3/4

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU DUC DE NOAILLES, TOME II.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

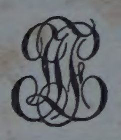
DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLÚE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

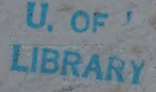
PAR MESSIEURS

C. [A.] PETITOT ET MONMERQUÉ.

TOME LXXII.



PARIS,
FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.
1828.



MÉMOIRES

DU

DUC DE NOAILLES.

SECONDE PARTIE,

DEPUIS L'AN 1700 JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XIV.

L'ÉTABLISSEMENT de Philippe v en Espagne, les intrigues de sa cour, l'influence du cabinet de Versailles sur celui de Madrid, la conduite des principaux Espagnols sous un nouveau gouvernement, la conduite encore plus étrange de quelques ambassadeurs français, leurs querelles avec la princesse des Ursins, les fausses démarches où ils engagèrent Louis xiv et son ministre, la correspondance intime des deux monarques, les conseils paternels de l'un, les peines et les dangers de l'autre, le rôle brillant et douloureux d'une jeune reine exposée à tous les coups de la fortune, enfin les combats, les cabales, les éclats de la discorde, les vues et les ressorts de la politique ou de l'intérêt dans une si grande révolution, doivent former un morceau d'histoire d'autant plus intéressant, que les matériaux en sont également précieux et inconnus. Les manuscrits qui m'ont été confiés fournissent un vaste recueil de pièces originales, lettres de rois, de ministres, de généraux, de gens de cour, etc., d'où je tirerai les faits et les circonstances, en appréciant

néanmoins les autorités. Cette partie de mon ouvrage, indépendamment de ses rapports essentiels avec l'histoire de Louis XIV, en a de particuliers avec les opérations militaires et politiques du feu maréchal de Noailles, qui pendant la guerre de la succession fit déjà connoître tous ses talens dans l'un et l'autre genre.

LIVRE PREMIER.

[1700] Le duc d'Anjou, âgé de dix-sept ans, proclamé roi d'Espagne sous le nom de Philippe V (1), partit, au commencement de décembre 1700, pour aller prendre possession d'un trône environné de périls, d'où les ennemis de la France vouloient le faire tomber. Ses deux frères, les ducs de Bourgogne (2) et de Berri (3), l'accompagnoient jusqu'à la frontière, avec le duc de Beauvilliers (4) son gouverneur, et le maréchal de Noailles. Le comte d'Ayen étoit du cortége. Philippe avoit grand besoin de conseils. Louis XIV

(1) *Philippe V :* Philippe de France, duc d'Anjou, second fils de Louis, dauphin, né à Versailles le 19 décembre 1683, déclaré roi d'Espagne en 1700, abdiqua le 15 janvier 1724, reprit la couronne après la mort de Louis I son fils, le 6 septembre 1724, et mourut le 9 juillet 1746. — (2) *De Bourgogne :* Louis de France, duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, né à Versailles le 6 août 1682, mort le 18 janvier 1712. — (3) *De Berri :* Charles de France, duc de Berri, troisième fils du Dauphin, né à Versailles le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714. Louis, dauphin, fils de Louis XIV, né à Fontainebleau le premier octobre 1661, étoit mort à Meudon le 14 avril 1711. — (4) *De Beauvilliers :* Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Agnan, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur des Enfans de France, né à Saint-Agnan en 1648, mourut à Vaucresson, près de Versailles, le 31 août 1714. Il étoit chef du conseil royal des finances.

lui en avoit donné d'excellens dans cette instruction que l'on conserve écrite de sa main, et dont la plupart des maximes peuvent être utiles à tous les princes.

Instruction de Louis XIV *pour le roi d'Espagne, du 3 décembre* 1700.

« Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout en-« vers Dieu. Conservez-vous dans la pureté de votre « éducation. Faites honorer Dieu partout où vous « aurez du pouvoir; procurez sa gloire, donnez-en « l'exemple : c'est un des plus grands biens que les « rois puissent faire.

« Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu et « contre le vice.

« N'ayez jamais d'attachement pour personne. » (Il semble que cela devoit s'expliquer (1).)

« Aimez votre femme, vivez bien avec elle; deman-« dez-en une à Dieu qui vous convienne. Je ne crois « pas que vous deviez prendre une Autrichienne.

« Aimez les Espagnols, et tous vos sujets attachés « à vos couronnes et à votre personne. Ne préférez « pas ceux qui vous flatteront le plus; estimez ceux « qui pour le bien hasarderont de vous déplaire : ce « sont là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets, et dans cette vue « n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé, et « que vous en aurez bien considéré, bien pesé les « raisons dans votre conseil.

(1) *Devoit s'expliquer :* Louis XIV explique plus bas ce conseil, qui paroît d'abord singulier, par ces mots : *N'ayez jamais de favori;* car d'ailleurs il dit : *Aimez votre femme,.... aimez les Espagnols,.... aimez toujours vos parens*, etc.

« Essayez de remettre vos finances; veillez aux « Indes et à vos flottes; pensez au commerce; vivez « dans une grande union avec la France, rien n'étant « si bon pour nos deux puissances que cette union, à « laquelle rien ne pourra résister.

« Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-« vous à la tête de vos armées.

« Songez à rétablir vos troupes partout, et commen-« cez par celles de Flandre.

« Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir; « mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne « des temps de liberté et de divertissement.

« Il n'y en a guère de plus innocent que la chasse, « et le goût de quelque maison de campagne, pourvu « que vous n'y fassiez pas trop de dépense.

« Donnez une grande attention aux affaires quand « on vous parle; écoutez beaucoup dans le commen-« cement, sans rien décider.

« Quand vous aurez plus de connoissance, souve-« nez-vous que c'est à vous à décider; mais, quelque « expérience que vous ayez, écoutez toujours tous les « avis et tous les raisonnemens de votre conseil, avant « que de faire cette décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour bien « connoître les gens les plus importans, afin de vous « en servir à propos.

« Tâchez que vos vice-rois, gouverneurs, soient « toujours Espagnols.

« Traitez bien tout le monde; ne dites jamais rien « de fâcheux à personne; mais distinguez les gens de « qualité et de mérite.

« Témoignez de la reconnoissance pour le feu Roi,

« et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir « pour lui succéder.

« Ayez une grande confiance au cardinal Porto-Car- « rero (1), et lui témoignez le gré que vous lui savez « de la conduite qu'il a tenue.

« Je crois que vous devez faire quelque chose de « considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heu- « reux pour vous demander, et pour vous saluer le « premier en qualité de sujet.

« N'oubliez pas Bedmar, qui a du mérite, et qui est « capable de vous servir.

« Ayez une entière créance au duc d'Harcourt (2) : « il est habile homme et honnête homme, et ne vous « donnera des conseils que par rapport à vous.

« Tenez tous les Français dans l'ordre.

« Traitez bien vos domestiques, mais ne leur don- « nez pas trop de familiarité, et encore moins de « créance. Servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages, « renvoyez-les à la moindre faute qu'ils feront, et ne « les soutenez jamais contre les Espagnols.

« N'ayez de commerce avec la Reine douairière que « celui dont vous ne pourrez vous dispenser ; faites « en sorte qu'elle quitte Madrid, et qu'elle ne sorte « pas d'Espagne. En quelque lieu qu'elle soit, obser- « vez sa conduite, et empêchez qu'elle ne se mêle « d'aucune affaire ; ayez pour suspects ceux qui au- « ront trop de commerce avec elle.

(1) *Porto-Carrero :* Ce personnage, qui fut à la tête des affaires en Espagne dans des temps mémorables, a été oublié dans nos biographies. Les Mémoires de Noailles le font bien connoître. — (2) *Duc d'Harcourt :* Henri, duc d'Harcourt, maréchal de France, ambassadeur en Espagne, né en 1654, mort en 1708.

« Aimez toujours vos parens; souvenez-vous de la « peine qu'ils ont eue à vous quitter; conservez un « grand commerce avec eux dans les grandes choses « et dans les petites; demandez-nous ce que vous au- « rez besoin ou envie d'avoir qui ne se trouve pas « chez vous. Nous en userons de même avec vous.

« N'oubliez jamais que vous êtes Français, et ce « qui peut vous arriver. Quand vous aurez assuré la « succession d'Espagne par des enfans, visitez vos « royaumes, allez à Naples et en Sicile, passez à Mi- « lan, et venez en Flandre; ce sera une occasion de « nous revoir. En attendant, visitez la Catalogne, « l'Arragon et autres lieux; voyez ce qu'il y aura à « faire pour Ceuta.

« Jetez quelque argent au peuple quand vous serez « en Espagne, et surtout en entrant dans Madrid.

« Ne paroissez pas choqué des figures extraordi- « naires que vous trouverez, ne vous en moquez point: « chaque pays a ses manières particulières, et vous « serez bientôt accoutumé à ce qui vous paroîtra d'a- « bord le plus surprenant.

« Evitez autant que vous pourrez de faire des grâ- « ces à ceux qui donnent de l'argent pour les obte- « nir; donnez à propos et libéralement, et ne recevez « guère de présens, à moins que ce ne soit des baga- « telles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en « recevoir, faites-en, à ceux qui vous en auront « donné, de plus considérables, après avoir laissé « passer quelques jours.

« Ayez une cassette pour mettre ce que vous aurez « de particulier, dont vous aurez seul la clef.

« Je finis par un des plus importans avis que je

« puisse vous donner : ne vous laissez pas gouverner, « soyez le maître; n'ayez jamais de favori ni de pre- « mier ministre. Ecoutez, consultez votre conseil, mais « décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera « toutes les lumières qui vous seront nécessaires, tant « que vous aurez de bonnes intentions. »

Cette instruction n'étoit que générale, et il y avoit mille difficultés à prévoir. Outre les orages qu'on devoit craindre du dehors, l'ancienne antipathie des Espagnols pour les Français, la différence du caractère national et des coutumes, les intérêts opposés des factions, le déplorable état des affaires, ne pouvoient que multiplier les sollicitudes. Il falloit réformer le gouvernement : il falloit donc surmonter une infinité d'obstacles. L'expérience et la fermeté de Louis XIV auroient été presque nécessaires à son petit-fils.

Charles II avoit établi par son testament une junte ou conseil de régence présidée par la Reine douairière, mais où le cardinal Porto-Carrero décidoit tout. La junte envoya le marquis de Velasco, connétable de Castille, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour offrir ses hommages à Philippe sur les terres de France, et pour aller ensuite complimenter Louis XIV. Son instruction portoit qu'il prendroit des lettres de créance du nouveau Roi, si ce prince le jugeoit nécessaire; qu'arrivé à la cour de France, il s'informeroit *adroitement,* sans néanmoins marquer de soupçons, s'il pourroit être reçu avec le caractère qu'on lui avoit donné en Espagne; qu'en ce cas, il se serviroit des lettres de la junte; qu'en cas de difficulté sur ce point, il feroit seulement usage des lettres que Philippe lui

auroit données par précaution. Du reste, il devoit montrer cette instruction au Roi son maître, et exécuter ce qu'il lui prescriroit, pour agir *avec sûreté*. On ne pouvoit guère s'attendre que Louis XIV reçût un ambassadeur d'Espagne qui ne seroit pas l'ambassadeur du roi d'Espagne. Les Espagnols le désiroient, mais leurs précautions mêmes prouvent qu'ils l'espéroient peu.

[1701] Le connétable arrive à Bordeaux presque au même instant que Philippe. Le maréchal de Noailles et le duc de Beauvilliers s'entretiennent d'abord avec lui. Il demande à saluer le Roi en cérémonie, comme ambassadeur de la Reine et de la junte. On lui répond qu'étant Espagnol, il ne doit être reçu que comme tel, sans prendre de caractère; et il se rend de bonne grâce. Montrant sa clef d'or, qu'il continuoit de porter par la permission de la junte, il demande si le Roi trouveroit bon qu'il la portât (la clef d'or distingue les gentilshommes de la chambre). Beauvilliers répond, de la part de Philippe, qu'il ne l'empêcheroit point de la porter, puisque la junte l'avoit jugé à propos; mais que pour décider sur toutes choses, grandes ou petites, il attendroit que le temps lui eût fait connoître en Espagne ce qui seroit le plus convenable (1).

Admis à l'audience de Philippe, le connétable lui témoigna l'impatience de tous les Espagnols de voir leur souverain, et sa joie particulière d'avoir des premiers cet honneur. Il accepta volontiers de nouvelles lettres de créance, persuadé que la qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne l'honoreroit

(1) Le duc de Beauvilliers à M. de Torcy, premier janvier. (M.)

plus que celle dont la junte l'avoit décoré. Philippe y ajouta une lettre de sa main, par laquelle il marquoit à Louis XIV que les ordres donnés au connétable en Espagne étoient conformes à ce qu'on devoit au roi de France, puisqu'il lui avoit ordonné de se rendre incessamment à sa cour pour les exécuter, et pour l'assurer en même temps de sa tendresse (1).

Cette attention à ménager les Espagnols, en maintenant la dignité de la couronne, étoit aussi juste que nécessaire. Velasco méritoit surtout des égards : « C'est « un homme d'esprit, écrivoit le duc de Beauvilliers « (3 janvier), liant, et capable, à ce que je croi- « rois, de quitter bientôt le parti de la Reine, quand « il sentira que, sans retour, il ne sera plus le tout « puissant, comme il l'a été long-temps. Si je me suis « trompé en quelque chose, je ne l'ai fait qu'après « avoir bien concerté avec M. le duc de Noailles. »

Jusqu'alors toutes les apparences étoient favorables. Les Espagnols se montroient passionnés pour leur nouveau maître, et pénétrés de confiance ainsi que de vénération pour le roi de France. Noailles marquoit à Torcy, ministre des affaires étrangères, que leur soumission aux volontés de Louis XIV étoit sans réserve.

La Reine douairière, dont le dévouement pour la maison d'Autriche avoit éclaté sous le dernier règne, étoit contenue par la nécessité et par l'intérêt. Elle se plaignit néanmoins avec hauteur du comte de San-Estevan, son *mayordomo mayor* (grand maître de sa maison), qu'elle prétendoit l'avoir offensée en se démettant de cet emploi : elle demanda son éloigne-

(1) M. Noblet à M. de Torcy, 4 janvier. (M.)

ment à Philippe v, par une lettre fort vive; mais le Roi lui répondit sagement :

« Madame ma sœur et tante, je considère, en la per-
« sonne de Votre Majesté, et son rang, et la qualité de
« veuve du Roi mon oncle, dont la mémoire me sera
« toujours précieuse. Ainsi j'aurai soin que le respect
« dû à l'un et à l'autre soit inviolablement observé.
« Comme je compte aussi sur les assurances que Votre
« Majesté me donne de son amitié, je suis persuadé
« qu'elle ne voudra pas me priver, dans le commen-
« cement de mon règne, d'un ministre tel que le
« comte de San-Estevan. Votre Majesté connoît mieux
« que personne sa fidélité, et les services qu'il a ren-
« dus : ainsi je m'assure qu'elle différera, jusqu'à mon
« arrivée à Madrid, à décider sur les plaintes qu'elle
« me fait. Cependant Votre Majesté doit être persua-
« dée que mon intention est qu'on lui rende tout le
« respect qui lui est dû, et que je ferai connoître en
« toutes occasions les sentimens que j'ai pour elle,
« étant bon frère et neveu de Votre Majesté. »

Cependant le duc d'Harcourt, ambassadeur de France, proposoit à Louis XIV (12 janvier) des précautions pour veiller sur le ministère espagnol. C'étoit la coutume, depuis les deux derniers règnes, que les *consultes* de tous les conseils revinssent au roi d'Espagne par le secrétaire du *despacho universal* (des dépêches), et que le Roi prît tête à tête avec lui ses résolutions sur toutes choses. A l'âge où étoit Philippe, quels inconvéniens ne pouvoient pas naître de cet usage? Le cardinal Porto-Carrero et le président de Castille, *fort touchés du bien de l'Etat, et gens désintéressés*, sentoient eux-mêmes ces inconvéniens.

Ne devoit-on pas souhaiter que le ministre de Louis XIV fût présent aux résolutions de Philippe? Par là il seroit instruit de tout; il veilleroit aisément aux intérêts de la France; et n'y assistant que comme interprète, ne donnant son avis que lorsqu'on le lui demanderoit, il ne pourroit faire aucun ombrage.

Rien de plus sage, au premier coup d'œil, que la réponse de Louis à une proposition si extraordinaire. Comme le roi d'Espagne, avant d'être instruit à fond des affaires, risqueroit de se tromper souvent, il approuve qu'on fasse intervenir le président de Castille aux heures où le secrétaire des dépêches portera les avis des conseils et les expéditions à signer; il juge que la présence du cardinal Porto-Carrero y seroit aussi très-nécessaire, et il souhaite que ce ministre y assiste dans les premiers temps; mais il ne veut point que son ambassadeur y paroisse: « La nation espa-« gnole, dit-il, et l'Europe entière verroient avec « peine que mes avis fussent la seule règle du conseil « d'Espagne; et l'éclat que feroit cette nouveauté pro-« duiroit bientôt plus de mal qu'on ne pourroit en « attendre d'utilité. » L'intention du Roi étoit donc que le duc d'Harcourt conférât de toutes les affaires avec le cardinal Porto-Carrero, et fît savoir à Philippe tout ce qu'il jugeroit convenable pour son service; qu'en cas que ce prince crût avoir besoin de ses avis dans certaines occasions, il l'appelât pour les lui donner, ou sous prétexte de lui servir d'interprète; et que l'ambassadeur n'assistât d'aucune autre manière aux délibérations sur le gouvernement d'Espagne.

Le duc répondit (24 février) qu'il obéiroit, mais qu'on perdoit une occasion unique, et que la recon-

noissance des bienfaits venant à vieillir, l'Espagne pourroit bien échapper au roi de France.

A en juger par les démonstrations et les discours des Espagnols, accourus en foule au devant du nouveau Roi, tous les peuples de sa domination, excepté les Castillans, désiroient que la France le gouvernât. Ils voyoient que si Louis XIV ne se mêloit pas de leurs finances, et des autres parties du gouvernement intérieur, il seroit impossible à la monarchie de se relever, parce que les grands, bien intentionnés pour le monarque, ou se trouvoient intéressés dans le désordre par le profit qu'ils en retiroient, ou étoient trop foibles, et n'avoient pas assez de lumières. Si Philippe profitoit des premiers momens, aimé, respecté de ses sujets, il pouvoit tout entreprendre, tout exécuter pour le bien public; mais si une fois il laissoit reprendre le train ordinaire, comment ramener les esprits et réformer les abus (1)? C'étoit le raisonnement des Français qui accompagnoient le monarque : ils jugeoient sur les apparences, ils ne pouvoient connoître le fond des choses. On sentira mieux dans la suite les difficultés. Le génie même des peuples en opposoit de considérables, et la guerre en devoit produire de plus grandes.

La Reine douairière eut ordre de quitter Madrid avant l'arrivée du Roi, qui laissoit à son choix le lieu où elle voudroit se retirer. Elle éclata en plaintes, et son avarice parut à découvert. Elle prétendoit avoir de droit tous les meubles; elle auroit voulu, disoit-on, pouvoir emporter jusqu'aux pierres du palais (2). L'é-

(1) M. Noblet à M. de Torcy, 15 janvier. (M.) — (2) M. de Blécourt au Roi, 16 et 20 janvier. (M.)

loignement de cette princesse avide étoit nécessaire : on craignoit ses intrigues, on ne pouvoit oublier son dévouement à la maison impériale. Son confesseur reçut aussi ordre de s'éloigner de douze lieues dans six jours, et celui du feu Roi de se retirer dans vingt-quatre heures. Porto Carrero, naturellement dur et despotique, avoit demandé ces ordres. La tranquillité du gouvernement demandoit bien d'autres mesures.

Ces deux confesseurs exilés, l'un capucin et l'autre dominicain, paroissoient des hommes fort dangereux par leur caractère et par leurs discours. Mendoza, grand inquisiteur, l'auroit été infailliblement plus, en le supposant tel qu'on le peignoit, si violent, que les tribunaux de l'Inquisition haïssoient sa tyrannie. Sans examiner le fait, on le relégua dans son évêché. Ce fut bientôt une occasion de grands embarras.

Le cardinal vouloit aussi qu'on exilât quelques seigneurs, comme partisans de la maison d'Autriche. Heureusement Philippe suivit de meilleurs conseils : il ne consentit point à ces rigueurs déplacées, propres, au commencement d'un règne et avant l'arrivée du monarque, à exciter des plaintes et des cabales, sans réprimer les mécontens.

C'est ce que pensoit Louis XIV, ainsi que le sage Torcy, ministre des affaires étrangères. « J'aurois sou-« haité, écrivit le Roi (8 février) au duc d'Harcourt, « en parlant de Philippe V, qu'il eût différé davantage « à reléguer l'inquisiteur général, quand ce n'auroit « été que pour éviter d'écrire au Pape sur ce sujet (on « avoit cru devoir en faire part à la cour de Rome). « Cette résolution étant exécutée, il faut présentement « la soutenir ; mais il est très-nécessaire, dans les com-

« mencemens de son règne, et jusqu'à ce qu'il ait pris « une connoissance exacte des affaires, qu'il soit lent « à punir. Il est certain que, nonobstant les empres- « semens et les acclamations générales de toute la na- « tion, il se trouvera des particuliers attachés encore « à la maison d'Autriche : mais il faut songer aussi « que cet attachement a été jusqu'à présent un mérite « pour eux; qu'ils changeront bientôt de sentimens; « qu'enfin ceux qui le peuvent conserver ne méritent « pas d'être punis, à moins qu'il ne les engage en « des intrigues contraires au service du Roi leur maî- « tre, et à la fidélité qu'ils lui doivent. »

Ces principes d'équité et de modération auroient dû être des règles inviolables : les ministres ne pouvoient s'en écarter que parce que les passions aveuglent sur les plus grands intérêts.

On douta quelque temps si la Reine se détermineroit à quitter Madrid; on craignoit que son séjour n'y troublât le gouvernement. Louis avoit marqué à son ambassadeur (27 janvier) qu'il falloit, suivant le conseil de Porto-Carrero, déclarer que le roi d'Espagne n'y entreroit point qu'elle ne fût partie, et chasser en même temps le capucin son confesseur. Elle partit enfin pour Tolède; car Philippe lui assignoit cette ville ou Ségovie, jusqu'à ce qu'il lui eût nommé un autre lieu pour sa retraite. L'Impératrice l'exhortoit à tenir ferme à Madrid, et c'étoit la principale cause de ses délais affectés (1).

Enfin, séparé de ses frères, de son gouverneur, et du maréchal de Noailles; accompagné encore du comte d'Ayen qu'il chérissoit, et qui devoit le suivre

(1) M. de Blécourt au Roi, 3 février. (M.)

jusqu'au terme du voyage, Philippe v passa les Pyrénées, pour entrer bientôt dans sa capitale (1). Le marquis de Louville (2), attaché depuis long-temps à sa personne en qualité de gentilhomme de la manche, et qui étoit encore destiné à son service, homme d'esprit, en correspondance avec le ministre de Louis XIV, nous instruira de plusieurs particularités curieuses sur les affaires de la cour d'Espagne. Son imagination trop vive égara quelquefois son jugement; on le verra même suivre la passion plutôt que la vérité : mais nous relèverons ses erreurs, en profitant de ses récits.

Il ne sera pas inutile d'observer que pendant le voyage, malgré la magnificence des seigneurs espagnols, le Roi ne trouva ni des équipages dignes de son rang, ni les commodités auxquelles des Français s'imaginoient devoir s'attendre. On ne lui avoit envoyé que mille pistoles, quoiqu'on en eût donné douze mille au connétable ambassadeur. « Tout ressemble « à leur gouvernement, » disoit Louville (lettre du 23 janvier), qui regrettoit un peu de ne pas jouir des douceurs qu'il espéroit. Il tiroit du moins un bon augure de la joie qu'il voyoit peinte sur les visages : « Nous avons seulement besoin pour en sentir les ef- « fets, ajoutoit-il, de beaucoup de temps et de pa-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 27 janvier. (M.) — (2) *De Louville :* Charles-Auguste d'Allonville, marquis de Louville, né en 1668, gentilhomme de la manche du duc d'Anjou (depuis Philippe v), gentilhomme de la chambre de Philippe v, ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers. Il mourut en 1731. Le comte Scipion Du Roure a publié à Paris en 1818 (2 vol. in-8°) des extraits de la correspondance de Louville, sous le titre de *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne.*

« tience. » On prévoit que cette patience fatiguera la vivacité française.

Le Roi fut reçu avec les plus vives démonstrations d'amour et de respect. Jusqu'à trois lieues de Madrid, le chemin avoit été couvert d'environ cinq mille carrosses, et d'une foule innombrable d'Espagnols. La France même ne signaleroit pas davantage son enthousiasme pour un monarque chéri. Les qualités de Philippe, sa bonne mine, ses manières pleines de dignité, tout ajoutoit aux sentimens qu'on avoit pris de loin en sa faveur. Le cardinal Porto-Carrero, et ensuite don Manuel Arias, président de Castille, admis les premiers à son audience, se montrèrent aussi les plus passionnés pour son service.

Il entra la tête couverte dans la chambre des grands, qui tous découverts vinrent lui baiser la main. C'est là qu'un air imposant de grandeur et de sagesse donne une haute idée des Espagnols. Louville s'étonnoit que des gens si sages, si prudens, si avisés, eussent si mal gouverné la monarchie, et demandoit à qui en étoit la faute. Il représentoit à Torcy combien *les fous seroient déplacés* dans cette cour, et combien on devoit être attentif à n'y en point envoyer. Le comte d'Ayen fut le seul Français que l'ambassadeur fit assister avec lui à la cérémonie. C'étoit encore un ménagement pour les Espagnols, infiniment jaloux des entrées et des étiquettes du palais. Le comte retourna bientôt en France.

Malgré le peu de sympathie (pour ne pas dire l'antipathie) des deux nations, quelques-uns crurent d'abord qu'il seroit aisé à Philippe d'introduire les mœurs et les coutumes françaises. On devoit plutôt conjec-

turer qu'il s'accoutumeroit à celles d'Espagne; qu'il ne pourroit même faire autrement. « Il n'y a rien de pa-« reil, écrivoit Louville (19 février), à l'amour que « ces gens-ci ont pour leur roi, dont ils font leur « idole; et pourvu que cela dure, nous n'aurions rien « à souhaiter de plus. Une seule chose me fait peur : « c'est qu'ils ont conçu une telle espérance du nou-« veau gouvernement, qu'à moins que Dieu n'envoie « ses anges pour les gouverner, il est difficile qu'on « la puisse remplir. Qu'un royaume qui est gangrené « d'un bout à l'autre se rétablisse en peu de temps, « c'est une vision, ou plutôt une folie; mais c'est celle « de tous les peuples, qui se plaignent toujours des « meilleurs gouvernemens, à plus forte raison des « autres. » Comme en effet de pareilles espérances ne peuvent être que chimériques, on devoit craindre que le mécontentement ne succédât à l'illusion une fois dissipée; on devoit le craindre d'autant plus, que les Espagnols conserveroient moins de pouvoir et d'influence.

Conformément à l'avis de Porto-Carrero, Philippe V régla d'abord que le secrétaire du *despacho universal* ne se présenteroit à lui avec des papiers qu'en présence de ce cardinal, du président de Castille, et de l'ambassadeur de France. Le duc d'Harcourt déclara qu'il ne pouvoit y assister, à moins que le Roi ne le fît venir exprès. Le cardinal répondit qu'on ne pourroit s'entendre sans qu'il y fût; et que d'ailleurs le Roi, dans les commencemens, ne connoissant pas encore les affaires, ne devoit prendre aucune résolution sans savoir par l'ambassadeur les intentions de Louis XIV, auxquelles il devoit conformer les siennes.

L'ambassadeur persista : les ordres de sa cour lui en imposoient la nécessité.

Dans une conversation particulière avec Louville, le président de Castille éleva de même jusqu'aux nues le roi de France, assura que le bonheur de l'Espagne dépendoit des ordres qu'il voudroit bien envoyer (1), et témoigna du regret de ce qu'il n'avoit pas envoyé des ministres, en attendant que son petit-fils pût gouverner par ses propres lumières. Quelle apparence que Porto-Carrero et Arias voulussent être gouvernés par le conseil de Versailles! Les Français se flattoient de cette idée : l'expérience les détrompa.

Le premier jour, on sentit les entraves de l'étiquette, et l'on désira de s'en affranchir. Philippe, voulant aller à la chasse, avoit donné l'ordre à son porte-arquebuse pour deux heures. Les personnes de sa suite se rendirent au palais : elles croyoient entrer dans l'appartement, mais celui qui avoit droit d'en fermer les portes ne parut qu'à trois heures. Il fallut que le Roi l'attendît comme les autres. Les grands jouissoient de priviléges que maintenoit la sévérité de l'étiquette ; par là ils tenoient le monarque en quelque sorte reclus, excepté pour eux. La noblesse en étoit fort mécontente; et il paroissoit convenable de *prendre un milieu entre la cohue de France et la solitude d'Espagne*. Louville avoit raison de le dire; mais le temps seul pouvoit amener une réforme.

Malgré les transports d'alégresse de cette journée, un accident cruel causa de sinistres impressions : plus de soixante personnes, parmi lesquelles on compta des prêtres et des femmes grosses, avoient été tuées ou

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 19 février. (M.)

écrasées dans la foule à l'arrivée du Roi, et en grande partie par ses gardes. La superstition s'exalta, et devint féconde en mauvais présages. On observa surtout avec terreur que le Roi étoit arrivé un vendredi. Le vendredi et le mardi passoient pour des jours si malheureux, à en croire Louville, dont le témoignage paroît hasardé, que les Espagnols n'osoient presque sortir ces jours-là. Ils se forgèrent des monstres pour l'avenir de ce qui ne pouvoit y avoir le moindre rapport.

Tous désiroient, selon lui, que Louis XIV fît un voyage en Espagne, et plusieurs l'espéroient (1). On y vit plus long-temps qu'en France, disoient-ils : l'air y est meilleur, surtout pour la vieillesse; la goutte y est rare : si ce grand roi veut passer quelques années à Madrid, c'est l'affaire d'un courrier pour porter ses ordres en France, où tout est soumis et tranquille, où sa présence n'est point nécessaire. Le marquis de Léganès lui-même, un des principaux seigneurs, tenoit de pareils discours, et disoit sérieusement qu'une année de la belle vie du roi de France seroit bien employée à rétablir les affaires de son petit-fils, tant les Espagnols sentoient les maux de leur monarchie, et la difficulté des remèdes.

Des bourgeois de Burgos avoient témoigné un grand désir que ce monarque vînt après Pâques, *parce que les taureaux auroient plus de force, et qu'ils lui donneroient une belle fête*. Les combats de taureaux, si agréables aux Espagnols, lui auroient certainement déplu, comme aux Français de la suite de Philippe V; mais chaque peuple suppose que ses goûts sont excellens, et cette idée est beaucoup moins singu-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 22 février. (M.)

lière que celle d'attendre un voyage de Louis XIV en Espagne.

Il s'occupoit continuellement à Versailles des intérêts d'un royaume devenu français à ses yeux, et qui lui devenoit presque aussi cher que la France même. Sa correspondance avec le duc d'Harcourt embrasse tout avec une attention infinie, les affaires de l'intérieur comme celles du dehors. Je pourrois en tirer beaucoup de détails nécessaires alors, aujourd'hui peu intéressans. L'histoire n'est déjà que trop chargée de minuties ou politiques ou militaires. Tâchons d'écrire uniquement les choses utiles.

Des intrigues de prêtres ou de moines sont d'autant plus dangereuses, qu'un peuple est plus superstitieux et ignorant : il fallut d'abord prendre ses précautions sur cet objet, et il étoit difficile d'en prendre assez. Nous avons vu l'exil des deux confesseurs du feu Roi et de la Reine regardé comme essentiel par la cour de France, ainsi que par le ministère d'Espagne. Un jésuite, nommé Kressa, rendoit compte directement au confesseur de l'Empereur de tout ce qu'il pouvoit découvrir de plus secret : il servoit presque d'espion aux ambassadeurs des puissances suspectes. Louis XIV écrivit lui-même (25 janvier) qu'il importoit de le faire sortir de Madrid. Ces faits méritent particulièrement d'être observés ; car si une partie de la nation se détacha de son roi, ce fut surtout par l'impulsion de ses guides spirituels, la plupart d'une ignorance grossière, et soutenant avec un fanatisme séditieux leur zèle pour la maison d'Autriche.

Les anciens ennemis de la France n'osoient encore se déclarer contre Philippe, mais ne vouloient pas le

reconnoître; et l'on devoit se défier de leurs desseins. Ceux du roi d'Angleterre Guillaume III sembloient tenir à sa haine invétérée pour Louis XIV. La Hollande, qu'il gouvernoit avec plus d'empire qu'il n'en avoit sur ses sujets mêmes, ne pouvoit manquer d'entrer dans ses vues. D'Harcourt et Beauvilliers conseillèrent dès le commencement d'envoyer en Amérique des forces navales capables de contenir les Hollandais, par la crainte de perdre leurs vaisseaux et leur commerce. « Si l'on doit avoir la guerre, disoient-ils toujours, il « vaut mieux que ce soit aujourd'hui que demain (1). » On prit pour cela des mesures que la situation des affaires rendit trop lentes ou trop foibles. On déclara aux ambassadeurs qu'ils eussent à sortir de Madrid, si leurs souverains refusoient de reconnoître le roi d'Espagne. Les négociations continuoient, et l'on se préparoit à l'action.

Des garnisons hollandaises occupoient Luxembourg, Namur, et d'autres villes des Pays-Bas espagnols. Pouvoit-on les y souffrir plus long-temps? Louis se décida enfin sur un point si essentiel avec une modération remarquable (2). Comme Charles II avoit promis aux Etats-généraux de laisser retirer ces troupes quand ils le voudroient, il consentit à leur retraite, quoiqu'on eût déjà bien des raisons de les traiter en ennemis. C'étoient vingt-deux bataillons, que la Hollande devoit employer pour lui faire bientôt la guerre; mais il ôtoit un prétexte de plaintes, il faisoit respecter la bonne foi de la cour d'Espagne. Les troupes françaises

(1) Le duc d'Harcourt au Roi, 20 janvier. (M.) — (2) Le Roi au duc d'Harcourt, 11 février. (M.)

entrèrent dans les places évacuées, opération extrêmement importante.

Quelque profonde que soit la politique, elle se trompe quelquefois dans ses conjectures, soit parce qu'elle juge mal les hommes, soit parce que leur conduite varie au gré des événemens ou du caprice. On avoit eu des soupçons sur l'électeur de Bavière, établi gouverneur des Pays-Bas; et quoiqu'on lui témoignât toujours la même confiance, on craignoit de sa part une conduite au moins équivoque. Cependant il fut le plus fidèle des alliés, avec son frère l'électeur de Cologne : l'un et l'autre devinrent les victimes de la guerre.

En même temps le duc de Savoie, aussi souple qu'intéressé, donnoit de plus justes inquiétudes. Beau-père du duc de Bourgogne, il alloit encore le devenir du roi d'Espagne : on espéroit sinon l'enchaîner par ce double lien, du moins le retenir par l'intérêt et par la crainte. Il demandoit à être généralissime des troupes en Italie, et l'on vouloit bien y consentir. Il avoit promis le passage, et l'on croyoit que les forces des deux couronnes le mettroient hors d'état d'agir contre elles. Le duc d'Harcourt écrivoit à Louis XIV (13 février) : « Il ne peut plus vouloir que ce que vous « voulez, et toute autre liaison le jette dans une perte « certaine. Ainsi, en lui demandant fortement le pas- « sage qu'il a déjà promis si solennellement, je vou- « drois témoigner beaucoup de refroidissement sur « les propositions de mariage : ce prince à la fin se « mettra dans les mêmes embarras du vieux duc de « Lorraine, et se perdra, pour avoir trop bonne opi- « nion de son esprit. » Pour juger sûrement en pa-

reille matière, il faudroit pouvoir calculer tous les possibles, et prévoir tous les hasards. Les espérances furent confondues par l'événement.

Si la France, tombée dans un état de langueur, devoit craindre une nouvelle guerre, l'Espagne avoit infiniment moins de ressources : elle manquoit d'hommes et d'argent. Les vice-rois du Mexique et du Pérou s'enrichissoient par toutes sortes de moyens, en trafiquant des droits du monarque (1). Les postes importans se vendoient à leur profit, ou à celui du conseil des Indes. C'étoit peut-être un moindre mal que l'incapacité des sujets, soit pour le gouvernement, soit pour les armes. Don Pedro Navarette, destiné au commandement de la flotte d'Amérique, passoit pour un homme sans expérience, et si incapable d'une telle expédition, que Louis XIV, malgré son attention à ménager la délicatesse espagnole, jugea nécessaire (2) qu'on lui ordonnât d'obéir au comte de Château-Regnault, qui devoit commander l'escadre française. En cas de difficulté, il proposa de faire donner à ce dernier une commission particulière du roi d'Espagne. Chaque jour enfin découvroit des plaies presque incurables.

Aussi les Espagnols paroissoient-ils désirer que la France entrât dans leurs affaires, et Louis XIV changea bientôt de sentiment sur la conduite que devoit tenir son ambassadeur. « Vous avez raison de croire, lui « marqua-t-il (7 mars), qu'il est important, pour le « bien de cette monarchie, que vous assistiez pendant « quelque temps aux délibérations du Roi mon petit-« fils. Comme vous ne le ferez que sur les instances

(1) Le Roi au duc d'Harcourt, 7 mars. (M.) — (2) *Idem*, 8 février. (M.)

« du cardinal Porto-Carrero, et conformément au « désir que toute la nation en témoigne, cette nouveauté ne servira qu'à marquer davantage l'étroite « union entre ma couronne et celle d'Espagne : par « conséquent elle ne doit donner aucune jalousie aux « Espagnols. Il est bon même de faire voir que si quel- « ques puissances de l'Europe craignent cette union, « leurs préparatifs pour prévenir les effets qu'elles en « appréhendent ne serviront qu'à la fortifier. Au reste, « je remets à votre prudence d'en user avec toute la « modération que vous croirez convenir au bien des « affaires. »

Cependant le roi d'Espagne, au rapport de l'ambassadeur (23 février), soutenoit l'idée avantageuse qu'on avoit de lui. Il se montroit également digne de respect et d'amour, bon avec sagesse, grave sans hauteur. Les jeux d'exercice, et surtout la chasse, faisoient son amusement, mais ne diminuoient point son application aux affaires. Dès le premier jour, il avoit travaillé deux heures le matin et autant le soir, sans aucune impatience. A son âge, au milieu de tant de cérémonies et de distractions, c'étoit une matière d'éloges : ce n'étoit pourtant qu'un travail bien médiocre, en comparaison des soins immenses que demandoit sa couronne ; et ce travail pouvoit encore se ralentir.

Ses prédécesseurs, de la maison d'Autriche, avoient vécu comme les despotes de l'Asie, presque invisibles à leurs sujets, affectant pour ainsi dire un air de divinité, que l'inertie et les foiblesses humaines rendoient sans cesse plus méprisable. Philippe résolut de passer tous les matins une demi-heure dans la chambre des grands, de passer ensuite dans celle où s'as-

sembloient les gentilshommes, de manger quelquefois en public, de se faire connoître enfin de ceux qu'il devoit gouverner.

Louis XIV approuva fort ce changement : « Il est « certain, dit-il (au duc d'Harcourt), que, se don« nant au public, ses sujets croiront qu'il sera bien « plus facile de faire parvenir la vérité à sa connois« sance, persuadés que jamais les rois ses prédéces« seurs ne l'ont connue. » Heureux les rois et les peuples, si l'accès du trône amenoit toujours la vérité, au lieu de la flatterie!

Il falloit, pour soulager les finances, une réforme considérable dans la maison du souverain, où le nombre des officiers inutiles suçoit la substance de l'Etat. Le duc d'Harcourt avoit demandé prudemment qu'elle ne se fît point pendant le voyage, de peur que les mécontentemens ne retombassent sur sa personne et son ministère. On réduisit à six les gentilshommes de la chambre, qui étoient au nombre de quarante-deux : ceux qu'on réforma conservèrent leurs entrées pour consolation. Jusqu'alors les grands avoient paru mettre une sorte de bassesse dans leurs civilités envers les Français (1). Ce ne fut plus la même chose après la réforme : ils soutinrent mieux leur dignité dès qu'ils eurent moins d'espérance. Sans doute un chagrin secret se faisoit déjà sentir à plusieurs, et ranimoit la fierté naturelle de leur ame.

Philippe s'habilla indifféremment, tantôt à l'espagnole, tantôt à la française, afin de plaire à tout le monde sans gêner personne. Comme on ignoroit l'habit qu'il voudroit prendre, chacun étoit libre pour

(1) M. de Montviel à M. de Torcy, 24 février. (M.)

l'habillement. Les Espagnols devoient cependant préférer celui du pays.

Trop de facilité dans le caractère l'exposoit à de fausses démarches. Sa nourrice même sembloit déjà en abuser : elle avoit une cour; elle ne rendoit pas les visites aux femmes de condition; elle vouloit faire ouvrir une porte sur un escalier dérobé, par où elle seroit descendue dans l'appartement du Roi. L'ambassadeur de France l'empêcha. De petites choses peuvent avoir de grandes suites, et Louis XIV y donna toute son attention. Torcy marqua plus d'une fois au duc d'Harcourt qu'il ne convenoit point que la nourrice, quoique bonne femme, fît aucune figure. « Il « est facile (ce sont ses termes) que la tête tourne « aux Français, et principalement aux Françaises, en « pays étranger (1). » Cette femme avoit obtenu du Roi, pendant qu'il jouoit au billard, l'entretien d'un attelage de huit chevaux, sans la participation de l'ambassadeur (2). Que devoient penser des grands privés de leurs charges par économie? La nourrice fut rappelée en France.

Il n'y avoit pas de fonds pour les choses les plus nécessaires, pour la cuisine, l'écurie, les valets de pied, etc. (3). Philippe, quand on lui parloit de cela, répondoit qu'il falloit songer à la guerre. Soit qu'il s'agît de quelques pistoles, ou d'une somme de cent mille écus, c'étoit toujours la même réponse. Déjà l'on murmuroit : le passage de la joie au mécontentement est si rapide lorsque les espérances ne se réalisent pas

(1) M. de Torcy au duc d'Harcourt, 7 mars. (M.) — (2) M. de Montviel à M. de Torcy, 17 mars. (M.) — (3) M. de Louville à M. de Torcy, 10 mars. (M.)

d'abord! Des charges supprimées, des pensions retranchées, excitoient les murmures des gens de cour, et le peuple se plaignoit de ne voir encore aucune diminution d'impôts. A la vérité, les Castillans en payoient d'excessifs, tandis que les autres provinces, en vertu de leurs priviléges, contribuoient à peine légèrement aux besoins de la monarchie. Mais comment diminuer les impôts en manquant du nécessaire?

Des marques éclatantes de religion que le Roi donna en pleine rue, à la rencontre du saint-sacrement, firent néanmoins sur le peuple des impressions très-favorables. Heureusement sa piété même l'éloignoit des excès de la superstition nationale. On lui annonça un *auto-da-fé,* pour le jour de son entrée solennelle, où l'Inquisition devoit faire brûler trois juifs; on lui en parla comme d'une fête, comme d'un divertissement royal; et un seigneur se félicita de n'avoir jamais manqué à un si grand acte de religion. Louville eut le courage de représenter que les souverains ne voient les criminels que pour leur faire grâce; qu'ainsi les lois d'Espagne ne permettant pas de l'accorder en pareilles circonstances, il convenoit que le Roi se divertît à quelque autre chose, plutôt qu'à un spectacle de cette nature. Le Roi déclara qu'il ne s'y trouveroit point. C'étoit une sorte de proverbe que les Espagnols *n'avoient point de religion, mais beaucoup de foi :* les *auto-da-fé* sembloient en être la preuve. Mais enfin les lumières dissipent les préjugés : la foi de l'Evangile, mieux connue, relève aujourd'hui en Espagne, comme ailleurs, les droits précieux de la nature.

Un des plus grands maux étoit la lenteur de toutes

les opérations les plus urgentes. « Je ne serois pas fâ-
« ché de travailler, écrivoit le duc d'Harcourt (23 mars),
« si je faisois quelque chose; mais après avoir travaillé
« toute une semaine avec ces gens-ci, je m'aperçois
« que je n'ai rien fait; car on ne fait que raisonner,
« et on ne sait ce que c'est qu'exécution. » Ce défaut
n'excluoit pas une confiance présomptueuse. Louis XIV
négocioit l'alliance du Portugal. Quelque nécessaire
qu'elle fût alors, les Espagnols auroient voulu attaquer
cette couronne, qu'ils se flattoient d'assujétir; et le
Roi même se laissoit quelquefois entraîner par leurs
discours.

Cependant les négociations étoient sur le point de
se terminer, soit en Portugal, soit à la cour de Turin.
Le duc de Savoie, qui avoit demandé sept cent mille
écus par mois, au lieu de cinq cent mille que Louis
avoit offerts, accepta la dernière somme, en s'enga-
geant à fournir dix mille hommes de pied et deux
mille chevaux. Il ne s'agissoit plus que du mariage
de sa fille. L'Espagne lui devoit beaucoup d'argent,
et il vouloit en être payé. On proposa en France de
déduire pour la dot de la princesse une partie de la
somme, d'examiner toutes les prétentions du duc, et
de fixer ensuite le terme des paiemens. On croyoit
toujours, avec plus de vraisemblance que de vérité,
devoir compter sur l'alliance de ce prince et sur celle
du Portugal, comme si l'intérêt n'avoit pas pu en rom-
pre les nœuds (1).

Plus on avança, plus les vices du gouvernement
espagnol devinrent sensibles. Le commandement d'An-
dalousie, avec le pouvoir le plus étendu, avoit été

(1) M. de Torcy au duc d'Harcourt, 29 mars. (M.)

donné au marquis de Léganès, partisan déclaré sous le dernier règne de la maison d'Autriche, mais parent du cardinal Porto-Carrero. On le pressoit de se rendre à son poste, où sa présence étoit nécessaire; il différoit son départ de jour en jour, sans égard pour le service. Tout se faisoit en Espagne avec cette molle indolence. Philippe n'en étoit pas exempt: naturellement timide et foible, son caractère le rendoit moins propre à gouverner qu'à se laisser conduire, et il falloit de grandes occasions pour exciter son courage. L'ambassadeur de France louoit sa docilité, sa raison, ses autres qualités estimables, dont on espéroit des merveilles (1); mais l'expérience seule pouvoit donner du poids à de tels éloges.

Quelques traits particuliers firent connoître l'esprit juste et les sentimens généreux du jeune monarque. Monsieur, frère de Louis XIV, lui ayant écrit au sujet de la succession d'Espagne, à laquelle il prétendoit avoir dû être appelé, au défaut d'héritier, avant le duc de Savoie et l'archiduc, s'étoit servi de ces termes : *Il est du droit et de la grandeur de notre maison, etc.* « Le droit est une bonne raison, dit le « Roi à la lecture de sa lettre; mais la grandeur ne « conclut rien (2). »

Le trait suivant lui fit encore plus d'honneur. Tous les vendredis, le conseil de Castille s'assembloit dans la chambre du trône pour une vaine et ridicule cérémonie. Le Roi entroit couvert, les trouvoit agenouillés, s'asseyoit, leur disoit ensuite *Levez-vous*, et ils se levoient; *Asseyez-vous*, et ils s'asseyoient; *Cou-*

(1) Le duc d'Harcourt au Roi, 7 avril. (M.) — (2) M. de Montviel à M. de Torcy. (M.)

vrez-vous, et ils se couvroient. Jamais il n'étoit question de rien de plus (1). Philippe en témoigna sa surprise au président, lui demandant si l'on ne feroit autre chose dans cette assemblée. Le président lui répondit qu'on ne faisoit que cela sous Charles II; que sous Philippe IV, quelquefois on lui expliquoit les jugemens du conseil. « Et que disoit alors Philippe IV? « — Il disoit : *Cela est bien.* —Pour moi, je le dirai « si je le trouve ainsi; et si je le trouve autrement, je « dirai : *Cela est mal.* » Le président fut déconcerté de cette réponse; d'autres en augurèrent que Philippe sauroit parler en maître.

On débitoit néanmoins partout un mot très-plaisant, qui n'étoit pas d'aussi bon augure. Don Francisco de Velasco ayant présenté un placet au Roi, ne reçut de lui aucune réponse. Il en présenta un autre au cardinal de Porto-Carrero, et ne fut point écouté. Il s'adressa au président de Castille, et ce ministre lui dit qu'il ne pouvoit rien; enfin au duc d'Harcourt, et le duc refusa de se mêler de son affaire. « Quel gouver« nement, messieurs! dit Velasco; un roi qui ne parle « pas, un cardinal qui n'écoute pas, un président de « Castille qui ne peut pas, et un ambassadeur de « France qui ne veut pas (2). » Ce mot devint le sujet de toutes les conversations.

Tandis que les inquiétudes augmentoient, que l'on ne savoit ni comment remédier aux désordres de l'Etat, ni comment se ménager des ressources pour la guerre prochaine, le poids du travail accabla le duc d'Harcourt, et lui attira une maladie mortelle. C'étoit

(1) M. de Louville à M. de Torcy, premier mai. (M.) — (2) *Idem*, 19 avril. (M.)

l'événement le plus fâcheux. Blécourt, qui avoit le caractère d'envoyé, étoit vieux, et peu capable de conduire les grandes affaires. Louville écrivoit (17 avril) à Torcy, non sans raison, que le jeune Roi ne pouvoit se passer un seul jour de quelque homme instruit, et propre à le diriger. Il insistoit sur la nécessité d'avoir un ambassadeur respectable par sa naissance et ses qualités personnelles, honnête, affable, désintéressé, courageux, homme de guerre, qui sût se faire aimer, obéir et craindre; qui essuyât patiemment les digressions des Espagnols; qui prît de l'ascendant sur le monarque, en s'accréditant dans son esprit; enfin qui pût au besoin être premier ministre d'Espagne. Il désignoit le duc de Beauvilliers, ancien gouverneur de Philippe, universellement respecté, et que les Espagnols avoient souvent désiré eux-mêmes, surtout pour rétablir leurs finances.

Philippe sembla lui-même l'appeler, en le créant grand d'Espagne de la première classe, après avoir consulté le cardinal et le président de Castille. Il avoit gardé le secret sur cette nomination (1). Chacun y applaudit, chacun la regarda comme une preuve de bon cœur et de sagesse. Mais Beauvilliers ne pouvoit se rendre aux vœux des Français qui le désiroient en Espagne.

Sa présence y eût été d'autant plus utile, que le jeune Roi tomboit déjà dans l'inaction, n'ayant plus personne pour l'exciter, et pour régler sa conduite. Il alloit au conseil parce qu'il falloit y aller, et oublioit en sortant ce qui s'y étoit fait; il gardoit les lettres importantes des jours entiers sans les ouvrir; il recevoit

(1) M. de Montviel à M. de Torcy, 25 avril. (M.)

des mémoires, et ne les lisoit point, et n'en parloit point (1). Deux choses étoient essentielles, vu le caractère de Philippe, et l'intérêt que la France prenoit à son sort : l'une, qu'on lui donnât un habile homme qui entrât dans toutes ses affaires; l'autre, qu'on mît auprès de la Reine future des gens sur qui l'on pût compter, car on devoit prévoir qu'elle acquerroit sans peine beaucoup de crédit. Louis XIV le prévoyoit effectivement : il ne vouloit pas que cette princesse fût accompagnée de Piémontaises, et pensoit à faire un choix convenable quand il en seroit temps.

La confiance des Espagnols en lui paroissoit augmenter tous les jours, tellement qu'on délibéra dans le conseil de guerre de raser toutes les places sur la frontière, parce qu'elles étoient à charge, et qu'on n'en avoit plus besoin contre la France. Un membre du conseil ayant dit qu'il valoit mieux les garder s'il y avoit des fonds suffisans, le comte de Fernand-Nunez répliqua que la division des deux monarchies seroit le plus grand des malheurs; que le roi d'Espagne, hors d'état de résister en cas de rupture, ne devoit pas même être en état d'avoir envie de le tenter; que d'ailleurs il falloit faire sentir aux ennemis de cette *double couronne,* ne fût-ce que pour mettre le comble à leur dépit, que l'union de la France et de l'Espagne étoit éternelle (2). Il est singulier qu'on ne parlât point de proposer à la France la même chose pour ses places au-delà des Pyrénées. Cet avis, hasardé peut-être légèrement, n'eut pas de suites sérieuses. Les ministres auroient-ils pu l'adopter?

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 27 avril. (M.) — (2) *Idem,* premier mai. (M.)

Malgré de si belles apparences de concorde, il se formoit déjà une cabale, dont le fameux amirante Cabrera et le duc de Montalto étoient les chefs. Ils en vouloient surtout au cardinal Porto-Carrero; et, sans rien dire contre le Roi, ils cherchoient à faire changer le conseil. La populace de Madrid est insolente. On répandoit des bruits capables de l'ameuter : on disoit que la bourgeoisie auroit défense de porter les armes; que les désordres de l'Etat subsisteroient; que le peuple ne recevroit aucun soulagement. S'il est impossible, dans le gouvernement le mieux affermi, d'étouffer entièrement les plaintes et les cabales, il falloit bien s'attendre qu'un prince étranger, dans des temps critiques, dans une cour orageuse, rencontreroit des obstacles de toute espèce, d'autant plus difficiles à vaincre qu'il avoit moins de forces et d'expérience. Les Français crurent toujours que Louis XIV pouvoit de Versailles gouverner l'Espagne comme il gouvernoit son royaume : ils se trompèrent.

Porto-Carrero, en butte au mépris et à la haine, chanceloit encore dans sa place par une incapacité réelle. Arias, président de Castille, avoit plus d'esprit et plus de sens, mais peut-être moins qu'une charge si importante n'en exigeoit. Tout-à-coup il demanda la permission de s'en démettre (1) : on conjectura que c'étoit ambition, plutôt que modestie et prudence. Cet homme, qui, de chevalier de Malte, s'étoit fait prêtre à l'âge de cinquante-cinq ans, qui depuis peu d'années avoit donné à la Reine une somme considérable pour devenir président de Castille à la place du comte d'Oropeza, pouvoit se dégoûter d'une charge dont les

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 19 mai. (M.)

fonctions devenoient tous les jours plus épineuses; mais, en demandant sa retraite, il pouvoit se flatter aussi qu'on le retiendroit encore pour quelque temps; qu'il en auroit plus de considération; que le chapeau de cardinal seroit bientôt sa récompense; que peut-être il parviendroit à l'archevêché de Tolède, et à la charge de grand inquisiteur. On le retint, en lui faisant espérer du soulagement pour un travail qu'il disoit au-dessus de ses forces. Le cardinal et lui étoient deux personnages nécessaires, dont cependant on auroit voulu se passer.

De cruelles inquiétudes se mêlèrent à tant d'embarras. Quelques avis, envoyés d'Italie au ministère de France par un homme en place, annonçoient des projets affreux contre Philippe v, et jetoient d'injustes soupçons sur le duc de Medina-Sidonia, qu'on avoit fait grand écuyer à la place de l'amirante. Louis xiv se douta que ce pouvoit être un artifice des ennemis, pour inspirer de funestes défiances. Il ne laissa pas de recommander des précautions singulières à son petit-fils, comme de ne pas sentir les fleurs qu'on lui présenteroit, de ne point prendre de tabac, de ne point ouvrir soi-même les lettres, parce que le poison le plus subtil se mêle facilement aux odeurs (1).

Il écrivit au duc d'Harcourt qu'on ne devoit pas soupçonner légèrement la fidélité d'un principal officier, tel que Medina-Sidonia; qu'il n'étoit point à propos d'en parler au Roi avant qu'on eût bien éclairci les choses; mais qu'enfin dans un grand royaume il pouvoit se trouver des gens capables de tous les crimes; qu'ainsi on devoit le prévenir sur les soupçons

(1) Le Roi au duc d'Harcourt; 15 mai. (M.)

d'empoisonnement. « Il est assez ferme pour n'être pas « étonné de ce que vous lui direz, ajoutoit-il. Vous « devez cependant lui faire connoître que ces précau- « tions sont apparemment inutiles, mais qu'elles sont « sages dans un pays étranger, dans le commencement « d'un gouvernement; et qu'il est bon de les prendre « jusqu'à ce que son autorité soit parfaitement affer- « mie, et que les peuples, connoissant ce qu'ils per- « droient avec lui, croient qu'ils sont aussi intéressés « que lui-même à la conservation de sa personne. » Peut-on s'empêcher ici de plaindre les princes, souvent plus malheureux par les inquiétudes secrètes que par les désastres éclatans?

L'ambassadeur, loin d'être en état d'agir, se trouvoit encore en danger de mort. Mais Louville instruisoit le marquis de Torcy de ce qu'il y avoit de plus important. Une de ses lettres (du 19 mai) roule sur la nécessité d'avoir de bonnes troupes, soit pour la sûreté du Roi, soit pour le rétablissement de l'ordre : nous en tirerons des lumières sur l'état de l'Espagne.

Depuis long-temps rien ne pouvoit réprimer la populace de Madrid. Les maisons des grands, aussi bien que les églises, servoient d'asyle à tous les criminels. Si le pain renchérissoit un seul jour dans le marché, tout étoit à craindre, et les soulèvemens avoient des suites terribles. Sur cent cinquante mille habitans, on en comptoit plus de soixante mille armés, presque tous domestiques ou gens sans aveu, vagabonds, mendians; à peine cinq mille qui vécussent de leur travail. Sous les derniers rois, l'impunité avoit enhardi la licence; les désordres s'étoient multipliés à l'infini; l'autorité royale étoit avilie au point qu'excepté le ré-

gicide, elle avoit essuyé tout ce qu'un peuple sans frein peut entreprendre. Nulle fête de taureaux, nul spectacle où l'on ne mît l'épée à la main en présence du monarque. Charles II, après son second mariage, ne pouvoit sortir de son palais, de l'aveu de ses propres gentilshommes, que la canaille ne courût après lui, et ne lui donnât un nom injurieux (*mariecon*); la Reine étoit encore moins épargnée. Aussi se tenoit-on presque toujours renfermé dans le palais : du moins on vivoit tranquille dans cette espèce de prison.

Louville ne demande, pour tenir en respect tout le royaume, que six mille hommes de troupes d'élite bien disciplinés, sur quoi pourroit même se prendre la garde du Roi, qu'il porte seulement à douze cents hommes de pied et huit cents chevaux. Il dit que la garde actuelle, composée de vils artisans, ne conserve qu'un vain nom, et rien de ce qu'elle avoit été sous Charles-Quint. Il propose les moyens d'en faire un corps respectable. Il observe qu'on ne peut réformer l'Etat, sans s'assurer par là de l'obéissance de tous les ordres; *qu'il faut des troupes pour avoir des finances, et des finances pour entretenir des troupes*. Le remède pouvoit être un mal, mais absolument nécessaire, et les Espagnols bien intentionnés le désiroient. Montviel, sage officier français, attaché comme Louville au roi d'Espagne, écrivit à peu près les mêmes choses.

Tous ne cessoient de répéter que le cardinal Porto-Carrero, avec de bonnes intentions, étoit incapable du gouvernement; que le Roi ne faisoit rien depuis la maladie du duc d'Harcourt; qu'on abusoit de cette espèce d'interrègne pour empiéter sur les droits de sa

couronne; que s'il n'étoit pas gouverné par un homme de tête, qui eût la confiance de Louis XIV, le gouvernement ne feroit qu'empirer; qu'on avoit surtout besoin d'un Français pour débrouiller le chaos des finances. On n'en doutoit plus à Versailles, et le choix tomba sur Orry (1), que nous verrons jouer un grand rôle.

Une nouvelle faute du cardinal confirma la vérité de ces rapports. Il fit nommer président de la *contractation* de Séville, c'est-à-dire chef et juge du commerce, un vieux prêtre qui n'avoit aucune connoissance du commerce, qui de plus étoit inquisiteur, qui par là devoit être suspect et même odieux à tout négociant d'une religion différente de la sienne. L'Espagne étant ainsi gouvernée, que devoit-ce être du royaume de Naples et de Sicile? L'idée du bon ordre y étoit presque aussi peu connue que dans le Mexique et le Pérou.

Porto-Carrero portoit la rigueur envers ses ennemis aussi loin que l'indulgence pour ses amis ou ses créatures. Il insistoit toujours sur l'exil de l'amirante. Le marquis de Torcy insista de son côté sur les inconvéniens d'une sévérité dangereuse à son égard : « Il y « a long-temps, marquoit-il en substance au cardinal « (24 mai), que le Roi connoît ses liaisons, ses sen- « timens, son esprit, et ce qu'il y a de bon et de mau-

(1) *Sur Orry* : Philibert Orry, comte de Vignory, conseiller d'Etat, devint contrôleur général des finances en 1730, et mourut le 5 décembre 1747. Il avoit été intendant de Lille et de Soissons. Il administra les finances pendant près de quinze ans (du 20 mars 1730 au 5 décembre 1745). Il fut aussi directeur général des bâtimens du Roi, arts et manufactures. On ne trouve point son nom dans la Biographie universelle.

« vais dans son caractère ; mais il faudroit quelque « chose de plus marqué dans sa conduite pour lui « attirer une pareille punition. On le plaindroit de « cette nouvelle disgrâce, après qu'il a perdu sans « murmurer la charge de grand écuyer. Lorsqu'il en « a été dépouillé, rien n'empêchoit de le reléguer « dans ses terres : maintenant il paroît nécessaire d'at- « tendre une autre occasion. S'il se montre digne de « châtiment, on ne doit pas balancer ; sinon il seroit à « propos de l'éloigner en lui donnant au dehors quel- « que emploi brillant, qui dans le fond fût de peu de « conséquence. » Le ministre ajoutoit que l'ambassade de Turin demandant un homme sûr, ne conviendroit point à l'amirante, dont il avoit été question pour cet emploi.

Il faisoit encore observer au cardinal qu'une diminution sur les entrées de Madrid auroit produit un effet admirable dans les commencemens du règne ; que le roi de France auroit fort souhaité qu'elle fût possible ; que Sa Majesté demandoit si l'on ne pouvoit pas diminuer ces impôts sur le pain, la viande, le vin, les autres choses nécessaires, et les rejeter, pour ne rien perdre, sur le chocolat, le tabac ; en un mot, sur les choses dont on peut se passer, et que l'habitude rend communes.

Les entrées à Madrid étoient si excessives, surtout celles du vin, qu'on y payoit quarante sous la quantité de vin qui ne coûtoit qu'environ huit sous dehors. Des *obligados* ou entrepreneurs y achetoient le privilége de fournir la ville de viande et d'huile pour un certain prix. Ils ne manquoient pas d'avoir deux sortes de marchandises : l'une bonne, qui se vendoit aux gens con-

nus; l'autre détestable, qui faisoit la nourriture du peuple. L'huile du peuple étoit si puante, qu'on ne pouvoit en approcher; la viande à proportion (1).

Falloit-il s'étonner que les murmures éclatassent, lorsqu'après de belles espérances on ne recevoit aucun soulagement? Les réformes dans la maison du Roi, la soustraction des secours pour la subsistance des pauvres veuves, le défaut de paiement pour ceux qui en avoient le plus besoin, tout excitoit les plaintes, et les gardes mêmes de Philippe les poussoient jusqu'à l'insolence. « Depuis que le Roi est à Madrid, disoit « Louville (4 juin), il n'a fait qu'ôter à tout le monde, « rien donné à personne; et cela mérite une très-sé- « rieuse réflexion. »

On se plaignoit aussi dans le palais de la manière de vivre de ce prince, qui ne sentoit pas encore que son rang même devoit l'assujétir à une vie réglée et uniforme. Il ne se couchoit qu'à deux heures, et donnoit l'ordre pour sept heures du matin, quoiqu'il se levât beaucoup plus tard. Le *despacho,* ou conseil du cabinet, devoit se tenir à neuf; mais le cardinal, le président, le secrétaire, attendoient quelquefois jusqu'à onze, malgré les affaires dont ils étoient accablés. Le souper étoit toujours commandé pour huit heures; on soupoit presque toujours trois heures après. Les ministres espagnols n'osoient représenter au monarque ni la perte de temps, ni le chagrin des domestiques. Le président de Castille pria Louville de s'en charger, et d'*assaisonner* son avis *avec bien du miel*. Celui-ci ne réussissant pas toujours, écrivit combien il seroit utile que Louis XIV recommandât à son petit-fils de

(1) M. O[illegible]on à M. de Torcy, 19 mai. (M.)

régler toutes les heures, comme il le faisoit lui-même. Cet avis étoit important, et ne fut pas négligé.

Le président, de son côté, exhortoit Philippe à prendre sur lui le soin et la décision des affaires. Mais ses discours sembloient dictés par un esprit de servitude propre à entretenir un jeune prince dans l'aveuglement, s'il avoit eu le malheur d'y tomber. Imbu des maximes adoptées sous les derniers monarques, il en faisoit la base de ses conseils, et y joignoit des idées mystiques dont on pouvoit également abuser : « Les « ministres, lui disoit-il, et le cardinal même arche- « vêque de Tolède, ont seulement chacun un ange « gardien pour les conduire ; les rois en ont deux, l'un « qui préside au gouvernement de leurs Etats, et qui « est beaucoup plus habile que l'autre. Un roi de la « plus médiocre capacité est plus capable de bien gou- « verner, par les lumières de cet ange, que le meil- « leur et le plus grand ministre. » Il ajoutoit que Dieu avoit mis Philippe à la tête d'un Etat *non-seulement monarchique, mais despotique, et plus despotique* qu'aucun royaume de la Chrétienté ; de sorte que la voie même de la remontrance n'étoit pas permise à ses sujets, à moins qu'il ne l'ordonnât. Il auroit dû, en tâchant d'inspirer au prince une généreuse confiance, insister davantage sur la nécessité de l'application et du travail. Les derniers rois avoient imaginé sans doute que leur ange devoit tout faire pour eux.

Tout se faisoit, comme auparavant, avec une extrême lenteur. Blécourt ayant demandé au secrétaire du *despacho* Ubilla si une dépêche qu'il attendoit depuis long-temps n'étoit pas prête : « Non, répondit le « secrétaire. — Mais, dit Blécourt, c'est l'affaire d'un

« demi-quart-d'heure, et il y a trois semaines que je « retiens le courrier. — Quand il y auroit trois mois, « je ne m'en presserai pas davantage : ne croyez pas « que vous nous ferez changer de manière. — On verra « si vous serez le maître, répliqua l'envoyé de France.» Cette dispute, élevée dans la chambre même du Roi, presque en sa présence, ne finit que par l'autorité du cardinal. Le secrétaire étoit expéditif, autant que la multitude des affaires le permettoit; mais on le savoit peu affectionné pour la France : ainsi les Français devoient naturellement lui trouver des torts.

Comme Philippe ne pouvoit s'accoutumer à la cuisine d'Espagne, sa maison espagnole fut réformée. Ce fut un nouveau sujet de clameurs : ceux qu'on renvoya se déchaînèrent en injures contre les Français qui prenoient leur place. Une vermine de la cour, les nains, dont le Roi étoit toujours accompagné, selon l'étiquette, méritoient bien plus une réforme. Ce prince ayant ôté son chapeau à une duchesse, il y en eut un assez insolent pour lui dire que cela étoit ridicule, et que les rois d'Espagne ne devoient se découvrir devant personne. Ces nains jouissoient de priviléges singuliers : sous prétexte qu'ils étoient sans conséquence, on les voituroit dans les carrosses du Roi, où les gentilshommes de la chambre n'osoient monter. Sous le dernier règne, ils étoient les pensionnaires des courtisans, et leur servoient d'espions; ils en avoient même servi au Roi contre la Reine, à la Reine contre le Roi. Quand on compare la cour d'Espagne de ces temps-là à celle d'aujourd'hui, on s'imagine voir entre deux un intervalle de plusieurs siècles.

Quelque répugnance qu'eussent les Espagnols au

traité avec le Portugal, il fut enfin conclu, parce que Louis XIV le vouloit absolument. Cette couronne exigea des sacrifices d'argent, sous prétexte qu'on lui en devoit. Son alliance étoit trop nécessaire pour ne pas l'acheter à ce prix. Le président de Castille s'y opposoit néanmoins, alléguant les prétentions de l'Espagne sur le royaume de Portugal; comme s'il eût été possible de faire valoir de pareilles prétentions, tandis qu'on se voyoit exposé aux attaques de tant d'ennemis redoutables. Les instances de Blécourt firent porter l'affaire au conseil d'Etat, où il n'y eut qu'une seule voix contre le traité.

Si la cour de France prenoit plus d'autorité sur les conseils de Madrid, on doit convenir que le bien des affaires l'exigeoit absolument. Le conseil de Flandre établi dans cette capitale, auquel présidoit le comte de Monterey, sembloit occupé de la ruine plutôt que de la défense des Pays-Bas. Le marquis de Bedmar y commandoit, et se conformoit aux vues du ministère français; mais des ordres envoyés de Madrid croisoient toutes ses opérations. « Si de tels ordres « s'exécutent, dit en substance Louis XIV dans une « dépêche (du 13 juin), les revenus du roi d'Espagne « seront dissipés comme auparavant, ses troupes ne « seront pas payées, on manquera aux engagemens « pris avec l'électeur de Bavière. Le comte de Mon- « terey préfère évidemment ses intérêts et ceux de ses « créatures au bien de la monarchie: je vois les choses « de plus près. Les secours que je donne avec tant « de dépenses deviendront inutiles, si le conseil de « Flandre, sans connoissance des affaires, peut chan- « ger toutes les dispositions que je crois propres au

« rétablissement des affaires. Il faut que le Roi or-« donne au marquis de Bedmar de lui rendre compte « directement de tout, et d'obéir ponctuellement aux « ordres que je lui enverrai. » Torcy en écrivit au cardinal Porto-Carrero. On ne résista point à de si fortes raisons.

Combien de temps ne falloit-il pas pour tirer les Espagnols de leur léthargie, pour ranimer en eux les sentimens de zèle et de courage que les désordres du gouvernement avoient affoiblis? C'étoit un prodige qu'un homme de marque offrît de servir, ou de faire servir ses enfans, dans les armées : il n'y en avoit encore qu'un seul exemple (1). San-Estevan refusa même l'ambassade de Turin. Elle fut destinée au marquis de Castel-Rodrigo, qui en prenoit sur lui tous les frais. Il étoit Italien : les Espagnols se plaignirent comme si on leur eût fait tort. Enfin les grands trouvèrent mauvais qu'on les mît de niveau avec les ducs et pairs de France, par une communication réciproque des mêmes honneurs; ce que demandoit Louis XIV, pour unir davantage les deux nations. La jalousie de Porto-Carrero devenoit une autre source de mal : il vouloit que tout passât par ses mains; et le président de Castille refusa d'avoir des conférences particulières avec le Roi, de peur de lui faire ombrage.

On envoyoit cependant un Français pour tâcher de rétablir les finances d'Espagne. Louis XIV l'annonce au duc d'Harcourt (22 juin) en ces termes, qui expriment également son zèle pour les intérêts de Philippe, et ses égards pour la nation espagnole :

« Mon cousin, je vois depuis long-temps qu'on ne

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 21 juin. (M)

« doit attendre aucun secours d'Espagne avant que « d'avoir remédié aux abus introduits dans la finance « du roi Catholique. Il y avoit lieu de croire que, dans « une aussi grande monarchie, il se trouveroit des « gens assez habiles et assez désintéressés pour les em-« ployer à rétablir l'ordre dans les finances; et jus-« qu'à présent je n'avois pas voulu en prendre con-« noissance, jugeant que ces détails devoient être « laissés aux Espagnols mêmes, et qu'il me suffisoit « de donner au Roi mon petit-fils les secours néces-« saires pour la défense de ses Etats du dehors. Mais « comme je vois que son service et son autorité souf-« frent également du peu de moyens qu'il a de sou-« tenir l'un et l'autre; que le mal augmente depuis « long-temps; que votre dangereuse maladie vous a « mis hors d'état de travailler aux affaires; qu'enfin le « cardinal Porto-Carrero m'a fait demander quelqu'un « intelligent en matière de finances pour voir et con-« noître l'état de celles du roi d'Espagne, pour exami-« ner les moyens les plus propres de soulager ses su-« jets, et de pourvoir aux plus pressans besoins du pu-« blic; qu'il m'assure que toute l'Espagne le désire en « général : toutes ces raisons m'ont déterminé à choi-« sir le sieur Orry, pour l'envoyer à Madrid. »

Le Roi explique ensuite ses intentions. Orry examinera les revenus de la monarchie, la manière dont ils sont perçus et employés, les engagemens qui ont été faits, et à quelles conditions; il dressera des mémoires sur les moyens d'augmenter ces revenus, et d'établir les choses de manière que les dépenses soient plus proportionnées à la recette : les mémoires seront communiqués à l'ambassadeur de France, qui en écrira

son sentiment au Roi. Enfin Orry ne fera aucune proposition aux ministres d'Espagne, que Louis ne l'ait approuvé. Ce financier intelligent, laborieux, fécond en moyens et en ressources, étoit fort propre à remplir sa commission, pourvu que trop d'ardeur et de confiance ne l'emportât point au-delà des justes bornes.

Comme la fièvre ne quittoit pas le duc d'Harcourt, et qu'il falloit nécessairement le remplacer, Louis rappela de son armée d'Italie le comte de Marsin, pour l'envoyer à Madrid. Il ne devoit prendre en arrivant aucun caractère (1), quoique muni de lettres de créance, avec la qualité d'ambassadeur. On laissoit à sa prudence de différer à s'en servir, autant que le duc d'Harcourt et lui le jugeroient convenable.

Torcy en fit part au cardinal Porto-Carrero (28 juin), et lui marqua en même temps deux choses essentielles : l'une, que les troupes du duc de Savoie n'ayant pas encore joint celles de France et d'Espagne, il convenoit de suspendre la demande qu'on alloit faire de sa fille, jusqu'à ce que le traité fût parfaitement accompli ; l'autre, que le Roi ne doutoit point que le cardinal ne fût plus attentif que personne sur la conduite du marquis de Léganès. Les soupçons augmentoient chaque jour sur le compte de ce seigneur, à qui Porto-Carrero avoit confié si légèrement l'Andalousie, c'est-à-dire un des commandemens d'où dépendoit le plus la sûreté du royaume.

La plupart des grands inspiroient déjà de l'inquiétude ; quelques-uns ne dissimuloient point leur penchant pour la maison d'Autriche : soit pur mécon-

(1) Le Roi à M. de Blécourt, 28 juin. (M.)

tentement de leur part, soit désir réel d'une révolution, c'étoit une chose d'autant plus fâcheuse, que le moindre chagrin pouvoit les aigrir et les ulcérer. On écrivoit sans cesse à la cour de France qu'il n'y avoit que deux moyens de s'assurer de leur conduite, ou par la crainte ou par les grâces; que le premier étoit incomparablement le plus sûr, et qu'en distribuant des pensions on risquoit de prodiguer l'argent à des ingrats. L'essentiel étoit de faire aimer et respecter le gouvernement.

Une punition bien placée produisit un bon effet. Le duc de Naxera, général des galères, ayant envoyé sa démission, parce qu'il ne vouloit pas obéir au comte d'Estrées comme il le devoit, le Roi lui défendit d'approcher de la cour plus près que de vingt lieues (1). Un Espagnol ne croyoit pas qu'on pût vivre hors de Madrid, quand on y avoit un domicile. Ce châtiment devoit donc être efficace, sans être capable de révolter.

On avoit prévu à la cour de France que l'exil du grand inquisiteur, et la lettre écrite au Pape sur ce point, occasioneroient des embarras. Clément XI, bien intentionné d'ailleurs, mais craignant la maison d'Autriche, différoit, sous ce prétexte, de donner l'investiture de Naples. La cour de Rome vouloit que l'inquisiteur fût rétabli. Porto-Carrero le haïssoit trop pour céder, tout cardinal qu'il étoit. Le nonce du Pape, outré de sa résistance, s'adressa au père Daubenton, jésuite français, confesseur de Philippe V, et le pria d'en parler fortement à ce prince. Daubenton s'excusa, disant qu'il ne pouvoit se mêler de pareille

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 3 juillet. (M.)

chose : « Il est bien étonnant, répliqua le nonce, qu'un « religieux, qu'un jésuite, refuse de se mêler d'une « affaire que je lui recommande au nom du Pape. » Le confesseur embarrassé consulta Louville, qui l'affermit dans sa résolution. Enfin Clément XI parut consentir à l'exil de l'inquisiteur, dans l'espérance, dit-il, qu'on en choisiroit un autre digne de cette importante place, et que la pureté de la foi seroit maintenue (1).

Si Daubenton avoit secondé le nonce, il se fût attiré une disgrâce. Le cardinal, déjà mécontent de lui, le peignoit à la cour de France comme un ambitieux qui vouloit entrer dans les affaires d'Etat. Les jésuites demandoient qu'on rendît au confesseur du Roi les anciennes prérogatives dont les dominicains jouissoient auparavant dans cette place, surtout l'inspection sur la nomination des bénéfices, et même la qualité d'inquisiteur, ou le droit d'assister au tribunal de l'Inquisition. Torcy désiroit des éclaircissemens : Louville lui en donne de favorables (10 juillet), sans montrer de partialité pour les jésuites. Il justifie Daubenton, et prétend qu'on feroit bien de lui accorder ce que demandoit sa société. Il assure que les bénéfices, comme tout le reste, se donnoient par brigue, par cabale et par argent; que les évêques, en général, étoient indignes de l'épiscopat; que du reste l'inspection du confesseur ne consisteroit, selon les usages établis, qu'à choisir parmi trois sujets proposés par les conseils eux-mêmes; en sorte qu'un jésuite seroit obligé de choisir entre Saint-Cyran, Arnauld et Pascal pour l'archevêché de Tolède, s'ils étoient les trois

(1) M. de Blécourt au Roi, 3 juillet. (M.)

proposés. Selon lui, on devroit forcer Daubenton à prendre l'office d'inquisiteur, pour lequel il témoignoit une extrême répugnance, afin que le Roi eût dans l'*abominable* tribunal de l'Inquisition un homme sûr et zélé, qui s'opposât pour son service aux abus qu'on y commettoit. Enfin il ajoute que Philippe étant fortement convaincu que ni son confesseur ni aucun religieux ne devoit se mêler des affaires, ce jésuite éviteroit par politique un pareil inconvénient, quand même il y seroit porté par ambition.

On verra Louville changer dans la suite de sentimens, se brouiller avec Daubenton, et l'accuser même, après avoir été son panégyriste. L'un et l'autre mériteront de grands reproches, et s'attireront des disgrâces par leur esprit intrigant. Déjà le confesseur passoit chaque jour une heure entière avec le monarque : à l'en croire, c'étoit malgré lui ; mais il profitoit de cet avantage.

La dévotion scrupuleuse de Philippe devoit assurer au confesseur trop de crédit, pour peu qu'il désirât en avoir ; et certainement un particulier sans esprit de corps eût mieux convenu à cette place qu'un dominicain ou un jésuite, quelque sage qu'on puisse le supposer.

Dans le même temps, on faisoit des plaintes amères contre le capucin allemand qui dirigeoit, ou plutôt qui subjuguoit, la Reine douairière ; homme arrogant et glorieux, acharné contre la France, et dont les intrigues et les discours faisoient déjà beaucoup de mal (1). La Reine avoit paru souhaiter de se retirer à Paris ; Louis XIV y consentoit volontiers. Le principal

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 9 juillet. (M.)

obstacle venoit de son capucin : elle craignoit qu'il n'abusât, si elle venoit à le renvoyer, des secrets de tout genre dont elle l'avoit rendu dépositaire. Cet exemple pouvoit servir de leçon : malheureusement on passoit d'un embarras à un autre, sans savoir quel parti prendre. La vérité déplaisoit aux ministres. Blécourt ayant remis au Roi un mémoire où il parloit des murmures du peuple, qu'on ne soulageoit point : « De « quoi se mêle-t-il ? dit le président, à la lecture de ce « mémoire ; ce ne sont pas là ses affaires. » Et Blécourt n'osoit plus hasarder de représentations.

L'instruction du comte de Marsin, datée du 7 juillet, contient peut-être ce que la prudence pouvoit inspirer de plus utile pour le bien du roi d'Espagne et pour l'avantage des deux monarchies, autant qu'on pouvoit en juger de loin. C'est une pièce fort curieuse, pleine de sagesse, digne du célèbre Torcy, mais que la forme de cet ouvrage ne permet point d'y insérer tout entière. J'en donnerai du moins l'extrait, qui peut répandre des lumières sur l'histoire comme sur la politique. Si l'on y observe quelques erreurs, ce sera un moyen de plus d'instruction.

Extrait de l'instruction pour le comte de Marsin.

Pour rendre utiles les secours désintéressés que le Roi donne à l'Espagne, il faut remédier incessamment aux maux de cette monarchie. Sa Majesté a vu la nécessité d'envoyer un homme de confiance, qui suppléât au défaut du duc d'Harcourt pendant sa maladie, et agît de concert avec lui, si sa santé ne lui permet pas de s'appliquer aux affaires. Comme le comte de Marsin a fait connoître en toute occasion son zèle, sa

sagesse, son désintéressement et sa capacité dans la guerre, qualités bien plus nécessaires présentement à l'Espagne que l'expérience des négociations, le Roi l'a choisi pour cet effet. Il suffira de l'instruire de l'état général des affaires, des particularités qui regardent la personne du jeune Roi, sa maison, ses conseils; de la conduite à tenir envers ceux qu'on regarde comme malintentionnés; des principaux abus du gouvernement, dont il seroit impossible de faire le détail, et des remèdes qu'on peut y apporter avec le temps : car on se flatteroit en vain de les corriger tous au commencement d'un nouveau règne.

Le désordre est égal dans toutes les affaires : « Il « semble que les rois d'Espagne, successeurs de « Charles-Quint, aient été plus occupés à détruire, « par leur mauvaise conduite, la monarchie dont ils « avoient hérité, qu'à la conserver dans sa splendeur. « La confusion a été encore plus grande sous le der- « nier règne; et les Espagnols disent qu'après plus « d'un siècle de mauvais gouvernement, il n'y avoit « plus même de gouvernement. » On vendoit à prix d'argent tous les principaux emplois : ce qui a tellement augmenté la paresse, qu'on s'est éloigné entièrement du service militaire. Les droits de la couronne ont été sacrifiés, dans les Indes occidentales, à l'avarice des vice-rois, des gouverneurs, etc. Ils ont ruiné le commerce, et il est devenu la proie des étrangers, des plus grands ennemis de l'Espagne.

L'incapacité et l'intérêt des administrateurs ont entretenu le désordre dans les finances. « D'ailleurs il « suffit en Espagne de trouver un usage établi, pour « le suivre scrupuleusement, sans examiner s'il con-

« vient d'observer dans un temps ce qui pouvoit être « bon dans un autre. »

L'autorité royale est affoiblie, à proportion que les moyens ont manqué pour la faire respecter : de là les soulèvemens du peuple de Madrid. Il n'est pas étonnant que le désordre règne dans la justice : l'impunité est si grande, qu'il se commet tous les jours des meurtres sans qu'on recherche les coupables. Le clergé, et surtout les religieux, ne sont pas mieux réglés que le reste.

Dans cette monarchie, *le pouvoir des rois a toujours été absolu.* (Torcy n'avoit pas sans doute étudié l'histoire d'Espagne avant le règne de Philippe II.) Les peuples, quoique impatiens d'être soulagés, sont très-soumis; les grands, divisés entre eux, haïs, sans suite, tremblant d'être éloignés de Madrid, trop paresseux pour être à craindre. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances, entretenir des troupes, principalement auprès de la personne du Roi, rien ne lui sera difficile.

« Son naturel est excellent, porté au bien; il ne « peut manquer que par la crainte de mal faire; mais « cette timidité le rend indécis sur les moindres cho- « ses : il faut le déterminer, et lui faire sentir qu'il est « le maître. Les affaires se trouvant en un si mauvais « état, on ne doit pas s'étonner qu'elles l'ennuient, et « qu'à son âge il cherche des occupations moins em- « barrassantes. Il seroit fort dangereux cependant que « l'ennui et le dégoût l'éloignassent des soins qu'il doit « prendre. On ne peut trop l'exciter à gouverner par « lui-même, à s'informer de tout, à s'instruire de ce « qu'un roi doit savoir pour rendre ses sujets heu- « reux. »

Les Espagnols sont persuadés eux-mêmes que ce qu'on nomme étiquette *a toujours été une barrière insurmontable entre le prince et les sujets*. Sa Majesté souhaitoit que son petit-fils se délivrât de cette contrainte; mais l'intérêt de ses principaux domestiques, et celui des grands, l'ont empêché jusqu'à présent. L'exemple des derniers rois n'est pas une raison pour conserver l'étiquette: « On leur attribue les mal-« heurs de l'Espagne : une conduite opposée sera louée « des peuples : ils aimeront mieux que le Roi leur « maître suive l'exemple du Roi, que celui des princes « de la maison d'Autriche; et s'il en veut imiter quel-« qu'un, le modèle de Charles-Quint sera meilleur à « suivre, dans une partie de sa conduite, que celui « de ses descendans. »

(Suit un article sur les nains, conforme à ce que nous en avons rapporté. La solitude du palais réduisoit le monarque à cet indigne amusement.)

Il est essentiel d'établir au plus tôt une garde telle que le Roi doit l'avoir. Il faut la composer de trois régimens, un de cavalerie et deux d'infanterie; qu'un de ces derniers soit flamand, et le reste espagnol. Les archers de la garde allemande doivent être cassés, parce qu'il est nécessaire de supprimer en tout le nom allemand, et de le rendre odieux en Espagne (la politique l'exigeoit alors). Si l'on peut avoir pour officiers des personnes distinguées, la garde sera sur un meilleur pied, et excitera peut-être la noblesse à servir dans les armées.

« Quand Philippe v partit, le Roi voulut qu'il em-« menât peu de Français, et lui donna ceux dont on « connoissoit assez la sagesse pour juger qu'ils ne s'at-

« tireroient pas des affaires dans un pays étranger, « dont les mœurs sont si différentes de celles de « France. Le comte de Marsin peut se fier entière- « ment à messieurs de Louville et de Montviel, et faire « dire par eux au roi d'Espagne ce qu'il ne croira pas « devoir dire lui-même. » (Louville, comme on le verra, ne méritoit pas tant de confiance, parce que l'imagination dominoit en lui sur le jugement.)

« Le caractère des domestiques étant de se plaindre « toujours, et souvent sans raison, il est à propos, pour « éviter des embarras continuels, que le roi d'Espagne « commette à quelqu'un de ceux qui sont auprès de « lui le soin de sa maison française ; que celui qu'il en « établira comme le chef reçoive leurs plaintes, qu'il « en examine le fondement, et qu'il ait assez d'auto- « rité pour leur faire donner les choses nécessaires au « service de leur maître. » Le plus difficile est d'établir les fonds pour la dépense : on propose de suivre la règle de France sur cet objet. (Une maison française devoit trop choquer les Espagnols.)

« Comme le roi d'Espagne est d'un caractère doux, « il sera facile à la Reine sa femme d'acquérir un grand « pouvoir sur son esprit; il seroit par conséquent très- « dangereux de mettre auprès d'elle des personnes « dont les intentions seroient suspectes. Le choix de « la *camarera mayor* ou dame d'honneur a paru très- « important, et Sa Majesté croit que ce poste ne peut « être mieux rempli que par la princesse des Ursins (1).

(1) *Des Ursins* : Anne-Marie de La Trémouille, princesse des Ursins, fille de Louis de La Trémouille, duc de Noirmoutiers, épousa (1659) en premières noces Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais. Les cardinaux de Bouillon et d'Estrées lui donnèrent pour second mari

« Le feu duc de Bracciano son mari, chef de la maison « des Ursins, étoit grand d'Espagne : elle a passé une « partie de sa vie dans les pays étrangers; elle connoît « les coutumes d'Espagne; et, joignant à ces avantages « beaucoup d'esprit et de politesse, elle paroît plus « capable que personne d'instruire la jeune princesse « dans l'art de tenir une cour avec dignité. Elle ne « sera point regardée comme étrangère, et cependant « elle l'est assez pour ne prendre aucune part aux in- « trigues et aux cabales de la cour de Madrid. » (On en jugera par les faits.) Elle doit conduire la princesse de Savoie : l'intention de Sa Majesté est qu'elle demeure après cette fonction, qu'elle soit *camarera mayor,* et qu'il y ait un parfait concert entre elle et son ambassadeur.

(1675) le duc de Bracciano, prince romain, chef de la famille Orsini, ou des Ursins. Le duc de Saint-Simon prétend, dans ses Mémoires, que, déjà septuagénaire, la princesse des Ursins songea à se faire épouser par Philippe v, veuf de sa première femme, en 1714, et qui n'avoit que trente ans; et que déjà, dans un voyage fait en France (1705), elle avoit conçu le projet de supplanter madame de Maintenon. Mais Saint-Simon montre constamment trop de haine contre la princesse des Ursins, pour pouvoir donner quelque poids à des assertions si étranges. La princesse des Ursins mourut à Rome le 5 décembre 1722, âgée de plus de quatre-vingts ans. Le rôle qu'elle joua en Espagne n'est nulle part aussi bien tracé que dans les Mémoires de Noailles. On a publié les *Lettres* qu'elle écrivit *au maréchal de Villeroy*, Paris, 1806, in-12; et plus tard les *Lettres inédites de madame de Maintenon et de madame la princesse des Ursins*, 1826, 4 vol. in-8°.

Dès 1755, le libraire Guérin avoit voulu faire imprimer ce dernier recueil, dont les originaux étoient à Rome entre les mains du cardinal Lanti; mais cette Eminence résista à toutes les instances qu'on lui fit pour obtenir qu'elle les laissât copier. Ce fut même par une *faveur particulière qu'elle en accorda la lecture, sans les sortir de son cabinet, à M. le cardinal de La Rochefoucauld.* (Extrait d'une lettre écrite à Guérin, de Rome, 12 mars 1755.)

Le choix de la première femme de chambre est aussi très-important. Plusieurs souhaiteroient qu'on choisît une Française; le Roi ne le juge pas à propos : il conseille seulement d'exclure toute Piémontaise. On lui rendra compte de la personne qu'il conviendroit de préférer. Il seroit à souhaiter qu'on retranchât un grand nombre de femmes inutiles de la maison de la Reine.

« Ces détails seroient absolument étrangers aux « fonctions de l'ambassade, en tout autre emploi que « celui de Madrid. Mais il est présentement nécessaire « que l'ambassadeur de Sa Majesté soit ministre du « roi Catholique; que, sans en avoir le titre, il en « exerce les fonctions; qu'il aide au roi d'Espagne à « connoître l'état de ses affaires, et à gouverner par « lui-même. Car il y a lieu d'attendre de l'esprit de ce « prince, et de l'éducation qu'il a reçue, qu'il aimera « mieux suivre l'exemple du Roi que de remettre, « comme ses prédécesseurs, tout son pouvoir entre les « mains d'un seul ministre, et de s'abandonner entiè« rement à sa conduite : il voit par les effets la diffé« rence de l'un et de l'autre exemple. » (Mais ne devoit-on pas craindre qu'un ministre français ne déplût trop à la nation?)

« L'opinion qu'il est de l'intérêt de la France d'em« pêcher que l'Espagne se rétablisse, loin d'être une « bonne maxime, doit être regardée comme un arti« fice des ennemis communs de l'une et de l'autre « couronne. » Les Français et les Espagnols doivent désormais partager entre eux les avantages dont les Anglais et les Hollandais jouissent depuis long-temps aux dépens de l'Espagne.

Si le duc d'Harcourt ne peut plus assister aux conseils du Roi, il est à propos que le comte de Marsin y entre, et que cet usage s'établisse à l'égard de celui qui aura le caractère d'ambassadeur. On ne doit plus examiner si une pareille union entre la France et l'Espagne causera de trop grands ombrages au reste de l'Europe : des ménagemens n'apaiseront point la jalousie. Les armées françaises en Italie et en Flandre, les flottes du Roi reçues pour la défense des ports d'Espagne dans l'ancien et dans le nouveau monde, l'autorité donnée à Sa Majesté de commander dans tous les Etats de son petit-fils, excitent la crainte des autres puissances. L'entrée d'un ambassadeur français dans les conseils de ce prince ne leur fera rien appréhender au-delà de ce qu'elles voient réellement. (La jalousie des Espagnols étoit plus à craindre, et peut-être y pensa-t-on trop peu.) Pour que la confiance soit réciproque, l'ambassadeur doit informer le roi d'Espagne des ordres qu'il recevra, et toutes les affaires doivent se conduire avec un concert unanime.

Cette couronne est hors d'état actuellement de dédommager Sa Majesté des dépenses qu'elle fait pour elle : il faut néanmoins que l'ambassadeur ait toujours en vue le dédommagement, et qu'il songe aux moyens de l'obtenir quelque jour. Ainsi, sans compter les dépenses pour la guerre, on joint à l'instruction un état des subsides fournis pour les alliances.

Le roi d'Espagne n'est guère moins incertain sur les heures de son lever, de son coucher, de son travail et de ses repas, que sur les affaires les plus considérables. Il faut l'accoutumer insensiblement à se décider par lui-même; il faut régler toutes ses heures,

enfin remplir sa journée autant qu'il sera possible, et diminuer l'ennui qu'il ressent déjà.

Personne n'a plus contribué que le cardinal Porto-Carrero au testament de Charles II en faveur du duc d'Anjou : aussi l'a-t-on mis dès le commencement à la tête des affaires. On croit ses intentions très-bonnes ; mais son incapacité est reconnue, et la nation le méprise. S'il souhaite véritablement de se retirer, sous prétexte que sa santé et son âge l'y obligent, comme il l'a écrit au Roi, sa retraite ne paroît pas devoir préjudicier au service. On prétend qu'il s'étoit uni par ambition au président de Castille, et que leur ambition mutuelle les a divisés. Celui-ci demande aussi à se retirer, et personne ne l'attribue à un désir sincère de retraite.

« Sous les derniers règnes, les premiers ministres « décidant de tout, le conseil d'Etat devint inutile ; et « le grand nombre des conseillers empêchant que le « secret ne fût observé, ils n'ont eu depuis long-temps « que des affaires de peu d'importance à examiner. « Le titre de conseiller d'Etat est cependant celui que « les Espagnols désirent le plus, et qu'ils regardent « comme la récompense de leurs plus grands ser- « vices. »

Les conseillers d'Etat qu'il importe surtout de connoître, ainsi que le cardinal et le président, sont le marquis de Mancera, le marquis de Villa-Franca, le duc de Montalto, le comte de San-Estevan, le marquis del Fresno, l'amirante, et le comte d'Aguilar. Mancera, président du conseil d'Italie, n'a d'autre guide que son devoir ; mais, âgé de quatre-vingt-six ans, il n'y a plus lieu de compter sur ses services.

Villa-Franca possède la charge de grand-maître de la maison du Roi : il méritoit une récompense, ayant opiné le premier dans le conseil pour appeler un prince de France. Son génie austère, son extrême attachement à l'étiquette, ont des inconvéniens auprès d'un jeune prince. Montalto, président du conseil d'Arragon, est honnête homme, et paroît bien intentionné. Inquiet, quoique paresseux, homme de peu d'esprit, on le croit capable de se laisser engager contre son devoir, en ne voulant agir que contre le cardinal, qu'il n'aime point. San-Estevan a montré plus d'inclination que tout autre pour la France. Del Fresno et son fils paroissent pleins de probité et de zèle.

« L'amirante a beaucoup d'esprit, parle et écrit « bien, affecte d'aimer les gens de lettres, entretient « chez lui quatre jésuites, qu'il fait toujours manger « à sa table : il n'a cependant nulle étude. Il passe pour « être avare, et veut paroître magnifique ; dépensant « à tout, mais sans goût et sans connoissance, et seu- « lement par vanité. Il n'a jamais songé qu'à ses pro- « pres intérêts : on ne lui voit aussi aucun ami vé- « ritable. » Aimant ses aises et ses plaisirs, il sera vraisemblablement plus occupé à effacer les mauvaises impressions qu'il a données par sa conduite, qu'à former un parti dans l'Etat. Il seroit fort dangereux de le mettre dans les premières places ; mais on feroit bien de profiter, quoi qu'en dise le cardinal, de l'extrême désir qu'il a de se justifier auprès de son maître.

Aguilar passe pour avoir encore plus d'esprit que l'amirante, plus de savoir et de capacité, plus d'expérience de toutes sortes d'affaires ; mais on doute qu'il ait de la probité et de l'honneur. On le dit entrepre-

nant, hardi. L'ambition réglera sa conduite. Il a perdu près de trente mille écus de rente par les réformes; lui et l'amirante ont été imprudemment laissés dans le conseil. Le peuple les hait tous deux; ils n'ont aucun parti. Il importe de les surveiller. (Ce que l'instruction porte ensuite sur le marquis de Léganès revient à ce que nous en avons dit ailleurs.)

Le comte de Marsin doit dire surtout à l'amirante et au comte d'Aguilar que Sa Majesté connoît le mérite de chacun; que les avis qu'elle peut avoir reçus sur quelques personnes n'auront d'effet qu'autant qu'ils seront confirmés par leur conduite; qu'elle a conseillé au Roi son petit-fils de bien examiner, de n'avoir nulle prévention, et d'employer également ses sujets, selon que leur fidélité et leur talent les en rendroient dignes.

Les différens conseils de Madrid sont pleins d'abus, et celui des Indes plus que tout autre : loin d'y punir les malversations, on y soutient les coupables à proportion des présens qu'on reçoit d'eux. « Ainsi les « excès des vice-rois et des autres officiers demeurant « sans châtiment, cette impunité et les biens immenses « qu'ils rapportent excitent leurs successeurs à suivre « le même exemple. Si quelqu'un au contraire, sen- « sible à l'honneur, veut tenir une route différente, « son désintéressement est puni par une honteuse pau- « vreté; et si c'est un subalterne, le reproche que sa « conduite fait à ses supérieurs, ou l'attention qu'il « donne à éclairer leur conduite, attirent sur lui toute « leur haine; il en ressent bientôt tous les effets par « la privation de ses emplois, car la vérité ne vient « jamais à la connoissance du roi d'Espagne : le grand

« éloignement fait qu'elle est facile à déguiser, et les « présens donnés à propos ont toujours su l'obscurcir. »

On connoît assez le mauvais état des finances. Un des principaux abus est que les anciens exemples passent pour des maximes inviolables, et qu'on n'ose proposer la moindre nouveauté. Chaque province sait quelle est sa contribution, en quels endroits l'argent doit se dépenser. L'Arragon ne donneroit pas le moindre secours pour les besoins les plus pressans de la Castille. (C'étoit un mal sans doute, mais en même temps une preuve que les rois n'étoient point absolus, du moins en Arragon.)

Les églises d'Espagne ont des richesses immenses en or et en argenterie, qui augmentent tous les jours par le crédit des religieux; et cela rend l'espèce très-rare dans le commerce. « On propose d'obliger le « clergé à vendre une partie de cette argenterie. Avant « que de prendre ce parti, il en faudroit bien exami- « ner non-seulement l'utilité, que l'on connoît, mais « aussi les inconvéniens qu'un pareil ordre pourroit « produire. » Les revenus de la *cruzada* pourroient être d'un grand secours, s'ils étoient bien administrés. Celui qui en est le président ou le maître aura peine à donner des éclaircissemens : il est soutenu par le cardinal.

Quoique le Roi dût avoir tant de grâces à faire, il n'en a presque aucune. Les gouvernemens, les charges, les commanderies, sont à plusieurs vies; les vice-rois et les principaux gouverneurs disposent de la plupart des emplois, et désignent les sujets que le Roi nomme pour les autres. Les principales dignités sont réservées aux seuls Castillans : c'est le long séjour des

rois à Madrid qui est cause de cet abus ; on regarde comme étrangers le reste des Espagnols, erreur dont le cardinal Porto-Carrero paroît fort entêté. (Il faut convenir que les Castillans se montrèrent, par leur fidélité inviolable, dignes de quelque distinction.

Un des principaux remèdes aux désordres seroit l'établissement d'un corps de troupes. Il faudroit commencer par la garde du Roi. Le voyage qu'il doit faire à Saragosse pour jurer les priviléges de l'Arragon et recevoir le serment de fidélité seroit une circonstance favorable, car sa dignité demande que des troupes l'accompagnent. Il pourroit visiter les différentes provinces, séjourner dans les principales villes, se faire voir à ses peuples. Il doit aller à Barcelone recevoir la princesse de Savoie. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances, corriger les abus des conseils, abolir l'étiquette, supprimer le grand nombre des survivances de toute sorte, faire observer la justice, il paroît que le roi d'Espagne le fera mieux et avec plus d'autorité étant hors de Madrid, que demeurant dans cette capitale.

On prévient le comte de Marsin que le Roi ayant envoyé en Espagne les avis que Sa Majesté avoit reçus des mouvemens de Sicile, le président de Castille dit à Philippe v, avec quelque émotion, qu'on croyoit *en France que tous les Espagnols étoient des traîtres*.

Comme Sa Majesté ne veut recommander que ceux dont les services le mériteront, il importe que ces recommandations soient d'un grand poids à la cour d'Espagne : c'est le moyen d'effacer les restes de penchant pour la maison d'Autriche s'il y en avoit encore, et peut-être d'exciter les Espagnols au service militaire.

Le Roi est satisfait de la conduite du duc d'Uzeda, ambassadeur à Rome, du marquis de Bedmar dans les Pays-Bas, du marquis de Castel-dos-Rios, ambassadeur en France. Il désire que la Reine douairière soit bien traitée. Il aimeroit mieux qu'elle vînt à Paris; mais le comte de Marsin ne lui fera aucune insinuation sur ce sujet : elle sait les intentions de Sa Majesté, et cela suffit.

Cette instruction étoit conforme aux vues que Louville avoit données, et Torcy eut la bonté de lui en faire l'aveu dans une lettre. Louville suppléoit en quelque sorte à l'ambassadeur par ses relations et ses avis. Il annonça au ministre (10 juillet) qu'on devoit mettre auprès de la nouvelle Reine toutes les anciennes dames du palais. Quelles seront les suites de cet arrangement? outre les sommes immenses qu'il en coûtera, la princesse des Ursins doit être, selon lui, la plus habile femme de l'Europe, si elle vient à bout de ces têtes dangereuses, la plupart vieilles, élevées dans l'étiquette et les préjugés de la cour, passionnément dévouées à la maison d'Autriche.

Cependant le cardinal et les grands avoient déjà complimenté les dames du palais, sans que le Roi sût même que l'affaire fût décidée : grand sujet d'étonnement et de plainte pour les Français. Plus ceux-ci auroient voulu que tout s'arrangeât selon leurs idées, plus les ministres espagnols cherchoient à se rendre les maîtres. Porto-Carrero et Arias, quoique jaloux l'un de l'autre, souffroient avec la même impatience tout ce qui ne s'accordoit pas avec leurs préjugés et leurs goûts. Un trait du président va faire juger de son caractère.

Le comte de Fernand-Nunez, extrêmement zélé pour la France, avoit demandé lui-même, tout général de mer qu'il étoit, à servir sous les ordres du comte d'Estrées. Louis XIV approuva ses offres, écrivit en conséquence à Blécourt, qui remit au cardinal l'extrait des lettres du Roi. Le cardinal n'en ayant point parlé à Philippe V, Blécourt pria Louville de le faire(1). Instruit par ce dernier, Philippe propose l'affaire au *despacho*. Le cardinal et le président, déconcertés, ne savent d'abord que répondre; mais le second passe bientôt de la surprise à la colère. Après avoir dit qu'on devoit souscrire aux volontés du roi de France, il ajoute que ce prince étoit trop mal informé; que Fernand-Nunez étoit un coquin, un poltron, un voleur, un méchant homme; qu'il avoit fui dans toutes les occasions, et volé quand il avoit pu; qu'il n'étoit bon ni à Madrid ni à Cadix, ni ailleurs; qu'il ne cherchoit qu'à faire sa cour à la France, et qu'il marquoit assez la bassesse de ses sentimens en demandant à servir sous un Français; enfin que le Roi devroit prendre vingt-quatre heures de réflexion pour se décider. Porto-Carrero et le secrétaire Ubilla appuient ce discours. L'indignation saisit le Roi : il est tenté de faire expédier sur-le-champ les ordres pour Fernand-Nunez; il consent néanmoins avec sagesse au délai de vingt-quatre heures.

Philippe ayant confié ces particularités à Louville, dont le rapport est peut-être un peu exagéré, comme la plupart de ses relations, ce Français lui conseilla de déclarer au *despacho* qu'il prendroit toutes les informations possibles sur un homme dont ils disoient tant de mal; mais qu'en attendant il vouloit que le prési-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 20 juillet. (M.)

dent lui apprît quand Fernand-Nunez avoit volé, où il avoit fui; comment on avoit donc pu lui confier tant d'emplois, entre autres le gouvernement de Cadix et le généralat de la mer; pourquoi encore le cardinal lui avoit fait espérer depuis deux mois le gouvernement du Mexique. Ces questions eussent été accablantes. Le comte d'Aguilar, ennemi déclaré du général, et le décriant tant qu'il pouvoit, n'attaquoit ni sa valeur ni sa probité, et ne lui reprochoit que de l'indiscrétion, de l'étourderie, peu de talent pour la guerre. « Or on peut « bien, remarque Louville, ne pas croire tout ce qu'un « homme dit de son plus cruel ennemi; mais en croire « beaucoup au-delà, ce seroit une étrange folie ou une « étrange malignité. »

Celui qu'on représentoit comme un voleur, qui réellement avoit eu tant de moyens de s'enrichir, étoit moins riche que ne l'avoit été son père. Il se déclaroit avec une sorte d'enthousiasme pour la France, il n'épargnoit pas les vices de ses compatriotes : voilà son crime. L'affaire traîna jusqu'au mois de septembre. Philippe ne donna l'ordre à Fernand-Nunez qu'à la veille de son voyage de Barcelone.

Arias, outré de voir des ordres de France pour les affaires d'Espagne, et le jeune Roi se livrer aux instructions de son aïeul plutôt qu'aux vues de ses ministres, se rendit de jour en jour plus suspect de mauvaise volonté : il ne vouloit rien punir, quoique la licence éclatât jusque dans le palais. Un nommé Voiturier, franc-comtois, archer de la garde flamande, tenoit les discours les plus insolens et les plus séditieux, au point que ses camarades menaçoient de le tuer, dans la crainte qu'il ne se portât au régicide. Ce

furieux ne fut arrêté que parce que le Roi en donna l'ordre au président : encore le fit-on élargir sans même l'avoir interrogé, et il fallut un nouvel ordre du Roi pour le remettre en prison (1).

Aussi durs à l'égard du peuple qu'indulgens à l'égard des criminels, loin de chercher les moyens de lui procurer du soulagement, les ministres vouloient obliger Ronquillo, corrégidor de Madrid, à exiger encore un impôt pour l'entrée de la Reine. Ce magistrat dit au père Daubenton qu'il quitteroit plutôt son emploi ; qu'un nouvel impôt pouvoit être suivi d'un soulèvement; qu'au contraire le Roi feroit bien de déclarer, par un décret, qu'il aimoit mieux se priver de la satisfaction de faire recevoir la Reine avec l'éclat convenable, que de surcharger le peuple, dont il voudroit pouvoir diminuer les charges. Ronquillo devint suspect au ministère.

Il fut question, dans le conseil, du confesseur de la Reine future. Le cardinal soutint qu'elle devoit en amener un de son pays, comme le Roi avoit amené le sien de France. Il ne proposa pas même un Espagnol, ce qui n'eût point fait de difficulté. Le Roi proposant de son côté un jésuite français résidant à Rome, le cardinal demanda comment Sa Majesté pouvoit être sûre de lui : « Et comment, répondit Philippe, seriez-« vous sûr de celui qui viendroit de Savoie? » Le *despacho* demeura muet. (*Lettre de Louville, du 2 juillet.*)

Cependant, malgré la répugnance du monarque, ils lui donnèrent un cuisinier italien qui faisoit, dirent-ils, d'excellens ragoûts à la mode d'Italie. Sur quoi

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 20 juillet. (M.)

Louville, sans témoigner aucun soupçon, crut devoir demander les ordres du ministre de France.

On ne peut douter que Louville ne fût capable de bien voir les choses, et d'en bien instruire sa cour. Mais il prenoit de l'humeur, il commençoit à écouter la passion; il attribuoit quelquefois à mauvaise volonté des effets assez naturels du caractère et des habitudes; il imaginoit trop aisément que les Espagnols auroient dû prendre les inclinations françaises, et on l'en croyoit trop à Versailles.

Le traitement de nos ducs égalé à celui des grands d'Espagne blessoit encore leur orgueil, parce qu'ils ne voyoient rien d'égal à leur grandesse (1). L'indolence autant que la fierté les empêchoit de faire leur cour, et les gentilshommes de la chambre y étoient eux-mêmes fort peu assidus. Louville souhaitoit qu'on ôtât leurs clefs d'or à ceux qui négligeoient ce devoir; qu'on les donnât à d'autres, dont le zèle seroit d'un bon exemple. Cela produiroit, selon lui, un effet excellent, et en vingt-quatre heures ils changeroient tous de conduite : « car ce sont de francs boudeurs, et puis c'est « tout, et qui ne savent point soutenir leurs boude- « ries. » Mais c'eût été plutôt le moyen d'augmenter le nombre des mécontens.

Déjà la superstition jetoit des semences de révolte. Les gouverneurs se plaignoient que les prêtres et les moines abusoient de la confession, pour aigrir les peuples contre le monarque; on commençoit à taxer d'hérésie le duc d'Uzeda, ambassadeur à Rome, parce qu'il avoit eu de grandes liaisons avec les Français; et l'on peignoit les Français comme hérétiques. On disoit que

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 21 juillet. (M.)

le Pape étoit partisan de l'Empereur; que l'Empereur avoit donc raison; qu'il ne falloit pas résister au Pape. Enfin on remuoit sourdement les esprits superstitieux par les motifs les plus capables de les entraîner.

Que ne pouvoient pas produire sur le peuple de pareilles insinuations, puisque la noblesse elle-même étoit trop peu éclairée pour se garantir des préjugés les plus absurdes? La Reine douairière ayant envoyé au Roi une berline et des attelages, on fut étonné qu'il osât recevoir des présens si suspects de maléfices (1). Le comte de Benavente en pleura : sa charge de *sumiller de corps* lui donnoit inspection sur les choses de cette nature. « Si on l'avoit laissé faire, dit plaisamment Louville, il auroit exorcisé la berline, les « mules, les jumens, et tout ce qui s'ensuit. » Autre particularité du même genre. Le Roi, revenant de la chasse, essuya sans aucune frayeur un orage accompagné de tonnerre : ses gentilshommes avoient tous à la main une petite clochette des Indes, à laquelle ils attribuoient la vertu de les préserver. Les Espagnols craignoient si fort le tonnerre, que Philippe dans cette occasion leur parut avoir le courage d'un héros.

Il sembloit en même temps s'accoutumer à parler en roi. La maladie du duc d'Harcourt, les menées des ministres dans cette conjoncture, les avis qu'il avoit reçus, les fautes dont il étoit le témoin, le tiroient de sa langueur, et diminuoient sa timidité. On put dès-lors espérer un véritable gouvernement, pourvu qu'il prît le goût des affaires. L'ancienne antipathie des Espagnols pour la France devoit insensiblement s'affoiblir, par les avantages sensibles que procureroit l'u-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 26 juillet. (M.)

nion des deux monarchies : le grand point étoit que Philippe apprît à régner.

Ennuyé de Madrid, il soupiroit pour le moment de son mariage. Castel-Rodrigo étoit arrivé à Turin, et le duc de Savoie se montroit impatient de conclure : malheureusement ce prince tenoit encore une conduite équivoque. Les Impériaux avoient pénétré en Italie, la guerre y commençoit, et il ne joignoit pas l'armée. On eut avis en France (1) qu'il ne sollicitoit la fin de la négociation que pour être plus en état, après avoir marié sa fille, de rendre des services considérables à l'Empereur, en se déclarant pour lui lorsqu'on s'y attendroit le moins ; et qu'il avoit des intelligences secrètes avec le prince Eugène. Cet avis ne parut pas sans fondement à Louis XIV, car la politique et l'ambition du duc étoient un sujet continuel de défiance. Il résolut donc d'approfondir la vérité, d'attendre jusqu'à la fin de la campagne, et il écrivit à son petit-fils en ces termes (29 juillet) :

« J'ai cru devoir différer votre mariage, sur des avis « que j'ai reçus du peu de sincérité du duc de Savoie. « Vous connoissez son caractère. J'avois écrit au mar- « quis de Castel-Rodrigo de suspendre la négociation ; « j'ai appris depuis qu'elle étoit déjà finie. Ne vous « étonnez pas cependant s'il fait naître quelque diffi- « culté dans l'exécution : je souhaite qu'il en trouve « les moyens. Je n'ai de vue que le bien de Votre Ma- « jesté, et de la rendre plus heureuse, en retardant « même la satisfaction qu'elle croit trouver dans son « mariage. Je crois que vous ne devez rien changer à « l'égard de votre départ de Madrid. »

(1) Le Roi à M. de Blécourt, 29 juillet. (M.)

En attendant, les inquiétudes continuèrent en Espagne. Philippe étant allé voir la Reine douairière à Tolède, Louville, qui l'accompagnoit, apprit que cette princesse étoit toujours obsédée par son capucin allemand; qu'il la dégoûtoit du voyage de Paris par des discours propres à lui tourner la tête. « Il y auroit « de la folie à prendre ce parti, disoit le capucin : le « roi d'Espagne ne régnera pas encore un an; l'Andalousie est au moment de se révolter; toute l'Italie « va se déclarer pour l'Empereur. Quelle seroit la situation de la Reine en France? Ses pensions y seroient-elles payées, lorsque l'archiduc, devenu roi « d'Espagne, auroit à se plaindre qu'elle eût abandonné si ouvertement ses intérêts (1)? » Louville concluoit avec raison que ce moine entretenoit des correspondances dangereuses, et il souhaitoit toujours qu'on l'éloignât de gré ou de force. Certainement le parti autrichien se fortifioit par de semblables manéges.

D'un autre côté, les plaintes redoublent contre Arias. On lui reproche une aveugle partialité en faveur de Voiturier, dont les discours avoient été ceux d'un Ravaillac; on lui reproche de faire le malade, et de se tenir enfermé, parce que le Roi s'étoit montré ferme dans cette affaire. « Le moyen de le guérir, dit Louville (4 août), seroit de lui donner la présidence « de Castille en titre (il ne l'exerçoit que par commission), la charge de grand inquisiteur, le chapeau « de cardinal, l'archevêché de Tolède : il ne craindra « plus la mort ni l'apoplexie, dont il assure être menacé. C'est un homme inconcevable, qui joint à

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 4 août. (M.)

« une humeur horrible une ambition démesurée; de « sorte que quand il est dans ses accès d'humeur, il « veut tout rompre et tout tuer, sortir, se retirer, etc.; « et quand deux ou trois *siestes* lui ont calmé le « sang, l'ambition reprend le dessus, et il se veut faire « acheter. »

Le cardinal Porto-Carrero auroit voulu, comme Arias, tenir le Roi en tutèle, et surtout empêcher que les Français ne le gouvernassent. Il avoit des espions auprès de sa personne. On profitoit des momens où aucun Français n'étoit avec lui, du temps en particulier où il alloit en carrosse, pour lui insinuer les préventions qu'on vouloit. Aussi Louville proposoit-il de gagner par des pensions ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens parmi les seigneurs dont le Roi étoit alors environné, tant l'intérêt lui paroissoit le mobile de tout.

Je vais transcrire en partie une de ses lettres les plus curieuses sur les deux ministres et sur le gouvernement. Elle contient des vérités, mais on y verra un goût de satire peu convenable qui, en rendant suspect le témoignage de l'écrivain, fera craindre que ses avis, trop écoutés, n'occasionent des troubles. La suite apprendra combien de tels esprits sont dangereux dans les affaires.

« Nos deux prêtres se sont raccommodés (1); et le « président, qui craignoit l'apoplexie, et qui s'en mou- « roit hier, est gai ce matin comme un pinson; et ce « qui l'a rendu tel est que le bon cardinal fit écrire le « Roi au *despacho*, sans lui donner le temps de se « reconnoître, ni de prendre aucun avis; il le fit

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 5 août. (M.)

« écrire, dis-je, de sa main, qu'il lui donnoit la per-
« mission de se retirer du gouvernement de Castille
« après le voyage, mais à condition qu'il resteroit
« toujours dans le *despacho*. Voilà ce que le saint
« homme demandoit, et c'est là où il prétendoit son-
« ger à son salut, sans craindre l'apoplexie. Moyen-
« nant cela il est bien sûr d'être cardinal, espère avec
« raison d'être grand inquisiteur, et ne désespère pas
« d'être archevêque de Tolède; après quoi il ne sera
« pas fâché d'aller en paradis, pourvu que ce soit
« bien tard.

« Au nom de Dieu, monseigneur, songez à loisir à
« faire choix d'un bon président de Castille qui soit
« marié, qui ait des enfans, qu'on puisse tenir et ga-
« gner par là, qui soit bien intentionné, d'un esprit
« doux et liant, et qui n'ait pas d'horreur pour la
« France. Rien n'est si important dans la conjoncture
« présente.

« Quant à un bon inquisiteur, nous en avons un
« tout trouvé, qui sera tel qu'il nous le faut pour cet
« emploi, aussi bien que pour l'archevêché de Tolède:
« c'est le fameux cardinal de Borgia. Il n'a pas le sens
« commun, est cardinal, docteur, théologien de Sa-
« lamanque, quoiqu'il ne sache pas son catéchisme,
« et il est de bonnes mœurs : il fera tout ce qu'on vou-
« dra. Le feu Roi l'avoit fait cardinal dans ce dessein,
« ayant été trompé au cardinal Porto-Carrero.

« Souvenez-vous, je vous prie, qu'on vous propo-
« sera encore des prêtres pour la présidence de Cas-
« tille; que nous avons pour gouverneur du Mexique
« un prêtre; que nous avons un autre prêtre qui fait
« notre commerce à Séville à l'âge de soixante-douze

« ans, avec le succès que vous voyez ; que quand les « présidences des conseils viendront à vaquer, on vous « proposera des prêtres, et que je ne désespère pas « que l'on ne vous en nomme encore pour commander « les armées et les flottes, quand il y en aura.

« Le cardinal a fait signer dans le *despacho* un dé-« cret au Roi, pour ordonner au duc de Monteleone « (dont il étoit l'ennemi mortel) de marier sa fille aî-« née, âgée de dix-sept ans, au marquis de Mortara, « qui l'a voulu enlever, et à qui le père et la mère ne « la veulent pas donner ; et cela pendant que le duc « de Monteleone est à Tolède, sans lui donner le temps « de se reconnoître, ni dire ses raisons. Si la duchesse « de Monteleone n'étoit pas venue crier miséricorde « à M. de Blécourt et à nous autres, la chose seroit « déjà faite. M. de Blécourt en a parlé au Roi ce ma-« tin, et lui a dit une petite raison qui ne vaut pas la « peine d'en parler : c'est que mademoiselle de Mon-« teleone est mariée au marquis de Westerloo en Flan-« dre ; qu'elle a signé le contrat conjointement avec « son père et sa mère, et que l'on a reçu hier le con-« trat de Flandre, signé par M. de Westerloo. Le car-« dinal dit au Roi qu'il falloit dès le jour même que « Sa Majesté eût la bonté de faire marier cette fille « avec le marquis de Mortara (son amant), parce que, « pour peu de temps qu'il donnât, M. le duc et ma-« dame la duchesse tueroient ou empoisonneroient « leur fille. C'est par le Roi que j'ai appris ce discours : « et si M. de Blécourt n'avoit pas assuré le Roi qu'il « lui répondoit, sur sa tête, que M. et madame de « Monteleone ne tueroient pas leur fille, elle seroit « mariée à présent en Espagne par ordre du cardinal,

« quoique déjà mariée en Flandre par ordre du père « et de la mère. La pauvre duchesse a demandé la pro- « tection de la France pour sa fille, qu'elle envoie en « poste à Bayonne ; mais elle craint bien que le car- « dinal ne la fasse enlever, et marier en chemin. Voilà « ce que c'est de n'avoir personne dans le *despacho* « qui puisse s'opposer à des desseins si violens. »

Effectivement le cardinal poursuivit sa vengeance. Le Roi, n'osant lui résister, signa de nouveaux ordres contre le duc, quoiqu'il eût permis de bouche l'évasion de sa fille. Porto-Carrero prétendoit n'agir que d'après les règles de l'Eglise, le concile de Trente, reçu en Espagne, autorisant les mariages sans le consentement des parens. Comme archevêque de Tolède, il ajouta des procédures qu'il n'auroit pu faire comme ministre. Louis XIV, instruit de l'affaire par Blécourt, et ensuite par le comte de Marsin, crut d'abord que le Roi, pour se tirer d'embarras, n'avoit rien de mieux à faire que de laisser agir le prélat : il vouloit seulement qu'on demandât en son propre nom la grâce du duc, après qu'il se seroit constitué prisonnier (1), car il y avoit un décret pour l'arrêter. Enfin, comme la tyrannie de Porto-Carrero pouvoit entraîner des suites funestes, Louis crut devoir s'expliquer, et c'étoit l'unique moyen de finir. Torcy écrivit donc en ces termes au cardinal (12 septembre) :

« Monseigneur, j'ai reçu la lettre que Votre Emi- « nence m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 août, con- « tenant ce qui s'est passé dans l'affaire du duc de « Monteleone. Comme il s'agissoit plutôt de discipline « ecclésiastique observée en Espagne, que de l'auto-

(1) Le Roi au duc d'Harcourt, 28 août. (M.)

« rité du roi Catholique, il avoit paru au Roi qu'il n'é-
« toit pas question de faire intervenir cette autorité
« dans une pareille conjoncture. La lettre de Votre
« Eminence, que j'ai lue à Sa Majesté, lui a fait voir
« que Votre Eminence avoit cru devoir agir comme
« archevêque de Tolède, en suivant les règles établies
« en Espagne. Elle n'a pas besoin de conseil sur ce
« sujet, et elle sait mieux que personne ce qu'elle
« doit faire. Mais il semble que le duc de Monteleone,
« étant fort attaché au service du Roi son maître, mé-
« rite que ces règles ne soient pas poussées à la der-
« nière rigueur contre lui. Votre Eminence n'ignore
« pas combien elles sont différentes de celles qu'on
« observe en France pour la validité des mariages. »

Philippe v avoit déjà révoqué ses décrets, et permis au duc et à la duchesse de se rendre à Bayonne pour l'affaire de leur fille. Elle y avoit été interrogée ; elle avoit répondu conformément à leurs désirs, et le marquis de Westerloo l'avoit épousée. Ainsi le cardinal ne dut avoir que du regret de ses violences.

Quelque ménagement qu'observât Louis, quelque nécessaire que fût son inspection sur un gouvernement si difficile à réformer, la jalousie et la haine des Espagnols ne pouvoient qu'augmenter chaque jour contre les Français, jusqu'à ce que l'union fût parfaitement établie. Ils prenoient des précautions singulières pour tenir leur roi dans la dépendance (1). Toutes les lettres qui lui étoient adressées passoient au secrétaire du *despacho;* les commis les traduisoient en espagnol, et on portoit au Roi ainsi traduites celles mêmes qu'il recevoit de son père, du Roi son aïeul.

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 7 août. (M.)

Philippe IV avoit ordonné autrefois que toute lettre de pays étranger fût traduite en espagnol : c'étoit le fondement d'une pratique si gênante et si absurde.

Le duc de Beauvilliers ayant écrit à Louville que, pour maintenir entre les deux monarchies l'union la plus durable et la plus solide, il falloit que la France ne cherchât d'autres intérêts que ceux qui ne blesseroient point les intérêts de l'Espagne : « Je conviens « de la bonté de votre principe, répondit le Français « (6 août); mais prenez garde d'en être la dupe : car, « pour que l'Espagne soit de même à l'égard de la « France, il faut que la France domine dans le con- « seil d'Espagne, et que le Roi soit en état de se faire « obéir. Sans quoi toutes les bonnes intentions, toute la « droiture et toute la bonne volonté étant de notre côté, « et de l'autre toutes les mauvaises intentions, toute « la jalousie, toute la noirceur et toute l'ingratitude, « rien ne réussira à notre avantage, ni par conséquent « à l'avantage de l'Espagne, qui ne se peut soutenir ni « rétablir que par nous. Ne croyez point que je charge « les Espagnols : ils conviendront avec moi de tout « ce que j'avance, et sont très-persuadés eux-mêmes « qu'ils *ne valent rien :* c'est la seule vérité qu'on « leur arrache quand on les met au pied du mur. » Je ne rapporte ces faux jugemens de Louville que parce qu'ils eurent une influence pernicieuse. Si les préventions et le peu de capacité des Espagnols étoient un grand mal dans les circonstances, on verra que les préventions et la suffisance du Français en étoient un peut-être aussi grand.

Cependant la cour de Versailles observoit toujours de sages ménagemens : les lettres du Roi et du ministre

en fournissent une infinité de preuves. Elle reconnoissoit que les murmures et les mauvais discours ne devoient point étonner au commencement d'un règne, et dans le triste état des affaires; elle sentoit qu'il falloit y remédier par des exemples, mais qui fussent réglés par la modération. Le duc d'Arcos, jeune et audacieux, s'étoit rendu l'instrument d'une cabale, en présentant au Roi un mémoire contre les arrangemens pris au sujet des grands d'Espagne et des pairs de France. Pour toute punition, il devoit servir dans les Pays-Bas (1) : encore sembloit-on vouloir écarter l'idée de châtiment par des maximes d'honneur. « M. le duc « d'Arcos étant jeune encore, et en état d'aller à la « guerre, Sa Majesté croit que le roi Catholique doit « lui ordonner de servir dans les Pays-Bas, et de partir « incessamment pour s'y rendre. S'il a le cœur aussi « élevé que son mémoire le devroit faire croire, il doit « souhaiter des occasions d'acquérir de la gloire, et de « relever encore par ses actions les prérogatives des « grands. » C'est ce que Torcy marqua au cardinal Porto-Carrero (8 août).

Orry, attendu depuis long-temps, étoit arrivé enfin à Madrid. Les Français de la cour le jugèrent d'abord homme d'esprit, mais un peu *engoué* de ses projets, et ne réfléchissant pas assez sur les obstacles. « Il se « donne beaucoup de mouvement, écrivit Montviel, « et commence à avoir quelque espérance de réussir. « Je le souhaite fort, mais il me paroît que c'est voir « bien des choses en peu de temps. » (*Lettre du* 10 *août.*)

Le comte de Marsin arriva peu de temps après. Il

(1) Le Roi à M. de Blécourt, 8 août. (M.)

étoit résolu de ne point prendre de caractère, même pendant le voyage de Barcelone, où le duc d'Harcourt ne pouvoit accompagner Philippe v. Il croyoit devoir auparavant se ménager la confiance du monarque, se mettre au fait des affaires, connoître les principaux Espagnols, apprendre la langue; ce qui étoit nécessaire pour entrer au *despacho* (1).

Comme le duc de Savoie étoit à la tête de l'armée, et que sa conduite dissipoit en partie les soupçons, Louis xiv consentit à la conclusion du mariage (2), en recommandant néanmoins qu'on renvoyât de Barcelone toutes les Piémontaises dont la princesse seroit accompagnée. Cette précaution lui paroissoit essentielle au bonheur de son petit-fils, tant la cour de Turin lui inspiroit encore de défiance.

Il se défioit aussi du clergé d'Espagne, qu'on croyoit favorable au parti autrichien; et comme l'exemple du Pape influoit beaucoup sur la conduite des Espagnols, il vouloit qu'on leur persuadât que Philippe avoit des raisons secrètes d'être content de la cour de Rome. Il insistoit sur la nécessité de ne pas donner à un ecclésiastique, ni à une créature du cardinal, la présidence de Castille, quand on rempliroit cette importante place: les prêtres et les moines n'avoient déjà que trop de pouvoir.

Une affaire conclue avec des négocians pour l'*assiento,* ou le commerce des nègres, rapporta deux cent mille écus, qu'on destina aux besoins les plus pressans, en particulier à la défense du Milanais. Ce début donnoit quelque espérance. Mais tandis que des Français

(1) M. de Marsin à M. de Torcy, 18 août. (M.) — (2) Le Roi au duc d'Harcourt, 21 août. (M.)

travailloient au rétablissement des affaires d'Espagne, il arrivoit de France une infinité de femmes perdues, *de gens de sac et de corde, sans aveu, banqueroutiers, fripons, têtes sans cervelle* (1), que l'appât du gain attiroit, et qui sembloient venir décrier leur nation par leur conduite. Les uns demandoient des emplois, les autres ne pouvoient qu'y suppléer par le vice et l'infamie. On convint de les renvoyer sans les entendre, s'ils n'avoient pas de certificats de l'ambassadeur. Marsin fut même d'avis de faire sortir de Madrid tout Français qui n'auroit aucun métier ni aucun état : précaution sage, dans un pays surtout où l'on avoit tant d'intérêt à maintenir l'honneur de la nation.

LIVRE SECOND.

Philippe v, en partant le 5 septembre pour son voyage, laissa toute l'autorité au cardinal Porto-Carrero, avec le titre de gouverneur du royaume. Le comte de Marsin l'accompagna, sans prendre le caractère d'ambassadeur, parce qu'autrement il n'auroit pu être dans le carrosse du Roi, où la première place appartenoit de droit au grand écuyer, à qui un ambassadeur de France ne devoit point la céder. Il étoit fort important de se trouver en carrosse avec Philippe : peu importoit d'ailleurs le caractère; car on avoit réglé que Marsin assisteroit au *despacho*, composé alors du duc de Medina-Sidonia, du comte de San-Estevan, et du secrétaire Ubilla. Marsin y assista dès

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 29 août. (M.)

le commencement du voyage. (*Lettre du comte de Marsin, 7 septembre.*)

Soit négligence, soit faute de moyens, les conseils tant de fois donnés par rapport à la garde du Roi n'avoient point eu d'exécution. Au moment de son départ, une troupe de mendians s'approcha, et lui demanda l'aumône. Parmi eux étoit un prêtre allemand ou polonais, qui, ne recevant rien, eut l'audace de vomir contre lui mille injures, mille malédictions, à côté même du cardinal, sans que personne dît à cet insolent de se taire. Blécourt s'assura de sa personne. Dès que le Roi fut parti, il en alla informer le cardinal, qui fit mettre le coupable en prison, et promit de le châtier (1). En cas de soulèvement, la majesté royale pouvoit-elle échapper aux insultes, si les choses ne changeoient point?

Les Espagnols tenoient trop à leurs usages pour se prêter aux innovations les plus utiles. Philippe avoit ordonné au marquis de Villa-Franca de remettre à un tapissier français les étoffes destinées pour le meuble de son mariage, afin qu'on le fît à la française. Ce *grand serviteur de l'étiquette,* comme l'appelle Marsin (2), refusa de suivre ses intentions, et dit pour raison au tapissier qu'on vivoit en Espagne comme en Espagne. Il fallut demander un ordre formel et pressant de Philippe, sans quoi Villa-Franca auroit été inflexible.

En même temps le peuple signaloit son attachement naturel pour le monarque : des acclamations, des transports de joie le suivirent partout, dans l'Arragon comme

(1) M. de Blécourt à M. de Torcy, 8 septembre. (M.) — (2) M. de Marsin au Roi, 17 septembre. (M.)

dans la Castille. Les bruits défavorables que les malintentionnés avoient répandus sur sa personne se dissipèrent dès qu'il parut. A Saragosse, où il entra à cheval, une foule si prodigieuse remplissoit les rues et les places publiques, qu'il fut obligé souvent de s'arrêter. L'amour parut, selon le récit de Marsin, aller jusqu'à la fureur, jusqu'à l'idolâtrie. Tous ceux qui pouvoient toucher son habit ou son cheval baisoient aussitôt leur main, et la portoient à leurs yeux. Il mangeoit en public; et plus il se montroit, plus on étoit enchanté de lui voir une physionomie aimable, beaucoup de dignité avec beaucoup de douceur, au lieu des défauts rebutans dont on avoit chargé son portrait. Le comte de Berallada, l'un des premiers seigneurs d'Arragon, lui fit présent de douze chevaux superbes, magnifiquement caparaçonnés.

Il y avoit eu une dispute, entre les députés de l'Inquisition et ceux du royaume, à qui baiseroit le premier la main du Roi. Les uns disoient qu'ils avoient eu cette prérogative sous le dernier règne; les autres répondoient que cet exemple étoit unique, et ne devoit pas l'emporter sur la justice et la raison. Le Roi décida contre l'Inquisition : jugement qui fut très-applaudi, mais qui n'auroit pas dû être nécessaire.

Je ne trouve aucun détail sur la manière dont Philippe fut reçu en Catalogne. Une de ses lettres à Louis XIV prouve qu'il n'avoit pas lieu d'en être content, et qu'il trouva les dispositions des Catalans bien différentes de celles des Arragonais. Il devoit attendre la Reine à Barcelone plus long-temps qu'il ne l'avoit cru. Extrêmement fatiguée de la mer, elle continuoit par terre son voyage depuis Marseille. L'argent manquoit au mo-

narque, l'ennui le saisissoit. La nouvelle d'une sédition de Naples, qui n'eut pas de suites, augmenta le désir qu'il avoit de passer en Italie, et de s'y mettre à la tête de l'armée : projet approuvé par la cour de France. Il auroit voulu partir sans délai. « En tout cas, marquoit-« il à Louis XIV (7 octobre), ce sera au plus tard pour « le premier de mars : j'en sens de plus en plus la né-« cessité. Philippe II n'avoit perdu les Pays-Bas que « pour n'avoir pas voulu y aller aussitôt qu'il le fal-« loit. Pour moi, je vous réponds bien que si je perds « quelques-uns de mes Etats, ce ne sera jamais par la « même raison. »

Cette noble ardeur laissoit toujours à désirer une qualité plus essentielle, la force d'esprit et de caractère, sans laquelle il étoit impossible d'éviter les variations et les lenteurs du gouvernement. Marsin eut beaucoup de peine à obtenir qu'on envoyât quelques secours à Naples (1). Accoutumé au commandement militaire de France, sans aucune expérience des affaires politiques, c'étoit pour lui une chose inconcevable que la lenteur et les oppositions des ministres espagnols. Il ne souffroit pas moins de l'irrésolution de Philippe, trop indécis, excepté sur les choses que Louis XIV lui mandoit expressément de faire. Il craignoit que le jeune Roi, malgré ses promesses, ne pût résister à la Reine, si elle vouloit garder quelques Piémontais. Se voyant secondé par San-Estevan, il demandoit déjà qu'après le voyage on retînt ce seigneur dans le *despacho,* « parce que, dit-il, le Roi ne décide sur rien, « et que j'ai absolument besoin de quelqu'un qui me « soutienne contre les autres, quand ils seront d'un

(1) M. de Marsin à M. de Torcy, 20 octobre. (M.)

« avis différent. » Les difficultés augmentèrent tous les jours : le plus grand homme d'Etat qu'eût la France ne les auroit peut-être pas surmontées.

Déjà la cour de Versailles sentoit que la monarchie espagnole devenoit pour elle un très-grand fardeau. La guerre n'étoit encore allumée qu'en Italie, où le prince Eugène avoit pris une supériorité inquiétante; mais la démarche de Louis XIV en faveur du Prétendant, qu'il venoit de reconnoître roi d'Angleterre après la mort de Jacques II, cette démarche fournissoit aux Anglais un motif de prendre les armes, malgré ses protestations de vouloir s'en tenir fidèlement au traité de Ryswick (1). L'Angleterre et la Hollande alloient unir toutes leurs forces à celles de l'Empereur; et la France voyoit l'orage prêt à éclater, sans espérer aucun secours de l'Espagne.

Une dépêche de Louis XIV (31 octobre) au comte de Marsin fera connoître son inquiétude sur les suites d'une guerre si dangereuse, combien il désiroit de les prévenir, enfin comment il cherchoit à concilier les intérêts de son royaume avec ceux de son petit-fils.

« L'argent manque absolument (en Espagne) pour « les dépenses les plus nécessaires; on ne peut en « trouver pour soutenir la guerre en Italie, pour satis- « faire aux traités, et pour maintenir les alliances. Il « semble, par la conduite des Espagnols, qu'il s'agisse « de maintenir des Etats dont la conservation soit en- « tièrement indifférente à leur monarchie : on voit « même qu'ils ont peine à souffrir que je mette quel-

(1) Ryswick, village près de La Haye, avec un château où la paix fut signée, en 1697, entre la France, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre.

« que règle à ceux des Pays-Bas. Enfin je soutiens « de tous côtés les frais de la guerre; les dépenses en « sont immenses, par l'éloignement des lieux où il « faut porter mes armes; et, bien loin d'être aidé par « l'Espagne à défendre ses propres Etats, je trouve des « contradictions de sa part dans tout ce que je veux « faire de plus avantageux pour elle. Si le zèle de « mes sujets n'a point de bornes, ils en trouveront « enfin aux moyens de m'assister. Je ne dois pas at- « tendre cette extrémité, ni pour moi ni pour eux; « et ce seroit tromper le roi d'Espagne que de ne le « pas avertir du véritable état de ses affaires.

« Il est temps que vous lui disiez pour lui seul que « je n'ai consulté jusqu'à présent que la tendresse que « j'ai pour lui, et que ce motif m'a fait faire les der- « niers efforts pour défendre ses Etats; que je souhai- « terois de pouvoir les continuer, que je le ferois avec « le même empressement; que j'avois lieu d'espérer « que les secours de l'Espagne me mettroient en état « de le faire; mais qu'il sait bien qu'elle ne m'en « donne aucun, et qu'il n'y a pas même lieu de pré- « voir qu'elle en puisse fournir à l'avenir, ni pour « les dépenses courantes, ni pour le dédommagement « de celles que j'aurai faites; et vous lui ferez voir « combien la guerre d'Italie est onéreuse, les grandes « sommes d'argent qu'elle fait sortir de mon royaume, « et le nombre d'hommes dont elle cause la perte: « que je l'avois bien prévu avant que d'y envoyer mes « troupes; que cependant cette considération ne m'a « pas retenu, jugeant alors qu'une campagne suffiroit « pour faire sortir les Allemands d'Italie; que dés- « ormais on ne peut y prévoir qu'une guerre très-

« longue, impossible à soutenir par mes seules forces,
« étant obligé d'en avoir encore de considérables sur
« le Rhin et dans les Pays-Bas; que ce seroit ruiner
« la France, sans sauver l'Espagne; qu'il faut par
« conséquent songer nécessairement aux moyens de
« faire promptement la paix; que je vois avec un
« sensible déplaisir qu'elle doit être achetée par la
« cession de quelques Etats dépendant de la monar-
« chie d'Espagne, mais qu'il faut bien en prendre
« la résolution; qu'on doit seulement la tenir dans
« un profond secret : car il est certain que les en-
« nemis, profitant de cette connoissance, se ren-
« droient bien plus difficiles sur la paix, et deman-
« deroient des avantages que le roi d'Espagne ne
« pourroit accorder. »

On recommande à Marsin de communiquer avec prudence ces réflexions à Philippe, de ne lui en dire d'abord qu'une partie, et de lui déclarer le reste peu à peu, suivant les occasions. Dans une dépêche du 15 décembre, le Roi approuve que l'ambassadeur n'ait point encore entamé cette matière; il observe qu'on doit nourrir et fortifier les espérances de la nation, loin de donner une mauvaise idée de l'état des affaires dans un temps où Philippe se dispose de défendre lui-même ses Etats en Italie.

« Les mémoires que le sieur Orry a dressés, et qu'il
« vient d'apporter, ajoute Louis XIV, font voir la con-
« fusion et l'abandon général des finances du roi d'Es-
« pagne, par conséquent le peu de secours qu'on en
« doit attendre, les difficultés des remèdes pour les
« rétablir, et l'éloignement des avantages qu'on pour-
« roit en espérer. Je vous ferai savoir les résolutions

« que j'aurai prises sur ces mémoires : elles doivent « être fort secrètes. »

Il paroîtra peut-être singulier que le jansénisme entre pour quelque chose dans cette dépêche ; mais Louis étoit vivement frappé d'un objet que son confesseur ne cessoit de lui peindre des couleurs les plus horribles. Il veut qu'on représente de sa part au roi d'Espagne la nécessité d'arrêter le progrès du jansénisme dans ses Etats de Flandre, quoique sans doute il porte lui-même toute l'attention convenable sur *une matière si importante.*

Torcy proposa en même temps au comte de Marsin (30 octobre) une idée qui, dans ces conjonctures délicates, lui sembloit pouvoir tourner également à l'avantage de la France et à celui d'Espagne : c'étoit que Philippe cédât les Pays-Bas à Louis XIV, et que moyennant cette cession le Roi se chargeât de défendre le reste de la monarchie espagnole. La guerre, selon lui, en seroit plus aisée à soutenir, et la paix ne seroit pas plus difficile à faire : on ne devoit pas attendre du côté de l'Espagne de grandes difficultés contre ce projet : Philippe auroit-il plus de peine à donner les Pays-Bas au Roi son grand-père, et à sa maison, qu'à la maison d'Autriche? Enfin il n'étoit pas juste que la France fît la guerre sans dédommagement, et on n'en pouvoit imaginer de plus naturel. Après ces réflexions, le ministre demande l'avis de l'ambassadeur.

Marsin répond qu'il y voit un trop grand nombre d'inconvéniens ; que Philippe, loin de pouvoir se déterminer par lui-même sur une chose si importante, n'est pas même encore capable de vouloir quelque chose ; qu'excepté le prince, et les Français qui sont

auprès de lui, personne peut-être en Espagne ne concevroit qu'une telle proposition fût fondée sur la raison et sur la justice; que les malintentionnés accuseroient la France de n'avoir eu en vue que de profiter du démembrement de l'Espagne; que la jalousie nationale se réveilleroit avec animosité; que les ennemis auroient un prétexte spécieux d'éclater en invectives; qu'il faudroit s'attendre à une guerre opiniâtre, dans laquelle entreroient toutes les puissances qui n'avoient pas encore pris parti.

Ce raisonnement paroît d'autant plus solide, qu'on avoit vu toute l'Europe liguée contre la France, parce que la puissance de Louis XIV faisoit trop d'ombrage, et que ses ennemis personnels exagéroient son ambition. Torcy le savoit mieux que personne; mais il savoit aussi qu'on ne pouvoit plus éviter une guerre générale, dont le poids devoit tomber presque tout entier sur la France. Les meilleures têtes du conseil l'avoient prévu quand le testament de Charles II fut accepté. Que de périls et de pertes pour le royaume, que de chagrins pour le monarque, naîtront de ce testament, si désiré par une foule de politiques!

L'arrivée de la princesse de Savoie et le mariage du roi d'Espagne vont ouvrir une nouvelle scène aux intrigues de cour. Moins connues que les grands événemens, elles excitent davantage la curiosité, et en sont quelquefois plus dignes : on y voit l'art de gouverner les esprits, de maîtriser les passions, de mouvoir par des ressorts imperceptibles la machine des Etats; on y voit ce que peut la supériorité de talent et de caractère, mais aussi ce que peut la fortune sur tous les projets, et à quels écueils le génie est exposé

sans les secours de la prudence; on y apprend à connoître les princes et les courtisans, à plaindre leur sort plutôt que de l'envier, à se défier de ces apparences de bonheur qui couvrent tant de cruelles agitations; enfin à craindre les cours, et à s'y conduire sagement lorsqu'on s'y trouve engagé.

Une Française de l'illustre maison de La Trémouille, la princesse des Ursins, venoit jouer en Espagne un rôle aussi difficile que brillant. Elle habitoit Rome avant la mort de Charles II : avec beaucoup d'esprit, d'ambition et d'adresse, elle s'étoit accoutumée aux manéges de l'intrigue dans le pays du monde où il y en a ordinairement le plus. Pendant la fameuse dispute théologique sur l'amour de Dieu, elle avoit paru fort ardente pour la condamnation de l'archevêque de Cambray. Nous avons plusieurs de ses lettres écrites au maréchal de Noailles sur cet objet : le désir de plaire à la cour de France excitoit probablement l'ardeur de son zèle.

Brouillée avec le cardinal de Bouillon, alors ministre du Roi, elle fit connoître à cette cour son caractère dangereux, ses imprudences, sa mauvaise volonté (1). Elle contribua probablement beaucoup à sa disgrâce, dont il se montra ensuite trop digne, lorsqu'en 1710 il quitta le royaume en bravant Louis XIV.

Prévoyant le mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Savoie, elle souhaita de conduire la Reine, et pria instamment la maréchale de Noailles de lui procurer cette commission. « Mon dessein seroit, dit-elle « (27 décembre 1700), d'aller jusqu'à Madrid, d'y « demeurer tant qu'il plairoit au Roi, et de venir en-

(1) *Voyez* les Pièces détachées, à la fin des Mémoires.

« suite à la cour rendre compte à Sa Majesté de mon « voyage. » Elle jouíssoit de la grandesse, elle savoit l'espagnol, elle étoit aimée et estimée dans le pays, elle y avoit un grand nombre d'amis, entre autres le cardinal Porto-Carrero; autant d'avantages qu'elle ne manquoit pas de représenter, et qui lui donnoient lieu de dire : « Jugez, après cela, si je ne ferois pas « la pluie et le beau temps dans cette cour, et si c'est « avec trop de vanité que je vous offre mes services ! » On peut juger par là de sa confiance en ses propres forces.

L'affaire ayant été réglée ainsi que nous l'avons vu, la princesse des Ursins écrivit à la maréchale (1) comme à son oracle, et lui demanda ses instructions : « Allant à Madrid, je crois devoir y paroître avec quel- « que magnificence, pour faire plus d'honneur à mon « emploi, qui sans doute ne m'assujétit point aux or- « donnances du pays contre le luxe..... Ne craignez « point que je demande aucune chose au Roi. Je suis « gueuse, il est vrai; mais je suis encore plus fière, « et rien ne le prouve tant que l'opinion que l'on a de « mes grandes richesses. Dans cette occasion, je me « ferai un point d'honneur de ne rien demander, et « cependant je ferai une dépense proportionnée à l'é- « clat de l'emploi dont le Roi m'honore. »

Avec la pauvreté dont elle se plaignoit assez souvent, elle entretenoit ordinairement à Rome quatre gentilshommes, plusieurs pages, douze laquais, etc.; elle se proposoit d'en augmenter beaucoup le nombre. Si cette magnificence *pouvoit faire admirer aux Espagnols la grandeur du Roi*, selon les termes

(1) Lettres du 23 mai, 21 et 28 juin 1701. (M.)

d'une de ses lettres, ne pouvoit-on pas craindre aussi qu'elle n'introduisît dans cette cour un goût de faste et de dépense dangereux même dans la cour de Louis XIV?

Elle avoit trop d'esprit pour ne pas prévoir de grandes difficultés, et trop de courage pour les craindre. « Je crois, écrivit-elle de Gênes au marquis « de Torcy (6 septembre), qu'il ne m'arrivera pas « moins d'aventures qu'à don Quichotte dans l'entre- « prise que vous me donnez : tout cela ne m'épou- « vante pas néanmoins, pourvu que Sa Majesté Ca- « tholique ait confiance en moi. »

Résolue de ne se présenter à la Reine que lorsqu'elle entreroit dans sa galère, pour éviter des embarras de cérémonial, elle demeura plusieurs jours à Ville-franche, s'occupant déjà d'affaires, et rendant compte de tout au ministre. Elle lui peint le confesseur en ces termes : « Il est homme d'esprit, et *très-jésuite*. « Je n'entends pas que cette expression signifie de « mal ; mais je m'en sers pourtant pour dire beaucoup « avec une seule parole. » Le portrait qu'elle fait ailleurs du marquis de Castel-Rodrigo, et surtout des Piémontaises qui accompagnoient la Reine, n'est point à leur avantage.

Marie-Louise de Savoie, âgée de treize ans, petite, mais d'une taille charmante, le teint fort beau, les yeux vifs et doux, étoit pleine d'esprit et de raison, gracieuse, aimable, ne manquant pas néanmoins de fierté, et *faisant la reine à merveilles* (1). Louville, que le roi d'Espagne avoit fait chef de sa maison française, fut envoyé pour la complimenter, la vit à Mont-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 29 octobre. (M.)

pellier, et la peignit telle qu'elle étoit. « Dieu veuille, « ajoute-t-il, qu'elle ne se gâte point par le commerce « qu'elle aura avec les furies de Madrid. Je prévois « déjà que madame des Ursins sera fort à plaindre. » (Il y avoit de petits projets formés de Turin pour gouverner la Reine.)

On prévint ce dernier inconvénient. L'ordre étoit donné, conformément aux intentions de Louis XIV, de renvoyer tous les Piémontais et Piémontaises, et on l'exécuta sur la frontière, malgré les plaintes de la jeune princesse et le mécontentement de sa suite. Les dernières cérémonies du mariage se firent à Figuières le 3 novembre (1); mais la joie qu'elles devoient causer se changea d'abord en tristesse. La Reine pleura; elle se plaignit avec amertume. On ne douta point du motif ni de l'intention : on crut qu'elle agissoit par des motifs suggérés, et que son but étoit d'arracher un contre-ordre. Philippe, dans une lettre au Roi écrite le 4, témoigne le trouble et la douleur qui le tourmentent, sans aucun détail. Louville, qu'il faisoit partir pour la France, devoit en rendre compte. Marsin et la princesse des Ursins affermirent le monarque, et le décidèrent à une séparation momentanée, dont le bon effet surpassa leurs espérances.

La lettre que lui écrivit son grand-père (13 novembre) est trop sage pour ne pas l'insérer ici : elle suppose dans la Reine un dessein déjà formé de le gouverner. On peut douter qu'elle l'eût si tôt; mais Louville étoit homme à le faire croire.

« J'attendois avec impatience la nouvelle de votre

(1) Lettres de Philippe v, de la princesse des Ursins et du comte de Marsin. (M.)

« mariage. Votre lettre, et Louville que vous m'avez « envoyé, me l'ont appris. Il m'a parlé de toutes les « bonnes qualités de la Reine : elles peuvent vous « rendre heureux, si elle en fait un bon usage. Je l'es- « père, quoiqu'elle ait mal commencé. J'attribue ce « qu'elle a fait à de mauvais conseils, et vous devez « juger par cet exemple de l'importance de renvoyer « à Turin les hommes et les femmes venus avec elle. « Elle a de l'esprit ; elle verra qu'elle doit songer uni- « quement à vous plaire. Je suis persuadé qu'elle s'y « appliquera lorsqu'elle se conduira par elle-même ; « mais il faut, pour votre bonheur et pour le sien, « qu'elle se désabuse de toutes les vues qu'on peut « lui avoir données de vous gouverner. Je crois que « Votre Majesté ne le souffriroit pas : elle sent trop « vivement le déshonneur qu'une pareille foiblesse « attire. On ne la pardonne pas aux particuliers. Les « rois, exposés à la vue du public, en sont encore « plus méprisés quand ils souffrent que leurs femmes « dominent. Vous avez devant les yeux l'exemple de « votre prédécesseur. La Reine est votre première su- « jette : en cette qualité et en celle de votre femme, « elle doit vous obéir. Vous la devez aimer ; vous ne « le feriez pas de la manière que vous le devez, si ses « pleurs avoient assez d'empire sur vous pour vous en- « gager à des complaisances contraires à votre gloire. « Ayez de la fermeté dans les commencemens. Je sais « que les premiers refus vous feront de la peine, qu'ils « répugnent à la douceur de votre naturel ; mais ne « craignez point de causer de légers chagrins à la « Reine, pour lui en épargner de réels dans la suite « de sa vie. C'est par cette conduite seule que vous

« pourrez prévenir des éclats que vous ne pourriez « supporter. Souffririez-vous que vos sujets et que « toute l'Europe s'entretinssent de vos divisions domes- « tiques? Rendez la Reine heureuse malgré elle-même, « s'il est nécessaire. Contraignez-la dans les commen- « cemens : elle vous en sera obligée dans la suite, et « la violence que vous vous ferez présentement sera « la marque la plus solide de votre amitié pour elle. « Relisez, je vous prie, ce que j'avois prévu sur cet « article dans le mémoire que je vous donnai quand « vous partîtes. Croyez enfin que ma tendresse pour « vous dicte ces conseils que j'attendrois d'un père si « j'étois à votre place, et que je recevrois comme des « preuves assurées de son amitié. »

Louis, dans une dépêche au comte de Marsin (14 novembre), insiste sur ces importantes réflexions; et Torcy, dans une lettre à la princesse des Ursins. On soupçonnoit le duc de Savoie d'avoir imbu sa fille de conseils fort dangereux. « Il faut empêcher, dit le Roi, « que les ministres de ce prince ne parlent jamais à « la Reine autrement que par audience : il faudroit « même que, dans les audiences qu'elle donnera à tous « les ministres étrangers, la princesse des Ursins fût « toujours auprès d'elle. Si l'on dit que ce n'est pas la « coutume en Espagne, l'âge peu avancé de la Reine « peut servir quelques années de prétexte légitime « au changement. » Les excellentes qualités de cette princesse devoient se développer de jour en jour; elle n'avoit besoin que de bons conseils.

Dans la crainte sans doute qu'elle ne prît trop d'empire, Torcy lui-même exhorta madame des Ursins à tâcher de gouverner le Roi; car on ne pouvoit plus

douter que Philippe ne dût, par son caractère, se livrer entièrement à qui obtiendroit sa confiance. « Je « crois que j'en viendrai à bout, répondit la princesse « (12 novembre), quoique la Reine me permette rare- « ment de lui parler en particulier. » Elle réussit également auprès de la Reine. On verra les troubles que son crédit occasiona; mais sans elle l'Espagne en auroit probablement éprouvé de plus dangereux. Du reste, elle étoit d'un âge qui amortit les passions de la jeunesse, ayant épousé en 1659 le prince de Chalais (Talleyrand), son premier mari.

Cette femme célèbre se peignoit, sans y penser, dans ses lettres pleines de traits intéressans. En voici une assez singulière écrite (12 novembre) à la maréchale de Noailles, où des riens fournissent matière de réflexions.

« Dans quel emploi, bon Dieu, m'avez-vous mise! « Je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve pas « même le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est « plus question de me reposer après le dîner, ni de « manger quand j'ai faim : je suis trop heureuse de pou- « voir faire un mauvais repas en courant; et encore est- « il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment « que je me mets à table. En vérité, madame de Main- « tenon riroit bien si elle savoit tous les détails de ma « charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui « ai l'honneur de prendre la robe de chambre du roi « d'Espagne lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner « avec ses pantoufles quand il se lève. Jusque là je « prendrois patience : mais que tous les soirs, quand « le Roi entre chez la Reine pour se coucher, le comte « de Benavente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un

« pot de chambre, et d'une lampe que je renverse or-
« dinairement sur mes habits, cela est trop grotesque.
« Jamais le Roi ne se leveroit si je n'allois tirer son ri-
« deau, et ce seroit un sacrilége si une autre que moi
« entroit dans la chambre de la Reine quand ils sont
« au lit. Dernièrement la lampe s'étoit éteinte, parce
« que j'en avois répandu la moitié. Je ne savois où
« étoient les fenêtres, parce que nous étions arrivés
« de nuit dans ce lieu-là : je pensai me casser le nez
« contre la muraille, et nous fûmes le roi d'Espagne
« et moi près d'un quart-d'heure à nous heurter en les
« cherchant. Sa Majesté s'accommode si bien de moi,
« qu'elle a quelquefois la bonté de m'appeler deux
« heures plus tôt que je ne voudrois me lever. La Reine
« entre dans ces plaisanteries; mais cependant je n'ai
« point encore attrapé la confiance qu'elle avoit aux
« femmes de chambre piémontaises. J'en suis étonnée,
« car je la sers mieux qu'elles; et je suis sûre qu'elles
« ne lui laveroient point les pieds et qu'elles ne la dé-
« chausseroient point aussi proprement que je fais. »

C'est une femme très-haute qui s'asservit à ce point, qui se complaît dans un service si propre à la rebuter! Elle a son but, elle y parviendra. Elle désire, à la vérité, du soulagement; mais en attendant elle fait tous ses efforts pour tirer avantage de ses fatigues.

Déjà la scène fâcheuse qu'on avoit vue immédiatement après le mariage étoit oubliée. La Reine, instruite par cette première expérience, ne pensoit plus qu'à plaire; elle en avoit le talent à un degré supérieur. « Il n'étoit point question de la maison piémon-
« taise, écrivit Marsin au Roi (21 novembre), et nous
« nous étions trompés en pensant trop politiquement.

« Il ne s'agissoit, selon toute apparence, que de quelque « crainte d'être méprisée : comme la cause a cessé aussitôt, l'effet a cessé incontinent aussi, et l'union de « Leurs Majestés est présentement parfaite. » Ce ministre ajoute qu'il entrevoit que la Reine gouvernera son mari sans qu'on puisse l'empêcher; qu'on doit par conséquent s'appliquer à faire en sorte qu'elle le gouverne bien; que la princesse des Ursins est nécessaire pour cela; que ses progrès sont considérables; qu'il n'y a pas d'autres moyens à employer auprès de la Reine : car, pour peu qu'on la pratique, on voit bien qu'il ne faut pas la traiter en enfant.

Elle venoit de faire admirer son esprit dans une circonstance délicate. Le père Daubenton lui ayant dit que, chargé par le Roi de chercher pour elle un confesseur de son ordre, il avoit jeté les yeux sur le provincial de Castille, homme d'un mérite distingué, et qu'il venoit savoir de Sa Majesté si elle croyoit que ce confesseur lui convînt; elle répondit sans hésiter, d'un air riant, qu'il suffiroit que le père Daubenton l'eût choisi, pour qu'elle en fût contente; qu'elle étoit ravie d'en avoir un de sa main, par la bonne opinion qu'elle avoit de lui, et parce qu'elle savoit que le Roi l'estimoit beaucoup. La jeune Reine, comme on voit, ne manquoit pas de politique.

Un des objets de la princesse des Ursins étoit, selon les intentions de la cour de France, de rompre les entraves de l'étiquette en maintenant la décence convenable (1). Elle insinua aux grands qu'ils ne faisoient point assez leur cour à la Reine, et qu'ils se privoient de cet honneur par un faux respect. Elle les accou-

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 19 novembre. (M.)

tuma bientôt à venir à sa toilette; ce qui donnoit au comte de Marsin la liberté d'y venir plus souvent, sans qu'ils en eussent de la jalousie. Elle y faisoit aussi paroître le Roi, en persuadant aux dames du palais que c'étoit pour leur procurer l'honneur de le voir. Elle hasarda de faire danser le Roi et la Reine après le dîner, et ensuite quelques-unes des dames. Ces divertissemens lui paroissoient nécessaires à Philippe : elle y attira les grands pour avoir leur approbation, et ils l'en remercièrent (1).

Voyant le Roi se reposer après un quatrième menuet, elle lui dit à dessein : « Un prince qui se lasse « si aisément à la danse sera-t-il capable de soutenir « les fatigues de la guerre? — *Les menuets peuvent « bien me lasser,* répondit-il; *mais je lasserai le roi « des Romains.* » Elle excitoit en lui le désir de passer en Italie, et il ne désiroit rien tant que cette expédition.

Mais les Espagnols en général la redoutoient infiniment, les uns par crainte de s'éloigner de Madrid avec le Roi, les autres par envie de l'y tenir dans une sorte de dépendance, quelques-uns par inquiétude sur les suites que pourroit avoir son éloignement, plusieurs parce qu'ils avoient besoin de la cour, et n'avoient pas d'autres ressources. Le cardinal, le président de Castille, les principaux conseillers d'Etat, ne cessoient d'écrire pour l'engager à revenir au plus tôt dans sa capitale. Marsin, persuadé qu'ils l'empêcheroient de

(1) Marsin avoit pensé, en homme d'esprit, qu'il falloit abolir l'étiquette sans la nommer. « C'est un monstre, disoit-il, dont la partie la « plus formidable est le nom; il n'y a qu'à le laisser là; et en détruire « les effets. » Il distinguoit sagement de l'étiquette les usages fondés sur le climat, tels que ceux qui regardent les femmes. (M.)

partir s'il y retournoit, étoit fort d'avis qu'on avançât le voyage d'Italie, et il proposoit dans ses dépêches les moyens qu'il convenoit de prendre. La cour de France jugea différemment sur quelques articles : nous parlerons ailleurs du parti auquel on s'arrêta.

Le séjour de Barcelone, quoique ruineux (car il avoit fallu y emprunter vingt mille pistoles), se prolongeoit par des causes imprévues. Dès le 12 octobre, le monarque avoit ouvert les cortès, ou Etats de la province. Son honneur et son intérêt demandoient également qu'il en vît la fin; mais rien n'étoit plus difficile. Tout devoit se conclure d'un consentement unanime dans cette assemblée, comparable aux diètes orageuses de Pologne. Le caractère inquiet et indocile des Catalans, leur haine pour les Castillans, qui ne les haïssoient pas moins, la hauteur de ces derniers, leurs invectives contre les autres, et même leurs intrigues, opposées au succès d'une affaire si importante, tout multiplioit les obstacles. Excepté San-Estevan et Medina-Sidonia, il n'y avoit auprès du Roi aucun Castillan dont Marsin ne soupçonnât la mauvaise volonté : il ne doutoit pas que plusieurs n'agissent, soit à Madrid, soit à Barcelone, contre les vues de la cour. Depuis plus de cent ans, on n'avoit pu venir à bout de terminer les cortès de Catalogne. C'étoit une insigne témérité de l'entreprendre, disoient les Espagnols, puisque le fameux ministre Olivarès y avoit échoué sous Philippe IV.

On crut cependant le 3 novembre toucher à une heureuse conclusion. Les députés des trois *bras*, c'est-à-dire des trois ordres, annoncèrent un don gratuit de trois millions de notre monnoie, comme une

chose sur quoi l'on pouvoit compter. Depuis ce jour, on attendoit à chaque instant la décision. Elle n'arrivoit point, quoique Marsin employât avec prudence le nom de Louis XIV. Les Catalans furent choqués de la manière dont les ministres répondirent au mémoire de leurs demandes. Extrêmement jaloux de leurs privilèges, et empressés à les étendre, ils demandoient beaucoup; mais la réponse étoit trop dure, selon Montviel, et refusoit une infinité de choses compatibles avec l'autorité royale. Les esprits s'échauffèrent. Le Roi parla lui-même aux députés; il envoya une réponse satisfaisante; on ne douta point d'un prompt succès : on retomba bientôt dans l'incertitude. Montviel écrivoit le 24 décembre, au marquis de Torcy : « Il paroît que les choses doivent se terminer assez « bien. Il ne faut cependant compter sur rien de sûr, « puisqu'il ne faut qu'un fou ou un malintentionné « pour tout gâter, et qu'en ce pays-ci il y a bien des « gens qui sont l'un et l'autre. »

Louis XIV, si absolu dans son royaume, approuva les ménagemens de son petit-fils à l'égard d'une province jusqu'alors ennemie, plutôt que sujette, du gouvernement espagnol. « Votre patience, lui marque-« t-il, étoit nécessaire. Il falloit faire voir à des peuples « naturellement inquiets, et jaloux de leurs privilé-« ges, que vous n'aviez pas dessein de les supprimer. « Cette confiance leur inspirera plus de zèle pour le « service de Votre Majesté, et il n'est que trop vrai « qu'elle a besoin de l'assistance de tous ses sujets. » A en juger par l'événement, il eût mieux valu ne point tenir ces Etats, dont la conclusion même fut regardée en Castille comme une brèche à la puissance

royale : mais on ne pouvoit revenir sur ses pas sans déshonneur ; et plus on se dégoûtoit de Madrid, plus la patience devenoit supportable à Barcelone.

Il paroît qu'une antipathie violente entre des sujets du même roi étoit la principale source des difficultés. « Les Catalans, comme tous les pays d'Etats, dit Mar- « sin (1), demandent toujours le plus d'avantages qu'ils « peuvent, parmi lesquels il y a beaucoup de choses « raisonnables, et qui ne regardent que le bien du gou- « vernement et de la police du pays. Il y en a d'autres « qui semblent toucher à l'autorité du Roi, et qui ce- « pendant, dans le fond, ne tendent qu'à corriger les « abus que l'autorité des vice-rois et des ministres « castillans ont établis dans cette province, depuis « deux cents ans qu'il n'y a eu d'Etats conclus. Les « Castillans, de leur côté, ont une aversion insurmon- « table pour les Catalans : ils croient être les seuls « bons sujets du roi d'Espagne, et s'imaginent que « lorsque Sa Majesté Catholique a sujet d'être contente « des autres, c'est autant de rabattu sur leur compte, « parce qu'ils veulent être seuls possesseurs de tous « les emplois et de toutes les dignités des pays dépen- « dant de la monarchie espagnole. »

Cette remarque du comte de Marsin n'étoit pas sans fondement ; mais il jugeoit mal de l'avenir lorsqu'il ajoutoit : « Je réponds bien que les Etats de cette « province étant une fois conclus, elle ne doit pas « donner le moindre sujet d'inquiétude, et n'a pas « besoin alors d'une partie des troupes qui y sont. » Les faits démentirent sa confiance. C'est une preuve, parmi tant d'autres, de la circonspection nécessaire

(1) Le comte de Marsin au Roi, 2 janvier 1702. (M.)

aux hommes d'Etat, dont une seule idée fausse peut avoir des conséquences si dangereuses. Presque tous les ambassadeurs, depuis le duc d'Harcourt, se trompèrent grossièrement sur des points essentiels.

[1702] Les cortès conclurent enfin leurs délibérations le 11 janvier 1702. Elles s'étoient désistées d'une demande à laquelle on ne pouvoit consentir, tendante à enlever au souverain le droit de donner l'exclusion, pour les magistratures de Barcelone, aux sujets dont il pourroit se défier. C'étoit le point disputé par les mutins avec le plus de chaleur. Trois d'entre eux persistoient dans leur opposition. Montviel rapporte qu'on les menaça de les tuer en sortant, et que la peur les fit revenir à l'unanimité. Le don gratuit fut tel qu'on l'avoit promis, de trois millions de notre monnoie payables en six ans; moyennant quoi Philippe déchargeoit le plat pays du logement de la cavalerie, qui ruinoit les campagnes avec très-peu d'avantage pour le prince, puisqu'il étoit obligé de fournir aux troupes l'avoine et le pain, et leur devoit la paie ordinaire. Les concessions accordées à la province ne tendoient, selon Marsin, qu'à réformer des abus dont les vice-rois en particulier tiroient leur profit. Aussi le comte de Palma, vice-roi, avoit-il mis plus d'obstacles que personne à la conclusion des Etats.

Selon le marquis de Saint-Philippe (1), au con-

(1) *De Saint-Philippe :* Don Vincent Baccalar-y-Sanna, marquis de Saint-Philippe, né en Sardaigne, mort à Madrid le 11 juin 1726, âgé d'environ soixante-six ans, fut homme d'Etat, grand écuyer de Philippe v, ambassadeur, général, littérateur, historien. Il écrivit des commentaires ou Mémoires sur la guerre de la succession d'Espagne, qui ont été traduits en français par le chevalier de Maudave, Amsterdam

traire, « on ne fit dans cette assemblée aucun régle-« ment utile au bien public et à la forme du gou-« vernement : tout aboutit à confirmer les anciens « priviléges, auxquels on en ajouta de nouveaux qui « ne pouvoient servir qu'à rendre les Catalans plus « insolens ; car ces peuples ne s'imaginent être bien « gouvernés que lorsqu'ils jouissent de beaucoup de « priviléges. » On peut croire que l'ambassadeur et l'historien n'étoient ni l'un ni l'autre tout-à-fait exempts de prévention ; que le premier se laissoit un peu éblouir par les apparences, et le second un peu trop dominer par les préjugés de Madrid. « Tout ce « que le Roi leur accorda, ajoute l'historien, fut au-« tant de perdu ; et les plus favorisés furent les pre-« miers à le trahir (1). » Ce fait, il faut l'avouer, l'emporte sur des conjectures.

Philippe v avoit eu la fièvre plusieurs jours. Convalescent, il se livroit avec une nouvelle ardeur au désir de passer en Italie. Une extrême aversion pour Madrid, où il craignoit d'éprouver encore le despotisme de Porto-Carrero et d'Arias, comme il l'avoua au comte de Marsin, lui rendoit insupportable tout retardement de ce voyage. Louis xiv avoit cependant jugé qu'il falloit le différer jusqu'au mois d'avril ou de mai, à cause des préparatifs nécessaires ; que la Reine devoit rester en Espagne, quelque envie qu'eût son mari de l'emmener ; et qu'en attendant le Roi pouvoit, sous divers prétextes, séjourner à Sa a-

(Paris), 1756, 4 vol. in-12. L'auteur de cet ouvrage estimé y donne l'histoire de Philippe v, qu'il surnomme *le Courageux*, depuis 1699 jusqu'en 172 .

(1) Mémoires du marquis de Saint-Philippe, tome 1, p. 122.

gosse, à Valence, revenir à Barcelone, enfin ne pas retourner à Madrid, puisqu'on craignoit tant qu'il n'y trouvât des obstacles insurmontables à l'exécution de ce dessein (1).

Le duc d'Harcourt, arrivé en France, avoit donné un mémoire secret contre le voyage. On l'envoya au comte de Marsin, qui, loin de changer d'avis, appuya (2) les raisons du roi d'Espagne, insistant sur son dégoût pour Madrid, sur l'impossibilité de différer si long-temps le départ sans y retourner, sur la résolution où il étoit de se contenter d'un très-petit équipage. Vraisemblablement l'ambassadeur désiroit autant que le monarque de quitter un séjour où les épines naissoient à tout moment sous les pas.

Dès que Louis XIV fut informé de la conclusion des cortès, et qu'il crut pouvoir compter sur la soumission de la Catalogne, il entra dans les vues de son petit-fils. La lettre qu'il lui écrivit donne une idée juste de ses sentimens : on y trouve la tendresse d'un père et la sagesse d'un grand roi.

Lettre de Louis XIV *à Philippe* V.

« J'ai toujours approuvé le dessein que vous avez « de passer en Italie ; je souhaite de le voir exécuté. « Mais plus je m'intéresse à votre gloire, plus je dois « songer aux difficultés qu'il ne vous conviendroit « pas, comme à moi, de prévoir. Je les ai toutes exa- « minées ; vous les avez vues dans le mémoire que « Marsin vous a lu. J'apprends avec plaisir que cela « ne vous détourne pas d'un projet aussi digne de

(1) Le Roi au comte de Marsin, 15 décembre 1701. (M.) — (2) Le comte de Marsin au Roi, 11 janvier. (M.)

« votre sang que celui d'aller vous-même défendre vos « Etats en Italie. Il y a des occasions où l'on doit dé- « cider soi-même. Puisque les mouvemens qu'on vous « a représentés ne vous ébranlent pas, je loue votre « fermeté et confirme votre décision. Je suis persuadé « que vos sujets vous aimeront davantage, et vous se- « ront encore plus fidèles, lorsqu'ils verront que vous « répondez à leur attente, et que, bien loin d'imiter « la mollesse de vos prédécesseurs, vous exposerez « votre personne pour défendre les Etats les plus con- « sidérables de votre monarchie. Ma tendresse aug- « mentant pour vous à proportion que je vois qu'elle « vous est due, je n'oublie rien pour vos avantages. « Vous voyez les efforts que je fais pour chasser vos « ennemis d'Italie, si les troupes que j'y destine y « étoient arrivées. Je vous conseille d'aller à Milan, et « de vous mettre à la tête de mon armée : mais comme « il faut auparavant qu'elle soit supérieure à celle de « l'Empereur, je crois que Votre Majesté peut passer « premièrement dans le royaume de Naples, où sa « présence est encore plus nécessaire qu'à Milan. Vous « y attendrez le commencement de la campagne, vous « calmerez l'agitation des peuples de ce royaume. Ils « souhaitent ardemment de voir leur souverain ; ils ne « sont excités à la révolte que par l'espérance d'avoir « un roi particulier. Traitez bien la noblesse, faites « espérer du soulagement aux peuples, lorsque l'état « des affaires le permettra ; écoutez les plaintes, ren- « dez justice, et vous communiquez avec bonté, sans « perdre de votre dignité ; distinguez ceux dont le « zèle a paru dans ces derniers mouvemens : vous « connoîtrez bientôt l'utilité de votre voyage, et le bon

« effet que votre présence aura produit. Je fais armer « quatre vaisseaux à Toulon; ils iront à Barcelone, et « ils vous porteront à Naples avec la Reine. Je vois « que votre amitié pour elle ne vous permet pas de « vous en séparer. Marsin vous informera des troupes « que j'envoie, etc. »

Une dépêche au comte de Marsin (1) renferme plusieurs détails, et sur le voyage même, et sur le gouvernement à établir en l'absence du Roi. Elle porte que ce prince doit informer le Pape de sa résolution, et lui demander de se joindre à lui pour rendre la paix à l'Italie, mais sans parler de l'investiture du royaume de Naples : il faut même que son ambassadeur suspende toutes les instances qu'il feroit inutilement sur ce sujet. « Le roi Catholique armé dans le voisinage « de Rome, allant même à Rome, s'il passe à Milan fera « plus que toutes les négociations et toutes les in- « stances de son ambassadeur ne pourroient obtenir. » On ne pouvoit pas tout prévoir en France, non plus qu'en Espagne.

Comme les Espagnols étoient ouvertement opposés à ce voyage, Marsin avoit écrit que des lettres du roi de France, soit au conseil d'Etat, soit au cardinal Porto-Carrero, faites de manière à flatter leur amour propre, lui paroissoient un moyen nécessaire pour calmer les inquiétudes. Louis XIV envoya ces deux lettres, en laissant à la prudence de l'ambassadeur de faire remettre ou non celle qui étoit pour le conseil d'Etat, mais en lui marquant qu'il ne le croyoit pas convenable. « Il n'y a point d'autre autorité en Es- « pagne, dit-il, que celle du Roi. Cette lettre pourra

(1) Le Roi au comte de Marsin, 24 janvier. (M.)

« faire croire que je regarde le conseil d'Etat comme « étant en droit d'être informé du motif des résolu- « tions que prend le roi Catholique, et comme étant « pour ainsi dire en Espagne ce que le parlement est « en Angleterre, ou le corps de la république en Po- « logne. »

Dans sa lettre au cardinal (24 janvier), Louis faisoit valoir les motifs de l'entreprise, approuvée d'abord par le cardinal lui-même. Il dit qu'il l'auroit formée s'il avoit été à la place du roi d'Espagne. « Je « consens à ce voyage, ajoute-t-il, avec d'autant plus « de confiance que je sais qu'il a dessein de vous lais- « ser en son absence la principale direction des affaires « de son royaume. Votre attachement personnel pour « le Roi mon petit-fils, vos lumières et votre capa- « cité, ne me laissent pas lieu de douter que vous ne « lui rendiez en cette occasion des services aussi es- « sentiels que ceux qu'il a déjà reçus de vous, etc. » C'étoit prendre le ministre par son foible. On ne l'estimoit point, mais on le croyoit encore nécessaire, parce que sa pourpre en imposoit; et la politique parle rarement le langage de la vérité.

Marsin fit examiner (1), en présence du Roi, s'il convenoit d'envoyer au conseil d'Etat la dépêche de Louis XIV. Les ministres furent d'avis de le faire, la considération que l'on témoigneroit pour ce corps ne pouvant tirer à conséquence, puisque leurs emplois étoient donnés par le Roi, qui pouvoit leur en interdire les fonctions, et qui ne suivoit leurs avis qu'autant qu'il le jugeoit à propos. Certainement les maximes anglaises n'étoient point à craindre dans Madrid.

(1) Le comte de Marsin au Roi, 7 février. (M.)

Le conseil d'Etat ayant reçu cette dépêche, envoya une représentation à Philippe sur le voyage qu'il projetoit. C'étoit la même qu'on avoit faite autrefois à Charles-Quint lorsqu'il alloit s'embarquer pour l'Italie. Un Espagnol dit plaisamment qu'il falloit chercher dans les archives la réponse de cet empereur, et l'envoyer au conseil (1).

Au reste, on ne manquoit pas de raisons plausibles, qui fortifioient les motifs d'intérêt particulier ou de préjugé national. Il se formoit des cabales sourdes en Espagne. Léganès, revenu de l'Andalousie par congé, mais conservant son emploi de capitaine général de cette province, paroissoit digne des soupçons les plus inquiétans. Quelques mécontens avec d'Aguilar s'assembloient toutes les nuits; et l'envoyé de Hollande, qu'on souffroit encore dans la capitale, y avoit noué des intrigues dangereuses. On venoit de faire partir le capucin allemand, confesseur de la Reine douairière; mais on ne doutoit pas que ce moine, et un autre capucin son compagnon, n'eussent laissé des semences de révolte. Enfin on avoit une guerre terrible à soutenir, et l'on manquoit toujours d'argent.

Les ressources que proposa le cardinal font sentir l'extrémité des besoins. Elles consistoient à retenir deux cent mille ducats sur la pension de la Reine douairière (ce qui faisoit la moitié de sa pension), et à retrancher le paiement de toute pension et gratification au-dessus de trois cents ducats. Ces deux moyens furent adoptés par Philippe. « On nous fait es-« pérer encore, dit Marsin (7 février), que l'on pourra « tirer quelques sommes des revenant-bons, ou pour

(1) M. de Montviel à M. de Torcy, 13 février. (M.)

« mieux dire des pilleries de la chambre de Castille, « du conseil des ordres, et de celui de la cruzada, et « peut-être des autres conseils. »

Louis XIV fit observer les inconvéniens de ces moyens, les mécontentemens qui devoient en résulter, le grand nombre de personnes considérables et de subalternes qu'ils aigriroient; il insista sur le respect dû au testament du feu Roi, et conseilla de ne point toucher à la pension de la Reine; ou du moins, si un tel secours étoit absolument nécessaire, de lui promettre le paiement entier pour le temps où arriveroit la flotte des Indes.

Cent mille francs que la ville de Barcelone avoit donnés, quelques dons particuliers que l'on attendoit d'autres villes, n'étoient rien pour tant de besoins. On envoya ordre au duc d'Escalone, nouveau vice-roi de Naples, de prendre le tiers des revenus que les Génois et les autres étrangers avoient dans ce royaume, avec promesse de les rembourser dès que l'état des affaires le permettroit. Torcy avoit proposé, de la part du Roi (12 février), un expédient si déplorable. Rien n'annonce mieux un mal extrême que des remèdes qui sont eux-mêmes un grand mal. On apprit, pour surcroît de détresse, que la flotte des Indes n'arriveroit pas, et que le vice-roi du Mexique l'avoit arrêtée: nouveau sujet de craindre des trahisons.

D'un autre côté, l'indifférence pour le service étoit si grande, que parmi la jeunesse de Madrid personne encore ne demandoit à suivre le Roi en Italie. « Ce « qu'il y a de meilleure volonté, disoit Montviel (à « M. de Torcy, 13 février), attend qu'il les prie pour « se faire acheter. » Selon lui, c'étoit manque de cou-

rage autant qu'amour du repos. Nous avons peine à le croire : la valeur espagnole pouvoit bien être engourdie, faute d'exercice, mais elle ne fut jamais éteinte. Il entroit vraisemblablement de l'orgueil dans cette espèce de nonchalance : on s'étoit plaint souvent que les grâces du Roi fussent reçues avec dédain, après avoir été demandées comme des dettes; qu'il fallût presque en venir aux prières pour faire accepter les emplois, même à des hommes qui en avoient le plus envie. Vouloient-ils se faire effectivement acheter, ou plutôt se faire valoir? L'un et l'autre, selon les caractères.

Ubilla, secrétaire du *despacho*, plus habile que tous les ministres, assura au comte de Marsin qu'il n'y avoit rien à craindre, au dedans de l'Espagne, de la part des seigneurs ni des peuples; qu'il n'y avoit qu'à leur laisser la liberté de parler du gouvernement et des affaires de l'Etat le plus mal qu'ils pouvoient; mais que cela ne passoit pas plus loin que les discours (1). La fidélité castillane confirmera en grande partie cette idée, et le zèle s'animera dans le péril et le malheur.

Cependant Philippe ne respiroit que pour son voyage. Il venoit d'essuyer une seconde maladie, la rougeole, accompagnée d'une fluxion sur la poitrine; et son ardeur n'en étoit que plus vive. La nouvelle de la surprise de Crémone, où le prince Eugène avoit manqué son coup, redoubloit encore sa confiance. Il écrivit à Louis XIV (24 février) : « Je suis ravi d'avoir été ma-« lade, car ce sera de la santé pour tout le reste de la « campagne. L'affaire de Crémone ne me sort point « de la tête; j'y pense jour et nuit; et je ne saurois

(1) Le comte de Marsin au Roi, 21 février. (M.)

« assez louer et les troupes et les chefs. Je suis seu-« lement fâché qu'il ne s'y soit point trouvé de trou-« pes espagnoles, pour en partager la gloire avec les « vôtres; mais j'espère qu'elles auront leur tour la « campagne prochaine. » Si toutes les qualités de Philippe avoient répondu à son courage, on auroit pu déjà le compter parmi les grands rois.

La cour de France voyant les Espagnols, et le cardinal en particulier, toujours effarouchés de cette entreprise, se trouvoit d'autant plus embarrassée qu'elle seule régloit tout, décidoit de tout. Louis n'avoit jamais approuvé que la Reine s'embarquât avec son mari : il y avoit néanmoins consenti par complaisance, peut-être aussi parce que Marsin le supposoit nécessaire (1). Maintenant il insinue à l'ambassadeur que la Reine devroit rester en Espagne. Torcy développe les raisons de ce changement, les risques, les embarras, les dépenses qu'entraîneroit son voyage; les bons effets, au contraire, que produiroit sa présence, surtout pour détromper les Espagnols de l'opinion artificieusement répandue que Philippe ne vouloit pas revenir dans le royaume. Il souhaite que Marsin tâche de dissuader adroitement la Reine de cette entreprise, de concert avec la princesse des Ursins. « Quoique « vous ne deviez ni l'un ni l'autre, dit-il, interposer « le nom du Roi, je puis vous assurer que vous ren-« drez un grand serviee à Sa Majesté si vous y réus-« sissez. La commission est difficile, mais elle en est « plus glorieuse. » On savoit que la jeune princesse ne pouvoit encore avoir des enfans : ainsi rien ne contrebalançoit les motifs qui engageoient à la retenir.

(1) Le Roi au comte de Marsin, 27 février; M. de Torcy au même. (M.)

Peu de jours après la date de ces dépêches (le 3 mars), le Roi écrivit à son petit-fils une lettre décisive, aussi remplie de raison que de tendresse. « Si je vous « aimois moins, lui dit-il, ma complaisance n'auroit « point de bornes : je supprimerois les conseils de « père lorsqu'ils seroient contraires à ce que vous dé-« sirez. » Il lui démontre ensuite tous les inconvéniens qu'entraîneroit le voyage de la Reine, et conclut ainsi : « Ce que je vous marque est le pur effet « de mon amitié, et vous devez suivre mes conseils. « Il vaut mieux encore que vous n'alliez point en « Italie, que d'y mener la Reine. Vous en voyez les « raisons, je les ai toutes pesées. J'espère que vous « prendrez le bon parti, et que vous passerez seul. »

Le marquis de Louville, qui arrivoit de la cour de France, jugeoit déjà nécessaire que la Reine retournât à Madrid. Il y voyoit cependant quelque danger, et craignoit qu'elle ne fût trop exposée aux artifices d'une cour corrompue; qu'elle ne prît trop la passion de gouverner. Il démêloit aussi des raisons particulières pour la princesse des Ursins, qu'il n'aimoit pas, et dont il s'attira l'inimitié. « J'espère que vous m'en-« tendrez assez, écrivoit-il au ministre (5 mars), sans « qu'il soit nécessaire que je m'explique davantage. » Mais il pensoit qu'on ne pouvoit pas refuser cette consolation à l'Espagne, tout le monde regardant la Reine comme *un otage pour le retour du Roi*. La correspondance de ce Français avec le ministre deviendra tous les jours plus intéressante par ses effets.

Il rend compte d'un expédient imaginé par Ubilla, dont on espéroit tirer cent mille écus sans que personne eût à se plaindre : c'étoit d'obliger tous les grands à payer

quatre pistoles; et tous les autres gens titrés, avec les officiers du Roi, à en payer une chacun, pour fournir aux frais du voyage. « Cette espèce de petite capitation « ne fera crier personne, dit-il; car elle n'attaque ni « le peuple ni le clergé, et ne blesse guère les autres. « Ubilla compte la renouveler dans six mois, et puis « la doubler, et puis essayer si les chefs de famille « voudront bien en faire autant; après quoi on de- « mandera au clergé, par forme d'aumône : et ainsi on « pourroit établir insensiblement une capitation en « Espagne, *seulement pour faire voir que nous ne « sommes pas incapables de profiter des exemples « que la France nous donne.* » Louville aimoit à plaisanter; mais la plaisanterie est dure quand il s'agit de pareils impôts : si les circonstances les rendent nécessaires, on doit gémir sur la nécessité même des circonstances. Ce projet ne plut point à Torcy.

Quoique Philippe aimât passionnément la Reine, qui se montroit tous les jours plus digne de son estime et de sa tendresse, l'ardeur qu'il avoit pour le voyage d'Italie lui fit prendre courageusement le parti de s'en séparer. La Reine y consentit avec un courage encore plus grand : elle ne cessoit de fondre en larmes depuis que cette résolution étoit prise; elle ne cessoit en même temps d'exhorter son mari, de le consoler, et de l'affermir (1). Louville se trouvant avec eux, et témoignant sa surprise de voir tant d'amour, de raison, de force, et si peu d'humeur et de volonté : « J'ai tou- « jours eu envie, dit-elle, de n'avoir d'autre volonté « que celle que je dois avoir. » Tandis que les pleurs couloient de part et d'autre, la Reine entendit qu'on

(1) Le comte de Marsin au Roi, 10 mars. (M.)

venoit demander au Roi s'il passeroit la nuit chez elle. Sa sensibilité éclata pour lors, et lui fit dire en sanglotant : « Hé! mon Dieu, du peu de temps qui nous « reste, veut-on encore en retrancher les nuits (1)? » Ce trait naïf relève le mérite de son courage, et on ne la flattoit point en la regardant comme un prodige.

C'étoit la première fois qu'on voyoit Philippe avoir une résolution ferme et vigoureuse. Son voyage devenoit une forte passion. Frappé de ce que Louis XIV lui avoit écrit d'un ton d'incertitude, il répéta plusieurs fois, en se promenant à grands pas : « J'aimerois mieux « que vous n'allassiez point en Italie! » Sa réponse peint les sentimens dont il étoit animé.

Lettre de Philippe V *à Louis* XIV (10 *mars*).

« J'ai été mortifié de ce que Votre Majesté parois« soit croire que j'hésiterois à me séparer de la Reine « lorsqu'il s'agiroit de passer en Italie. Louville vous « pourra dire que, m'ayant représenté, deux jours « après qu'il fut arrivé ici, tout ce qu'on y diroit, « aussi bien qu'à Madrid, sur le départ de la Reine, « et m'ayant demandé si, au cas que Votre Majesté crût « qu'il convînt au bien de mes affaires de la laisser en « Espagne, je pourrois m'en séparer, je lui répondis « que quoi qu'il me pût coûter par rapport à la ten« dresse que j'ai pour elle, qui est extrême, et qu'elle « mérite, je m'en séparerois pour dix ans s'il le falloit, « et qu'il n'y avoit aucune satisfaction ni aucun plaisir « que je ne sacrifiasse pour celui de chasser les Alle« mands hors d'Italie, la seule chose qui m'occupe et « que je désire. Il est vrai que j'étois un peu embar-

(1) M. de Louville à M. de Torcy. (M.)

« rassé de savoir comment la Reine prendroit une ré-
« solution qui certainement lui déplairoit; mais j'ai
« trouvé, malgré toute l'amitié qu'elle a pour moi,
« qu'elle n'avoit d'autre volonté que la mienne. Ainsi
« elle s'est déterminée à suivre les conseils de Votre
« Majesté sans aucune répugnance, et elle cherche au
« contraire à me consoler. Son parti est pris, comme
« j'ai pris le mien ; et j'ai déclaré sur-le-champ que
« je me separerois de la Reine pour faire plaisir aux
« Espagnols : puisqu'ils le désiroient ainsi avec tant
« d'ardeur : mais en même temps je ferai savoir à
« mes ministres à Madrid qu'après leur avoir accordé
« tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement espérer,
« ils ne s'avisent plus de me rien représenter contre
« mon voyage. J'attends avec la dernière impatience
« l'arrivée des vaisseaux, etc. »

La Reine écrivit de son côté à Louis XIV une lettre qui mérite d'être conservée :

« Je crois pouvoir dire, sans blesser la modestie,
« monsieur, que j'aime passionnément le Roi : ainsi
« je ne saurois penser que je me sépare de lui qu'avec
« une extrême douleur. Cependant j'ai connu qu'il
« falloit que je fisse ce sacrifice à sa gloire, et que je
« demeurasse en Espagne pour engager ses sujets, qui
« souhaitent si fort ma présence, à conserver la fidé-
« lité qu'ils lui doivent, et à le secourir dans les be-
« soins qu'il aura pour soutenir la guerre. J'espère,
« monsieur, qu'avec les bons conseils que Votre Ma-
« jesté veut bien lui donner, et le grand nombre de
« troupes qu'elle fait passer en Italie, il battra les en-
« nemis, et que j'aurai la consolation de le voir re-

« venir en ce pays-ci victorieux, où nous n'aurons « plus qu'à songer à des choses agréables. Comme ce « sera principalement aux bontés de Votre Majesté « et à sa générosité qu'il devra son repos, vous vou- « lez bien permettre par avance que je lui en fasse « mes très-humbles remercîmens. En attendant, je « vous demanderai la grâce de me donner tous les « avis nécessaires pour la conduite que vous croirez « que je devrai tenir pendant l'absence de mon ai- « mable roi. Je les suivrai, je vous assure, monsieur, « comme une fille très-soumise à vos volontés, et qui « a pour vous toute l'amitié possible. »

Qu'on me permette ici une légère observation. Une des premières lettres de la Reine à Louis XIV (17 janvier) étoit pleine de cette familiarité tendre et aimable, mais respectueuse, dont un bon père doit sentir toute la douceur. « Je vous avoue, lui marquoit-elle « alors, qu'il est difficile que je n'aie pas un peu d'a- « mour propre quand je vois que j'ai l'approbation « d'un roi qui l'a de tout le monde. Cependant, *mon « cher grand-papa*, c'est principalement par la ten- « dresse que j'ai pour vous que je veux m'attirer vos « louanges. Je sens qu'elle augmente tous les jours; « je souhaite que celle que vous avez pour moi fasse « le même chemin. Si cela est, je ne désespère pas que « vous ne me procuriez un jour les moyens de vous « aller embrasser de tout mon cœur. Vous m'avouerez « que cela seroit assez plaisant de voir vos deux pe- « tites-filles vous sauter au cou toutes deux à la fois. « Ma sœur auroit sur moi l'avantage d'être plus grande, « mais je pourrois bien la gagner de la main par ma « légèreté. J'ai enfin reçu une lettre de madame de

« Maintenon, si pleine d'esprit, de politesse, et si fort « de mon goût, que je l'ai relue une infinité de fois, « et toujours avec une nouvelle satisfaction. Je serai « ravie qu'elle veuille bien continuer d'avoir un com- « merce régulier avec moi, et je vous serai très-obli- « gée de l'y engager. » Cette lettre dut charmer le Roi; mais les siennes eurent toujours la gravité de son caractère, et c'est apparemment pourquoi la jeune princesse lui écrivit elle-même dans la suite sur un ton plus sérieux.

Un point important à décider étoit de savoir où elle feroit sa résidence. Louis XIV laissoit le choix entre Madrid et Saragosse : les Espagnols la vouloient à Madrid. Ce séjour auroit eu beaucoup d'inconvéniens, soit qu'elle eût le titre de régente, ou non : on pensa qu'il convenoit de la faire aller d'abord dans la capitale, puisque la nation le désiroit avec ardeur; mais de lui persuader qu'en l'absence du Roi, d'un époux qui lui étoit si cher, elle devoit préférer au grand monde une habitation tranquille, telle qu'Aranjuez, l'Escurial, etc., où d'ailleurs l'air conviendroit mieux à sa santé, et où elle ne manqueroit pas d'amusemens. Ce parti, proposé à la cour de France, eut l'approbation de Louis XIV. (*Lettre de Louville, 10 mars.*)

Philippe écrivit au cardinal Porto-Carrero (10 mars), sur ses représentations contre le voyage d'Italie, qu'il les prenoit en bonne part; qu'il ne pouvoit en donner de meilleure preuve qu'en laissant la Reine, pour contenter les Espagnols; que c'étoit le plus grand sacrifice qu'il pût leur faire; qu'il comptoit sur le zèle de ses ministres, *pendant qu'il verseroit jusqu'à la dernière goutte de son sang, s'il étoit nécessaire,*

pour empêcher le démembrement de la monarchie, dont il s'efforceroit de porter la gloire au plus haut point où elle eût jamais été : qu'au reste, on ne lui fît plus de remontrances sur un dessein si glorieux, si indispensable, auquel il ne pouvoit rien changer.

Cependant il demandoit en vain à Madrid les secours qu'il désiroit pour son départ. « On est désolé, « dit Marsin (1), par la lenteur qu'il y a dans l'exécu« tion des moindres choses. On résout et on écrit as« sez ; mais rien ne se fait, faute de diligence, et en« core plus faute d'argent. » Philippe en marqua son étonnement au cardinal par une lettre vigoureuse (17 mars) : « J'ai trop bonne opinion de vous (ce sont « ses termes) pour croire que parce que vous avez « désapprouvé mon voyage, vous tâchassiez de le faire « échouer faute de moyens. Mais si les gens dont ces « secours dépendent avoient de pareilles vues contre « votre intention, vous pourriez leur faire savoir de « ma part qu'ils n'y réussiroient pas, et que je saurai « également me passer d'argent, et de gens pour me « suivre. » Il annonce qu'il s'embarquera deux jours après que les vaisseaux seront arrivés.

Depuis deux mois, le cardinal ne faisoit pas même réponse aux lettres les plus importantes écrites de la part du Roi. Cette *insolence* (Louville tranche le mot) venoit sans doute de l'idée que la cour de France, ou du moins les difficultés qu'on trouveroit en Espagne, empêcheroient le voyage. Le cardinal d'ailleurs étoit aigri de ce qu'au lieu de le laisser maître du gouvernement, on établissoit une junte qui diminueroit son autorité. Mais dès que le Roi eut écrit d'un ton si

(1) Le comte de Marsin au Roi, 15 mars. (M.)

ferme, il se hâta de lui envoyer cent mille écus, avec promesse de fournir régulièrement à l'entretien de sa maison. La certitude d'avoir la Reine en otage ne laissoit aucun prétexte de résistance.

Une résolution subite qu'on venoit de prendre par rapport à elle pouvoit néanmoins occasioner de nouvelles plaintes et de nouveaux embarras. L'archevêque de Saragosse ayant écrit que si la Reine tenoit les Etats d'Arragon (ce qui s'étoit pratiqué autrefois), les Arragonais donneroient des preuves éclatantes de leur zèle, on se détermina tout-à-coup à convoquer ces Etats. Après l'expérience de Catalogne, l'entreprise devoit paroître téméraire : on devoit s'attendre que les Arragonais se montreroient, comme les Catalans, fort jaloux de priviléges. Combien d'inconvéniens à craindre, soit que la Reine accordât ou refusât leurs demandes? On lui donnoit la qualité de *lieutenant général :* c'étoit l'exposer à prendre le goût du gouvernement; et la joie que lui causa cette nouvelle fit croire qu'elle y avoit un penchant proportionné à la vivacité de son esprit. De plus, l'Arragon ne pouvoit donner que des secours très-médiocres, qui même ne viendroient que tard : pourquoi donc ne pas attendre le retour du Roi? « Enfin tant de variations au sujet de « la Reine ne valent rien, dit Louville (lettre du 18 « mars); et il vaudroit mieux ne pas si bien faire, que « de changer si souvent d'avis. » Il avoit raison sur ce point, quoique son jugement fût suspect de prévention.

Dans l'éloignement, le cabinet de Versailles, quelquefois mal informé, prenoit aussi des partis qu'il falloit nécessairement changer bientôt après. On avoit

rendu fort suspect le prince de Vaudemont, gouverneur de Milan; et Louis XIV avoit mandé à Marsin de le faire rappeler à Madrid. Marsin différa, parce qu'ayant vu Vaudemont en Italie, il jugeoit mieux de ses sentimens. Ce fut un bonheur; car au bout de quelques semaines le Roi écrivit (23 mars) qu'il étoit important de le laisser dans le Milanais, où le duc de Vendôme trouvoit en lui beaucoup de zèle et de fidélité.

Quoique les Espagnols crussent que, selon la constitution de leur monarchie, la Reine devoit rester en qualité de régente, quand même elle seroit encore enfant; quoique l'ambassadeur et les autres Français sentissent la nécessité de lui laisser prendre ce titre, on fut d'abord en France d'un avis contraire. On ordonne à Marsin de lui faire entendre que, dans l'état actuel des choses, le Roi regarde l'offre de la régence comme un piége, et comme un dessein formé d'attirer sur elle la haine des mauvais succès; que s'il arrive d'heureux événemens, on lui en ôtera le mérite, parce que, dira-t-on, elle n'est point en âge de gouverner; que si les événemens sont malheureux, on publiera qu'elle veut être obéie, et que par son autorité elle détruit toutes les bonnes mesures qu'on pourroit prendre; qu'elle doit regarder comme un bonheur d'avoir une raison légitime de se dispenser de la régence, étant dans un âge où les rois mêmes ne seroient pas majeurs. Louis ignoroit ce qui venoit d'être décidé pour les Etats d'Arragon : il n'étoit plus possible de se régler sur son avis, ou d'exécuter ses ordres.

C'eût été d'ailleurs exposer l'Espagne à une véritable anarchie. Un Espagnol dit naïvement que si la Reine, à plus forte raison le Roi, étoit en nourrice, *ils aime-*

roient mieux que sa nourrice décidât pour lui, que d'avoir les plus grands personnages du monde pour les gouverner (1); tant il leur paroissoit insupportable d'être soumis à leurs égaux. Le cardinal Porto-Carrero étant incapable de soutenir le poids du gouvernement, on avoit bien senti en France la nécessité d'une junte; mais on avoit cru mal à propos qu'il pouvoit la présider. Nul conseiller d'Etat n'y seroit venu, s'il avoit voulu y avoir la préséance; et il falloit que la Reine présidât, pour qu'il y eût une place distinguée, un fauteuil. Ces usages prévaloient en Espagne sur toute considération.

Restoit à savoir si la Reine seroit régente, avec pouvoir de décider en prenant l'avis d'un seul ministre, comme le proposoit le cardinal, qui par là eût été maître du gouvernement; ou régente seulement avec la voix d'*honneur*, c'est-à-dire voix prépondérante dans une junte. En ce dernier cas, tout devoit se faire en son nom, et le cardinal auroit la mesure d'autorité qu'on lui destinoit. C'étoit le meilleur parti : la cour de France le préféra.

Louis XIV estimoit déjà la Reine, de manière à lui témoigner sans détour la confiance qu'il avoit en elle.

« Je n'ai pu douter, lui dit-il dans une lettre (22 « mars), que votre amitié tendre et vive pour le roi « d'Espagne ne vous fît ressentir toutes les peines « d'être obligée de vous séparer de lui; mais j'avoue « que je ne pouvois croire que cette séparation fût « une nouvelle occasion pour moi de vous aimer da- « vantage, et de reconnoître que votre esprit, votre

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 25 mars; le comte de Marsin au Roi. (M.)

« raison, vos sentimens surpassent beaucoup tout ce « que j'en avois appris jusqu'à présent. C'est aimer vé« ritablement le Roi mon petit-fils, que de préférer sa « gloire à toute autre considération; et je dois plutôt « vous donner les justes louanges que vous méritez, « que les avis que vous demandez pour votre con« duite. Je suis persuadé qu'il suffit pour la bien ré« gler que vous suiviez votre inclination naturelle : « elle vous porte à remplir tous vos devoirs. Je ne pré« tends pas cependant vous refuser les lumières que « l'expérience peut m'avoir données; mais je suis per« suadé que j'aurai le plaisir de voir que Votre Majesté, « d'elle-même, aura prévenu mes conseils, que je n'au« rai qu'à vous louer, et à vous assurer de toute ma « tendresse. »

Il écrivit en même temps à Philippe : « Regardez « présentement votre mariage comme le plus grand « bonheur de votre vie. La complaisance de la Reine, « sa douceur et sa raison, ne sont pas moins rares qu'il « est extraordinaire de trouver toutes ces qualités dans « une personne de son âge.... La lettre que vous avez « écrite au cardinal Porto-Carrero est admirée. Je ne « crains point de vous donner trop bonne opinion « de vous-même : je souhaite au contraire que vous « l'ayez telle que vous le devez, et que je l'ai de « vous. »

Cette lettre au cardinal, dont j'ai donné le précis, sembloit devoir empêcher toute nouvelle représentation. Le conseil d'Etat revint pourtant à la charge, et pria le Roi de ne point passer en Italie, lui représentant qu'on avoit toujours détourné les rois d'Espagne d'une pareille résolution. Philippe dit sur-le-champ :

« Je leur ferai réponse dans le vaisseau (1). » Porto-Carrero, écrivant à la princesse des Ursins, avoit tâché de prouver que les Etats d'Italie ne servoient à rien. C'étoit, au jugement de Louville, une *bêtise singulière.* Il seroit pourtant facile de défendre l'opinion du cardinal. Ce qui paroît le plus singulier, c'est que les Espagnols, instruits par l'expérience que ces Etats éloignés affoiblissoient le corps qu'ils avoient trop agrandi, eussent en horreur toute idée de démembrement.

Imagineroit-on qu'au milieu d'affaires si importantes il fût question de perruques? Mais à la cour, quelquefois plus qu'ailleurs, les choses humaines sont un mélange bizarre de sérieux et de frivole. Le Roi avoit perdu ses cheveux pendant sa maladie. On le coiffoit horriblement mal, et la Reine lui en faisoit la guerre. Un changement de perruquier n'étoit pas une bagatelle, si l'on peut s'en rapporter aux plaisanteries de Louville. « Il y a une difficulté pour les perruques, « écrit-il au ministre de France (27 mars), à quoi il « faut qu'on ait attention : c'est qu'on prétend ici que « les cheveux avec lesquels on les fera doivent être de « cavaliers ou de demoiselles; et M. le comte de Be- « navente n'entend pas raillerie sur cela : il veut aussi « que ce soient des gens connus, parce qu'il dit qu'on « peut faire beaucoup de sortiléges avec des che- « veux, et qu'il en est arrivé de grands accidens. Vous « voyez, monseigneur, que l'affaire est de grande « conséquence, et qu'il n'y faut rien négliger. » Il se peut que Benavente ait eu ces idées ridicules; il se peut aussi que l'écrivain ait mieux aimé être plaisant

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 25 mars. (M.)

qu'exactement vrai. Passons à des objets plus sérieux.

Le roi d'Angleterre, dont la politique, aussi profonde que passionnée, armoit tant de peuples contre la maison de France, mourut le 19 mars. En l'annonçant au comte de Marsin (27 mars), Louis XIV observe sagement qu'il ne faut se relâcher sur aucune précaution, quelque espérance de paix que cet événement puisse donner; que les maximes de Guillaume subsisteront encore; qu'il faut rendre inutiles ses projets, pour persuader à l'Angleterre et à la Hollande combien la paix est préférable pour elles à une guerre *ruineuse et sans fruit;* enfin qu'il est essentiel de ne rien négliger pour la sûreté de l'Espagne, *la mort d'un seul homme n'étant pas assez considérable pour changer entièrement toutes les affaires*. Cet avis étoit d'autant plus nécessaire en Espagne, que les préparatifs, toujours lents et imparfaits, laissoient de grands sujets d'inquiétude.

Une faute de la princesse des Ursins augmenta les mécontentemens (1). Elle avoit pris en Italie, pour son secrétaire espagnol, don Miguel Salvador, catalan décrié, fils d'un apothicaire de Barcelone, qu'elle savoit ne pouvoir garder long-temps, et à qui elle ne confioit rien de secret : du moins l'assura-t-elle ainsi lorsqu'on lui représenta la nécessité d'en prendre un autre. Elle venoit de lui faire donner cinq cents écus de pension sur un évêché : c'étoit plus qu'il ne méritoit pour sa retraite. On l'accusa de lui avoir obtenu du cardinal Porto-Carrero le gouvernement du Potosi, la meilleure place du Nouveau-Monde après celles des vice-rois. Le cardinal avoit assuré qu'il se trou-

(1) Blécourt et Louville à M. de Torcy, 2 avril. (M.)

voit trop heureux de le tirer à ce prix d'auprès de la princesse. Les Espagnols, plus sensés, crièrent contre un gouvernement où l'on récompensoit de la sorte un fripon très-punissable. Que ne devoit-on pas craindre du crédit de cette femme, si elle en avoit abusé de la sorte? Le comte de Marsin pressoit néanmoins la cour de France de la faire nommer *camarera mayor;* et comme ses dépêches n'indiquent pas même le reproche qu'on lui faisoit, nous avons lieu de le croire exagéré. Elle se disculpera bientôt.

Marsin s'exprimoit avec franchise sur la personne du Roi, à qui il restoit encore trop de foiblesse pour dire *non,* et trop de timidité pour parler dans des occasions importantes. On s'étoit imaginé en France que Philippe gagneroit beaucoup à s'aboucher en Italie avec le Pape. L'ambassadeur pense le contraire, et s'exprime ainsi : « Quoique le roi Catholique ait beau-« coup d'esprit et de bon sens, il est impossible qu'à « son âge il ait autant d'expérience que Sa Sainteté, « qui paroît bon politique, et dont je ne vois pas que « l'on soit tout-à-fait assuré. Et comme ces conférences « se passent tête à tête, il seroit à craindre que le Pape, « italien, et par conséquent fin et intéressé, n'abusât « de la candeur et de la sincérité du roi d'Espagne. » (*Lettre au Roi,* 3 *avril.*)

Avant son départ, Philippe nomma pour l'ambassade de France, comme le demandoit Louis XIV, l'amirante, qu'on vouloit éloigner de Madrid. Il s'embarqua le 8 avril, avec un petit nombre de seigneurs espagnols : il étoit accompagné de Marsin, de Louville et de Montviel. Il avoit donné à Louville la clef d'entrée, simple décoration pour ce Français. Montviel avoit obtenu le

grade de brigadier ; Marsin devoit commander comme lieutenant général des armées françaises, et continuer ses fonctions d'ambassadeur. (Il ne commença d'en prendre le titre que dans le vaisseau.) Le *despacho* étoit le même qu'à Barcelone, composé de Medina-Sidonia, de San-Estevan et d'Ubilla, créé marquis de Ribas, dont les Français se louoient fort depuis quelque temps. Le duc d'Escalone, vice-roi de Naples, devoit y entrer aussi.

La Reine, au moment de la séparation, ne démentit point son courage : elle ignoroit encore qu'il fût question pour elle de la régence, parce qu'on attendoit les ordres de Louis XIV, et qu'on ne les avoit pas reçus. La princesse des Ursins, prévoyant qu'elle auroit à se mêler de grandes affaires, avoit écrit depuis peu à Torcy (3 avril) : « Toujours entièrement soumise aux « volontés du Roi, j'exécuterai, sans vouloir m'en « faire un mérite (car je n'ai jamais cru qu'il y en ait « à faire seulement ce qu'on doit), les ordres que vous « me ferez l'honneur de me donner. Mais considérez, « monsieur, s'il vous plaît, que je suis une femme ; « que je n'ai personne à qui je puisse me fier ici, M. le « comte de Marsin n'y étant pas ; et qu'ainsi vous ne « sauriez assez me donner d'instructions dans les em-« barras où je vais me trouver. On ne m'écrit point « de France qu'on ne m'annonce quelque nouveau « monstre à combattre quand je serai à Madrid. Je « prévois moi-même bien des traverses parmi une na-« tion ignorante, malintentionnée, et qui n'a d'autres « vues que de renverser l'Etat ; mais je n'en ai pas « moins d'espérance d'obliger les plus malins à con-« fesser au moins que mes intentions ne sauroient

« être meilleures.... Vous vous piquiez autrefois d'être « mon élève : aujourd'hui je n'ose pas faire un pas « sans vous. »

Elle se propose, dit-elle, de s'acquérir généralement l'amitié des Espagnols, et de ne point entrer aveuglément dans les haines du cardinal Porto-Carrero, quoiqu'elle veuille le regarder comme son principal ami. Elle sera obligée de voir tout le monde; chacun voudra lui ouvrir son cœur : elle tâchera donc de ramener au bon parti, si on l'approuve, ceux que l'on croit attachés au parti contraire. Ces vues étoient fort louables, mais l'exécution fort difficile.

Dans une autre lettre (du 8 avril), elle parle de la grâce accordée à son secrétaire catalan. Elle a été avertie, dit-elle, que *quelques gens* ont écrit là-dessus en France *autrement qu'ils ne devoient*. Son récit est simple : elle avoit seulement demandé qu'on lui donnât de quoi vivre, le cardinal lui ayant marqué qu'il seroit facile de procurer au secrétaire un gouvernement dans les Indes, s'il envoyoit son placet, et des certificats de ses services. Elle avoit fait envoyer ces papiers, et don Miguel avoit été proposé comme le plus capable pour le gouvernement du Potosi. Elle se garde bien de parler de l'importance de cette place, qu'un vice-roi du Pérou avoit eue avant de passer à la vice-royauté.

Torcy ne lui dissimula point son chagrin sur un point si essentiel : « Il est revenu au Roi, de mille endroits, « dit-il (23 avril), que don Miguel étoit un fripon, « chassé des bureaux de la secrétairerie d'Etat pour sa « mauvaise conduite; écrivant depuis des libelles con- « tre la France, à la sollicitation du capucin confesseur

« de la Reine douairière ; ensuite aux gages du comte « d'Harrach ; enfin plein de mauvaises qualités, et « très-dangereuses. Pardonnez-moi si je vous en parle « si vivement ; mais je ne puis assez vous représenter « le mauvais effet et le contre-temps de cette nomina-« tion, et je ne dois pas vous le taire. Vous ne l'appren-« drez que trop d'ailleurs ; car le Roi écrit fortement à « M. de Marsin de presser le roi d'Espagne de révoquer « ce qu'il a fait. Sa Majesté mande à M. de Blécourt de « dire à M. le cardinal de suspendre les expéditions « jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles de Sa Majesté Ca-« tholique, et d'empêcher que don Miguel n'entre à « Madrid. Cela ne suffit pas encore, il faut qu'il sorte « d'Espagne. En vérité, ce malheureux gouvernement « nous fait bien du mal. » Excellente leçon, mais trop rare, et pour les intrigans qui dérobent les places au mérite, et pour les protecteurs qui se rendent coupables des mauvais choix de la cour, et pour les souverains qu'un choix pareil peut exposer à tant de honte et de malheurs! La princesse des Ursins se disculpe dans une longue lettre (14 mai), et soutient que les ennemis de son protégé l'ont peint de fausses couleurs ; que son père avoit été anobli ; qu'il avoit été renvoyé des bureaux par une réforme qui étoit tombée sur de bons comme sur de mauvais sujets, etc. Toujours reste-t-il évident qu'une grande place ne convenoit point à un tel homme.

Philippe, avant son départ, avoit envoyé la Toison d'or au duc d'Harcourt et au comte d'Ayen. Louis XIV lui témoigne, par une lettre du 14 avril, que cette nouvelle lui est agréable, et ajoute qu'il doit être bien persuadé du zèle des Français pour son service. Le

comte d'Estrées, qui le transporta heureusement au terme, fut créé grand d'Espagne de la première classe. On ne pouvoit qu'applaudir à ces faveurs, parce qu'il n'y avoit qu'une voix sur le mérite des personnes, indépendamment de leur naissance.

Après une navigation de huit jours, le roi d'Espagne arrive à Naples le 17 avril, au milieu des acclamations d'un peuple d'autant plus ravi de le voir, qu'on avoit moins espéré ce bonheur. On gémissoit depuis longtemps sous le joug des vice-rois espagnols, durs, hautains, avides pour la plupart, et n'inspirant que la terreur. On vit avec admiration et avec amour un jeune monarque doux, bienfaisant, accessible, qui s'annonçoit comme le défenseur et le père du royaume. Les commencemens ne pouvoient être que de bon augure. Marsin, d'Estrées, Louville, tous s'applaudirent d'un voyage exécuté malgré tant d'oppositions, tous pensèrent que les fruits surpasseroient les espérances. Mais défions-nous toujours des jugemens trop précipités, surtout quand la flatterie peut y avoir part.

Il falloit des actes de bonté pour attirer les secours pécuniaires dont on avoit si grand besoin. Philippe remit d'abord tous les arrérages dus à la couronne, évalués à près de trois millions d'écus; bienfait sans doute très-digne de reconnoissance, mais véritablement politique, car il eût été impossible de faire payer cette dette. On prépara un indult pour la délivrance des prisonniers avec les exceptions convenables, et de même une amnistie pour ceux qui avoient trempé dans la dernière conspiration. On travailla à faire baisser le prix du pain. C'est le moyen le plus infaillible

de gagner le peuple, qui ne réfléchit pas qu'un bien passager peut attirer de plus grands maux.

Peu s'en fallut que la superstition ne dissipât tout-à-coup les espérances de la cour. Le cardinal Cantelmi, archevêque de Naples, plein de zèle et de bonnes intentions, crut que le fameux miracle de saint Janvier serviroit infiniment dans la conjoncture. Il invite le Roi à venir entendre la messe dans sa cathédrale. On apporte les reliques du saint; on met à côté de sa tête la fiole où son sang est renfermé. Ce sang coagulé devoit redevenir liquide : c'est en quoi consiste le miracle, que le cardinal annonçoit avec confiance. On fait des prières, mais inutilement; on dit la messe, quoique le Roi l'ait déjà entendue : point de miracle encore. On en dit une troisième, et jusqu'à six, et le miracle ne se fait point. Il étoit près de deux heures. Le Roi se retire honteux, mourant de faim, laissant le pauvre cardinal dans une inquiétude mortelle. Heureusement le miracle se fit dès qu'on fut rentré au palais. « Je pourrois vous assurer sans im-« piété, dit Louville, qu'il seroit infaillible dans la « canicule; mais qu'il est fort imprudent de le tenter « dans le mois d'avril, par un jour aussi froid qu'étoit « celui-là. Quoi qu'il en soit, le peuple est content, et « l'honneur du Roi et du cardinal sont à couvert (1). »

Tout se disposoit pour faire à Philippe un don de huit cent mille écus, outre ce que le cardinal Cantelmi espéroit tirer des moines et des religieuses par voie d'insinuation, et ce que donneroient les autres villes du royaume. Mais l'Empereur avoit parmi la noblesse un parti considérable; quelques-uns des plus malin-

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 22 avril. (M.)

tentionnés se montroient les plus ardens à donner au Roi de trompeuses démonstrations de zèle : pour surcroît d'inquiétude, le duc de Monteleone, qui l'avoit suivi, que Marsin croyoit même propre à une place de gentilhomme de la chambre, devenoit suspect de perfidie. Le comte Popoli de Milan, dont ils ne se défioient point, donna des avis très-capables d'alarmer; et quoique l'on ne pût soupçonner encore de conspiration contre la personne de Philippe, on avoit lieu d'en craindre une. La méchanceté de quelques scélérats alloit jusqu'à publier que les Français l'assassineroient eux-mêmes, lorsque Louis XIV seroit en état de se rendre maître de la monarchie.

Ce qu'il y avoit peut-être de plus dangereux, c'est que les ministres espagnols ne s'accordoient point, avoient peu de lumières, faisoient prendre de mauvaises résolutions, rejetoient leurs propres fautes sur les Français, et que l'antipathie nationale commençoit à éclater. Le duc d'Escalone, vice-roi, qu'on avoit mis à la place du duc de Medina-Celi, se montroit le même qu'il avoit paru ailleurs, inepte au gouvernement, appliqué à de stériles études. « Il a l'air, dit Louville, « d'un boursier de collége, et en a la pédanterie. Il « a quelquefois raison; mais quand il ne l'a pas (ce « qui arrive souvent), les sept sages de la Grèce ne « le feroient pas changer d'avis. » On lui reproche aussi une avarice sordide, et d'avoir porté des droits odieux plus haut que son prédécesseur. On assure que les abus de la vice-royauté sont tels depuis longtemps, qu'un vice-roi peut voler ou laisser voler tous les ans un million d'écus, sans qu'il y ait matière de lui faire son procès. On annonce que Medina-Celi est

parti fort mécontent, quoiqu'on l'ait nommé président du conseil des Indes, et membre de la junte; qu'il faut se défier de lui, et éclairer sa conduite. L'événement justifiera cet avis. Le manque de sujets, l'embarras des affaires, certaines convenances fâcheuses, avoient mis dans les premières places un nombre d'hommes qui n'auroient point dû y parvenir. Ce mal étoit inévitable au commencement du règne; il étoit terrible au milieu d'une guerre étrangère et de dissentions intestines.

Tandis que Louville, trop léger dans ses jugemens, mais plus intelligent que les autres, prévoyoit des orages sous un ciel en apparence très-serein, le comte d'Estrées écrivoit à la cour de France (25 avril) : « Il « est impossible d'être plus aimé que le Roi l'est du « peuple et de la noblesse. Soyez présentement bien « en repos pour Naples : il ne peut rien avoir à crain- « dre, quand il n'y auroit aucunes troupes ici. » D'Estrées se trompoit davantage en disant : « Je ne « saurois me persuader que, depuis la mort du roi « Guillaume, les Hollandais demeurent unis avec « l'Angleterre : il y a tant d'antipathie entre ces deux « nations, et d'intérêts si opposés, qu'il ne sera pas « difficile de les séparer. » Ces faux jugemens en politique font sentir de plus en plus combien il importe de ne pas prendre des probabilités pour certitude. Rien n'étoit alors plus commun ni plus nuisible.

Montviel écrit de son côté (27 avril) que les moines, auparavant les *plus déchaînés contre le bien des affaires,* sont ceux qui s'empressent à montrer le plus de zèle; et que c'est moins l'effet de la bonne volonté que de la crainte. Quand on pense au pou-

voir des moines dans un pays si superstitieux, on doit en conclure que, la crainte une fois calmée, leurs cabales deviendront une source de révolte.

Cependant le jour de la fête de saint Janvier (6 mai), le miracle ordinaire se fit, en présence du Roi, avec une promptitude qui produisit le meilleur effet. Rien n'étoit plus capable d'inspirer au peuple du respect et de la soumission pour le souverain. Si le contraire étoit arrivé, on l'eût pris pour un augure sinistre; on se fût livré à l'inquiétude, à la défiance (1) : et que n'eût pas fait la superstition quand l'esprit de cabale l'auroit excitée? Philippe déclara saint Janvier second patron de l'Espagne : il avoit demandé pour cela un bref du Pape. Les Napolitains, surtout le clergé, parurent extrêmement sensibles à la gloire qui en revenoit à leur saint; mais les Espagnols furent très-fâchés qu'on donnât un second à saint Jacques : ils s'y étoient opposés vivement jusqu'à la veille au soir. On auroit pu leur épargner ce chagrin.

On leur en donna un autre en faveur de la noblesse napolitaine. Après la dernière sédition, dix des principaux seigneurs avoient levé des compagnies de cavalerie. Le duc d'Escalone, en y joignant quelques troupes milanaises, venoit d'en former un régiment, et avoit mis à sa tête, pour colonel, lieutenant colonel et major, trois Espagnols simples gentilshommes. Les Napolitains regardoient ce choix comme un affront. Le Roi, pour les satisfaire, composa de leurs dix compagnies un régiment, sous le nom de *gardes italiennes* : il leur ordonna de proposer des sujets de leur pays, dignes des trois premiers emplois; et le choix

(1) Le comte de Marsin au Roi, 7 mai. (M.)

tomba sur des hommes de qualité, que Marsin nomme avec éloge. La noblesse du pays ne pouvoit qu'applaudir à cette disposition. Le prince de Montefalcone s'excusa pourtant d'accepter l'emploi de colonel : il fallut en nommer un autre. On soupçonna que c'étoit une manœuvre des Espagnols.

Louis XIV, de son côté, ne perdoit pas de vue les intérêts et les affaires de son petit-fils. Dès qu'il le sut arrivé, il lui écrivit de sa main (premier mai), en bon père et en grand roi : « J'ai appris avec beaucoup de « joie votre heureuse navigation. Un passage aussi « prompt est un commencement de bonheur, qui sera « suivi de succès encore plus heureux : au moins je « l'espère des bénédictions que Dieu répand sur Votre « Majesté, et je souhaite que ses sujets pensent de « même. Je suis persuadé qu'elle se fera aimer de ma- « nière qu'ils ne désireront ni le roi des Romains ni « l'archiduc, et que ses peuples seront fidèles autant « par inclination que par devoir. Vous devez être as- « suré de la recommandation que vous me faites en « faveur des officiers de mes vaisseaux qui ont servi « à votre passage. Vous savez, comme roi, ce que je « puis accorder aux demandes que vous me faites « comme mon petit-fils. Si je consulte seulement ma « tendresse pour vous, il n'y aura rien que je puisse « refuser à la qualité que votre naissance vous donne. « J'ai permis au comte d'Estrées d'accepter la grâce « que vous lui voulez faire : elle m'est très-sensible; « il la mérite et par ses services et par ceux de sa « maison, et j'ordonne à Marsin de vous en remercier « de ma part. Je me rapporte à ce qu'il vous dira sur « l'état présent des affaires. »

Dans la dépêche au comte de Marsin (2 mai), le Roi donne des conseils importans, que je présenterai en extrait. Il avertit qu'on ne doit pas encore compter sur les dispositions des Napolitains; que l'Empereur a toujours des partisans parmi la principale noblesse; que cet esprit de parti ne pourra s'éteindre que lorsque le temps et les événemens auront dissipé les espérances de secours de la part de la maison d'Autriche; que le roi d'Espagne, par son application aux affaires, et par la manière dont il traitera la noblesse et les peuples, doit s'efforcer de remplir l'attente qu'on avoit de son voyage. Ne pouvant réformer d'abord les abus, qu'il se montre du moins appliqué à les connoître, et qu'il persuade qu'ayant été sur les lieux, il ne se laissera pas aisément tromper par des rapports infidèles.

Comme on n'a plus lieu de croire que le Pape veuille donner l'investiture, il ne faut plus la demander, mais sans se plaindre. *Les peuples étant portés à bien juger d'une cause qu'ils croient que le Pape favorise,* il est bon de maintenir l'opinion de sa partialité en faveur de la maison de France. Il faut attendre des succès de la campagne qu'il se détermine enfin, et regarder ses délais comme plus préjudiciables au Saint-Siége qu'au roi d'Espagne, *qui pourroit bien prendre cette occasion de se dispenser pour toujours d'un devoir à charge à sa couronne.*

Louis témoigne ensuite ses inquiétudes sur le duc de Savoie. Ce prince, après avoir paru disposé à demeurer en Piémont, paroît actuellement vouloir se rendre à l'armée : ce ne peut être que dans la vue de *connoître par lui-même le caractère du Roi, et encore plus de profiter de son âge, de son peu d'ex-*

périence et de sa facilité, pour acquérir sa confiance, et certainement pour en faire un mauvais usage. Il ne cherche que ce qu'il regarde comme son intérêt; son caractère est connu, et l'on ne seroit point surpris de lui voir prendre les plus injustes résolutions. Marsin doit prémunir avec grand soin le jeune Roi contre les artifices du duc, et lui apprendre qu'il n'a cessé de ménager les ennemis autant qu'il a pu, malgré tous les engagemens que les mariages de ses filles avoient formés; mais la prudence exige que Philippe paroisse l'ignorer. Telles étoient les idées de Louis XIV et de son ministre.

On connut bientôt qu'ils ne se trompoient pas dans leurs conjectures. Le marquis de Louville, envoyé à Rome par Philippe V pour complimenter le Pape, en fut reçu de la manière la plus honorable et la plus affectueuse (1): Clément XI nomma, ainsi qu'on le demandoit, un légat *à latere* pour Naples; il parla de l'investiture, dont on ne vouloit point lui parler; il assura qu'il ne la donneroit qu'à Philippe: mais il fit entendre qu'il ne la donneroit point tant que les Impériaux seroient à craindre; enfin il écrivit au monarque une lettre pleine de complimens, où il n'y avoit pas un mot d'essentiel.

Au retour de cette espèce d'ambassade, Louville aperçut de nouveaux sujets de plaintes (2). Les principaux Espagnols lui parurent plus entêtés que jamais de leurs préjugés, et sacrifiant pour la plupart le bien public à leurs intérêts. Ils étoient extrêmement choqués de voir l'étiquette en décadence, soit parce qu'ils

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 9 mai. (M.) — (2) *Idem*, 14 mai. (M.)

auroient voulu éloigner du Roi la noblesse italienne, soit parce qu'ils ne pouvoient se plier à des mœurs ou des usages auxquels ils n'étoient point accoutumés. Comme Philippe se trouvoit embarrassé dans la conversation, on l'avoit engagé à jouer le soir. Ils affectoient de ne point paroître à son jeu; ils en parloient comme d'un mal horrible. Ils n'assistèrent pas même à l'opéra que le vice-roi fit représenter pour lui; ils avoient en aversion tout ce qui l'exposoit aux yeux de la multitude. C'étoit là le moindre grief.

On fut persuadé que le comte de San-Estevan vendoit les charges, lui dont on avoit fait tant d'éloges; et l'avarice du vice-roi se manifestoit tous les jours. Enfin les Espagnols, qui avoient paru vouloir supporter, du moins en grande partie, les frais du voyage, touchoient des sommes très-considérables sans que le Roi en eût connoissance; ils ne laissoient pas de vivre à ses dépens. Le médecin français, encore plus avide, quoique peu digne de sa place, demandoit qu'on doublât son revenu, qu'il auroit plutôt fallu diminuer; et le chirurgien et l'apothicaire se disposoient à imiter cet exemple. Ainsi les abus et les dépenses croissoient à proportion des besoins. La facilité de Philippe l'exposoit sans cesse à des piéges dangereux; et les Napolitains n'avoient pas même réglé le don que l'on attendoit avec beaucoup d'impatience.

Ce prince, très-susceptible de mélancolie, se livroit à la tristesse au milieu de tant de sujets de peine. Il fit part à Louis XIV du chagrin qu'il ressentoit de s'être abusé par de trop promptes espérances (lettre du 18 mai):

« Je suis incommodé depuis quelques jours de va-

« peurs qui m'empêcheront de vous écrire aussi long-
« temps que je le désirerois, quoique j'eusse bien des
« choses à vous mander. On travaille à mon *donatif*;
« mais je ne sais encore s'il avance, car les gens qui
« s'en mêlent ne sont pas bien vifs. Tout étoit ici dans
« un désordre effroyable; et il y a tant de choses à
« faire, qu'on ne sait par où commencer. Le cardinal
« Cantelmi ne veut pas faire la fonction des *sermens*,
« à cause que je n'ai pas l'investiture; et jamais ni son
« frère ni ses amis n'ont pu l'y résoudre : ce qui me
« fera du tort dans l'esprit des peuples, et surtout du
« clergé, et autorisera sa mauvaise conduite. Son frère
« (le duc de Popoli) croit qu'il a reçu un ordre sur
« cela du Pape, à qui il aime mieux obéir qu'à moi.
« Tout le monde est fort surpris de cette démarche,
« car il a paru bien intentionné jusqu'à présent. Je
« crois être obligé de vous dire que je m'aperçois de
« plus en plus du peu de zèle que les Espagnols ont
« pour mon service, dans les petites choses comme
« dans les grandes, et qu'ils s'opposent à tout ce que
« je désire. Les Napolitains même bien intentionnés
« s'en plaignent, et disent qu'ils ne les secondent en
« rien : et je vois évidemment que tant que je n'aurai
« point de troupes à moi, et surtout de régiment des
« gardes dont je sois sûr, je ne viendrai jamais à bout
« de rien. C'est pourquoi je suis résolu de ne jamais
« retourner en Espagne sans en avoir, et je vous prie
« de m'aider dans cette résolution. Il vaut mieux re-
« trancher d'autres troupes, et cela se pourra faire ai-
« sément cet hiver. Je compte que vous aurez eu la
« bonté de régler ce qui regarde mes mousquetaires. »

La fonction des *sermens*, dont il s'agit dans cette

lettre, tenoit à la cérémonie où le Roi devoit recevoir le serment de fidélité de ses sujets, et leur jurer la conservation de leurs priviléges. C'étoit l'usage que les ecclésiastiques qui avoient des biens relevant de la couronne prêtassent le serment entre les mains d'un prélat; et comme la cérémonie se faisoit dans la cathédrale, le cardinal archevêque sembloit devoir remplir cette fonction (1). Avant de le lui proposer, on auroit dû prévoir qu'un Italien cardinal, soupçonné d'aspirer à la tiare, seroit fort délicat sur les vues ou les prétentions de la cour de Rome, d'autant plus que le cardinal Grimani, vénitien, un des auteurs de la dernière conspiration de Naples, faisoit encore répandre des libelles très-dangereux. On prit le parti de s'adresser à l'archevêque de Salerne, en dissimulant le refus de Cantelmi. Celui-ci, dont les intentions d'ailleurs étoient bonnes, assista sans difficulté au serment. Il prêchoit l'obéissance due à Philippe V comme un devoir essentiel de religion. Mais tant que le Pape ne se déclareroit point, on avoit à craindre, soit en Italie, soit en Espagne, que la superstition, artificieusement remuée, n'ébranlât le trône dans des conjonctures critiques.

Une mélancolie sinistre affecta la tête du Roi, jusqu'à le rendre incapable de tout, et le dégoûter de la vie. C'étoit en grande partie l'effet de l'absence de la Reine, qu'il aimoit uniquement. Ces noires vapeurs causèrent beaucoup d'alarmes au petit nombre de personnes qui l'approchoit. Les remèdes commencèrent la guérison; on espéra que l'exercice l'acheveroit pendant la guerre.

(1) Le comte de Marsin au Roi, 19 mai. (M.)

Un mal plus dangereux étoit la conduite des ministres. Incertains dans leurs résolutions, ils varioient sur les choses importantes; ils changeoient ce qu'ils avoient arrêté, ils décréditoient le gouvernement, faute de constance et de principes. Les détails en ce genre seroient étrangers à notre objet : j'observerai seulement que le comte d'Estrées, ainsi que Louville, écrivit à la cour de France (27 mai) qu'on devoit y faire une attention sérieuse. En effet, les Napolitains, qui avoient toujours souhaité d'avoir un roi particulier, pouvoient-ils s'affectionner à ce gouvernement variable, où des ministres espagnols joignoient à leur dureté naturelle une lâche indécision? Bien méditer ses démarches, et les soutenir avec autant de fermeté que de prudence, c'est ce qui fait respecter les gouvernemens.

S'il y avoit eu moins de mésintelligence entre les Espagnols et les Français, les affaires auroient été mieux conduites. Mais l'humeur des premiers, aigrie sans doute par tout ce qu'ils voyoient à Naples, se répandoit sur les objets politiques comme sur les choses indifférentes, et n'inspiroit aux seconds que dégoût et mécontentement. Il est probable que ceux-ci, de leur côté, ménageoient trop peu la délicatesse des autres, et s'en faisoient haïr ou par dédain ou par suffisance. Quoi qu'il en soit, un trait singulier prouve jusqu'où pouvoit se porter la jalousie nationale.

Philippe eut envie de courir les *têtes* dans une fête qu'on lui préparoit, exercice où il réussissoit parfaitement, et dont on n'avoit pas d'idée en Espagne. Il demanda qu'on fît monter pour cela quelque cheval par un écuyer français. Un cheval dressé par un Fran-

çais pour un divertissement qu'ils n'approuvoient point, c'étoit de quoi irriter les Espagnols. Le palefrenier qui en avoit soin lui enfonça dans le rognon une grande épingle, pour le tuer, ou du moins l'estropier; de sorte qu'il fut impossible au Roi de courir les têtes. On crut que ce valet avoit seulement exécuté les ordres du premier écuyer : le duc de Medina-Sidonia en parut lui-même persuadé. Mais Philippe ne se fâchant de rien, on se contenta de mettre le palefrenier en prison, pour la forme.

L'arrivée du cardinal Barberin (1), légat du Pape, fut peut-être plus utile que toutes les opérations du gouvernement. Comblé d'honneurs (car le monarque alla au devant de lui, et le fit entrer comme en triomphe), il manifesta les bonnes intentions du Saint-Siége, et prêcha la fidélité, comme si Philippe avoit reçu l'investiture. Il avoit ordre de la lui promettre, selon Louville : cependant il n'en parla point. Sa légation seule y suppléoit en quelque manière, et enlevoit aux superstitieux un prétexte de soulèvement qu'on n'eût pas manqué de faire valoir.

Au milieu des apparences de zèle, malgré les sermens prêtés au monarque, le parti autrichien conspiroit. En suivant le fil des complots, on découvrit plusieurs illustres coupables qui n'attendoient que l'occasion d'agir. Le cardinal Cantelmi assura lui-même que les manœuvres des prêtres et des moines pouvoient devenir funestes. Il fit arrêter un servite qui, avec une religieuse, avoit tramé un plan de révolte à Ca-

(1) *Du cardinal Barberin :* Il y avoit eu un autre cardinal Barberin (Antoine), grand aumônier de France, mort archevêque de Reims en 1671.

poue; et il indiqua un couvent de dominicains qui n'étoit qu'un repaire de conjurés. Enfin on sut, par le cardinal de Médicis, que, jusque dans la garnison espagnole de Naples, il y avoit un très-grand nombre d'officiers et de soldats corrompus et payés par l'Empereur. Louville insistoit sur la nécessité de faire de grands exemples (1). Mais le Roi alloit partir pour l'armée : comment acquérir les preuves, instruire les procès, et prendre de si bonnes mesures que les rigueurs ne produisissent pas de plus grands maux?

Tout ce que l'on put faire fut de pourvoir à la sûreté de Naples par les troupes qu'on y laissoit. Le don des Napolitains venoit à peine d'être accordé, tant les malintentionnés y avoient su mettre d'obstacles. L'argent manquoit; les Espagnols ne se donnoient aucun soin pour en avoir : il fallut que Marsin, aidé du seul Ubilla, employât tout son zèle et tout son crédit à faire avancer par de riches particuliers, sur le *donatif* des barons, une somme de cent mille écus, et des lettres de change pour égale somme. (*M. de Marsin à M. de Torcy, 2 juin.*)

Philippe, au moment de s'embarquer pour Final, écrivit au roi de France (4 juin) : « Je suis fort con-
« tent des troupes que vous m'avez envoyées ici : elles
« sont bien plus belles que les miennes, et les Napo-
« litains les aiment beaucoup mieux, parce qu'elles
« vivent avec plus de discipline. Je suis obligé de
« changer les garnisons des châteaux, et de faire
« sortir d'ici quinze cents Italiens, le régiment de ca-
« valerie de Naples, et le régiment de Catalans, qui
« sont non-seulement inutiles, mais dangereux. Ce ne

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 31 mai. (M.)

« laisse pas d'être trois mille hommes de moins dans « le royaume; mais il en restera encore suffisamment, « pourvu qu'ils soient tous aussi fidèles que les Fran« çais. Je crois que c'est la seule nation dont on puisse « se servir. Je prie Votre Majesté de ne m'en pas lais« ser manquer. »

Dans les commencemens, on avoit pensé avec raison qu'il falloit attendre la fin de la campagne pour distribuer des grâces particulières aux Napolitains; que par là on exciteroit le zèle, et l'on préviendroit les jalousies. Marsin étoit de cet avis, et la cour de France l'approuvoit fort. Il y eut cependant beaucoup de grâces pareilles accordées avant le départ du Roi. Les fausses démarches de son conseil ne doivent point étonner. Ce qui est remarquable, c'est que Marsin loue ces nominations dans la dépêche où il en rend compte; au lieu que Louville parle de quelques-unes comme de fautes insignes. En effet, elles irritèrent les mécontens, et leur fournirent des prétextes plausibles de se plaindre.

Ainsi le voyage de Naples, dont on avoit espéré de si grands biens, ne servit guère qu'à découvrir le mauvais état de ce royaume; les vices de l'ancien gouvernement espagnol, qui s'y étoit attiré une haine irréconciliable; le génie factieux et turbulent des nationaux, que la présence du monarque pouvoit à peine contenir; des abus de toute espèce, qui sembloient avoir, comme en Espagne, tari les sources les plus précieuses du bonheur public; et enfin l'impossibilité morale de remédier à tant de maux, sans un calme profond que la guerre éloignoit de plus en plus. Louville écrivit qu'il falloit absolument que le Roi, après

sa campagne, retournât à Naples. Mais quand on y auroit passé une année entière, c'eût été probablement à recommencer.

Terminons ce livre par une réponse de Louis XIV à son petit-fils, sur la situation douloureuse dont le jeune prince gémissoit (lettre du 7 juin) :

« Les vapeurs dont vous vous plaignez sont seulement incommodes, mais elles ne sont point dangereuses : elles n'altèrent point le fond de votre santé. « Songez-y le moins qu'il vous sera possible, et ne « faites nul remède pour les guérir. Ne vous étonnez « point du désordre que vous trouvez à Naples dans la « conduite des affaires, ni de la froideur des Espagnols « lorsqu'il s'agit de le corriger. Ils en profitent depuis « tant d'années, qu'on ne doit point s'attendre qu'au « commencement d'un nouveau règne ils préfèrent le « bien de l'Etat à leurs intérêts particuliers. Il est de « votre prudence de ne leur pas témoigner de défiance, « mais vous devez parler en maître, et décider sur les « choses que vous croyez conformes à votre service. « Vous avez assez d'autorité, et même présentement « assez d'expérience, pour expliquer vos intentions, « et qu'elles servent de loi. Elles seront encore mieux « suivies lorsque vous aurez des troupes pour votre « garde : ne perdez point de temps pour la former. »

Philippe avoit encore moins besoin de troupes que de bons ministres : son grand malheur étoit de n'en trouver aucun parmi les Espagnols. Les contrariétés de ceux-ci, leur froideur, et même leur mauvaise volonté, venoient surtout de ce qu'ils ne pouvoient souffrir d'être gouvernés par des Français. Leur jalousie n'étoit pas sans fondement : mais il paroît certain que,

sans les Français, on auroit vu s'accroître et se perpétuer tous les désordres. Le monarque auroit été probablement une vaine idole, à l'exemple de ses prédécesseurs; et la monarchie défaillante auroit perdu un reste de vie. Voyons ce qui se passoit en Espagne depuis le départ de Philippe v.

LIVRE TROISIÈME.

Avant que Philippe s'embarquât pour l'Italie, la forme du gouvernement avoit été réglée par la cour de France. Le cardinal Porto-Carrero et les chefs des différens conseils, Arias, Villa-Franca, Montalto, Medina-Celi, devoient composer la junte, et la Reine y présider en qualité de régente, avec la voix d'honneur. Cette princesse alloit ouvrir les cortès d'Arragon, pour se rendre bientôt à Madrid. Le cardinal fut déclaré, par un décret, seul gouverneur jusques à son arrivée, sans doute pour prévenir les inconvéniens du cérémonial dans la junte, dont les membres lui auroient disputé la préséance.

La Reine fit son entrée à Saragosse le 25 avril. Elle jura dans la cathédrale de maintenir les priviléges du royaume; elle fit ensuite l'ouverture des Etats; et les démonstrations de joie et de zèle annoncèrent, selon l'usage, des suites beaucoup plus heureuses que l'on ne devoit en attendre. La princesse des Ursins avoua bientôt que les cortès auroient pu se différer utilement (1); mais il falloit un prétexte, dit-elle, pour empêcher la Reine d'aller à Madrid, lorsqu'on ne savoit pas encore

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 23 mai. (M.)

s'il convenoit qu'elle fût régente ; et le Roi précipitant son départ, on n'avoit sans doute rien trouvé de plus plausible. Elle mande à Torcy que les intentions des Arragonais paroissent bonnes en général ; que néanmoins il y a des gens qui brouillent, pour se faire rechercher, et avoir quelque récompense ; que tout le monde dit hautement qu'on doit faire les plus grands efforts pour mériter la protection de la Reine ; mais que le royaume d'Arragon étant pauvre, ce sera beaucoup si l'on en tire cent mille écus. Comme on se trompoit dans des affaires si importantes ! L'appât du don gratuit avoit décidé à ces dangereuses convocations d'Etats, et l'on ne recevoit rien des Catalans, et l'on risquoit d'échouer en Arragon, avec si peu d'apparence de profit, même en cas de réussite. La nécessité d'attendre les ordres, soit de Versailles, soit de Naples, augmentoit prodigieusement les embarras.

« Les Catalans ne paient rien encore de ce qu'ils « avoient promis au Roi, dit Louis XIV dans une dé- « pêche au comte de Marsin (29 mai); les troupes « qu'on a laissées en Catalogne désertent, faute de « paiement ; le Roi mon petit-fils en est apparemment « informé. Vous jugez bien de la nécessité d'y remé- « dier le plus tôt qu'il sera possible : la difficulté con- « siste à trouver les moyens de le faire. » Inconvéniens de tous côtés, lenteurs et incertitudes sur tous les objets, c'est à quoi l'on se trouvoit réduit.

Enfin la Reine reçoit les ordres de Philippe d'aller présider comme régente à la junte établie pour le gouvernement. On exhorte les Etats à profiter du peu de temps qu'elle doit être encore à Saragosse. Ils lui envoient aussitôt une députation, l'archevêque à la tête,

qui promet qu'on travaillera jour et nuit. Le même jour, il fut proposé dans un des *bras* d'accorder au Roi cinq cent mille écus, argent comptant. La princesse des Ursins espéra qu'on ne tarderoit guère à conclure; mais elle manda, peu de jours après (7 juin), que le *bras* des hidalgos (des nobles) arrêtoit tout; qu'avant de régler ce qui regardoit le service du Roi, ils vouloient régler leurs propres demandes; qu'il n'y avoit pas d'exemple d'Etats d'Arragon finis en si peu de temps; et qu'ainsi on ne pouvoit guère espérer d'avoir satisfaction sans un miracle. « La plupart de « ces gens, ajoute-t-elle, ne sont point touchés de ce « que fait leur roi pour la défense de la monarchie, et « ils sont accoutumés depuis long-temps à vendre bien « cher le peu qu'ils accordent à leur maître. »

Il paroît qu'en Arragon, comme en Catalogne, les Etats ressembloient moins à une assemblée régulière qu'à une cohue de factieux. On tira souvent l'épée dans le *bras* des hidalgos, composé de plus de huit cents membres. Leurs prétentions n'avoient point de bornes. La Reine devant partir, il y avoit lieu de craindre une rupture éclatante et honteuse, si l'on ne trouvoit quelque moyen de la tirer de ce mauvais pas, d'autant plus qu'elle avoit ordre de nommer pour président, à son départ, l'archevêque de Saragosse, et que les cortès lui auroient disputé le droit de nommer un président. Ce prélat vint conseiller lui-même de prévenir tout éclat. Après avoir délibéré là-dessus, on entra en négociation; on gagna quelques-uns des plus mutins: il fut enfin arrêté qu'on prieroit la Reine de proroger les Etats, et qu'ils feroient un don de cent mille écus argent comptant, sans demander de grâce.

Les cent mille écus furent donnés à la Reine, et destinés à son usage. Elle les envoya sur-le-champ au Roi. Ce trait de générosité parut un prodige aux Espagnols; mais s'il augmenta leur vénération pour sa personne, on n'en fut pas plus avancé pour l'essentiel. Les choses restèrent en Arragon comme elles étoient avant le voyage de Saragosse. La Reine en partit fort contente, parce que du moins l'honneur de la couronne étoit à couvert. Elle écrivit, de sa main, à Louis XIV (17 juin):

« Me voici enfin hors de Saragosse, en chemin pour « Madrid, comme Votre Majesté me l'a ordonné. Si « j'eusse pu rester encore une quinzaine de jours dans « ce royaume, j'aurois achevé les Etats, et envoyé au « Roi cinq cent mille écus; mais il a fallu me contenter de cent mille. Je les envoie au Roi avec un plaisir extrême. J'ai beaucoup de sujets d'être contente « de l'affection que les Arragonais m'ont témoignée, « ne pouvant faire les choses avec plus de respect et « d'envie de me plaire qu'ils ont fait... J'ai appris, par « un courrier que le Roi m'a dépêché de Naples, qu'il « en étoit parti pour se rendre à l'armée qu'il va commander. Je vous laisse à penser quelles vont être mes « inquiétudes. Je plains fort ma sœur de se trouver « dans une pareille situation : elle a pourtant la consolation d'avoir plus souvent des nouvelles de M. le « duc de Bourgogne (il commandoit en Flandre) que « je n'en ai d'Italie. Votre Majesté, qui gouverne avec « tant de gloire toutes leurs conduites, a tant d'affaires, « que je ne veux pas faire ma lettre plus longue. »

La réponse du roi de France est pleine des sentimens que méritoit cette princesse :

« J'apprends avec plaisir la manière dont vous avez « terminé les Etats d'Arragon. L'impatience qu'on a de « vous voir à Madrid me paroît si grande, qu'il vous « étoit impossible de refuser plus long-temps à cette « ville la satisfaction qu'elle se promet de votre pré- « sence. Je ne suis point surpris qu'elle soit désirée « avec empressement, et que Votre Majesté, possé- « dant tant de qualités propres à se faire aimer, le soit « dans tous les lieux où elle passe. Je comprends « en même temps que les acclamations des peuples « ne la détournent point de l'inquiétude continuelle « que lui cause l'absence du Roi son mari. Je sou- « haite, autant pour votre bonheur que pour le mien, « que les succès de cette campagne l'ayant comblé « de gloire, vous oubliiez par son retour toutes les « peines que vous aurez souffertes. Je suis persuadé « que le plaisir de le revoir ne vous empêchera pas de « songer à la tendre amitié que j'ai pour vous. »

On fut transporté de joie à Madrid en y voyant arriver la Reine le 30 juin. Elle s'y montra supérieure même à sa réputation. Plus on étoit empressé de lui rendre hommage et de lui faire la cour, plus elle se livra aux soins que lui imposoit sa qualité de régente. Elle assista tous les jours deux ou trois heures à la junte. « Cette occupation m'est très-honorable, « dit-elle à Louis XIV (lettre du 8 juillet) : cependant « j'avoue qu'elle n'est pas divertissante pour une aussi « jeune tête que la mienne, surtout n'entendant presque « jamais parler que de besoins pressans, et de l'impos- « sibilité d'y pourvoir, par le mauvais état où sont les « finances. »

Blécourt avoit prévenu le cabinet de Versailles

(lettre du 24 juin) contre un changement qu'elle vouloit faire à l'habillement espagnol. Il s'agissoit d'en retrancher le *tontillo,* espèce de queue fort incommode par sa longueur, mais qui servoit à couvrir les pieds et les jambes des dames quand elles s'asseyoient à terre, selon la coutume du pays : quelques maris poussoient l'extravagance jusqu'à dire qu'ils aimeroient mieux voir leurs femmes mortes, que de souffrir qu'on leur vît les pieds. A Barcelone et à Saragosse, la Reine avoit désiré que ses dames du palais fussent comme elle sans *tontillo,* parce qu'en le traînant on excitoit beaucoup de poussière. C'étoit du moins la raison qu'apportoit la princesse des Ursins (lettre du 3 juillet). La cour de France ne l'approuvoit point, craignant qu'à Madrid cette innovation ne fît une affaire d'Etat, dont on seroit *plus frappé que d'une descente générale des Anglais sur toutes les côtes d'Espagne.* Cependant toutes les dames du palais prirent la nouvelle mode, et quelques-unes de la ville s'y conformèrent sans qu'il y parût d'inconvénient, ou que les murmures éclatassent.

L'autorité pouvoit beaucoup en Espagne, surtout employée par d'habiles mains. « Avec ces gens-ci, le « plus sûr est de témoigner de la fermeté, écrivoit la « princesse des Ursins au ministre de Louis XIV. Plus « je les vois de près, et moins je trouve qu'ils méritent « qu'on ait pour eux l'estime que je croyois qu'on ne « pouvoit leur refuser. Comme ils se connoissent en- « core mieux que nous ne les connoissons, ils ne ces- « sent de se déchirer les uns les autres ; et je n'ai ja- « mais tant ouï dire de mal que depuis le peu de jours « qu'il y a que je suis ici. Mon ami le cardinal est très-

« mécontent de la manière dont on a réglé le gouver-
« nement : il dit fort haut qu'on s'apercevra qu'il a
« raison de le désapprouver. Ils ne sont d'accord à la
« junte que pour insinuer à la Reine de l'éloignement
« contre la France : elle en est elle-même scandalisée. »
(*Lettre à M. de Torcy, 9 et 15 juillet.*)

Quoique la princesse des Ursins, qui avoit toute la confiance de la Reine, eût aussi le talent de bien voir et de bien écrire, son témoignage doit paroître suspect à certains égards. On ne peut douter qu'elle n'eût la passion de l'intrigue : les Espagnols l'accusoient depuis quelque temps de vouloir gouverner. Leur jalousie n'étoit pas tout-à-fait injuste, comme ses protestations n'étoient pas tout-à-fait sincères. Elle juroit au marquis de Torcy, en lui rendant compte des Etats de Saragosse, où elle avoit agi utilement, qu'elle ne se mêleroit plus d'affaires. Ce ministre lui répondit (3 juillet) : « Vous pouvez me parler d'affaires sé-
« rieuses dans vos lettres, sans que les Espagnols
« puissent le trouver mauvais. Je n'empêche point
« que vous traitiez durement ceux qui voudront vous
« en parler à Madrid ; mais il n'est pas juste que je
« souffre de la colère où vous serez contre eux, et
« que j'ignore beaucoup de choses que j'espère ap-
« prendre de vous, et qui seroient utiles pour le ser-
« vice du Roi. » Il désiroit donc qu'elle évitât les affaires, et qu'elle se contentât de donner quelques avis. C'eût été peut-être un bien, mais qu'on ne pouvoit guère espérer. Elle se contraignit d'abord, ensuite le penchant naturel l'emporta : d'ailleurs les circonstances l'entraînèrent, et nous verrons la cour de France changer même d'idées à cet égard.

On ne peut refuser un éloge à Louis XIV et à son ministre : c'est que l'équité et la sagesse dirigeoient alors presque toutes leurs résolutions. Ils se trompèrent quelquefois : comment démêler toujours la vérité dans un tel chaos d'embarras, d'incertitudes? Mais ils méritoient certainement, soit pour la France, soit pour l'Espagne, des succès plus heureux qu'on n'en avoit eu sous les époques les plus brillantes de ce règne : en voici de nouvelles preuves.

Après une amnistie publiée en faveur des Messinois, qui s'étoient rendus coupables d'une ancienne sédition; après un ordre de restituer ce que l'on n'avoit pas encore vendu de leurs biens, le cardinal del Giudice, qui exerçoit les fonctions de vice-roi en Sicile, ayant fait des représentations contre ce décret, si propre à ramener les esprits, le *despacho* avoit été sur le point de l'annuler. Mais craignant d'être blâmés en France, les ministres y avoient envoyé les représentations du cardinal (1). On insistoit sur la perte de cinquante mille écus de rente si le décret étoit maintenu, comme nécessaires pour le paiement des troupes, mais qui, selon Marsin, ne devoient servir que de pâture à l'avidité des Espagnols. L'ambassadeur avoit conseillé de leur faire sentir qu'on pénétroit leurs intentions.

Louis XIV jugea plus à propos de ne leur témoigner aucun soupçon de cette nature; d'attribuer même à leur zèle la démarche imprudente qu'ils avoient faite; de leur donner seulement à entendre que des résolutions du Roi, justes et publiques, devoient subsister, pour l'honneur du gouvernement. En cas que les cin-

(1) Le comte de Marsin au Roi, 27 mai. (M.)

quante mille écus fussent réellement nécessaires, on proposa de suspendre la restitution jusqu'à la fin de l'année. C'est la substance d'une dépêche de Louis XIV au comte de Marsin (21 juin).

Torcy développa, dans une lettre (19 juin) au secrétaire du *despacho* (le marquis de Rivas), les motifs qui devoient rendre le décret invariable. Sur l'article de la diminution des revenus, il dit avec sagesse : « Jamais apparemment on n'a compté sur ces revenus « comme sur un fonds solide : il est même à souhaiter « que le roi Catholique n'augmente jamais ses finances « de cette manière, et que la fidélité de ses sujets « soit assez grande pour éloigner toute occasion de « confiscation. » Des sentimens si modérés et une conduite si équitable devroient être la base des gouvernemens : l'autorité en seroit plus affermie ; elle régneroit par l'amour plutôt que par la crainte.

Revenons à Philippe V. Quelque impatience qu'il eût de joindre l'armée, le duc de Vendôme qui la commandoit, et le prince de Vaudemont, furent d'avis qu'il se montrât d'abord à Milan. Le duc de Savoie eut avec lui plusieurs entrevues sur la route. Louis XIV avoit fort recommandé d'être attentif sur le cérémonial à l'égard de ce prince, qu'il croyoit vouloir exiger des honneurs extraordinaires. Le duc ne demanda rien, se conduisit avec autant de respect que de dignité, donna même à son gendre d'excellens conseils sans pédanterie. Il lui échappa un mot qui fut mal interprété, quoique très-innocent en soi. Etant à la fenêtre avec Philippe, et entendant les acclamations du peuple d'Alexandrie : « J'entends bien des faussets, dit-il ; je « voudrois entendre des basses. » Il vouloit dire que

ces cris ne venoient que des enfans. Du reste, il ne parla point d'aller à l'armée. On craignoit qu'il n'y pensât; et l'on s'applaudit d'avoir cet embarras de moins. (*Louville, lettre du 10 juin.*)

Il est singulier que les Espagnols se montrassent alors moins difficiles pour le cérémonial que les Français. Le *despacho* avoit décidé que le Roi donneroit un fauteuil au duc, comme il faisoit aux cardinaux: Louville ne le vouloit point. Les fauteuils furent placés, mais le Roi évita de s'asseoir. Le duc, qu'il avoit invité à souper, entrevit sans doute l'inquiétude où l'on étoit sur cette égalité de siéges : il s'excusa sous prétexte de lassitude (1). On apprit bientôt en France qu'il se plaignoit de la froideur avec laquelle il avoit été reçu; ce qui acheva peut-être de l'aliéner.

Le comte de Marsin, en butte à la haine du ministère de Madrid, parce qu'il avoit contribué plus que personne au voyage d'Italie; dégoûté d'ailleurs par le caractère et la conduite des Espagnols, ne soupiroit que pour la fin de son ambassade : il représentoit fortement que son retour en Espagne seroit préjudiciable au bien du service; il ne doutoit point qu'on ne lui nommât un successeur, et laissoit un peu trop aller toutes les affaires au gré des ministres. Torcy en étoit inquiet. Il apprenoit aussi avec chagrin que les moines se montroient de tous côtés les plus zélés partisans de la maison d'Autriche (2). Les capucins s'étant distingués par là, il en parla fortement à leurs supérieurs au nom du Roi, et leur dit qu'*on pourroit, pour des causes moins légitimes, chasser des communautés*

(1) M. de Montviel à M. de Torcy, 21 juin. (M.) — (2) M. de Torcy à M. de Louville, 21 juin. (M.)

d'un royaume. Enfin toutes les dépêches sont pleines de réflexions douloureuses.

Philippe fut reçu à Milan avec les signes de joie ordinaires en pareille circonstance; mais les vapeurs dont on l'avoit cru délivré devinrent plus inquiétantes. Extrêmement triste et taciturne, il auroit voulu ne voir qu'un très-petit nombre de personnes, que ceux à qui il étoit accoutumé. Sans cesse il envoyoit chercher Louville, ou son médecin, ou son confesseur (1); il se croyoit toujours près de mourir; il disoit que sa tête étoit vide, qu'*elle alloit tomber;* et cette idée le suivoit partout, quoiqu'il ne craignît nullement la mort. Marsin et Louville furent si alarmés de son état, qu'ils demandèrent qu'on envoyât au plus tôt de France un médecin capable de le guérir : demande qui parut avec raison mal fondée. Cette maladie du jeune Roi est remarquable, parce qu'il en eut des accès plus ou moins fréquens, plus ou moins forts, dans tout le cours de sa vie. L'ennui et les chagrins qu'il éprouva au commencement de son règne en furent probablement la source.

On eut encore de plus grands sujets d'inquiétude. A peine Philippe étoit parti de Naples, qu'il s'y éleva des mouvemens de conspiration (2). Le vice-roi fit arrêter quelques seigneurs fort suspects, entre autres le duc de Noia et le prince de Trebisacia. Louis XIV, informé de cette nouvelle, recommanda de punir promptement les coupables dès qu'ils seroient convaincus. « Il faut des exemples, dit-il; le roi d'Espagne doit « seulement prendre garde à les faire avec justice. »

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 20 juin. (M.) — (2) Le Roi au comte de Marsin, 4 juillet. (M.)

Louis craignoit depuis quelque temps un attentat contre la personne même de son petit-fils; et, sur des avis reçus de toutes parts, il supposoit le prince Eugène capable d'un crime si noir. Il avoit déjà envoyé six gentilshommes français, qui ne devoient point quitter Philippe, à l'armée, sans que l'on sût les motifs de cette précaution. Le duc de Vendôme étoit averti de veiller spécialement à la conservation du prince. On en fit un devoir particulier à l'ambassadeur; Torcy en écrivit même à Louville par ordre du Roi (4 juillet), et lui marqua : « Le prince Eugène ne croit pas avoir « d'autres ressources pour sortir avantageusement de « l'embarras où il se trouve. » Nous ne saurions croire que de tels soupçons eussent un fondement solide : c'est assez que la cour de France y ajoutât foi, pour que l'on se persuade que la succession d'Espagne faisoit le malheur des deux monarques.

Louville, plus mécontent des Espagnols; outré d'avoir vu le duc d'Ossone souffleter en présence de Philippe un huissier français, sans que cette insolence eût été suivie de la moindre satisfaction; outré de plusieurs traits pareils qui augmentoient l'antipathie nationale, insistoit sur la nécessité d'un plus long séjour en Italie [1]. « Quant à la conservation de ce prince, « disoit-il au ministre, Dieu qui l'a conservé le con« servera encore : et tout ce que cela prouve est « qu'il faut veiller plus que jamais à sa conservation, « moyennant quoi il sera plus en sûreté qu'il ne le « seroit à Madrid sans gardes. Mais je suis sûr que le « plus grand plaisir que vous puissiez faire au prince « Eugène et à l'Empereur son maître, c'est de faire

(1) M. de Louville à M. de Torcy, 15 juillet. (M.)

« sortir au plus tôt le roi d'Espagne d'Italie, comme « vous le désirez. » Effectivement on désiroit qu'il retournât à Madrid, et l'on avoit raison.

Ainsi le pour et le contre, les avantages présumés et les inconvéniens certains, embarrassoient toutes les affaires, au point qu'il étoit presque impossible de prendre un parti sans tomber sur un écueil. La conduite de la cour de France en faveur du duc de Medina-Celi seroit inconcevable en toute autre conjoncture. Ce seigneur s'étoit fait détester à Naples; il avoit tenu de mauvais discours à Milan, quoiqu'on l'eût dédommagé amplement de la vice-royauté dont on le privoit; il étoit parti de cette ville la veille du jour que Philippe devoit y arriver; il étoit venu sans sa permission à la cour de Louis XIV. Mais comme il avoit des talens et de la capacité, on l'y reçut très-favorablement, dans l'espérance de l'attacher à ses devoirs, et de lui inspirer un zèle inaltérable. On lui promit même d'engager le roi d'Espagne à lui donner la présidence du conseil d'Italie quand elle seroit vacante, place qu'il préféroit à celle des Indes. Bien plus, ayant souhaité de connoître avant son départ toutes les intentions du Roi, il reçut du marquis de Torcy (1) une longue lettre (18 juillet) où ce ministre lui parle avec une entière confiance, sans flatter les Espagnols; où il expose les ménagemens qu'on a eus pour leur délicatesse, où il se plaint vivement de la

(1) Les Mémoires de Torcy sont, avec les Mémoires de Noailles, ceux du marquis de Louville, ceux du marquis de Saint-Philippe, et les lettres de la princesse des Ursins, les ouvrages les plus importans qui aient été publiés sur l'histoire de l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne.

manière dont ils répondent aux services qu'on ne cesse de leur rendre. Citons quelques morceaux de cet écrit, parce que la matière est importante.

« Aussitôt qu'il y a quelque sujet de plainte à Ma-
« drid, soit des particuliers, soit du public, on ne
« manque pas d'en attribuer la cause à la France : si
« les particuliers ou le public ont au contraire quel-
« que sujet d'être satisfaits, jamais on ne veut croire
« que la France y ait part. De pareils jugemens im-
« porteroient peu, si d'ailleurs les affaires étoient
« dans l'état où il conviendroit qu'elles fussent; mais
« le mal a été jusqu'à présent que les principaux de
« la monarchie ont été bien plus occupés de leurs
« prétentions, de leurs intérêts et de leurs passions
« particulières (Votre Excellence me pardonnera si
« je lui parle avec cette confiance), qu'ils ne l'ont été
« du bien de l'Etat. Ainsi l'on ne sort point encore du
« désordre des règnes précédens : et si les choses con-
« tinuent sur le même pied, bien loin que l'intelli-
« gence de la France et de l'Espagne serve à la gran-
« deur de l'une et de l'autre monarchie, comme il y
« avoit lieu de le croire, cette union ne servira qu'à
« ruiner la France par des secours excessifs d'hommes
« et d'argent qu'elle est obligée de donner, et à perdre
« l'Espagne par le peu d'efforts qu'elle fait pour ré-
« sister aux entreprises de ses ennemis. »

Torcy relève l'injustice des Espagnols à l'égard de Louis XIV. Lorsque ce monarque refusoit au commencement d'entrer dans les détails de leur administration, on murmura; on dit à Madrid qu'il se contentoit d'avoir mis son petit-fils sur le trône, et qu'il ne s'embarrassoit point de remédier aux maux de l'Espagne.

Lorsque depuis il a bien voulu être consulté, et donner son avis sur les affaires, on a dit que rien ne se décidoit plus qu'à Versailles; on s'est récrié sur ce que les Espagnols devoient attendre leur sort de la cour de France. Torcy se plaint avec modération de la noblesse, qui a montré tant d'indifférence pour le service de son roi, qui l'a laissé partir seul pour la défense de la monarchie, qui a même augmenté par ses discours le mal d'une pareille conduite. Il parle avec la même sincérité du cardinal Porto-Carrero, d'Arias devenu archevêque de Séville, de Medina-Sidonia, de San-Estevan. Il témoigne au duc de Medina-Celi le désir qu'a Louis XIV de pouvoir s'en rapporter principalement à ses lumières et à son zèle. Il assure que Philippe, après la campagne, reprendra le chemin de Madrid. Il parle de la princesse des Ursins avec éloge, en observant qu'elle paroît bien résolue de ne se point mêler d'affaires, selon l'intention du Roi; et qu'il ne faut pas s'étonner que son poste lui attire des envieux, ni que l'on tienne contre elle de mauvais discours.

Dans le temps même que le ministre écrivoit ainsi au duc, Louville, avec sa vivacité ordinaire, écrivoit au ministre (19 juillet) que c'étoit un homme sans religion et sans probité, *sept fois grand d'Espagne, et par conséquent sept fois plus corrompu que les autres;* d'une prodigalité excessive, et capable de toutes sortes d'injustices pour satisfaire à ses dépenses; d'une ambition démesurée, et d'une licence de mœurs scandaleuse. « Enfin laissez-le retourner à « Madrid, et vous verrez si vous pourrez tirer bon « parti d'un homme de ce caractère. » Il devint effec-

tivement dans la suite un des plus dangereux ennemis de son roi.

Ce qui se passoit alors à Madrid confirma d'ailleurs les plaintes du ministre de France sur les Espagnols. Porto-Carrero pressoit la princesse des Ursins de prendre connoissance des affaires, pour aider la Reine de ses conseils : elle refusa constamment[1]. Que n'eût-il pas dit si elle avoit voulu s'en mêler, et qu'elle n'eût pas appuyé ses préventions? Le pardon accordé aux Messinois excita les murmures de la junte : « Ce sont « là des conseils de France, s'écria d'un ton emporté « Villa-Franca. » Au sujet d'une consulte concernant le commerce des Français en Amérique, Monterey releva les services que la France rendoit à l'Espagne; mais Montalto ne craignit point de dire que si elle la défendoit d'un côté, elle la ruinoit de l'autre. La princesse des Ursins tenoit de la Reine ces particularités désagréables, et en rendoit compte.

C'étoit bien l'intention du cabinet de Versailles que la Reine consultât en secret la princesse sur les affaires du gouvernement : on en sentoit la nécessité pour le temps où aucun Français n'assisteroit à la junte. Cette femme habile, profitant des avis qu'elle avoit reçus, évitoit avec soin de se compromettre. Les Espagnols commençoient à la louer. « Il faut leur « pardonner, lui marquoit Torcy (23 juillet), si ce « qu'ils avoient vu sous l'autre règne leur faisoit « craindre sans distinction toutes les personnes en « place.... Quant à la Reine, tout retentit de ses louan- « ges, dit le ministre; les lettres sur son sujet sont si « uniformes, que je crois qu'elle pourroit entreprendre

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 22 juillet. (M.)

« des choses plus difficiles que celles de raccourcir les « queues, et de réformer les *tontillos* des dames de « Madrid. »

Il ajoute, en parlant du duc de Medina-Celi, que ses intentions lui paroissent bonnes, *autant qu'on peut juger par des paroles;* qu'il le croit capable de bien servir les deux Rois, et qu'il a voulu pour cette raison l'attacher particulièrement aux intérêts de la France. Une dépêche du Roi à Marsin (24 juillet) roule en grande partie sur le même objet, et fait entendre que le duc avoit été trop peu ménagé, et qu'il importoit de le regagner à force de bons traitemens, y ayant si peu de sujets en Espagne dont on pût attendre des services essentiels. On jugeoit sur des probabilités, ne pouvant mieux faire : on changea souvent d'opinion, au gré des circonstances.

Louis XIV, inquiet pour la sûreté de son petit-fils, n'étoit pas moins zélé pour sa gloire. Il craignoit que les Espagnols ne le tinssent éloigné de tous les périls; il ordonnoit à Vendôme et à Marsin non de l'exciter, puisqu'il ne manquoit pas de courage, mais de le diriger par leurs avis. « Son rang et sa qualité de roi, « dit-il, l'obligent à donner l'exemple à ses sujets. « L'essentiel est de lui faire connoître les conjonctures « où il doit s'exposer aux dangers, et celles où la pru- « dence veut qu'il les évite. » En même temps il écrit au jeune Roi (24 juillet) :

« Il est inutile de vous dire combien je souhaite que « les succès de votre première campagne soient heu- « reux. La réputation de toute votre vie en depend; « et je suis persuadé que vous ferez pour l'acquérir « tout ce que je puis attendre et de votre sang, et de

« la bonne opinion que j'ai de Votre Majesté. Ne vous « exposez pas mal à propos, mais ne déférez pas à des « conseils timides : croyez ceux du duc de Vendôme « et de Marsin. Je crois vous donner les marques les « plus essentielles de mon amitié en songeant à votre « gloire. »

Philippe avoit naturellement du courage, et brûloit d'impatience de le signaler contre ses ennemis. Il partit le 20 juillet de Crémone, pour joindre l'armée. Le 26, Vendôme surprit à Santa-Vittoria un corps de cavalerie allemande de trois mille hommes, que commandoit le général Visconti : il le défit entièrement, presque sans combat. L'affaire fut si prompte, que le Roi, marchant à la tête d'une colonne, n'eut pas le temps de charger, et n'arriva que lorsqu'on pilloit déjà le camp. « Ne soyez point surpris, marqua-t-il à « Louis XIV (27 juillet), si je laisse à M. de Vendôme « le soin de vous envoyer un courrier : je ne veux « point me faire honneur d'une action dont il a tout « le mérite; et quand j'enverrai à Votre Majesté quel- « qu'un de ma part, je veux que ce soit une action « décisive, afin que Votre Majesté n'ait pas une fausse « joie. » Reggio se rendit au premier coup de canon; et le duc de Modène, allié des Impériaux, abandonna sa capitale.

Un grand homme, surtout après une action d'éclat, triomphe des préventions les plus contraires à ses compatriotes. Aux yeux des ministres espagnols, Vendôme devint en quelque sorte un Espagnol digne de tous les honneurs. Comme il se trouva dans la chambre du Roi à l'heure du *despacho*, et qu'il voulut se retirer, Medina-Sidonia et San-Estevan prièrent Philippe de

le faire conseiller d'Etat pour honorer leur corps, de lui donner même l'ancienneté sur eux : de sorte qu'il entra au conseil, où il eut la première place. C'étoit parmi eux une distinction inouïe.

En révérant ainsi le mérite dans un Français, ils rougissoient sans doute pour leur patrie de la conduite du duc d'Ossone, qui avoit abandonné le Roi lorsqu'il marchoit aux ennemis. Quel que fût son motif, une telle action fut représentée comme infâme. Louis XIV, déjà fâché qu'on ne l'eût pas puni sur-le-champ après l'affaire de l'huissier, écrivit (6 avril) qu'à la première occasion qu'il en fourniroit, on devoit l'envoyer prisonnier au château de Milan, et blâma le comte de Marsin d'avoir souffert que ses fautes restassent impunies. Marsin méritoit peut-être ce reproche. Quoique infiniment rebuté par les désagrémens de sa place, c'étoit à lui à soutenir la foiblesse du prince, d'autant plus dangereuse alors que ses vapeurs l'avoient rendu presque insensible à tout.

Louville affectoit de n'y pouvoir plus tenir. « Vous « me donneriez cent mille écus de rente, et me feriez « grand d'Espagne pour y demeurer, que je ne le fe- « rois pas, écrivoit-il à Torcy (7 août); et j'y demeu- « rerois pour rien, si la France vouloit enfin prendre « la hardiesse de gouverner l'Espagne, et que le roi « d'Espagne fût précisément le contraire de ce qu'il « est. » On ne se laissa que trop persuader par ces dangereuses insinuations.

Il auroit fallu chasser d'Italie le prince Eugène comme on l'avoit espéré, pour exécuter ensuite solidement des projets de réforme politique. Mais ce général, quoique très-inférieur en forces, trouvoit dans

son courage et son génie de quoi résister même à Vendôme. Les deux armées combattirent le 15 à Luzara. Il y eut beaucoup de sang répandu. Le Roi s'exposa au canon, et montra de l'intelligence pour la guerre, ainsi que de la valeur. Il remporta l'avantage, puisqu'il se rendit maître de Luzara, le magasin des ennemis. Cependant Eugène resta dans son poste, d'où il canonna encore les vainqueurs, sans qu'ils pussent attaquer ses retranchemens. Ils prirent Guastalla en neuf jours. On avoit délivré Mantoue, dont les Impériaux faisoient le blocus. On se félicitoit d'une campagne avantageuse. Elle l'étoit sans doute; mais il s'en falloit bien qu'elle fût également décisive; et le comte d'Estrées se trompa fort en écrivant de Messine (à Torcy, 29 août) qu'on ne pouvoit douter que les Allemands ne fussent entièrement chassés d'Italie.

En Espagne, la Reine, dirigée par la princesse des Ursins, se faisoit adorer des grands et du peuple. Elle étonnoit la junte par une application et un amour du travail dont peu de ministres étoient capables. Leurs longs discours, souvent inutiles, l'ennuyoient fort : ne voulant pas les interrompre, de peur de les offenser, elle leur donna une leçon adroite qui produisit le meilleur effet : elle prit son ouvrage lorsqu'elle les vit se perdre en digressions. « Comme on parle de choses « qui ne regardent point les affaires, dit-elle gracieuse- « ment, j'emploierai ce temps à travailler. » Ils la comprirent, se regardèrent avec étonnement, rirent beaucoup, et se corrigèrent en partie. Dès que l'ancienne habitude revenoit, la Reine prenoit son ouvrage, ou bien ils s'avertissoient mutuellement qu'elle alloit le prendre. (*La princesse des Ursins à M. de Torcy.*)

Elle faisoit tout son possible, en accordant des grâces, pour qu'on s'en crût obligé au Roi seul. Elle secondoit les intentions de la cour de France, toujours exposée à une critique jalouse. Orry avoit été renvoyé en Espagne, pour l'exécution des projets qu'il avoit tracés. Porto-Carrero et Arias parlant de lui dans la junte comme d'un fort habile homme qui s'occupoit des moyens de rétablir les finances et le commerce, deux autres ministres demandèrent, *avec une impertinence outrée* (c'est ainsi que la Reine s'en expliqua), quel besoin on avoit pour cela des Français, et de quoi se mêloit Louis XIV? Rien n'étoit certainement plus difficile que de faire entendre raison à des hommes si altiers et si prévenus.

La princesse des Ursins, en rapportant ces détails, prie Torcy de réfléchir à l'extrême jeunesse de la Reine. « Si elle doit gouverner le Roi dès à présent, il faut « qu'elle ait quelqu'un elle-même qui la gouverne, ou « qui puisse au moins lui donner de bons conseils et « du courage. Comme je ne crois pas pouvoir résister « long-temps dans cet emploi, la chose à quoi vous de« vez le plus penser, c'est à trouver celle qui remplira « ma place. Si j'avois été Espagnole, la Reine l'au« roit été aussi. » Elle souhaite surtout un excellent ambassadeur, et ne doute point qu'en se servant toujours du nom de Philippe V, il ne vienne à bout de réformer la monarchie. Au lieu de croire qu'on pouvoit seulement, dans les conjonctures, étayer cette grande machine qui menaçoit ruine de toutes parts, elle se montre persuadée qu'avec de certaines précautions le cabinet de Versailles peut entreprendre tout ce qu'il voudra, dès que Philippe sera de

retour. C'étoit bien de la confiance en des temps si orageux.

Peu de jours après la date de cette lettre, les Anglais et les Hollandais firent une descente aux environs de Cadix; et le prince de Darmstadt, qui s'étoit attaché à leur service, fit répandre des libelles pour soulever les provinces. Un prêtre de la chapelle du Roi et un moine connoissoient ses correspondans : on les arrêta tous deux. (*M. de Blécourt au Roi, 2 septembre.*)

Si la saison n'eût pas été trop avancée, et que les ennemis eussent passé le détroit, on risquoit de perdre la Catalogne. Les peuples y respiroient déjà la révolte, et le comte de Palma, vice-roi, n'étoit propre qu'à rendre leurs dispositions plus mauvaises. Medina-Celi y séjournoit dans ses terres. Le ministre de France, qui l'avoit pressé de se rendre incessamment à Madrid, le pressa par une seconde lettre de ne point quitter la Catalogne, où ses services devenoient absolument nécessaires. Ces preuves de confiance envers un homme qu'on avoit peint de couleurs si odieuses venoient toujours de l'espérance de le gagner, et de suppléer par ses talens à l'incapacité des autres. La Reine lui envoya des ordres conformes aux vues du ministère français.

A l'approche du danger, elle se fit admirer davantage : elle offrit d'aller partout où sa présence pourroit être plus utile; elle soutint le poids des affaires et les ennuis de la junte avec une ardeur au-dessus de ses forces; elle y gagna de grands maux de tête. Son exemple, l'amour et la vénération qu'elle inspiroit, excitèrent des sentimens de patriotisme : quelques-uns des principaux personnages offrirent leur

argent, plusieurs villes offrirent de lever des troupes; et l'on ne vit dans le peuple, en général, aucun mouvement qui pût donner de l'inquiétude.

Louis XIV n'en étoit pas moins persuadé que les circonstances exigeoient le retour de son petit-fils en Espagne: « Il est de sa gloire autant que de son intérêt, « marque-t-il au comte de Marsin (14 septembre), de « retourner à la défense de son royaume; et même le « prétexte de repasser en Espagne est plus honorable « qu'il ne le seroit s'il attendoit jusqu'au mois de no- « vembre pour quitter l'armée, et si la saison avancée « l'obligeoit à partir, laissant encore les Allemands en « Italie. » Qu'il retourne à Milan, qu'il y règle les affaires, qu'il s'embarque au bout de quinze jours ou trois semaines, c'est ce que le Roi désire et conseille.

Il annonce que le cardinal d'Estrées [1] lui a paru plus capable que personne de remplacer Marsin dans son ambassade. Ce choix pouvant déplaire aux Espagnols à cause de la dignité du cardinal, il convenoit de prendre quelques précautions : ainsi d'Estrées, qui négocioit à Venise, devoit se rendre bientôt à Milan, sous prétexte de saluer le Roi avant son départ. Philippe devoit lui offrir d'assister au *despacho,* lui proposer ensuite de l'accompagner en Espagne, et se charger d'obtenir le consentement nécessaire. Enfin

(1) *Le cardinal d'Estrées :* César d'Estrées, fils de François-Annibal, duc d'Estrées, maréchal de France, et frère de Gabrielle d'Estrées, fut évêque de Laon en 1653, comme l'avoit été son père avant d'embrasser la carrière des armes. Créé cardinal en 1671, il se démit de son évêché en 1680; il étoit abbé de Saint-Germain-des-Prés, docteur de Sorbonne, négociateur habile, mais pas toujours heureux. Il fut chargé de missions importantes en Bavière, à Rome, à Madrid, et mourut dans son abbaye en 1714, âgé de quatre-vingt-sept ans.

le cardinal devoit paroître y aller, non par ordre de sa cour, mais à la prière du roi d'Espagne. Tels étoient les arrangemens : peut-être auroit-il mieux valu éviter ces inutiles détours.

Le dégoût du jeune prince pour les affaires devenoit si dangereux, que Louis XIV s'efforça de l'aiguillonner, en lui écrivant avec autant de force que d'amitié sur les effets de cette indolence, qui venoit autant du caractère que des vapeurs. Voici sa lettre (10 septembre) :

« Vous avez parfaitement répondu pendant la cam-
« pagne à ce que j'attendois de votre courage, et les
« marques que vous en avez données ont fait voir
« combien vous êtes digne de votre sang, et du trône
« où Dieu vous a placé. Le zèle des Espagnols paroît
« même augmenter à proportion de la gloire que vous
« avez acquise; et je vous donne avec plaisir, avant
« votre retour en Espagne, toutes les louanges que
« j'étois persuadé que vous mériteriez lorsque vous
« vous seriez fait connoître. Elles ne vous doivent
« point être suspectes de ma part : je louerai toujours
« le bien que vous ferez, et je vous avertirai de même
« de ce que j'apprendrai de vos défauts : l'amitié par-
« ticulière que j'ai pour vous le demande, aussi bien
« que la confiance que vous avez en moi. Personne ne
« vous diroit ce que je puis vous dire : ainsi vous au-
« riez sujet de vous plaindre de mon silence, si je ne
« vous faisois pas remarquer le mal que vous pouvez
« corriger. Il faut seulement que nous observions un
« profond secret, et que qui que ce soit ne soit informé
« des avis que je vous donnerai. Il ne suffit pas d'avoir
« fait connoître votre valeur à la tête des armées; il

« faut, pour votre gloire, travailler au rétablissement « de vos affaires; et vous n'y parviendrez que par « beaucoup de soins, et par une extrême application. « Vous ne voyez que trop le désordre où elles sont, « par la paresse des rois vos prédécesseurs : leur « exemple vous apprendra à réparer, par une con- « duite opposée, le préjudice qu'ils ont causé à la « monarchie d'Espagne. Je vous avouerai que je vois « avec douleur que, dans le temps que vous vous ex- « posez sans peine à tous les périls de la guerre, il « semble que le courage vous manque pour combattre « un vice aussi odieux. Je sais qu'il vous entraîne, « et que vous succombez lorsqu'il est question d'en- « tendre parler d'affaires, et de vous appliquer. Enfin, « j'ai peine à vous le dire; mais on m'assure que les « lettres que je reçois de vous, et même celles que vous « écrivez à la Reine, sont dictées par Louville. Pen- « dant qu'il étoit auprès de moi, j'en ai reçu de Votre « Majesté. Ainsi je sais qu'elle n'a pas besoin de se- « cours pour bien écrire; mais le public pensera dif- « féremment. Il ne faut pas croire qu'il ignore de tel- « les particularités : elles lui sont connues avant même « qu'elles parviennent jusques à moi, car on ne s'em- « presse pas de me donner de pareils avis. Jugez de « l'effet que ce bruit doit faire pour votre réputa- « tion; songez aussi au chagrin de la Reine si elle en « est informée, et considérez si elle n'aura pas sujet « de croire que vous manquez pour elle de confiance « et d'amitié. Vous n'avez pas de plus grand ennemi « que la paresse : si elle vous surmonte, vos affaires « acheveront de périr, et leur décadence vous fera « perdre la réputation que votre courage a commencé

« de vous acquérir. Je vous dois cet avertissement, « et par la tendresse que j'ai pour vous, et par la né- « cessité dont il est que vous travailliez de votre côté, « si vous voulez que je continue à vous secourir. « Comptez enfin que je n'aurai jamais de joie plus « parfaite que lorsque je vous verrai tel de toutes ma- « nières que je vous ai toujours souhaité. » Quel père donneroit à son fils de meilleurs conseils?

On venoit de conclure en France un traité avec l'électeur de Bavière, pour l'engager à faire une diversion contre l'Empereur : on lui assuroit le gouvernement héréditaire des Pays-Bas, et même la cession des deux petites provinces de Gueldre et de Limbourg, au défaut de conquêtes équivalentes. Louis avoit fortement insisté dans ses dépêches sur la nécessité de quelque démembrement, seul moyen de sauver le corps de la monarchie d'Espagne ; les ministres du *despacho* la sentoient aussi ; et Philippe ratifia sans difficulté les engagemens pris avec l'électeur.

Quoiqu'il ne s'attendît point à quitter si tôt l'Italie, et qu'il eût de la répugnance à retourner en Espagne, il se détermina au départ sans beaucoup d'efforts. Le désir de revoir la Reine le rappeloit. Marsin ajoute à ce motif *le goût pour l'inaction, la solitude et le silence* (1); il assure qu'une fois retourné à Madrid, le monarque y sera plus volontiers et mieux enfermé qu'aucun de ses prédécesseurs, et que la Reine le gouvernera infailliblement, lui et le royaume. Du moins si elle prenoit cet ascendant, on pouvoit compter qu'elle y joindroit le mérite de l'esprit et des vertus.

La Reine faisoit déjà beaucoup : elle donnoit du

(1) Lettre à M. de Torcy, 19 septembre. (M.)

zèle à la nation, de l'activité à la junte; mais elle trouvoit toujours des obstacles dans la lenteur et dans les préjugés opiniâtres des Espagnols. On avoit consenti à la levée d'un régiment de cavalerie qui devoit porter son nom : on avoit ensuite rendu cette levée comme impossible, par un mauvais choix d'officiers; et la crainte de voir des troupes réglées à la disposition du Roi prévaloit sur les besoins pressans de l'Etat. Plusieurs particuliers étoient suspects d'intelligences criminelles : Arias, entêté de l'opinion qu'*un Espagnol ne peut être infidèle à son roi,* négligeoit les avis qu'on recevoit à cet égard, et les supposoit de peu d'importance. On arrêta cependant l'écuyer de l'ambassadeur de Turin, le seul homme de considération qui parût coupable : cet ambassadeur donna un bel exemple, en demandant qu'on le punît s'il l'étoit. « Je « ne serai guère tranquille, écrivoit la princesse des « Ursins (à Torcy, 21 septembre), si le Roi revient « ici sans troupes. On découvre tous les jours des « gens engagés dans le parti ennemi; et l'expérience « fait voir que les propres domestiques de Sa Majesté « ne sont pas plus fidèles que les autres. Cela ne peut « guère être autrement; car ils servent tous en même « temps quelque grand seigneur, sans lequel ils ne « pourroient pas subsister. »

Un de ces grands seigneurs (l'amirante de Castille) sembla vouloir justifier tous les soupçons qui tourmentoient depuis long-temps les deux cours. Depuis le départ du Roi pour l'Italie, il étoit nommé à l'ambassade de France, conformément aux intentions de Louis XIV. Il avoit différé son départ sous divers prétextes, quoiqu'il affectât le désir de se rendre promp-

tement à un poste si honorable ; il avoit su éluder toutes les représentations, tous les ordres contraires ses vues secrètes. Enfin il partit le 13 septembre, emportant, dit-on, pour trois millions d'effets, tant il souhaitoit, à l'entendre, de faire honneur au Roi et à l'ambassade. Il prend le chemin de Madrid, comme le plus beau. Arrivé à Tordesillas, il feint que la Reine lui a donné un contre-ordre, et qu'il est chargé d'une négociation pour Lisbonne ; il quitte la route de France ; il passe en Portugal avec le comte de La Corzana son neveu, et avec tous ses équipages. Le président de Castille, averti de sa marche, n'en voulut rien croire. La princesse des Ursins alla le lendemain à la junte en porter des nouvelles sûres ; elle fit instance pour qu'on dépêchât des courriers : on n'envoya personne. On n'apprit les détails que par le courrier ordinaire. La fuite de l'amirante étoit d'autant plus incompréhensible, qu'il possédoit en Espagne des biens immenses : il alloit les perdre, sans que rien pût l'en dédommager.

La Reine effrayée écrivit à Louis XIV : « Comme une « pareille résolution d'un sujet si considérable par sa « naissance, ses biens, sa parenté et ses créatures, peut « avoir des suites très-fâcheuses, je ne saurois trop « implorer votre protection pour le Roi votre petit- « fils et pour moi, d'autant plus qu'avant-hier la nuit « on essaya d'entrer dans mon appartement. Je vous « avoue que mon courage n'est pas à l'épreuve des « trahisons, et que ma peur fut extrême. Ce palais-ci « est ouvert à tout le monde, et l'on ne peut être en « sûreté parmi une infinité de domestiques qui sont « donnés par toutes sortes de gens. »

Elle avoit entendu essayer des clefs dans quelques serrures ; la princesse des Ursins en avoit pris l'épouvante comme la Reine, et peignit vivement le fait à Torcy : mais tout le mal venoit probablement, comme le marqua Blécourt, d'un homme qui avoit une clef, et qui s'en étoit servi pour entrer chez une dame du palais. Cette aventure, grossie par l'imagination, fit encore mieux sentir la nécessité d'une bonne garde.

On s'occupoit sérieusement à l'armée de cet objet : les ministres du *despacho*, plus raisonnables que ceux de la junte, se prêtèrent aux vues du Roi ; et il envoya ordre au marquis de Castanaga de lever pour sa garde un régiment de cavalerie. Il lui envoya en même temps les fonds nécessaires, car on ne pouvoit en espérer de la junte. Les cent mille écus de la Reine, ce fruit des Etats d'Arragon, qui étoient encore en réserve, furent consacrés principalement à l'exécution d'un projet qu'elle-même avoit si fort à cœur. Marsin proposoit aussi le plan d'un régiment d'infanterie wallone, et l'on écrivit en Flandre pour l'exécuter.

Nous avons vu les soupçons répandus sur le prince Eugène, les précautions prises en conséquence. Un nouvelliste de l'armée ayant écrit que la crainte de quelque attentat des ennemis contre la personne du Roi avoit fait renforcer sa garde ordinaire, et la lettre ayant été interceptée, Eugène la renvoya au duc de Vendôme, avec un manifeste de sa main en ces termes :

« Cette lettre a été prise par un de nos partis. L'on « fait savoir à M. le duc de Vendôme et à toute l'ar- « mée que le prince Eugène n'a jamais été un assas- « sin, et qu'il n'y a aucune raison qui pût l'obliger à « une aussi infâme action : il est même connu dans le

« monde sur le pied de ne servir que pour l'honneur « et la gloire, outre qu'il sert un maître qui ne s'est « jamais servi de pareilles voies, et qui est incapable « de les commander. Ainsi s'il n'y a d'autre raison que « cela qui a fait redoubler les gardes, on les peut, sur « ma parole, laisser dans le premier état (1). »

Quelle apparence en effet qu'Eugène eût médité ce crime affreux? Mais les avis qu'avoit reçus la cour de France ne devoient pas être négligés : ils auroient dû seulement demeurer secrets. Quant à la garde qu'on vouloit former en Espagne, elle étoit évidemment nécessaire, soit pour la sûreté du Roi, soit pour la réforme du royaume. Du bon ou du mauvais usage qu'on en feroit devoit dépendre en partie le bonheur ou le malheur des Espagnols.

S'ils étoient difficiles à plier aux changemens qu'on jugeoit indispensables, du moins la fidélité de la nation en général pouvoit inspirer de la confiance. Les ennemis s'étoient vainement flattés, sur les assurances du prince de Darmstadt, que l'Andalousie et d'autres provinces remueroient en leur faveur. L'expédition

(1) Cette accusation d'assassinat, élevée contre un prince généralissime de l'Empire, trouvant créance dans le cabinet de deux souverains, faisant prendre des précautions extraordinaires, et rendant nécessaire un *manifeste* justificatif; le conseil donné par un roi à un autre roi de ne point ouvrir lui-même ses lettres, de n'approcher de son nez aucune fleur, dans la crainte d'y trouver la mort; l'affaire encore récente *des poisons*, qui avoit fait établir à Paris une *chambre ardente*, emprisonner par centaines des prévenus, condamner à mort une marquise, plusieurs gentilshommes, d'autres individus obscurs; exiler, ou fuir à l'étranger, de hauts personnages de la cour; quelques années plus tard, la mort rapide et prématurée du Dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du duc de Berri, et les bruits du temps, recueillis par l'histoire, peuvent fournir des élémens de comparaison entre les mœurs du siècle de Louis XIV et les mœurs de l'âge où nous vivons.

de Cadix échoua, parce qu'ils ne trouvèrent que du zèle au lieu de soulèvement. Presque sans troupes, avec des milices mal armées, le marquis de Villadarias eut la gloire de les repousser. Ils levèrent le siége de Matagorda, forteresse qui défendoit Cadix; ils se rembarquèrent le 27 septembre, n'ayant fait que se rendre odieux en saccageant le port Sainte-Marie.

Quelques jours auparavant, les galions du Mexique étoient heureusement arrivés sous l'escorte de vingt-trois vaisseaux français, commandés par le comte de Château-Regnault. On les attendoit avec une extrême impatience, comme la principale ressource de l'Etat. Louis XIV en particulier, qui ruinoit malgré lui son royaume pour la défense de l'Espagne, se flatta d'être soulagé d'une partie de cet énorme fardeau. Il se hâta d'envoyer ses instructions et ses ordres sur un objet si important.

Il vouloit que les effets de la flotte ne fussent point débarqués avant le retour du Roi; que s'ils l'étoient, on défendît de les transporter, ou d'en délivrer aucun; en un mot, que tout fût suspendu jusqu'à ce que le Roi eût fait lui-même à Madrid les dispositions les plus conformes au bien de la monarchie. Son intention étoit que Philippe déclarât alors confisqué tout ce qui se trouveroit sur la flotte pour le compte des Anglais et des Hollandais, ses ennemis, auteurs d'une guerre injuste; qu'il déclarât en même temps que les autres propriétaires ne recevroient aucun dommage; mais qu'étant obligé de faire d'énormes dépenses, et de rembourser en partie celles que la France avoit déjà faites pour lui, il prétendoit emprunter les effets appartenant à ses sujets, à ses alliés,

et aux nations neutres; qu'il leur en paieroit pendant la guerre l'intérêt à six pour cent, et que le principal leur seroit rendu après la paix dans le terme de trois ou quatre ans.

« Je sais, dit Louis XIV dans une dépêche au car-« dinal d'Estrées (10 octobre), que ce projet n'est pas « sans inconvénient, et qu'il y a de fortes raisons pour « le combattre; mais il faut en regarder l'exécution « comme une ressource extraordinaire pour continuer « la guerre. Le préjudice ne retombera que sur quel-« ques particuliers : on peut dire même que ce sera « moins une perte pour eux, qu'une occasion qu'ils « auront manquée de faire tout le profit qu'ils pou-« voient espérer. » La bonne foi du commerce récla-moit contre de pareilles mesures : l'extrême nécessité pouvoit seule les rendre excusables; et d'ailleurs il pa-roissoit impossible aux Espagnols de reconnoître sû-rement ce qui appartenoit aux ennemis.

La princesse des Ursins ne goûta pas elle-même ce projet : « J'y trouve, dit-elle (à Torcy, 27 septembre), « deux inconvéniens terribles. Le premier est qu'il n'y « aura personne qui ne compte son capital perdu, par « le peu d'apparence qu'il y a que le roi d'Espagne « puisse jamais rembourser une somme si considé-« rable; on croira même les intérêts très-mal assurés, « par tant d'exemples que l'on a de la mauvaise foi du « conseil des finances : ainsi, outre les banqueroutes « que cet argent ainsi retenu causera dans tout le com-« merce, tous les intéressés crieront, parce que ces « rentes ne seront d'aucun débit; et je ne sais si la « France n'en souffrira pas autant et plus qu'aucune « autre nation. Le second inconvénient est que l'on

« compte qu'il y a près d'un quart des effets de la flotte « destiné à des œuvres pies, ou qui appartiennent à « des particuliers qui ont leur bien dans les Indes, et « qui attendent depuis cinq ans leurs revenus pour « payer leurs créanciers. Ces gens feront beaucoup de « bruit, et on peut dire que la moitié de l'Espagne y « sera intéressée ou directement ou indirectement. » Il ne faut pas s'étonner que la princesse entrât plus que jamais dans les affaires : elle étoit l'unique ou le meilleur conseil de la Reine, et la cour de France applaudissoit à sa conduite. Elle proposa un autre parti, qui fut approuvé.

Tandis qu'on s'occupoit ainsi de la flotte, il étoit à craindre qu'elle ne devînt la proie des ennemis. Les Espagnols voulurent qu'elle débarquât dans leurs ports. Château-Regnault l'avoit conduite à Vigo en Galice. Quoique ce port fût mal fortifié, et n'eût que des milices pour défenseurs, il crut cependant l'avoir mise en sûreté. On déchargea, on transporta l'or et l'argent à Lugo; les marchandises restèrent sur les galions; l'escadre française jeta l'ancre à l'entrée du port. Mais les Anglais et les Hollandais, sous les ordres du duc d'Ormond, venoient se venger du peu de succès de leur expédition de Cadix. La valeur des Français et des Espagnols ne put résister à cette flotte redoutable : le port fut forcé; on mit le feu aux vaisseaux, et la France en perdit quinze. Une grande partie des marchandises fut jetée à la mer; les flammes en consumèrent beaucoup; les ennemis estimèrent cependant leur prise quatre millions d'écus.

Cette affreuse nouvelle arriva le 29 octobre à Madrid. La Reine assembla aussitôt la junte. On n'y prit

d'autre résolution que d'envoyer les lettres au conseil d'Etat et de guerre. Elle représenta que ces longueurs étoient préjudiciables, lorsque tous les momens étoient précieux : on lui répondit unanimement que *rien ne pressoit* (1). Le malheur venoit de ce qu'on avoit pris trop tard les précautions nécessaires; mais l'expérience ne corrige point les hommes entêtés de leurs préjugés et de leurs usages.

Louis XIV, dont la fermeté devoit subir bien d'autres épreuves, écrivit (10 novembre) à la reine d'Espagne, sur le désastre de la flotte : « Les événe-« mens sont entre les mains de Dieu : souvent il tire « le bien de ce que nous regardons comme des mal-« heurs. Il faut songer à prévenir les suites de celui « qui vient d'arriver : Votre Majesté les a prévenues. » Il encouragea de même Philippe, et chercha de son côté les meilleurs expédiens. Il reprit ses premières vues sur les trésors dont les galions étoient chargés : il jugea absolument nécessaire que le roi d'Espagne les retînt, s'en réservât la moitié pour lever des troupes, et lui en remît l'autre pour une partie des dépenses faites, et pour celles qu'on devoit encore soutenir; le tout avec l'obligation de payer l'intérêt aux propriétaires. Il avoue, dans une dépêche (au cardinal d'Estrées, 11 novembre), que les observations de la princesse des Ursins lui avoient fait abandonner ce projet, mais qu'il ne voit plus d'autres ressources.

Plus les inquiétudes redoubloient, plus la cour de France étoit embarrassée au sujet des Espagnols. Elle avoit fait une fausse démarche en demandant l'amirante de Castille pour ambassadeur : elle en fit une

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 31 octobre. (M.)

autre toute semblable en voulant que le marquis de Léganès le remplaçât. On avoit déterminé celui-ci, par des insinuations peu différentes d'un ordre formel, à passer en France, pour se justifier des soupçons et des reproches dont on le chargeoit. L'intention des deux cours étoit qu'il y fût hors d'état de nuire. Il partit après de longs retardemens, selon l'usage. On ne lui dissimula point les griefs accumulés contre lui, les preuves qu'on croyoit avoir de ses intelligences avec les ennemis de l'Etat. Il répondit à tout avec tant de force, que Torcy resta en suspens. « Je vous avoue, « dit-il à la princesse des Ursins (8 octobre), que plus « je le vois, moins je sais encore ce que l'on doit vé- « ritablement penser sur son sujet, et que je crois très- « dangereux de se déterminer à le croire innocent ou « coupable. » Les Espagnols étoient persuadés de son innocence, observe le ministre, et on les révoltoit tous en le tenant comme exilé.

Quand la fuite de l'amirante fut connue, cet embarras devint encore plus fâcheux. Léganès parla d'un ton hardi, déclarant qu'il préféroit son honneur à la vie et à la liberté; qu'il ne pouvoit rester en France comme un proscrit et un criminel; qu'il s'y voyoit déshonoré, puisque la défiance qu'on avoit de ses desseins étoit la seule cause de son voyage; que le Roi son maître ne lui ayant pas ordonné expressément d'y venir, il se croyoit libre, et étoit résolu de retourner en Espagne; que si l'on vouloit l'emprisonner, il ne craignoit aucun tribunal, étant sûr de son innocence. Pour le retenir sous un prétexte honorable, on imagina de le faire nommer ambassadeur extraordinaire; et Louis XIV demanda un ordre absolu, qui ne lui

permît point de refuser cet emploi (1). Philippe devoit donner pour raison qu'il rappeloit le marquis de Castel-dos-Rios, son ambassadeur, dont la présence lui étoit nécessaire au Pérou : on l'en avoit nommé vice-roi depuis long-temps.

La patente d'ambassadeur est expédiée pour Léganès, malgré la répugnance du *despacho*. Marsin prie Torcy de penser, avant de la remettre, s'il convient de faire une prison de l'ambassade d'Espagne en France, où l'on n'envoie que les criminels, ou du moins les gens douteux. Louville s'exprime encore plus fortement (18 octobre) : « Cette conduite foible et molle de « récompenser ceux qui font le mal (permettez-moi « de vous le dire, monseigneur) perd tout. Messieurs « de Medina-Sidonia et de San-Estevan en sont d'une « surprise extrême ; et le premier, quoique très-me- « suré, ne put s'empêcher de me dire hier : *Quoi, il « n'est donc question que d'être bien attaché à l'Em- « pereur et d'aller à Paris, pour avoir toutes sortes « de distinctions du roi Très-Chrétien ! Quel dé- « couragement*, disoit-il, *pour les gens fidèles, et « quelle consolation pour les malintentionnés !* »

Mais la cour de France avoit changé de résolution, en apprenant que l'Andalousie étoit hors de péril. On cessa de craindre que Léganès pût nuire en Espagne : on crut devoir lui laisser la liberté de partir, d'autant plus qu'on étoit sûr qu'il le feroit au mépris d'une défense ; et l'on ne jugeoit pas convenable d'arrêter un Espagnol de ce rang, qui n'étoit convaincu d'aucun crime. Louis ordonna de ne point parler, dans le *despacho*, de l'ambassade qu'on lui avoit destinée (2). C'étoit trop

(1) Le Roi au cardinal d'Estrées, 10 oct. (M.) — (2) *Idem*, 31 oct. (M.)

tard : de telles variations du ministère paroissent moins une preuve de foiblesse, qu'une suite de l'extrême difficulté des affaires. Il falloit gouverner la France et l'Espagne : la France épuisée donnoit seule assez de soucis.

Jusqu'alors le marquis de Louville, honoré de la confiance de Philippe v et de celle de Torcy, avoit eu par ses conseils une influence quelquefois utile, quelquefois dangereuse. Il s'étoit attiré des ennemis puissans, qui cherchoient à le desservir auprès de Louis xiv. On lui reprochoit trop de précipitation dans les affaires, trop de familiarité avec Philippe, trop de hauteur avec les Espagnols. Sur ces deux derniers articles, il assure (1) que c'est le Roi qui a de la familiarité avec lui, ou plutôt qui lui en donne, et l'oblige de la recevoir ; mais que cette familiarité n'est jamais indécente, surtout en public, au lieu que les Français du plus bas étage se permettent avec ce prince des libertés inexcusables : qu'à l'égard des Espagnols, il n'a montré que deux fois de la hauteur, l'une en faisant accepter le traité de Portugal malgré Porto-Carrero et Arias ; l'autre, en empêchant qu'on ne fît périr injustement le duc de Monteleone : deux crimes dont il aura bien de la peine à se repentir. Il rapporte que le duc de Savoie a dit sur son compte : « Tant que ce « M. de Louville restera auprès du Roi, on lui attri- « buera tout ce que le Roi fera de bien ; et il faudroit « à sa place un bon Espagnol, qui de long-temps ne « passeroit pour avoir le même ascendant. » Enfin il attribue au duc de Savoie le dessein de le perdre par le moyen de la reine d'Espagne ; et il soupçonne le

(1) M. de Louville à messieurs de Beauvilliers et Torcy, 12, 14 et 24 octobre. (M.)

duc d'Harcourt d'y concourir, parce qu'on n'avoit pas suivi ses vues, contraires au voyage d'Italie. Quoi qu'il en soit, ses services parurent encore nécessaires. Torcy voulut qu'il retournât en Espagne. On crut que l'expérience le rendroit plus modéré : on ne prévit pas les orages de la cour, où son caractère ardent pourroit attiser le feu de la discorde.

Cependant un mémoire envoyé au cardinal d'Estrées, pour servir de supplément aux instructions du comte de Marsin, prouve l'attention de Louis XIV et de son ministre aux plaintes des Espagnols, ainsi qu'aux moyens de rectifier leur gouvernement. Il y est dit de Louville qu'on se plaint, depuis le passage de Philippe en Italie, de sa trop grande vivacité, de sa hauteur, du mépris avec lequel il traite les Espagnols, et qu'il inspire pour eux. Le Roi ordonne au cardinal d'examiner le fondement de ces plaintes. Si Louville abuse de la confiance de Philippe, s'il aliène la nation, on doit prendre le parti de le rappeler : si l'envie seule excite ces plaintes, on doit seulement l'avertir de se modérer davantage, et l'ambassadeur peut se servir de lui fort utilement pour faire savoir au roi d'Espagne ce qu'il ne pourra dire lui-même.

Selon le mémoire, ce prince « éloigne la nation « espagnole de son service, par une préférence trop « marquée pour les Français : il semble que ses sujets « lui soient insupportables, au moins ils s'en plai- « gnent : ils prétendent que c'est par cette raison que « plusieurs sont retournés à Madrid, au lieu de suivre « le Roi à l'armée ; ils publient que depuis qu'il est « sorti de cette ville il a cessé entièrement de parler « leur langue, et qu'il montre un mépris et une aver-

« sion extrême pour la nation.... Il est froid, les Es-
« pagnols sont réservés : rien ne forme la liaison entre
« le souverain et les sujets. Ceux-ci attribuant aux
« Français l'éloignement du prince pour les Espa-
« gnols, leur antipathie naturelle en est extrême-
« ment augmentée.

« Le comte de Marsin, ajoute-t-on, quoiqu'il ait
« toute la sagesse et toutes les qualités nécessaires, n'a
« pu éviter que les Espagnols le regardassent comme
« un de ceux qui contribuoient le plus à les décrier
« auprès du Roi leur maître : il a représenté que son
« retour en Espagne nuiroit beaucoup au service,
« parce que la vivacité de son zèle avoit en quelque
« sorte soulevé toute la nation contre lui. » (Le car-
dinal d'Estrées la souleva bien davantage. Dans l'éloi-
gnement, on se trompoit sur beaucoup d'objets : nous
verrons surtout que Philippe v s'attacha très-forte-
ment à l'Espagne.)

« Il est nécessaire que le roi d'Espagne s'applique
« à gagner l'amitié de ses sujets. S'il a peu d'estime
« pour les Espagnols, il faut qu'il cache avec soin ses
« sentimens, qu'il songe qu'il doit passer sa vie avec
« eux, que c'est sur eux qu'il règne.... Il faut les for-
« mer, augmenter leur zèle, les exciter à se rendre
« habiles à toutes sortes d'emplois. Ils deviendront
« plus incapables encore, et le zèle s'éteindra entière-
« ment, s'ils ne sont soutenus par l'espérance d'être
« estimés de leur maître. La nation espagnole a pro-
« duit de grands hommes autant que toute autre : il
« peut s'en élever encore. Le roi d'Espagne est jeune :
« il verra prendre une autre face aux affaires, s'il s'y
« applique.... Il faut louer son amitié pour les Fran-

« çais : il ne doit jamais perdre le souvenir de sa nais-« sance ; il est juste qu'il aime une nation qui répand « son sang pour lui. Mais son amitié pour la France « doit lui faire souhaiter l'union des Français et des « Espagnols ; s'il préfère trop ouvertement les pre-« miers, la haine augmentera : l'antipathie n'est déjà « que trop forte. »

On parle ensuite de la Reine avec les éloges qu'elle mérite ; on se félicite d'avoir mis auprès d'elle *une personne de confiance, et aussi propre que la princesse des Ursins à lui inspirer les sentimens qu'elle doit avoir.* On ajoute que si Philippe *doit être gouverné, il vaut beaucoup mieux que ce soit par la Reine que par qui que ce soit ;* et que l'intention de Sa Majesté est que le cardinal d'Estrées *agisse d'un parfait concert avec la princesse des Ursins.*

« Le sieur Orry, dit-on, connoît la nécessité de sou-« lager le peuple de Madrid des impôts dont il est ac-« cablé. Il en propose les moyens par ses mémoires. « Cette résolution est une de celles que le roi d'Es-« pagne doit prendre et exécuter le plus tôt. On voit « aussi tous les jours les mauvais effets des réformes « que l'on a faites au commencement du règne. Il faut « avoir en vue de corriger les abus d'un Etat, mais il « n'est pas possible de les réformer tous en même « temps : on s'expose à tout perdre en voulant finir « avec trop de précipitation.... La reine d'Espagne s'est « attiré des louanges infinies en replaçant depuis quel-« ques jours un de ces réformés. »

Je supprime les détails de l'instruction au sujet des ministres et de quelques-uns des principaux seigneurs : ils n'apprendroient rien d'intéressant. On

ajoute que le Roi attend du cardinal d'Estrées le même zèle dont il a toujours donné des marques dans les importans emplois dont il a été chargé. L'extrême conséquence et les difficultés de celui-ci sont telles, *que Sa Majesté croit y devoir employer le sujet le plus capable qu'elle ait dans son royaume.*

On se trompoit encore sur ce point. Quoique vieilli dans les négociations, le cardinal n'étoit pas tel qu'on le supposoit : sa tête n'avoit plus la même force ; et plus elle s'affoiblissoit, plus il avoit de hauteur dans le caractère. Si par malheur il débutoit mal, croyant avoir moins de ménagemens à garder qu'un autre, il pouvoit tout brouiller et tout perdre.

Le comte de Marsin donna un bel exemple à la fin de son ambassade. Le roi d'Espagne lui offrant la grandesse, il la refusa. « Comme il est absolument néces-« saire, écrivit-il à Louis XIV (18 octobre), que l'am-« bassadeur de Votre Majesté en Espagne ait un crédit « sans bornes auprès du Roi son petit-fils, il est aussi « absolument nécessaire qu'il n'en reçoive jamais rien « sans exception, ni biens, ni honneurs, ni dignités, « parce que c'est un des principaux moyens pour faire « recevoir au conseil du roi Catholique toutes les pro-« positions qui viendront de la part de Votre Ma-« jesté. » Il dit modestement que, n'ayant point de famille, et n'ayant pas dessein d'en avoir, ce sacrifice apparent ne doit lui être compté pour rien. Un autre auroit mis son adresse à le faire compter pour beaucoup.

« Quoique je ne sois pas surpris de votre désinté-« ressement, lui répondit le Roi (30 octobre), je ne « le loue pas moins; et plus il est rare, plus j'aurai

« soin de faire voir que j'en connois le prix, et que je « suis sensible aux marques d'un zèle aussi pur que le « vôtre. » Marsin eut le cordon bleu.

Philippe devoit s'embarquer à Gênes pour Antibes ou pour Marseille, et de là continuer son voyage par terre : il ne partit de Milan que le 6 novembre, après avoir procuré quelque soulagement au peuple, et distribué des grâces aux principales maisons. Les Génois le reçurent magnifiquement : toute sa suite fut défrayée, du moment qu'il fut sur leurs terres. Le doge, avec le sénat en habits de cérémonie, l'attendit à l'entrée du palais qu'on lui destinoit dans le faubourg de Saint-Pierre-d'Arena; ils le conduisirent à son appartement, et l'y complimentèrent (1). Le président Hénault rapporte qu'il traita le doge d'altesse, et le fit couvrir lui et tous les sénateurs, comme représentant le corps de la République; il ajoute que l'empereur Charles-Quint leur avoit fait le même traitement. Ces particularités devoient paroître intéressantes à la cour.

Observons ici combien les auteurs les plus exacts sont sujets à se méprendre sur les minuties de l'histoire. Hénault suppose que ce voyage de Gênes précéda la campagne du Roi. Le marquis de Saint-Philippe tombe dans une autre erreur : il suppose que l'intention du Roi étoit d'aller par mer à Barcelone, et que le mauvais temps l'obligea de débarquer à Antibes. Sa route par terre étoit cependant réglée de concert avec la France.

Une compagnie de cent mousquetaires, formée depuis qu'on étoit parti d'Espagne, escortoit le Roi, et chagrinoit déjà Madrid : la Reine lui avoit écrit qu'elle

(1) Le comte de Marsin au Roi, 14 novembre. (M.)

y seroit vue de très-mauvais œil. Il désiroit néanmoins d'en former une seconde. Le projet d'avoir une bonne garde devenoit plus intéressant, à mesure qu'on se rapprochoit de l'Espagne. Castanaga, qui devoit lever et commander le régiment dont nous avons parlé ailleurs, étant mort au commencement de cette opération, il falloit le remplacer, et l'on ne savoit par qui. Marsin écrivit qu'il conviendroit peut-être de faire colonel le cardinal Porto-Carrero, comme le cardinal d'Arragon l'avoit été autrefois; que c'étoit le moyen de procurer de la protection à un établissement si combattu; qu'alors on chercheroit un bon lieutenant colonel qui feroit tout, tandis que le *bonhomme Porto-Carrero* seroit obligé de le soutenir (1). Quel étrange expédient, et quelle preuve de la difficulté des affaires!

Les Espagnols en général ne vouloient point de troupes réglées dans le royaume : ils crioient qu'on ne cherchoit qu'à les subjuguer par le moyen de ces troupes. On avoit beau dire (et Louis XIV l'écrivoit lui-même) qu'on ne cherchoit qu'à les défendre; que les troupes de la garde se porteroient partout au besoin; que l'invasion des ennemis faisoit assez connoître la nécessité d'avoir des forces militaires : les grands craignoient pour eux, et de là les oppositions.

Suivant les avis que donne la princesse des Ursins, les sujets de défiance et d'inquiétude se multiplient. Le duc de Medina-Celi n'est plus le même depuis le désastre de Vigo : dans la junte, il impute au comte de Château-Regnault la perte de la flotte; il a dit, au sujet des procédures contre l'amirante : « On ne doit « pas traiter de la sorte des gens comme nous. » Les

(1) Le comte de Marsin au Roi, 14 et 28 novembre. (M.)

grands machinent entre eux quelque chose; du moins ils craignent quelque changement considérable en Europe : ils évitent de paroître affectionnés à la France, parce qu'ils la croient épuisée, hors d'état de résister à tant d'ennemis, et qu'il leur paroît possible que l'archiduc devienne maître de l'Espagne. Ils prétendent d'ailleurs que Louis XIV veut faire la paix, et laisser à la maison d'Autriche une partie de la monarchie espagnole. Incertains du prince qu'ils auront, possédant des biens en différens endroits, rien ne convient moins que d'agir, disent-ils, dans le temps que la paix et la guerre sont également à craindre pour ceux qui malheureusement auroient soutenu avec trop de zèle l'un des deux partis. Les ministres, de leur côté, se plaignent qu'ils ont les mains liées; que sur les moindres choses il leur faut attendre le sentiment du Roi, qui ne prend aucune résolution sans la communiquer à son grand-père : cela fait perdre un temps infini. Philippe n'ordonne pas aux grands d'armer, comme les rois précédens le pratiquoient dans quelques occasions; on leur marque une défiance fâcheuse : pourquoi se sacrifieroient-ils?

En rendant compte de ces dispositions, la princesse des Ursins parle d'un traité secret entre l'Empereur et le roi de Portugal, pour mettre l'archiduc (1) sur le trône avec le secours de l'Angleterre et de la Hollande, traité qu'elle ne croit pas chimérique. Elle ne

(1) *L'archiduc :* Charles, cinquième fils de l'empereur Léopold, et frère de Joseph I. Ce dernier engagea le duc de Savoie, l'Angleterre et la Hollande dans ses intérêts contre la France, et fit reconnoître son frère roi d'Espagne en 1703; mais après la mort de l'empereur Joseph, en 1711, l'archiduc devint empereur sous le nom de Charles VI. La paix fut signée à Radstadt en 1714, et Philippe V fut enfin reconnu roi.

doute pas, au reste, qu'on ne puisse compter sur le peuple et sur la noblesse même, qui accusent les grands de la ruine du royaume; elle croit même que plusieurs de ceux-ci n'hésiteront point de se livrer au Roi, dans l'espérance de s'avancer par l'éloignement des autres. Ainsi quand il y auroit, dit-elle, une douzaine d'amirantes en Espagne, le parti de l'Empereur n'en seroit guère plus fort (1).

Peu d'ambassadeurs auroient mieux instruit leur cour que ne faisoit la princesse des Ursins. Mais nous avons une lettre adressée à Louis XIV (premier décembre) par un gentilhomme espagnol, don Julien Sanchez, qui paroît également judicieuse et impartiale, et dont je vais extraire quelques particularités intéressantes. Au sujet de l'amirante en particulier, l'auteur dit qu'on avoit affecté de faire passer pour une disgrâce son ambassade de France; qu'il avoit été frappé de ce coup; que, pressé de partir sans nécessité, il en avoit pris de l'inquiétude; que, persuadé alors qu'on le laisseroit mourir à Paris comme dans un exil, sa mauvaise santé, l'honneur de sa maison, la crainte des mauvais traitemens, l'avoient déterminé à la fuite; mais que, selon toute apparence, il n'eût point été capable de trahison tant qu'il auroit pu espérer de vivre tranquillement à Madrid.

« Lorsque les ennemis débarquèrent à Cadix, tous « les grands, dit-il, connoissant la faute qu'ils avoient « faite de ne pas suivre le Roi, offrirent de marcher « en Andalousie : leur présence n'y auroit pas été « d'un grand secours; *mais si on avoit accepté leurs « offres, cette marque de confiance les auroit ras-*

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 24 et 29 novembre. (M.)

« *surés de leurs défiances*. Aucun d'eux n'est ca-
« pable de rassembler cent hommes, ni de former un
« parti. Excepté quelques-uns, ils sont tous pauvres,
« ne faisant l'aumône *ni par religion ni par vanité*,
« ne faisant plaisir à personne, ne payant ni domes-
« tiques ni ouvriers, ignorans, remplis d'eux-mêmes,
« haïs du peuple et de leurs vassaux, qu'ils persécu-
« tent par des injustices et des extorsions continuelles.
« Il n'y a rien à craindre de pareilles gens : la moin-
« dre grâce de la cour suffit pour détacher un mécon-
« tent des autres. »

Sanchez convient que le crime de l'amirante n'étant plus douteux, on doit le punir très-rigoureusement pour l'exemple; qu'il faut des troupes pour contenir l'insolence du peuple, pour le maintien de la justice, pour la perception des droits de la couronne; mais il ajoute que le Roi étant le plus fort, doit traiter doucement la noblesse, oublier tous les sujets de défiance, rendre la liberté aux prisonniers contre lesquels il n'y aura pas de preuves certaines, rétablir les gentilshommes de la chambre dans leurs fonctions, en supprimant leurs gages. Après avoir donné ces conseils :
« Je n'ai rien à ajouter à Votre Majesté, dit-il, sinon
« que je ne suis ni duc, ni marquis, ni en état de
« l'être; je ne suis en commerce avec les uns ni avec
« les autres; je n'ai d'autres vues que la gloire de Dieu,
« et le rétablissement de cette monarchie. »

L'Espagnol paroît d'autant plus croyable, qu'il ne flatte point sa nation, attribuant le malheur de Vigo à cette paresse qui fait négliger les précautions les plus nécessaires, « jusque là que nous regardons comme
« impérialiste (ce sont ses termes) quiconque craint

« ou parle de prévenir un mauvais événement. »

Aussi toutes les dépêches de la cour de France insistent-elles sur les mesures à prendre, soit pour avoir de l'argent, soit pour se précautionner contre les entreprises redoutables des ennemis, soit pour établir l'ordre et réprimer les abus. Le cardinal d'Estrées observoit avec raison que la plupart de ces objets devoient être examinés sur les lieux. L'abbé d'Estrées (1) son neveu, destiné à lui servir de second, venoit de joindre la cour de Philippe à Montpellier. Il écrivit de là au ministre (7 décembre) qu'il s'abstiendroit de traiter de matières importantes, jusqu'à ce qu'il pût les connoître, et en juger par lui-même : « Je ne suis pas, « dit-il, comme de certaines gens qui croient tout con« noître en quatre jours. » Ils n'oublièrent que trop l'un et l'autre combien la circonspection étoit nécessaire, combien la précipitation étoit dangereuse.

Une des choses qu'on craignoit toujours le plus, c'étoit la timidité ou plutôt la foiblesse du jeune monarque. La Reine, qui en connoissoit aussi les inconvéniens, avoit écrit à Louis XIV (24 novembre) :

« Je supplie très-humblement Votre Majesté de se « servir de toute l'autorité qu'elle a par tant d'endroits « sur le Roi son petit-fils, pour qu'il s'accoutume bien « à dire d'un ton hardi *Je veux,* ou *Je ne veux* « *pas;* enfin, qu'il tâche de vous imiter. Ce sera un « prince parfait, s'il y peut parvenir. Je ne vois en « cela qu'une chose qui me doit faire de la peine : c'est

(1) *L'abbé d'Estrées :* Jean d'Estrées, abbé de Vrou et de Conches, fut ambassadeur en Portugal depuis 1692 jusqu'en 1699, puis en Espagne en 1703. Nommé archevêque de Cambray en 1716, il mourut à Paris le 4 mai 1718.

« que si cela étoit, je l'aimerois avec trop d'excès; car « vous savez que dans celles qui sont même les plus « permises, il faut avoir encore de la modération. » Louis XIV répondit (10 décembre): « Si vous lui pro- « mettez de l'en aimer davantage, vous lui ferez sur- « monter ce reste de timidité si contraire à ses inté- « rêts. Je comprends que, pour vous plaire, il changera « bientôt en perfections les défauts qu'on peut encore « lui reprocher. S'il vous a cette obligation, elle sera « pour moi une nouvelle raison de vous aimer davan- « tage. » Mais l'amour même n'a qu'un foible empire sur le caractère.

On arriva le 21 décembre à Barcelone. Marsin avoit suivi le Roi jusqu'à Perpignan, parce que le nouvel ambassadeur l'en avoit prié. Le cardinal d'Estrées et son neveu voyoient déjà les choses autrement que lui : ils espéroient que Philippe sauroit prendre le ton de maître; ils s'efforçoient de l'amuser, afin de le rendre moins froid et moins taciturne; car les Espagnols s'étoient toujours plaints qu'il ne daignât pas leur dire un mot. On s'occupa d'affaires et de projets dont la décision ne pouvoit avoir lieu qu'à Madrid.

Tout parut assez tranquille à Barcelone; les Catalans témoignèrent même du zèle et de l'affection. « Il « faut seulement prendre garde, dit l'abbé d'Estrées (1), « de ne point donner atteinte à leurs *fueros* (privi- « léges), et différer après la paix à remédier au tort « que le roi d'Espagne s'est fait à la tenue des derniers « Etats, où, pour quarante mille livres par an, il a « abandonné ses plus beaux droits, et a donné une « atteinte à son autorité dont il ne pourra revenir que

(1) L'abbé d'Estrées à M. de Torcy, 22 décembre (M.)

« par une puissance absolue. » C'étoit le jugement des Espagnols sur le résultat des cortès, jugement adopté en France, quoique Marsin eût assuré le contraire, tant le même objet change pour ainsi dire de nature, selon les temps et les personnes!

Louville, attaqué de toutes parts, prenoit déjà le dessus. L'abbé d'Estrées, avec qui il avoit depuis long-temps des liaisons, écrit à la cour de France (22 décembre) qu'il ne l'a point reconnu au portrait qu'on faisoit de lui; qu'il le voit respectueux avec le Roi, plein d'attentions pour les Espagnols; que son plus grand crime est d'être bien auprès du souverain; qu'un air de confiance et de faveur l'a exposé à des inimitiés de la part de l'une et de l'autre nation; que les Espagnols sont revenus pour lui; enfin que les défauts qu'on lui reproche sont très-peu considérables, en comparaison de l'utilité dont il est dans sa place; et que de long-temps on ne pourra se passer de lui. Ainsi Louville communiquera ses préventions à l'abbé d'Estrées, et sera mêlé dans toutes les brouilleries.

On ne savoit encore quel parti prendre pour le nouveau régiment des gardes. Donner le titre de colonel au cardinal Porto-Carrero, comme Marsin l'avoit proposé, devoit paroître une chose ridicule à quiconque n'entreroit pas dans les idées espagnoles. Le cardinal d'Estrées insinue qu'on pourroit jeter les yeux sur Medina-Sidonia; car il convenoit de mettre un grand à la tête de ce corps. Cette idée venoit probablement de Louville: c'étoit, selon une de ses lettres (22 décembre), le meilleur choix qu'on pût faire dans le cas présent, n'y ayant aucun bon sujet à choisir. Il peint satiriquement le duc comme *un fourbe, un poltron, qui a*

vieilli dans la corruption de la cour de Madrid; mais en même temps comme un grand seigneur fort attaché au Roi, ennemi de tous ses ennemis, dévoué à la France par intérêt, d'une souplesse extrême, sans famille à récompenser, qui a commandé les armées trois ans, qui soutiendra ce corps avec tout l'éclat imaginable, et qui, devant sortir du *despacho,* et ayant servi son maître avec la plus grande assiduité, mérite une pareille récompense. La cour de France approuva beaucoup la proposition du cardinal; Torcy témoigna même (lettre du 14 janvier) être surpris qu'on n'eût pas encore songé à faire un choix si convenable : cependant il ne se fit pas.

[1703] Madrid attendoit le Roi avec une impatience mêlée d'inquiétude. Toutes les affaires languissoient, le gouvernement alloit changer : chacun ignoroit quelle forme il devoit prendre; chacun pensoit à sa fortune; et les besoins extrêmes de l'Etat fournissoient d'ailleurs matière aux réflexions les plus sérieuses. La Reine se disposoit à partir pour Guadalaxara, où elle vouloit attendre Philippe : la princesse des Ursins eut l'adresse d'engager les grands à donner une preuve de zèle en allant aussi le recevoir. On leur avoit défendu la première fois de sortir de Madrid : ils en étoient encore piqués; et le premier à qui la princesse s'adressa lui répondit qu'il attendroit le Roi dans la même galerie où on les avoit fait rester lorsqu'il arriva en Espagne. Elle fit si bien, que tous s'empressèrent à demander la permission d'aller au devant de lui. La Reine voulut qu'ils ne passassent point Alcala, pour que les plus vieux ne fussent point incommodés du voyage.

« Tout me paroît présentement plus tranquille, dit « la princesse des Ursins à Torcy (10 janvier); et j'es- « père que M. le cardinal d'Estrées achèvera par son « habileté de ramener les grands, en faisant encore « mieux valoir les raisons dont je me suis servie pour « leur ôter leur défiance. Voilà, grâce à Dieu, mon « ministère (si j'ose me servir de ce terme) glorieu- « sement fini pour la Reine. Jusqu'à ce que vous son- « giez à me retirer d'ici, je me mêlerai beaucoup « moins de ce qui ne me regarde pas. » Ce terme de *ministère* n'étoit pas trop fort : elle avoit dirigé la Reine en tout, elle avoit le secret de la France; et il eût été difficile de remplir mieux une commission si délicate.

La réponse du ministre de Louis XIV (28 janvier) fut une invitation pressante de continuer ses services. « Vous ne pouviez mieux, madame, terminer votre « ministère que par la négociation que vous avez faite « pour obliger les grands d'Espagne à marcher au de- « vant du Roi leur maître. Vous ne me donnez lieu « de vous louer que sur cet article, pendant que vous « méritez de plus grands éloges sur la manière dont « la Reine s'est conduite depuis qu'elle est en Espa- « gne. Jugez, s'il vous plaît, madame, si la propo- « sition de vous retirer de Madrid seroit bien reçue « du Roi lorsque vous y réussissez si parfaitement, « qu'il faudroit vous prier d'y retourner si vous en « étiez partie. Malgré vos menaces de ne me plus « écrire d'affaires sérieuses, j'espère encore que la « nécessité et le bien du service vous persuaderont « de continuer. »

Qui ne croiroit que la princesse des Ursins est pour

long-temps au comble de la considération et à l'abri des orages ou des revers? Précisément alors se prépare une tempête dont elle doit être la victime. Ses ennemis arrivent avec le roi d'Espagne : c'est le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France, car il avoit pris ce caractère pour apprendre aux Espagnols, *par rapport à l'amirante et à l'impertinente gloire de quelques grands, que l'honneur de représenter deux si grands rois ne pouvoit disconvenir à quelque rang et à quelque dignité dont on pût être revêtu* (je rapporte ses expressions (1)); c'est l'abbé d'Estrées, partageant les soins de l'ambassade, et désirant peut-être déjà d'en avoir le titre. Ils arrivent, prévenus contre la princesse : la brouillerie éclatera d'abord, et fournira la matière d'une narration aussi instructive que curieuse.

Avant de la commencer, plaçons ici deux morceaux de lettres de la princesse des Ursins, qui peignent son esprit et ses sentimens, toutes les deux à la maréchale de Noailles :

« Ma faveur augmente tous les jours auprès de la « Reine, et je ne sais presque plus qui de Leurs Ma-« jestés me fait l'honneur de m'aimer davantage. Cela « me flatteroit beaucoup si je pouvois m'ôter de la tête « que les rois sont faits pour être aimés, mais que dans « le fond ils n'aiment jamais rien. Ces grands princes « seroient malheureux si Dieu les avoit faits autre-« ment. Nous sommes au désespoir quand nous per-« dons un ami : quelle vie mèneroient-ils si, perdant « tous les jours une infinité de sujets pleins de zèle « pour leur service, ils étoient aussi sensibles que nous?

(1) Le cardinal d'Estrées au Roi, 8 janvier. (M.)

« Il faut donc se contenter qu'ils n'oublient pas le « nom des gens qui leur deviennent inutiles, et croire « qu'on leur est fort obligé quand on obtient d'eux « des grâces à force de les demander. Notre Roi, me « direz-vous, madame, n'est pas fait comme cela. Mais « je vous répondrai qu'il ne seroit pas l'admiration de « tout le monde, s'il étoit fait comme les autres. Tout « ceci est à propos de la réponse que M. le duc de « Noailles a attendue si long-temps, et de la Toison « que monsieur votre fils n'a pas encore, quoique vous « me dissiez, ce me semble, qu'il en a le brevet. »

Cette lettre est du 16 décembre 1701. Plus Philippe v avoit naturellement d'indifférence, plus la princesse pouvoit s'applaudir d'une faveur acquise en si peu de temps. Elle sut la maintenir et l'augmenter, parce qu'elle devint nécessaire à ce prince froid et taciturne. L'éloge qu'elle fait de Louis XIV sent un peu la flatterie, mais il n'étoit pas sans fondement : on sait que Louis ayant voulu connoître l'amitié, et s'étant trompé dans ses choix, disoit : « J'ai cherché des amis, et je « n'ai trouvé que des intrigans. » Du moins il honoroit et récompensoit le mérite : c'est pour un roi la meilleure façon d'aimer.

Dans une autre lettre du 14 octobre 1701, la princesse des Ursins s'exprime ainsi :

« Je vous laisse à penser si je serois aise d'avoir « l'honneur de vous voir, et M. le duc de Noailles, en « m'en retournant à Rome. Mais, madame, je ne me « flatte pas d'avoir si tôt ce plaisir : je m'aperçois que « ma demeure en ce pays-ci est trop nécessaire, et que « la Reine et peut-être le Roi, tombant entre d'autres « mains que les miennes, pourroient se trouver dans

« d'étranges embarras. Ma fidélité, mon zèle, et ma « perpétuelle application à leur service, à leur sûreté « et à leur gloire, ne peut, ce me semble, se trouver « en une autre femme que moi ; et je vous avoue que « le connoissant comme je le fais, et voyant combien « tout cela a rapport à la satisfaction du Roi notre maî-« tre, je n'aurai pas la force de lui demander à me re-« tirer, tant que je verrai les choses dans la situation « où elles sont présentement, quelque dommage que « cela fasse à ma santé. » Elle ajoute (et ne se trompe point) que la Reine l'ayant jugée digne de toute sa confiance, regarderoit comme un très-grand malheur si elle l'abandonnoit. Et au sujet du cardinal d'Estrées, destiné à l'ambassade d'Espagne :

« Je souhaite de tout mon cœur que cette Eminence « ait les satisfactions qu'elle mérite et qu'on attend ; « qu'elle puisse remédier aux maux invétérés de cette « monarchie ; que son esprit transcendant, vaste et « éclairé, puisse encore mieux persuader les Espa-« gnols que s'en faire admirer. Mais je ne voudrois pas « jurer, à vous parler franchement, que tout réussît « à souhait ; car j'ai peur que la nation, naturellement « orgueilleuse, ne regarde comme une marque de mé-« pris du côté de la France qu'on leur envoie un des « plus grands génies qui y soit, *non pour les con-« seiller, mais pour les gouverner ; et que cela « n'augmente l'éloignement qu'ils ont pour les « Français.*

« Il faut que je combatte souvent sans blesser per-« sonne : ainsi c'est une espèce de miracle que l'on ne « me haïsse pas, et je crois que c'est parce que les Es-« pagnols connoissent que je les aime naturellement. »

On entrevoit aisément que la princesse des Ursins aimoit à entrer dans les affaires; que sa faveur et ses succès augmentoient cette passion; qu'elle ne désiroit point le cardinal d'Estrées pour ambassadeur, soit qu'elle craignît de le trouver contraire à ses vues, soit qu'elle prévît qu'il révolteroit effectivement les Espagnols. Au reste, je dois convenir, après la lecture de leurs lettres, que la princesse l'emportoit sur le cardinal par le talent d'écrire, et qu'elle l'égaloit au moins par celui de mettre les affaires dans un jour avantageux.

LIVRE QUATRIÈME.

Les grandes intrigues de cour sont enveloppées de tant de nuages, que la vérité s'y dérobe quelquefois aux yeux les plus pénétrans. Quand elles peuvent être éclaircies après la mort des acteurs, elles appartiennent à l'histoire, et en forment une partie vraiment utile, puisqu'elles apprennent à connoître les personnages célèbres, à pénétrer les causes des révolutions, à se faire des règles de conduite pour éviter les écueils qui environnent cette carrière. Nous devons rapporter une espèce de procès inconcevable, où les contradictoires sont affirmés de part et d'autre avec la même assurance, où Louis XIV doit être juge entre le Roi son petit-fils et son ambassadeur, où la princesse des Ursins est accusée et accusatrice. Les pièces que nous avons entre les mains sont des monumens authentiques : nous en présenterons l'extrait sans aucune partialité; nous ne nous permettrons que les remarques nées du sujet même; et le public sera peut-être par-

tagé dans le jugement : car ni les mystères de cour, ni les replis du cœur humain, ne sont guère susceptibles de cette évidence qui seule enlève tous les suffrages.

A peine arrivés avec Philippe, le cardinal et l'abbé d'Estrées prennent des soupçons, se croient offensés indignement, et vont faire un éclat terrible. Le père Daubenton les avoit avertis, quelques jours auparavant, qu'il y avoit beaucoup de cabales pour enfermer le Roi, et ne le laisser voir à personne. Ils trouvent à Guadalaxara, où la Reine s'étoit rendue, la princesse des Ursins fort réservée sur les questions qu'ils veulent lui faire. Ils la jugent ensuite passionnée pour l'étiquette, parce qu'elle avoit dit au cardinal qu'il ne pouvoit entrer sans permission dans une chambre où le Roi étoit avec la Reine et avec les dames du palais : permission qu'elle alla demander, après avoir essuyé de sa part quelques paroles très-vives. « Une autre « fois, lui dit-il, j'apporterai mon extrait baptistaire « pour me faire connoître ici. » Ils se récrient également sur ce qu'elle empêche l'abbé d'Estrées d'entrer librement chez la Reine; ils s'étonnent que le Roi non-seulement ait déclaré qu'on peut s'habiller comme l'on voudra, à l'espagnole ou à la française, mais qu'il veuille prendre lui-même la *golille,* que la Reine l'y oblige, et que la princesse des Ursins l'ait fait prendre à ses pages. (Cette *golille* est une espèce de collet qu'on appeloit *fraise* en France.) Ils se persuadent qu'on veut éloigner les Français, et revenir en tout à l'ancien système. Ce n'est encore que le moindre sujet de leurs plaintes (1).

(1) Le cardinal d'Estrées au Roi, l'abbé d'Estrées à M. de Torcy, 23 janvier. (M.)

On arrive à Madrid le 17 janvier. Le cardinal Porto-Carrero, après avoir salué le Roi, le supplie de le dispenser du *despacho,* alléguant ses incommodités, qui ne lui permettent plus d'en soutenir la sujétion. Rien n'est capable de lui faire changer d'avis. Il offre au cardinal d'Estrées d'aller chez lui quand les affaires le demanderoient; il proteste de son zèle pour le service du monarque; mais il assure que sa résolution est prise de ne plus rentrer dans ce conseil; qu'il est trop mécontent de ceux avec lesquels il s'y trouveroit; qu'il est un vrai *cavallero,* et qu'il n'en démordra point.

Après quelques délibérations inutiles sur la manière de se tirer d'embarras, Philippe v prend le parti de tenir son *despacho* tout seul. Il dit à l'ambassadeur que des raisons essentielles l'y engagent; que s'il le tenoit avec lui, ce seroit exposer la France et l'ambassadeur à trop de haine, dans un temps de fermentation et de mouvemens secrets. Il ajoute qu'il a eu lui une confiance entière, que rien ne se fera sans le consulter, et qu'il en a donné l'ordre au secrétaire.

Le cardinal représente vivement au Roi combien il est surpris, étant l'homme de confiance de son grand-père, de n'avoir pas été consulté sur une pareille résolution, et sur les raisons qui l'ont inspirée. « Mais « je ne m'en prends pas à Votre Majesté ni à la Reine, « dit-il : les cabales étoient trop bien conduites pour « que Votre Majesté pût voir le poison qui y étoit ca- « ché. Vous avez été prévenu : l'on vous a produit « des gens moins occupés de vos intérêts et du bien « public, que de leur ambition. Vous avez entretenu « le duc de Medina-Celi et plusieurs autres. » Ce dé-

but violent est suivi de discours contre l'étiquette, et contre les manéges dont on doit craindre les pernicieux effets.

Le président de Castille étoit en droit de ne faire aucune visite. L'ambassadeur devoit nécessairement traiter d'affaires avec lui, et ne vouloit pas le visiter le premier. Il demande au Roi un ordre pour le président de venir le trouver : Philippe l'accorde. Nouveau sujet de contestations, car les prérogatives de la place étoient sacrées pour un Espagnol.

Enfin, des premières lettres du cardinal et de son neveu, il résulte que la princesse des Ursins est liguée avec certains grands d'Espagne pour faire échouer toutes les mesures de la France; qu'on va tomber sous l'empire des femmes, comme du temps de Charles II; que le marquis de Rivas, secrétaire du *despacho,* l'a dit lui-même; que le Roi et la Reine s'abandonnent à une troupe de factieux; que les Français sont exclus de tout; qu'on ne vaque à aucune affaire; et que ces désordres sont le fruit d'une trame formée de longue main.

Philippe n'est à Madrid que depuis cinq jours, et l'abbé d'Estrées marque au marquis de Torcy (23 janvier) : « On n'oublie rien pour nous faire regarder « comme des ennemis qu'il faut songer de perdre : ce « sont les sentimens qu'on inspire à tout le monde.... « Si le Roi juge à propos de retirer madame des Ur- « sins, que la considération de la Reine ne le retienne « pas : huit jours après son départ, nous serons mieux « avec elle que madame des Ursins, et on la fera re- « venir pour les intérêts du Roi, dont elle est pré- « sentement fort éloignée. Si le Roi juge à propos

« de la laisser auprès de la Reine, qu'il fasse la grâce « à M. le cardinal d'Estrées et à moi de nous retirer; « et comptez de ce jour-là l'Espagne perdue pour la « France. »

Trois jours auparavant, Louville écrivoit (à Torcy, 20 janvier), avec sa vivacité ordinaire, qu'on ne pouvoit concevoir comment la princesse des Ursins avoit osé faire exclure du *despacho* le cardinal d'Estrées; mais que la tranchée étoit ouverte de loin; qu'il s'en étoit bien aperçu dès qu'il apprit par le Roi même que la Reine, et par conséquent la princesse, s'étoient plaintes en France de ce qu'il faisoit les lettres de ce prince; qu'il s'étoit convaincu alors qu'on méditoit de grandes affaires. Il assure que l'on agit de concert avec la cour de Turin. Il ajoute que le Roi tenant le *despacho* avec Rivas, la Reine avoit dit à ses dames : « Enfin « voilà le Roi qui gouverne par lui-même! Il en est très- « capable, et n'a plus besoin de secours; » qu'elle l'avoit prié de se vêtir à l'espagnole, en lui disant qu'*elle ne l'aimoit qu'en cet habit-là;* que le duc de Medina-Celi est un des chefs du complot; qu'il a dit en plein conseil des Indes, au sujet d'un seigneur injustement maltraité : « Voici un de ces gens qui s'adres- « sent aux Français et à la France quand ils veulent « avoir justice : coupons-lui bras et jambes, pour lui « faire voir qu'il ne faut pas prendre ce chemin. » A en croire Louville, tous les Français vont être chassés; le Roi sera livré au duc de Savoie et à quelques grands d'Espagne, n'aura ni troupes ni gardes, et s'en souciera peu; il restera enfermé dans une honteuse mollesse entre les murailles de son palais; et les belles qualités de la Reine, quoique réelles, ne sont tant

vantées des Espagnols que parce qu'elle paroît les vouloir gouverner à leur goût, et qu'elle a le bonheur de n'être pas née Française.

On ne sauroit plus douter que l'imagination de Louville n'altérât et ne grossît les objets : son humeur étoit aigrie par toutes les plaintes portées contre lui. Il devient d'autant plus suspect de partialité, qu'il avoit gagné la confiance de l'ambassadeur, et surtout celle de son neveu, dont il fait de grands éloges. Il se voyoit, sans paroître y prendre part, intéressé personnellement à leur affaire. Sans doute il les avoit prévenus et animés contre la princesse des Ursins et contre les Espagnols : la précipitation de leurs démarches ne peut guère se concevoir autrement.

La princesse adresse directement à Louis XIV (21 janvier) une longue relation, toute différente des autres. En voici la substance :

Surprise de l'opiniâtreté du cardinal Porto-Carrero, elle l'attribua aux dégoûts qu'il avoit essuyés dans la junte, au chagrin d'avoir pour collègue un cardinal dont il connoissoit la supériorité d'esprit, à ses mécontentemens par rapport au président de Castille et au marquis de Rivas, avec lesquels il ne vouloit plus se trouver dans le conseil du cabinet. Elle sentit d'abord que si le cardinal d'Estrées y assistoit seul, comme il y étoit résolu, les malintentionnés auroient un beau prétexte d'invectives contre la France, qu'ils accusoient de vouloir faire de l'Espagne une vice-royauté. Elle en dit son sentiment à l'ambassadeur, et ne le persuada point. Cependant les jours se passoient sans qu'aucune affaire s'expédiât; les grands formoient des assemblées dangereuses; le corrégidor Ronquillo aver-

tit qu'il y avoit tout à craindre si le *despacho* ne se tenoit pas, et par le Roi seul. Elle détermina le Roi à le tenir de cette manière, en attendant les avis de Louis XIV, bien entendu que l'ambassadeur seroit consulté sur toutes les affaires importantes.

Avant de travailler seul avec Rivas, Philippe lui dit que son peu d'expérience et sa jeunesse ne lui permettoient pas d'espérer de ne point commettre de fautes; qu'il le croyoit un honnête homme, sans quoi il se garderoit bien de l'employer; qu'il l'avertissoit néanmoins que s'il le trompoit sur la moindre chose, sa tête en répondroit. Le secrétaire demeura immobile d'étonnement, et publia ensuite que le jeune monarque étoit capable de fermeté. Rien ne pouvoit tant contribuer à sa gloire, selon la princesse des Ursins, qu'une telle résolution, qui lui donnoit le temps d'attendre les conseils de France, sans que les mécontens pussent profiter de l'embarras où l'avoit mis Porto-Carrero.

Venant ensuite aux reproches qu'elle essuie personnellement, la princesse commence par prier Louis XIV de la rappeler, puisqu'elle seroit désormais un obstacle au crédit que doivent avoir ses ministres. Elle se justifie d'ailleurs, en observant que ses lettres au marquis de Torcy prouvent assez qu'elle ne flatte point les Espagnols. « J'avoue cependant, dit-elle, que j'en « suis aimée. Mais le cardinal d'Estrées croit-il que « cela soit mauvais, et a-t-il intention de s'en faire « haïr? La manière dont il a reçu tous les grands qui « ont été le voir, et le procédé qu'il a avec le prési- « dent de Castille, fera plus de tort qu'il ne s'imagine « à ses grandes qualités, et peut-être au service de

« Votre Majesté. » Effectivement ils étoient outrés de sa hauteur.

Quant à l'étiquette, il paroît certain par son récit que messieurs d'Estrées avoient tort de prétendre avoir en tout temps les entrées libres chez la Reine quand le Roi s'y trouveroit. L'abbé y avoit voulu entrer à Alcala sans aucune raison particulière, à la face de tous les grands, qui attendoient dans l'antichambre. Elle pria l'ambassadeur d'observer que son neveu étoit jeune, et que les grands seroient offensés de lui voir plus de priviléges qu'ils n'en avoient. Il répondit que son neveu étoit l'homme du roi de France, et que le roi d'Espagne lui avoit accordé toutes sortes de distinctions. Ce jour-là même, l'abbé entra encore trois ou quatre fois. « N'est-il pas mieux, sire, que les mi-
« nistres de Votre Majesté viennent sans bruit par
« mon appartement chez la Reine, lorsqu'ils la vou-
« dront voir, puisque cela leur sera toujours permis,
« que de vouloir, par une vanité insultante, s'exposer
« à mécontenter le monde, et surtout les grands, qui
« y sont les plus intéressés? » Le comte de Marsin en usoit ainsi. La princesse assure qu'elle l'avoit proposé, et qu'on avoit très-mal reçu ses propositions.

Le reproche de s'entendre avec les ennemis des deux couronnes lui paroît ne pas mériter de réponse. Cette injure étant fondée sur une audience qu'on suppose qu'elle a fait donner au duc de Medina-Celi, il lui suffit de dire que le cardinal d'Estrées a su depuis qu'il n'y eut jamais rien de moins véritable.

Philippe, de son côté, écrit coup sur coup plusieurs lettres sur l'article du *despacho,* conformes au récit de la princesse des Ursins. Il dit dans l'une (du 21

janvier) que l'ambassadeur ne voulant point du président de Castille, et le cardinal Porto-Carrero persistant dans son refus, il ne restoit que deux partis, ou de tenir le *despacho* seul avec l'ambassadeur (et l'on n'auroit pas manqué de crier qu'il devenoit premier ministre d'Espagne), ou de nommer quelqu'un des grands pour y assister avec lui : et il étoit trop dangereux de faire un mauvais choix, et d'exciter entre eux une jalousie terrible. Dans une autre lettre (du 22 janvier), il dit que le cardinal d'Estrées a refusé de voir les affaires qui devoient se traiter le lendemain, sous prétexte que la démarche du Roi avoit rompu toutes ses mesures, et rendoit tous les projets impraticables. Il représente à Louis XIV que l'obstination de ce ministre paroît venir d'entêtement; car enfin puisqu'on doit lui envoyer dès la veille toutes les consultes, puisqu'on ne doit rien faire sans le consulter, puisqu'il peut venir tous les jours travailler en particulier avec lui, pourquoi tout seroit-il perdu s'il n'entre pas seul dans le *despacho?* Dans une lettre encore plus forte (du 26 janvier), où les griefs sur l'étiquette sont réfutés, Philippe se plaint que le cardinal lui ait parlé en présence de la Reine avec peu de modération, et même en le menaçant; qu'il se déchaîne contre la princesse des Ursins, sans garder aucune mesure; en sorte que la brouillerie est éclatante. Il supplie le Roi d'examiner les moyens de faire cesser un si grand mal.

Enfin il écrit séparément (le 26 janvier) au sujet de la princesse, pour qu'on ne lui accorde pas la permission de s'en aller, supposé qu'elle la demande; il la comble d'éloges, gémit des chagrins qu'on lui donne,

dit qu'il ne sait ce que la Reine feroit sans elle. Et la Reine écrit en même temps : « Le cardinal d'Estrées a « montré dans cette occasion plus de vivacité qu'il ne « lui convenoit d'en avoir : il semble, par ce qu'il fait « à mon égard, qu'il se méfie de moi. Ma consolation « est que j'ai l'espérance que ce n'est pas par votre « ordre qu'il agit de cette manière avec moi. Je ne lais-« serai pas que d'être fort aise d'en être assurée par « Votre Majesté même. Quoique je ne veuille me mê-« ler d'aucune affaire, je n'ai pas laissé de dire au Roi « ce qu'il me paroissoit de celle-ci, car c'est un cas « tout particulier. »

Depuis quelque temps la princesse des Ursins, s'il faut en croire ce qu'elle marque à Torcy (27 janvier), étoit informée que sa *droiture* et son *désintéressement* faisoient peur à messieurs d'Estrées et à Louville, et qu'ils songeoient à la faire sortir d'Espagne. « Vous « verrez, ajoute-t-elle, dans la longue lettre que je « prends la liberté d'écrire au Roi, un récit très-sincère « des causes de notre brouillerie. Je m'offre de prouver « tout ce que j'avance, et je vous supplie très-humble-« ment d'envoyer une copie de cette lettre à ces mes-« sieurs, et à moi une de la leur, avec obligation de « justifier de part et d'autre les faits dont nous ne con-« venons pas. »

Quelle que fût l'ambition de la princesse, quelques manèges qu'elle pût employer à la cour, est-il probable qu'elle eût projeté de combattre les volontés de Louis XIV, et ses ministres, et le parti de la France? n'auroit-elle pas vu que c'étoit le moyen infaillible de se perdre? On lui imputa des vues chimériques, on l'irrita ; elle se roidit, elle mit à son tour de l'humeur

et de la hauteur dans ses procédés. Se plaignant, dans une autre lettre (à Torcy, premier février), de la persécution qu'elle essuie, sollicitant son congé avec ardeur, assurant qu'elle doit tout craindre de la vengeance de ses ennemis, elle ne ménage plus ses termes. A l'entendre, l'abbé d'Estrées est un *étourdi, rempli de lui-même, et le plus superbe personnage qui soit au monde;* le cardinal *n'est plus ce qu'il étoit: son esprit a fort baissé, sa vivacité est dégénérée en fureur, et souvent ses discours sont fort éloignés du bon sens; occupé de son cardinalat, s'il pouvoit écraser tous les autres, il le feroit.* La passion se montre des deux côtés à découvert: il faut se défier de ce qu'elle inspire.

Lorsque Louis XIV n'attendoit que des nouvelles agréables, soit de l'arrivée de son petit-fils en Espagne, soit de l'expédition des affaires qu'il avoit à cœur, la nouvelle de ces funestes démêlés vint augmenter ses embarras. Il ne pouvoit approfondir de loin la vérité, et il étoit obligé de prendre vite son parti. Peut-être crut-il trop légèrement son ambassadeur; mais du moins les expédiens qu'il proposa paroissoient les plus sages dans les circonstances.

La dépêche au cardinal d'Estrées (du 4 février) porte que Philippe s'est laissé surprendre; qu'il n'a point assez réfléchi à l'importance dont il est pour lui-même que toutes les délibérations sur ses affaires soient formées de concert avec le ministre de France; qu'il auroit dû lui communiquer les raisons qui le décidoient à tenir seul le *despacho*. Il est essentiel maintenant d'engager le cardinal Porto-Carrero à y rentrer, ne fût-ce que pour six mois; et le Roi lui écrit dans

cette vue une lettre pressante. Le président de Castille y est aussi nécessaire. « On prétend, ajoute Louis, « qu'il a été mortifié de l'ordre que vous lui avez fait « donner d'aller chez vous, sa charge l'empêchant de « faire aucune visite, sous quelque prétexte que ce « puisse être. Je sais que vous êtes fort au-dessus des « petites attentions du cérémonial, et que jamais vous « n'exigerez rien sur ce sujet lorsque vous croirez qu'il « pourra nuire au bien de mon service : ainsi ce que « je vous marque est seulement pour vous informer « des avis qui me sont revenus. » (On voit bien que l'intention du monarque est de donner un avis honnête). Si Porto-Carrero refuse, il faut absolument mettre quelqu'un à sa place; car, après ce qui s'est passé, il ne conviendroit point, par rapport aux Espagnols, que l'ambassadeur assistât seul au *despacho*, quand même le Roi y consentiroit : le comte de Mancera est celui des conseillers d'État qu'on juge le plus propre à être associé au président de Castille.

Quant à la princesse des Ursins, on espère qu'avertie, elle se conduira mieux; on souhaite que les choses puissent se rétablir, parce qu'une *camarera mayor* espagnole pourroit être fort dangereuse auprès de la Reine : mais comme il y a lieu de douter que les suites deviennent meilleures, on demande à être informé si la duchesse de Medina-Sidonia conviendroit pour cette place. Louis assure qu'il fera connoître en toutes occasions sa confiance entière pour le cardinal, et lui envoie une copie de la lettre qu'il écrit au roi d'Espagne.

Torcy annonce la même confiance dans ses dépêches au cardinal et à l'abbé d'Estrées : il insinue au

dernier qu'on aura infiniment plus de peine avec une Espagnole qu'avec la princesse des Ursins. Au sujet de la *golille*, sur laquelle on avoit fait trop de bruit, il observe que, selon le rapport du courrier de Philippe, ce prince ne devoit la prendre qu'un jour de cérémonie, où il avoit coutume de s'habiller à l'espagnole; que s'il ne s'agissoit que de la porter quelquefois, le mal ne seroit pas grand; et même qu'on devoit le faire pour plaire à la nation.

Ce point seul démontre combien la passion envenimoit toutes choses. A en croire Louville (lettre du 4 février), c'étoit une preuve de cabale de vouloir prendre l'habit espagnol précisément le jour de l'arrivée du Roi à Madrid, et on ne le faisoit qu'en dérision de ceux qui revenoient de l'armée avec lui. N'étoit-ce pas plutôt une condescendance très-sage pour les Espagnols, après toutes les plaintes contre les Français? Torcy marqua lui-même à la princesse des Ursins : « La *golille* ou l'habit à la française sont fort indifférens pour le bien de la monarchie; et le mieux « est que, dans ces sortes de fonctions (les fonctions « publiques), le roi d'Espagne prenne l'habit du pays « où il règne. » D'ailleurs ce que l'on avoit écrit là-dessus étoit pure exagération, puisque l'abbé d'Estrées marquoit, le 8 février : « Le Roi commence à prendre « la *golille*. »

Voici la lettre de Louis XIV à Philippe. Elle devoit accabler de chagrin le roi et la reine d'Espagne, mais aussi leur fournir de grands sujets de plainte contre les auteurs de ce chagrin.

Lettre de Louis XIV *à Philippe* V (*4 février*).

« Il y a deux ans que vous régnez, et vous n'avez pas « encore parlé en maître, par trop de défiance de vous-« même : vous n'avez pu vous défaire de cette timi-« dité, pendant que vous méprisiez les périls des con-« jurations, et des actions les plus vives de la guerre. A « peine cependant vous arrivez à Madrid, qu'on réus-« sit à vous persuader que vous êtes capable de *gou-« verner seul* une monarchie dont vous n'avez senti « jusqu'à présent que le poids excessif. Vous oubliez « l'embarras de vos affaires, et vous vous applaudissez « de tenir seul vos conseils. J'étois bien éloigné de « croire qu'on vous *tendît un pareil piége*, et qu'il « fût possible de vous y faire tomber.

« Considérez si c'est bien répondre à toute l'amitié « que j'ai pour vous que d'employer votre autorité, la « première fois que vous en usez, à *exclure* de vos « conseils le cardinal d'Estrées, celui que j'ai choisi « pour lui donner toute ma confiance auprès de vous, « pour vous soulager du poids de vos affaires; que son « zèle pour moi fait marcher à votre suite, lorsqu'il n'a « plus rien à souhaiter qu'à jouir en repos de la répu-« tation et des dignités que ses services lui ont acquis.

« Mais mon intention n'est pas de faire des reproches. « Je connois le fond de votre cœur; et plus je suis as-« suré de vos sentimens, plus je suis vivement touché « des fausses démarches où vous souffrez qu'on vous « engage. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler tout « ce que j'ai fait pour vous, de vous dire que j'ai pré-« féré de vous mettre sur le trône, à mes propres avan-« tages. Il y en avoit de considérables pour moi à me

« rendre maître des Etats qui devoient composer mon « partage (1) : ils auroient fait une foible résistance : « vous les avez vus, vous en pouvez juger; vous savez « si j'ai prétendu tirer quelque utilité particulière des « secours que je vous ai donnés. J'épuise cependant « mon royaume : toute l'Europe se ligue contre moi « pour vous accabler; et l'Espagne, insensible aux « malheurs dont elle est menacée, ne contribue en « rien à sa conservation. Les peines, les dépenses, « tout retombe sur moi, sans que j'aie d'autres vues « que de vous soutenir contre les efforts de vos en- « nemis.

« Il est nécessaire au moins que vos résolutions « soient prises de concert avec moi; et c'est vous de- « mander peu que de souhaiter que quelqu'un de ma « part assiste à vos conseils : vous avez eu vous-même « assez bon esprit pour le désirer. Je choisis le cardinal « d'Estrées comme l'homme le plus consommé dans « les affaires, le plus éclairé que je puisse mettre au- « près de vous, dont l'expérience et les lumières vous « seront les plus utiles : il me sacrifie son repos, sa « santé, peut-être sa vie, sans aucun dessein que ce- « lui de marquer sa reconnoissance et son zèle. Et « quand vous avez le plus besoin de ses talens, quand « il est le plus nécessaire de prendre de promptes réso- « lutions pour votre sûreté et celle de votre royaume, « vous faites voir en vous une malheureuse facilité à « croire que tout d'un coup vous pouvez gouverner « seul une monarchie que le plus habile de vos pré-

(1) Le premier traité de partage assuroit à la France le royaume de Naples et de Sicile, avec plusieurs places importantes; le second y ajoutoit la Lorraine. (M.)

« décesseurs auroit eu peine à conduire dans l'état où « elle est présentement. Je nomme en vous facilité ce « que je regarderois comme *présomption* dans un « autre. Je sais que vous êtes très-éloigné de ce dé- « faut ; mais les effets du premier ne sont guère moins « dangereux, et c'est ce qui m'alarme pour vous.

« Je vous aime trop tendrement pour me résoudre « à vous abandonner. Vous me réduirez cependant à « cette fâcheuse extrémité, si je cesse d'être informé « de ce qui se passe dans vos conseils. Je ne puis y « avoir part si vous retranchez au cardinal d'Estrées « les entrées que vous lui aviez données jusqu'à pré- « sent, non-seulement à lui, mais au duc d'Harcourt « et à Marsin ; et je serai obligé de le rappeler, une am- « bassade ordinaire ne convenant point à un homme « de son caractère et de sa dignité : mais en le reti- « rant je compterai uniquement ce que le bien de mon « royaume semble exiger de moi. Il n'est pas juste que « mes sujets soient absolument ruinés, pour soutenir « l'Espagne malgré elle ; et je le tenterois en vain lors- « que de sa part je ne vois que contradictions, insen- « sibilité, et de la vôtre plus de confiance en moi et « en ceux que je vous envoie ; qu'enfin les résolutions « ne seront plus concertées.

« Choisissez donc ce que vous aimez le mieux, ou « la continuité de mes assistances, ou de vous laisser « aller *aux conseils intéressés de ceux qui veulent* « *vous perdre*. Si c'est le premier, ordonnez au car- « dinal Porto-Carrero de rentrer dans le *despacho*, « quand ce ne seroit que pour six mois ; continuez d'y « donner entrée au cardinal d'Estrées et au président « de Castille ; ne vous renfermez point dans la *mol-*

« *lesse honteuse de votre palais;* montrez-vous à vos « sujets, écoutez leurs demandes, faites-leur faire jus« tice, donnez ordre à la sûreté de votre royaume; « acquittez-vous enfin des devoirs où Dieu vous ap« pelle en vous plaçant sur le trône. Si vous prenez « le second parti, je serai vivement touché de votre « perte, que je regarderai comme prochaine; mais au « moins avertissez-moi, c'est une foible reconnoissance « de mes secours : elle sera cependant considérable, « par la facilité qu'elle me donnera de procurer la paix « à mes peuples.

« *P. S.* Je vous avois écrit quand le chevalier d'Es« pennes est arrivé. Votre lettre du 22 m'explique les « raisons que vous avez eues de tenir seul votre *despa-* « *cho.* J'aurois souhaité que vous les eussiez commu« niquées au cardinal d'Estrées : il n'a d'autre intérêt « que de vous donner de bons conseils. Si vous avez « autant d'amitié pour moi que j'en ai pour vous, sui« vez l'avis que je vous donne de suivre désormais les « siens, préférablement à tout autre. Je me rapporte « à lui de ce qu'il vous dira de mes sentimens sur « la manière dont vous devez former le *despacho.* « Croyez que ma tendresse pour vous ne changera « point, et que je serai sensiblement affligé quand « vous prendrez de mauvais partis. »

La lettre du Roi au cardinal Porto-Carrero, écrite de sa propre main, étoit conçue de manière à forcer toute répugnance :

« Mon cousin, après les marques que vous m'avez « données de vos sentimens pour moi, et de votre « zèle pour le service de mon petit-fils, je demande

« encore, comme une dernière preuve de l'un et de
« l'autre, de continuer à lui donner vos conseils dans
« son *despacho*. Si votre santé ou d'autres considéra-
« tions ne vous permettent pas que ce soit pour tou-
« jours, fixez un temps : quand ce ne seroit que pour
« six mois, je serois sensible à ce que vous feriez à ma
« considération. Comme je me rapporte à ce que le
« cardinal d'Estrées vous dira de ma part sur ce sujet,
« il ne me reste qu'à vous assurer de l'estime particu-
« lière et de l'affection que j'ai pour vous, et je m'as-
« sure que vous y répondrez en faisant ce que je sou-
« haite de vous en cette occasion. »

Porto-Carrero avoit envoyé un mémoire contenant les motifs de sa retraite, dont le principal sans doute étoit les désagrémens qu'il avoit essuyés dans la junte. Torcy, dans une lettre pressante et flatteuse (du 4 février), lui représente que la peine qu'il témoigne de ce que ses conseils n'ont pas toujours été suivis n'est pas une raison suffisante à un ministre si zélé de refuser la continuation de ses services; que sa retraite fera croire à tout le monde qu'instruit du véritable état des affaires, il ne veut pas voir, sous son ministère, périr la monarchie; et que si les raisons de son mémoire devenoient publiques, rien ne confirmeroit davantage cette idée.

Le roi d'Espagne fut blessé au vif des reproches qu'on lui avoit attirés, et qu'il ne méritoit point. On voit, dans sa réponse à Louis XIV (18 et 21 février), une profonde douleur, jointe à une candeur persuasive :

« J'avoue que j'ai été au désespoir, et que je ne me
« sens point capable de pardonner au cardinal d'Es-

« trées ce qu'il faut croire qu'il a supposé à Votre « Majesté, pour la prévenir de telle manière que vous « ayez plus de croyance en lui qu'en moi. Je sais que « je n'ai pas autant d'habileté que lui; mais j'ose dire à « Votre Majesté que je suis véritable et de bonne foi, « et que ce que je lui ai écrit est très-sincère. Le car- « dinal m'a fait un outrage de propos délibéré, pre- « mièrement en faisant entendre à Votre Majesté que « je l'ai *exclu de mes conseils*, et en second lieu en « lui persuadant que c'est par *présomption* que j'ai « pris le parti de gouverner seul mes affaires, et que « je suis tombé *dans ce piége par les conseils inté- « ressés de gens qui veulent me perdre*. S'il a dit « vrai, je mérite toute l'indignation de Votre Ma- « jesté. Mais je n'ai jamais exclu de mes conseils le « cardinal d'Estrées, ni on ne m'a jamais tendu au- « cun piége pour me faire entreprendre de gouver- « ner seul. »

Philippe assure que la retraite imprévue de Porto-Carrero a fait naître tout l'embarras; qu'il n'y avoit plus moyen de suspendre le *despacho*; que d'Estrées ne vouloit pas entendre parler du président, et vouloit y entrer seul; que la princesse des Ursins, loin de conseiller de l'*exclure* des conseils, fut d'avis de ne rien faire sans le consulter, et qu'il vînt tous les soirs donner ses instructions sur les principales affaires; que l'ambassadeur devoit savoir gré à la princesse du parti qu'on avoit pris, puisqu'il y auroit eu une sédition s'il fût entré seul dans le *despacho*, et que cette faute lui auroit été personnelle; que cependant il a été bien aise d'avoir ce prétexte pour l'attaquer *pa des histoires faites à plaisir*; que tant d'emportemen

ne venoit que d'un cérémonial d'entrée chez la Reine, principalement pour l'abbé d'Estrées.

Il ajoute que l'abbé étant venu dire que le cardinal Porto-Carrero paroissoit consentir à reprendre ses fonctions dans le conseil, pourvu que le président en fût exclu, il y a donné les mains, de peur d'apporter le moindre obstacle aux vues de l'ambassadeur; mais que Porto-Carrero lui a protesté ensuite qu'il n'avoit jamais parlé d'exclure le président, quoiqu'il eût témoigné être mécontent de lui sur certaines choses. Enfin Philippe se montre encore plus affligé de la désolation de la Reine que de sa propre douleur.

Cette princesse très-digne d'éloges, dont la conduite avoit eu tant d'applaudissemens, décharge aussi son cœur par une lettre extrêmement vive, qu'il me paroît essentiel de copier presque tout entière. Le lecteur équitable en rabattra ce que le ressentiment put y exagérer contre l'ambassadeur et son neveu; les hommes en place apprendront combien ils doivent mesurer leurs démarches et leurs paroles, surtout quand elles peuvent compromettre des souverains.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV.

« A quoi Votre Majesté m'a-t-elle exposée, en obli-
« geant le Roi son petit-fils de me montrer la lettre
« qu'elle lui a écrite le premier de ce mois? Quoi! il
« est possible qu'elle ait pu se laisser prévenir contre
« ce prince au point de le croire un présomptueux,
« capable d'entreprendre de gouverner seul ses affai-
« res, d'exclure de ses conseils votre ministre, d'ou-
« blier ce qu'il doit à la tendresse que vous avez pour
« lui; et tout cela par l'effet des conseils intéressés de

« ceux qui veulent le perdre, en le renfermant dans « la mollesse honteuse de son palais? Comment le car- « dinal d'Estrées a-t-il osé écrire de telles impostures? « Pardonnez-moi si je me sers de ce terme; mais je « n'en connois point d'autre dans la douleur où je suis, « et c'est le seul nom qu'on peut donner à ce qu'il « faut qu'il ait écrit à Votre Majesté pour attirer au « Roi une telle lettre, puisqu'il n'y a pas une seule cir- « constance qui ne soit contre la vérité. Où a-t-il pris « que le Roi votre petit-fils ait eu la présomption de se « croire capable de gouverner seul ses affaires? Est-ce « lui qui a donné lieu à la retraite du cardinal du « *despacho ?* Pouvoit-il la prévoir? a-t-il pu l'empê- « cher? Que n'a-t-il pas fait pour l'obliger d'y rentrer? « Le cardinal d'Estrées l'a su et l'a vu. » (Suivent les détails de l'affaire, tels que dans la lettre de Philippe.) « Cette conduite du Roi votre petit-fils peut-elle s'ap- « peler présomptueuse? et a-t-elle pu donner lieu au « cardinal d'Estrées de mander que le roi d'Espagne « l'avoit exclu de ses conseils?

« En vérité, ce prince est bien malheureux de se « trouver livré à la conduite d'un si méchant homme; « car, non content de cette fausseté, il empoisonne les « choses jusqu'au point d'attaquer le cœur et la pro- « bité du Roi; et il insinue avec noirceur que Sa Ma- « jesté a oublié la tendresse que vous avez pour lui. « Quels outrages à ce jeune prince! Il en est de même « des *conseils intéressés de ceux qui veulent per-* « *dre le Roi, en le renfermant dans la mollesse* « *honteuse de son palais*. Que peut-il avoir entendu « par là? Si c'est moi qu'il attaque, jugez, s'il vous « plaît, de sa hardiesse. Dire que je veux perdre le Roi,

« dire que je le tiens dans une mollesse honteuse, cela « se peut-il souffrir? moi qui, charmée de posséder le « plus aimable prince de la terre, fais consister tout « mon bonheur dans sa gloire! moi qui ai caché mes « larmes pour ne le pas retenir quand il a passé en « Italie! moi enfin qui, le sachant exposé aux conju- « rations et aux périls de la guerre, ai étouffé tous « mes soupirs, pour ne lui pas découvrir la désolation « dans laquelle il me mettoit, pour ne pas ébranler « son courage!

« Le cardinal n'est pas plus en droit d'attaquer la « princesse des Ursins. Je lui dois la justice d'avouer « que je me suis toujours fort bien trouvée de ses con- « seils, et que son bon esprit et sa conduite l'ont fait « estimer de tout le monde en ce pays-ci. Je dois dire « de plus que son zèle est infini pour Votre Majesté, et « qu'elle n'a jamais désiré autre chose, si ce n'est que « le Roi et moi fussions autant touchés que nous le de- « vons être de la tendresse dont vous nous honorez. »

Elle parle ensuite de la conduite de son mari, qui s'est montré aux grands, est allé à la chasse, a tenu ré- gulièrement le *despacho*, a travaillé presque tous les jours avec l'ambassadeur. « Où a-t-il donc pris, dans « ce peu de jours, que le Roi vit dans la *mollesse hon-* « *teuse de son palais?* Hélas! à peine ai-je eu le plai- « sir de revoir mon aimable roi, que le voilà troublé « par la douleur que lui et moi nous ressentons de « tous les terribles reproches que vous faites au Roi « votre petit-fils. Nous avons d'ailleurs la mortification « de savoir que ce cardinal, non content de venir à « nous d'un air triomphant, se vante partout de nous

« avoir attiré des mortifications du Roi notre grand-« père. Je vous avoue que c'est un monstre pour moi. « Il n'excite que de la discorde, et s'attire la haine de « tout le monde par ses manières; il a plus révolté de « cœurs depuis qu'il est ici, que vos bontés n'en avoient « gagné depuis que vous avez pris cette couronne sous « votre protection..... Vous m'ôtez la princesse des « Ursins. Quelque grand que soit ce coup pour moi, « je le recevrois sans me plaindre s'il venoit de votre « main; mais quand je pense que c'est l'effet de l'ar-« tifice du cardinal et de l'abbé d'Estrées, je vous avoue « que je suis au désespoir.... Je vous demande de me « délivrer de la vue de ces deux hommes, que je re-« garderai toute ma vie comme mes plus cruels en-« nemis. »

Que l'oncle et le neveu aient eu intention de calomnier, il est difficile de le croire: mais qu'ils n'aient pas avancé légèrement, quel que fût leur motif, des imputations hasardées et odieuses, on le croira plus difficilement encore. Toujours s'étonnera-t-on de leur imprudence d'avoir fait si vite et sans nécessité un pareil éclat, et de n'avoir pas prévu que si le caractère de Philippe leur donnoit de l'avantage, celui de la jeune Reine en donnoit encore plus contre eux.

Louis XIV, résolu de soutenir son ambassadeur, ne pouvant même guère s'en dispenser, avoit consenti à la retraite de la princesse des Ursins, et lui avoit écrit poliment en ces termes (9 février):

« Ma cousine, je vous ai choisie pour vous mettre « auprès de la reine d'Espagne, persuadé que rien ne « lui convenoit mieux à elle, et aux intérêts de mon « petit-fils, que la parfaite intelligence que vous en-

« tretiendriez avec mon ambassadeur à Madrid. Je « n'estimois pas moins cet esprit d'union, dont je « croyois être assuré, que les autres qualités que je « trouvois en vous. Mais votre lettre du 21 et 26 jan- « vier détruit l'opinion que j'avois de cette bonne cor- « respondance. Si elle ne peut se rétablir entre le car- « dinal d'Estrées et vous, je ne prétends point vous « contraindre à essuyer tous les chagrins que vous pré- « voyez d'une division très-nuisible aux affaires géné- « rales; et plutôt que de vous exposer, comme vous le « craignez, à de nouveaux embarras, je vous accorde « dès à présent la permission de venir ici me rendre « compte de toutes choses avant que d'aller à Rome, « lorsque vous désirerez de vous y retirer pour votre « repos. Sur ce, etc. »

Qu'on écoute maintenant Louville : la princesse des Ursins est ennemie des Français, et de tout ce qui a rapport à la France; sa haine est publique, et personne n'en est surpris : elle a été élevée au milieu de la Fronde par un père rebelle (1), qui lui a sans doute inspiré ses sentimens; elle a épousé un mari qui se réfugia en Espagne après un duel (2); à Rome, elle ménageoit les Espagnols quand nous étions en guerre avec eux, et se ménageoit des honneurs à Vienne; elle a pris sous sa protection toute la cabale de l'amirante; jamais conspirateur n'a rien fait contre la France de

(1) *Un père rebelle:* Louis de La Trémouille, duc de Noirmoutier, qui joua un rôle dans la Fronde. — (2) *Après un duel :* Le prince de Chalais (Adrien-Blaise de Talleyrand) fut obligé de quitter la France en 1663, après son fameux duel contre de La Frette, le chevalier de Saint-Agnan et le marquis d'Argenlieu. Il avoit eu pour seconds Noirmoutier, frère de la princesse des Ursins sa femme; d'Antin et Flamarens. Louis XIV ne voulut jamais pardonner aux combattans.

pareil à ce qu'elle fait : si on lui ordonnoit de se retirer, probablement elle n'obéiroit pas ; et comment l'y forcer, si la Reine, *hautaine* comme elle l'est, et gouvernant le Roi absolument, s'avise de la soutenir? (*Lettre à Torcy, du 26 janvier et 2 février.*)

C'est ainsi que les têtes ardentes travestissent les objets, enfantent des monstres, et attestent l'existence de leurs chimères. Louville ne voyoit les choses que sous une face : il vouloit que la France donnât en tout la loi à l'Espagne. Le ton décisif et tranchant qu'il prenoit toujours auroit dû, dès le commencement, faire craindre qu'il ne suivît un mauvais système, et ne passât les justes bornes. Une preuve singulière de sa confiance, c'est l'empire qu'il se flatte encore de pouvoir prendre sur l'esprit du Roi, *gouverné absolument par la Reine.* « Si l'on veut me « soutenir en France, dit-il, et me redonner le Roi « au moins quelques heures de la journée, comme je « l'avois sans témoins (si ce n'est M. le cardinal ou « M. l'abbé d'Estrées, que je n'exclus pas certaine- « ment, comme fait madame des Ursins), je vous ré- « ponds encore que tout sera réparé, et qu'il n'arri- « vera rien de semblable à l'avenir ; et je vous en ré- « ponds sur ma tête. » Cependant, exposé à la haine et aux accusations de toutes parts, ayant perdu les fonctions de sa place, ses entrées, et la confiance de Philippe, il supplie Torcy de lui procurer un congé qui ne le déshonore point. Il avance que le duc d'Harcourt, par ses menées en France, et par ses émissaires et ses lettres en Espagne, contribue beaucoup à tous les mouvemens dont il se plaint.

On avoit déjà inculpé plus d'une fois le duc d'Har-

court, parce qu'il n'approuvoit pas les résolutions qui s'étoient prises depuis son ambassade : le comte d'Estrées, meilleur marin que politique, le taxoit même de n'avoir pas connu l'Espagne, ou d'en avoir *dérobé la connoissance aux ministres, pour la gouverner à sa fantaisie* (lettre du 25 avril). Mais tout nous persuade que ce duc, en se prêtant davantage au génie des Espagnols, entendoit mieux le véritable intérêt des deux couronnes. Combien sa maladie seule n'avoit-elle pas nui aux affaires?

Dans une cour accoutumée depuis long-temps aux cabales, dans un moment de fermentation et de discorde éclatante, les esprits devoient nécessairement s'agiter, les intrigues se multiplier, et les relations devenir suspectes de part et d'autre. Aux yeux de l'abbé d'Estrées (1), il paroît que la princesse des Ursins veut se rendre maîtresse absolue de l'esprit du Roi et de la Reine, et se faire chef du parti de quelques grands contre les ministres du Roi : ces grands sont les ducs de Medina-Celi, de l'Infantado, d'Ossone et de Veraguas, les marquis de Léganès et del Carpio, et don Pedro de Leyva. Le plan de la princesse est de mettre Medina-Celi, Veraguas, ou quelque autre de la cabale, dans le *despacho,* et de partager avec eux le gouvernement, dans l'espérance que leur intérêt les obligeroit de la soutenir : c'est pour cela qu'on a tant travaillé à brouiller le cardinal Porto-Carrero et le président de Castille. (Ils avoient presque toujours été brouillés, avant même que la princesse arrivât.) Medina-Celi a osé dire qu'*il étoit honteux que les Espagnols fussent gouvernés*

(1) L'abbé d'Estrées à M. de Torcy, 3 février. (M.)

par les Français, et qu'on allât consulter les oracles à Versailles. (Tant d'autres l'avoient dit, même dans le conseil!) L'abbé insiste sur la maxime déjà rebattue : *Tous les ménagemens qu'on peut avoir pour les Espagnols ne serviront qu'à les rendre plus fiers et plus insolens; et, au lieu de la reconnoissance qu'on en devroit attendre, on ne recevra que des marques de leur haine.* C'est par cette fausse maxime qu'on avoit si fort gâté les affaires.

Ce que la princesse des Ursins écrivoit auparavant (8 février) sur le duc de Medina-Celi prouve assez qu'elle ne lui étoit guère favorable. « Ils feront en sorte « qu'il se perdra, dit-elle en parlant de messieurs d'Es- « trées; au lieu que j'espérois de le ramener, en lui « faisant entendre ses véritables intérêts. » Elle observe aussi qu'ils ont grand tort de vouloir ôter à la Reine la confiance du Roi; que cette princesse le remarque, et en est blessée; qu'il sera toujours plus sûr de l'avoir dans les intérêts de la France, que de laisser gagner la confiance du monarque à des ministres qui ne sont en Espagne que pour un temps.

Elle voudroit qu'attentifs à instruire ce jeune prince, ils lui communiquassent la suite d'une affaire, et lui apprissent à décider par lui-même, au lieu d'attendre à l'informer des choses lorsqu'il n'est plus question que de prononcer un *oui* ou un *non* qu'on lui prescrit. « De cette manière, laborieux comme il l'est, et « ayant autant d'esprit qu'il en a, il seroit bientôt aussi « habile que ses ministres, et il se rendroit respectable « à ses sujets, qui ne l'estimeront jamais qu'autant « qu'il sera capable de les gouverner par ses propres « lumières. » (*Lettre du* 19 *février.*)

Si ce portrait de Philippe est un peu flatté, celui que l'abbé d'Estrées en fait dans une lettre de même date est évidemment l'ouvrage de la passion. Il le représente, *avec douleur,* foible, paresseux, timide, facile à se laisser surprendre, se souciant peu de la gloire, sans amitié, sans reconnoissance et sans sentiment. Tout cela tend à persuader que les Français, que messieurs d'Estrées en particulier, doivent gouverner l'Espagne au nom de Louis XIV, et qu'autrement les maux deviendront incurables. En général, on voit que chacun cherche moins à exposer fidèlement les faits, qu'à les tourner au gré de sa prévention, ou en faveur de sa cause. Mais le roi d'Espagne avoit au moins une sincérité reconnue : on devoit le croire plus que personne.

La princesse des Ursins, fière, haute et adroite, profitoit de cet avantage. Philippe assura Louis XIV (lettre du 2 mars) que le bruit de son départ excitoit des murmures dangereux parmi le peuple et la noblesse. Elle se plaint elle-même très-vivement au marquis de Torcy de ce qu'il ne lui écrivoit que des *duretés insupportables.* « L'injustice que vous continuez « à me faire, dit-elle, n'est d'aucune conséquence par « rapport à moi ; mais comptez qu'elle alarme tout le « monde dans ce pays-ci. Si vous voulez assujétir les « Espagnols par la force, vous ne devez pas vous en « mettre en peine ; si vous souhaitez d'unir les deux « nations par la douceur, cet exemple rompt toutes « vos mesures. Messieurs d'Estrées et de Louville, que « je regarde plutôt comme des gens que Dieu veut « perdre que comme des hommes raisonnables, vous « persuaderont peut-être cette vérité avant qu'il soit

« peu, s'ils ne suivent, quand j'aurai quitté Madrid,
« les maximes dont ils me font des crimes aujourd'hui.
« Ils ne réussiroient en aucun pays du monde, avec la
« conduite qu'ils tiennent; mais les Espagnols sont
« encore moins propres que les autres à souffrir de
« tels maîtres. » (*Lettre du* 8 *mars.*)

Elle combat le principe qui servoit de règle en cette occasion, que le Roi doit soutenir son ambassadeur; car il faudroit donc se rendre complice de toutes les fautes qu'un ambassadeur peut faire, ou par ignorance, ou par infidélité. Elle annonce que la Reine se consume de chagrin; qu'elle est dans son deuxième accès de fièvre; qu'elle ne cesse de faire des *réflexions plus sérieuses qu'il n'appartient à son âge sur ce qui peut lui arriver quand on croira, préférablement à elle et au Roi, des gens qui veulent être les maîtres, et qui ont intérêt de la rendre suspecte.*

On ne pouvoit plus douter en France que le roi et la reine d'Espagne ne fussent véritablement irrités, et l'on voyoit sans doute qu'ils avoient quelque raison de l'être, quoiqu'on se gardât bien de le dire. On sentoit aussi que la princesse des Ursins, en se retirant, laisseroit un grand vide, ou plutôt que sa retraite occasioneroit mille cabales dangereuses. On désiroit fort qu'elle restât; mais on étoit persuadé, non sans vraisemblance, qu'elle avoit animé les souverains; que leurs lettres étoient en partie son ouvrage; qu'un tel éclat n'auroit pas eu lieu si elle avoit entrepris de les calmer. On regardoit ce démêlé comme une querelle particulière, qui nuisoit infiniment aux affaires générales. D'ailleurs on jugeoit important de soutenir les ministres du Roi, et il auroit paru honteux de les rap-

peler en pareilles circonstances. Torcy écrivoit donc à la princesse sans déguisement sur les torts qu'on lui attribuoit, sans lui donner d'espérance de satisfaction, et néanmoins d'une manière propre à l'adoucir, à exciter son zèle, et à lui faire accepter un accommodement, même pour son intérêt personnel.

Une lettre de Louis XIV à Philippe (7 mars) découvrira les vues de la cour de France.

« J'ai reçu vos deux lettres du 18 et du 22 février.
« Je n'ai point été fâché de voir combien vous avez
« été sensible à celles que vous avez reçues de moi.
« Je vous ai écrit en père qui vous aime tendre-
« ment, qui aime votre gloire et vos intérêts. Tra-
« vaillez à l'un et à l'autre, et je serai content; mais
« je vous avoue que je ne le puis être lorsque des
« bagatelles et des querelles particulières traversent
« les affaires essentielles. Oubliez les sujets que vous
« croyez avoir de vous plaindre du cardinal d'Es-
« trées : vous n'en avez point, je vous en assure.
« Suivez ses conseils. Je ne l'aurois pas envoyé au-
« près de vous, si je n'avois su certainement que votre
« gloire et votre service seroient son unique vue. Au
« milieu de l'affliction que vous me témoignez, et qui
« doit présentement cesser, je vois que Votre Majesté
« et la Reine souhaitent que la princesse des Ursins
« demeure auprès d'elle : je ne m'y oppose pas. Mais
« obligez-la, pour votre bien, de vivre dans une
« grande intelligence avec mon ambassadeur. Il seroit
« peu convenable, et pour ainsi dire ridicule aux yeux
« de toute l'Europe, de changer à tous momens de mi-
« nistres que j'emploie en Espagne. Songez jusqu'où
« doit aller la confiance dont je suis obligé de leur

« faire part. Quand ce ne seroit pas le cardinal d'Es-
« trées, il seroit nécessaire, pour mon service et pour
« le vôtre, d'avoir le même égard pour tout autre que
« j'emploierois. Parlez, je vous prie, à la Reine dans
« le sens que je vous écris : elle est plus capable que
« personne de se rendre à la raison. Croyez tous deux
« que ma tendresse pour vous est très-grande, et que
« je suis plus touché que vous ne le pouvez être du
« chagrin que je suis obligé de vous témoigner : mais
« je ne vous aimerois pas comme je dois vous aimer,
« si je le déguisois. »

A cette lettre en étoit jointe une (du 9 avril) pour la Reine, pleine de marques de tendresse et de confiance, mais en termes généraux. Louis, après lui avoir recommandé de faire cesser au plus tôt le différend : « Il ne convient pas, dit-il, que vous preniez « parti en des querelles particulières. » La Reine, en témoignant sa reconnoissance et sa soumission, ne manque pas de revenir aux *calomnies* dont elle se plaignoit, et de dire avec fermeté qu'elle défend non une *querelle particulière*, mais *la querelle du Roi et la sienne*. Philippe répondit sur le même ton, et leur sensibilité ne devoit pas déplaire à l'ame de Louis XIV.

Cependant on reprenoit l'ancien système, tant reproché par Louville aux ministres espagnols, de traiter Philippe comme un enfant. Les deux cardinaux, sans le consulter, destinèrent au duc d'Albe l'ambassade de France, et vinrent lui dire qu'il falloit déclarer cette nomination. Le duc étoit jeune, sans expérience, d'ailleurs estimable. Philippe donna son consentement, et écrivit à son grand-père (8 mars) : « Le cardinal d'Es-
« trées ne dira plus que je ne suis pas aveuglément

« ses conseils. Il seroit mieux, ce me semble, qu'il « m'informât des choses, et qu'il me demandât mon « avis, tel qu'il pût être, avant que de prendre ses ré- « solutions. Mais je lui passerai tout ce qu'il voudra, « pourvu que ma complaisance puisse m'assurer de la « continuation de vos bontés. »

La Reine se plaignit de son côté d'avoir appris par le public, qui l'avoit su avant le Roi même, qu'on vouloit que ce prince fît un voyage en Andalousie (l'abbé d'Estrées venoit de le proposer au Roi comme une chose indispensable). « Il est bien facile de voir, dit- « elle, que ces gens ne travaillent qu'à nous éloigner « l'un de l'autre, et à me faire perdre ce qui fait ma « consolation. » On devoit s'attendre que Philippe auroit des sentimens de roi quand il seroit inspiré par la Reine, et que cette princesse offensée sauroit prendre tous ses avantages sur ceux qui lui avoient causé tant de chagrin.

Aussi Louis XIV marquoit-il au cardinal d'Estrées (9 mars) qu'il falloit tâcher de les apaiser l'un et l'autre, sans quoi ils se laisseroient engager à faire des demandes *très-embarrassantes, et très-contraires au bien de son service;* que si l'on retiroit la princesse des Ursins, on perdroit tout le fruit qu'il y avoit lieu d'attendre de son poste, occupé par une Française; que toute autre qu'on choisiroit ne le rempliroit pas mieux; que la Reine, irritée du peu d'égards qu'on auroit pour elle, seroit capable de faire prendre au Roi de mauvaises résolutions. Enfin il insistoit fortement sur la nécessité d'une réconciliation. « Je ne « puis assez vous répéter que je crois qu'il est essen- « tiel que ce différend finisse au plus tôt, en sorte

« que la princesse des Ursins demeure en Espagne.
« S'il faut que vous preniez sur vous-même pour surmonter la peine qu'un pareil raccommodement pourroit vous faire, comptez que je vous en saurai gré
« comme d'un service très-important. »

Ce n'étoit point le sentiment de l'oncle et du neveu. L'abbé assuroit encore (1) que la princesse avoit fait son plan avant leur arrivée pour *gouverner seule*, et qu'il étoit dangereux de laisser auprès du roi et de la reine d'Espagne *une femme fausse, instruite dans tous les mauvais manéges de la cour de Rome, qui les accoutume à dissimuler et à finasser, et qui fera à la fin régner une cabale directement opposée aux intérêts du Roi.* Mais peut-on concevoir ce *plan de gouverner seule*, tandis que le gouvernement espagnol devoit nécessairement être dirigé par le cabinet de Versailles? La princesse étoit plus capable que personne de le sentir. Les récriminations de sa part ne sont pas moins fortes que les accusations contre elle. En annonçant à Louis XIV son prompt départ : « Il me seroit aisé, sire, dit-elle, de prouver que
« le cardinal d'Estrées a toujours désiré de venir ici
« être premier ministre, et que son ambition bien plus
« que son zèle lui a fait entreprendre ce pénible voyage.
« Mais ni lui ni personne ne pourront jamais prouver
« que je ne me suis pas entièrement dévouée au service de Votre Majesté jusqu'à m'oublier moi-même. »
On soupçonnera peut-être que l'ambition prenoit dans tous deux le masque du zèle.

Il étoit vraiment honteux, comme Torcy le marquoit à la princesse des Ursins, que deux personnes

(1) L'abbé d'Estrées à M. de Torcy, 12 mars. (M.)

honorées de la confiance du Roi se brouillassent dans le temps que le concert et l'union étoient le plus nécessaires entre elles. Que devoient en penser les Espagnols, dont on avoit tant de fois blâmé les divisions? quel avantage même pour les ennemis, qui en concluoient déjà et publioient que la France et l'Espagne alloient se brouiller? La princesse rejetoit ces torts sur ses ennemis (1). Elle faisoit valoir le témoignage du Roi et de la Reine; elle nioit d'avoir fait leurs lettres, en avouant qu'ils lui en donnoient communication, et qu'elle en retouchoit le style; elle assuroit même qu'elle en avoit fait retrancher des articles où le ressentiment éclatoit davantage; elle demandoit un ordre pour rester, ou une espèce de satisfaction; enfin elle montroit pour le moins autant de fierté et de confiance que ses accusateurs.

De part et d'autre on se plaignoit que le secret des lettres fût révélé. Rien n'étoit plus propre à entretenir l'aigreur : mais que de moyens n'emploie-t-on pas en pareille circonstance pour pénétrer ce qu'on a intérêt de savoir? Ce qui paroît surtout inconcevable, c'est l'assurance avec laquelle on nioit réciproquement les faits. Le cardinal traite de *contes ridicules* plusieurs particularités qu'il croyoit sans doute écrites par la princesse, et qui se trouvoient dans les lettres du Roi et de la Reine. Il disoit à Torcy (5 avril) : « Avouez, « monsieur, qu'on seroit bien plus en sûreté avec sa « bourse au milieu d'un bois, que pour sa réputation « dans un pays si fertile en calomnies et en faussetés. »

Si la cour de France espéroit de rapprocher les esprits après tant d'éclats d'animosité, elle se trom-

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 10 avril. (M.)

poit. Il y eut un raccommodement presque aussi dangereux que la discorde. L'ambassadeur alla chez la princesse : on ne parla d'abord que de choses indifférentes; on entra en matière dans une visite plus sérieuse; on fit les démonstrations qu'on ne pouvoit s'empêcher de faire, et les cœurs restèrent les mêmes. Il est probable que si, au lieu de condamner la princesse sur le rapport de messieurs d'Estrées, Louis XIV eût témoigné qu'il désiroit leur réunion comme une preuve de zèle, l'affaire eût été moins épineuse. Orry l'avoit proposé au ministre, et le lui rappelle dans une lettre sur la réconciliation (premier avril).

En rendant compte au roi d'Espagne des intentions de Louis par rapport à la princesse des Ursins, le cardinal d'Estrées prit un ton qui ne devoit guère calmer le ressentiment, et qui pouvoit même le redoubler. Il lui demanda comment la princesse, connoissant que la Reine et lui ne souhaitoient point qu'elle se retirât, avoit pu en demander la permission sans les prévenir ? « Elle savoit bien, répondit Philippe, qu'elle « ne s'en iroit pas, parce que nous nous y opposerions. » L'ambassadeur répliqua en souriant : « Je « vous remercie de tout mon cœur, sire. Voilà la « seule confidence que vous m'ayez faite depuis que « j'ai mis le pied dans Madrid : mais je vous garderai « le secret, et je vous promets que la *camarera* « *mayor* n'en saura rien. » (*Lettre du cardinal au Roi, 20 mars.*)

Il plaisanta de même sur un *Mémorial des peuples,* qui avoit couru pour la retenir. Elle y étoit comparée aux femmes illustres de la Bible, à Judith en particulier. « Cette dernière comparaison me fe-

« roit peur, dit-il, si elle étoit juste : je craindrois pour « ma tête. Mais je vais me mettre en sûreté, par la vi- « site que je dois rendre à la princesse. » De telles plaisanteries annonçoient-elles une disposition sincère à la paix?

La princesse ne plaisante point : elle parle toujours avec un air de franchise et de dignité, écrit au ministre (10 avril) qu'elle a fait à messieurs d'Estrées les reproches qu'ils méritoient; qu'elle est disposée à maintenir avec eux une parfaite union *pour le service du Roi, surtout s'ils s'appliquent à faire aimer et estimer le roi et la reine d'Espagne;* mais qu'elle ne sera jamais contente, qu'on ne lui ait donné satisfaction. Torcy lui mande que n'ayant point eu d'ordre, mais seulement permission de partir, elle ne doit pas en attendre un de rester; que la demande de ce nouvel ordre reçoit des interprétations désagréables; que Sa Majesté regarde comme une chose nécessaire à son service qu'elle demeure à Madrid; que c'est une assez grande preuve d'estime et de confiance; qu'une satisfaction qui tourneroit au préjudice des ministres ne peut lui être accordée. Il voudroit qu'elle eût mieux répondu à leurs premières avances, et s'efforce de l'engager à finir au plus tôt ce différend.

On approuva la conduite du cardinal; mais Louis XIV écrivit de sa main à la princesse (29 avril) :

« Ma cousine, si je doutois de votre zèle et de votre « fidélité, je n'aurois pas conseillé au roi et à la reine « d'Espagne de vous retenir à Madrid. Comme j'en « suis assuré, j'ai lieu de croire que votre séjour y « sera utile pour le bien de mon service et celui du « Roi mon petit-fils. Vous ne pouvez mieux confirmer

« l'opinion que j'ai que par votre union avec le cardi-
« nal d'Estrées, honoré de ma confiance, chargé de
« mes ordres en Espagne. Vous devez être persuadée
« que je serois bien aise de faire connoître la satisfac-
« tion que j'aurai de votre conduite par de nouvelles
« marques de mon estime et de mon affection. »

Pendant cette malheureuse querelle, qui devoit avoir infailliblement d'autres suites, on termina enfin les deux affaires dont Louis XIV pressoit le plus l'exécution, celle des galions du Mexique, et celle du procès de l'amirante.

Les Espagnols étoient si opposés au projet conçu en France de retenir les effets de la flotte comme une ressource absolument nécessaire, que l'on désespéroit, avant même le retour du Roi à Madrid, de l'exécuter dans toute son étendue. La bonne foi des marchands les empêchoit de découvrir ce qui appartenoit aux ennemis des deux couronnes; des conseillers d'Etat soutenoient d'ailleurs que la confiscation seroit illégitime pour des effets négociés avant la guerre; on crioit enfin que les négocians étoient ruinés et le commerce perdu, si l'on ne délivroit pas à chacun ce qui devoit lui revenir; et la fermentation augmentoit à proportion de l'incertitude et des lenteurs.

Comme les théologiens pouvoient beaucoup sur les esprits, le cardinal d'Estrées s'avisa de réduire l'affaire en cas de conscience. On leur demanda 1° s'il falloit rendre aux Anglais et aux Hollandais l'argent qui étoit censé leur appartenir pour les marchandises envoyées aux Indes; 2° aux dépens de qui on devoit construire de nouveaux vaisseaux pour conserver ou rétablir le commerce des Indes; 3° si, dans une conjoncture où il

s'agissoit de sauver le royaume, menacé par les ennemis, hérétiques pour la plupart, le roi d'Espagne, ses finances étant épuisées, pouvoit en conscience se servir de tout l'or et l'argent de la flotte appartenant aux Espagnols, à charge de le rendre aussitôt qu'il le pourroit?

Tous les théologiens moines (car on n'en cite pas d'autres) furent d'avis : 1° que, selon l'Ecriture et saint Thomas, les prises et conquêtes sur des ennemis qui déclarent une guerre injuste, tels que les Anglais et les Hollandais, étoient légitimes ; 2° qu'il ne pouvoit y avoir de difficulté à construire de nouveaux vaisseaux aux dépens des ennemis, qui avoient brûlé les anciens ; 3° que le Roi n'ayant pas d'autre ressource, s'obligeant de rendre le fonds et les intérêts, en sorte qu'il n'y eût de dommage que celui du retardement, pouvoit se servir de ces effets, *à condition,* ajoutèrent les augustins, *de donner de quoi subsister aux négocians qui en auront besoin, suivant leur état.* Près de cinquante théologiens de différens ordres avoient signé la décision. (*Lettre du card. d'Estrées au Roi,* 8 *février.*)

Une décision des commerçans auroit mieux valu dans une affaire si intéressante pour le commerce ; mais ils ne pouvoient en donner de favorable : Louis XIV vouloit de l'argent ; il vouloit qu'on prît celui-là, puisqu'on n'en trouvoit pas d'autre ; et comme les mécontens cherchoient à rejeter sur la France toute la haine qu'une pareille opération devoit exciter, le suffrage des casuistes paroissoit d'autant plus important, qu'on affectoit de la représenter comme injuste. Louis approuva cet expédient, capable de désabuser les peuples

de leurs *fausses impressions;* car il s'agit moins de « véritable scrupule de conscience, dit-il, que de l'in- « térêt particulier de ceux qui s'opposent au bien de « la monarchie. » (*Lettre du Roi au card. d'Estrées, 18 février.*)

Le cardinal Porto-Carrero entra dans les vues du roi de France avec beaucoup de zèle. On faisoit monter l'argent de la flotte à douze millions de piastres. Il fut d'avis d'en confisquer quatre millions, assurant que les ennemis y étoient intéressés pour des sommes encore plus considérables; et d'en retenir encore deux, par forme d'emprunt sur le commerce. Le conseil d'Etat, le conseil de Castille et celui des Indes avoient opiné seulement à la confiscation de trois millions. On dressa le décret conformément à l'avis du cardinal; le Roi le signa lorsqu'il tenoit seul le *despacho,* et il fut décidé qu'on enverroit incessamment deux millions de piastres à Louis XIV (1). Le cardinal d'Estrées ayant jugé à propos que Philippe envoyât ce décret à Ségovie avant de le faire passer par le conseil des Indes, le duc de Medina-Celi en fut si choqué, qu'il donna sur-le-champ la démission de sa présidence. Nouvel embarras pour la cour. (*Lettre de Philippe* V *à Louis* XIV, 22 *février.*)

Quand un Etat se trouve réduit à de tels expédiens, les dépenses superflues du souverain paroissent justifier les plaintes des peuples. Le Roi l'avoit senti; et, sur une représentation du président de Castille, il avoit résolu de supprimer sa meute, sa musique française, et une troupe de comédiens qu'on lui avoit fait amener d'Italie. « Tout cela est fort inutile ici, écrivoit-il à son

(1) Le cardinal d'Estrées au Roi, 27 février. (M.)

« grand-père (2 février), parce que ce pays n'est point « du tout propre pour la chasse des chiens courans, « et que je n'aime guère la musique, ni la comédie « italienne. Mais quand elles me divertiroient plus « qu'elles ne le font, il me semble que mes peuples « étant chargés comme ils le sont, et faisant tout pour « moi, il est juste que je fasse de mon côté quelque « chose pour eux, et que je me prive, pour l'amour « d'eux, de quelques petits plaisirs dans de si grandes « nécessités. »

La réponse de Louis XIV fut telle que l'exigeoient les circonstances (18 février) : « Lorsque vous vous « priverez de ces plaisirs pour diminuer votre dépense, « et pour l'employer à des usages utiles, ce n'est point « des conseils, mais une approbation entière, que vous « devez attendre de ma part. Ce retranchement fait « voir une bonne volonté pour le soulagement de vos « peuples, quoique ce soit un foible secours pour les « besoins pressans de l'Etat. » Le président de Castille proposoit aussi la suppression des mousquetaires, qui coûtoient beaucoup plus qu'ils n'étoient utiles. Mais en cela on crut que le président ne suivoit que le préjugé national.

Ce préjugé, selon les Français, influa surtout dans le procès de l'amirante. On le faisoit traîner en longueur, et les grands n'oublioient rien pour empêcher une condamnation rigoureuse. Quoique le conseil eût, dès le mois de décembre, cité l'amirante pour répondre sur le crime de conspiration ; quoique la cour de France ne cessât de presser le jugement et de recommander la sévérité, on ne prononça la sentence qu'à la fin de février, et il s'en fallut bien qu'elle fût telle

qu'on l'attendoit. L'amirante, absous du crime de lèse-majesté, fut condamné seulement, pour désobéissance, à un exil perpétuel, avec privation de tous honneurs et dignités, mais sans confiscation de ses biens. S'il faut en croire le cardinal d'Estrées (lettre du 28 février), les indices violens que fournissoient les dépositions, joints à la contumace, suffisoient au moins pour obliger les juges d'attendre des preuves plus convaincantes. Mais les auroit-on pu trouver, et combien de temps auroit-il fallu les attendre?

On se plaignoit vivement de la lenteur des juges; on se plaignit de même de leur jugement. Philippe envoya le procès à Louis XIV, et lui marqua sa surprise de ce qu'on laissoit au coupable l'usage de ses biens, ajoutant qu'on assuroit qu'il avoit été jugé selon toute la rigueur des lois de Castille. Louis répondit (28 mars) que les motifs d'un jugement si doux étoient assez visibles; qu'il falloit cependant souffrir que la sentence subsistât, et qu'il ne convenoit point de recommencer actuellement le procès.

L'amirante étoit un homme vain, léger, plus capable d'enfanter des chimères que de suivre un grand projet. On avoit dit qu'il se prétendoit héritier des Incas, et qu'il vouloit faire passer l'empire du Pérou à son neveu don Pascal Henriquez, comte de La Corzana. Ce neveu, compagnon de sa fuite, l'avoit quitté, et avoit déposé contre lui. L'oncle protestoit toujours de sa fidélité au Roi. Il ne s'étoit réfugié en Portugal, disoit-il, que parce que l'ambassade de France auroit été pour lui une prison. On a lieu cependant de croire qu'il entretenoit déjà des correspondances avec les ennemis : son procès les rendit bientôt plus étroites; et

quelque temps après on en eut de si fortes preuves, qu'il fut condamné à mort, et ses biens confisqués.

Un libelle séditieux sur l'enlèvement des effets de la flotte parut au cardinal d'Estrées l'ouvrage d'un jésuite qui avoit suivi l'amirante (1). Il en jugeoit par le *caractère monacal* qu'il trouvoit dans la composition et dans les citations : caractère commun à presque tous les écrits espagnols, surtout quand ils tendoient à exciter des mouvemens populaires. On taxoit de tyrannie, dans ce libelle, l'acte d'autorité concernant l'argent de la flotte ; on y parloit ouvertement des droits de l'archiduc ; tout y respiroit la haine et la révolte. Mais les besoins de l'Etat causoient bien plus d'inquiétude : les fonds manquoient pour les dépenses les plus nécessaires de la cour. L'ambassadeur l'annonçoit tristement, quoiqu'il eût mandé depuis peu que tout étoit disposé de manière qu'on auroit, à la fin de mai, vingt mille hommes de pied et sept mille chevaux en état d'agir.

On vouloit lever dans les provinces des milices, sur le pied d'un homme par cent. La plupart des communautés firent des représentations, parce que la levée étoit extrêmement difficile : quand elle ne l'auroit pas été, le nombre n'auroit guère monté qu'à trois mille hommes, selon Blécourt (2) ; car dix ans auparavant on avoit demandé deux hommes par cent, et l'on n'en avoit eu que dix mille : or l'Espagne s'étoit fort dépeuplée depuis.

Le grand obstacle à tout venoit du désordre des finances. Tant qu'on n'y remédieroit pas, que pou-

(1) Le cardinal d'Estrées au Roi, 28 mars et 5 avril. (M.) — (2) M. de Blécourt à M. de Torcy, 5 avril. (M.)

voit-on faire ou espérer de solide? Orry avoit conçu de vastes projets; la cour de France l'avoit envoyé pour les mettre en exécution, si on les jugeoit praticables. Vif et hardi, il proposoit de couper d'abord la racine du mal, de réformer tous les conseils, d'établir son système par l'autorité absolue du Roi; et, prévoyant les oppositions des Espagnols, il refusoit d'entrer en conférence avec eux. L'abbé d'Estrées lui étoit peu favorable, reconnoissoit en lui *quelques talens,* et se plaignoit de son indocilité et de sa roideur. (*Lettres à Torcy, 12 mars et 14 avril.*)

Il y avoit certainement trop de risque à tenter une grande réforme chez un peuple si fier, si jaloux, si prévenu contre les Français, sans paroître autorisé par l'approbation de quelques Espagnols respectables. Ce motif engagea le cardinal d'Estrées à proposer l'établissement d'une junte pour les finances, où l'on examineroit les projets d'Orry, supposé qu'on crût possible d'entreprendre quelque chose; ou du moins on chercheroit les moyens de fournir aux dépenses nécessaires. La cour de France approuva son idée, mais en lui suggérant la manière dont il falloit s'y prendre (1). Elle souhaita que, sans communiquer les vues d'Orry, on fît entendre à toute la nation que le roi d'Espagne avoit un besoin pressant du secours de ses sujets, et qu'ils ne devoient pas s'étonner des voies extraordinaires qu'on étoit réduit à employer. Elle vouloit que les propositions se fissent par les Espagnols eux-mêmes, de peur que la haine ne retombât sur les Français. « En découvrant le mal, dit le Roi « dans sa dépêche, peut-être on pourra proposer les

(1) Le Roi au cardinal d'Estrées, 29 avril. (M.)

« remèdes : si l'on n'en trouve point, les vues du sieur « Orry seront mieux reçues, et l'exécution en sera « beaucoup plus facile, après avoir reconnu l'inutilité « du travail des gens de la nation. »

Mais à peine le projet étoit conçu, qu'il fit naître une difficulté à laquelle on ne s'attendoit point. Les deux cardinaux le communiquent à Philippe, lui désignent les sujets dont il faut composer la junte : savoir, le président de Castille, et deux autres conseillers d'Etat. Ce prince les nomme, après avoir demandé s'il n'y avoit point d'inconvénient, et leur fait écrire par le secrétaire du *despacho*.

Bientôt il reçoit une grande représentation du président et d'un de ses collègues contre cette nomination, qu'ils désapprouvent. Les deux cardinaux disent, pour leur excuse, qu'ils ne l'ont proposée que comme un projet; le secrétaire soutient qu'on lui a donné l'ordre d'en faire l'expédition ; le Roi l'atteste lui-même ; et cette dispute se termine à révoquer l'ordre. Le président tomba malade de chagrin, persuadé que le cardinal d'Estrées n'avoit eu en vue que de lui nuire ; et il demanda instamment la permission de se retirer dans son diocèse.

C'est ce que Philippe écrit à Louis XIV (18 avril), en lui témoignant son inquiétude, et les peines qu'il éprouve dans les affaires. Il ajoute que le cardinal et l'abbé d'Estrées ne s'accordent point en plusieurs occasions, surtout par rapport aux troupes, le premier assurant que l'on a pourvu à tout, le second qu'il ne faut compter sur rien. En un mot, il fait entendre clairement dans ses lettres que les ministres qu'on lui a donnés s'acquittent mal de leur emploi ; qu'il vou-

droit décider lui-même comme Louis l'avoit tant recommandé, mais qu'il craint de lui déplaire en le faisant.

Une réticence affectée de l'ambassadeur prouve que les plaintes de Philippe n'étoient pas sans fondement. Il ne dit mot de cet ordre donné et révoqué, ni de l'opposition du président de Castille. Il dit seulement qu'Orry a eu des scrupules sur le plan de la junte; qu'en conséquence *il a fait résoudre, non sans quelque contradiction,* qu'on laisseroit à Orry le choix des sujets qu'il croiroit les plus capables d'examiner l'état des finances; *que, pour lui donner plus de moyens d'agir, il ne parlera plus de la proposition de l'autre junte, qui avoit paru bonne.* « Les besoins sont si « pressans, ajoute le cardinal, que si l'on n'y remé« die, je ne sais comment le roi d'Espagne pourra « vivre dans trois mois d'ici. » (*Le cardinal d'Estrées au Roi, 28 avril.*)

Que devenoit donc l'argent que Philippe devoit garder sur les effets de la flotte? C'étoit un mystère inconcevable; mais il est certain que Porto-Carrero ne payoit point. Malheureusement encore, Orry déplaisoit à messieurs d'Estrées, soit parce qu'il avoit des liaisons avec la princesse des Ursins, soit parce qu'ils le trouvoient entêté de ses systèmes, et peu souple à leurs avis. Ils l'attaquoient dans leurs lettres, ils lui reprochoient des vues d'intérêt et d'ambition; sur quoi Torcy fait une réflexion remarquable : « Je ne « suis point surpris de ce que vous me mandez d'Or« ry. Il fait son métier; mais plût à Dieu qu'il devînt « plus riche que le plus habile partisan, si en s'en« richissant il trouvoit moyen de faire le profit du

« roi d'Espagne, et de rétablir les affaires! Lorsque « deux personnes de même inclination, et également « habiles sur l'intérêt, se trouvent dans la même car- « rière, il est impossible qu'ils s'accordent en décou- « vrant toujours les artifices l'un de l'autre. » (*Lettre à l'abbé d'Estrées, 24 avril.*)

Ainsi les cabales, les haines, les intérêts particuliers, l'esprit de parti et de discorde, sembloient éloigner toute espérance de rétablir la monarchie espagnole. L'abbé d'Estrées, qui devoit bientôt y jouer un plus grand rôle, alloit à son but avec autant d'artifice que son oncle avoit de hauteur. Il se félicite (14 avril) *d'avancer fort dans les bonnes grâces* de la princesse des Ursins; il espère y faire de si *grands progrès, que cela lui tiendra lieu de tout le mérite qu'il faut avoir pour réussir en Espagne.* Quinze jours après (28 avril), il craint qu'on ne l'accuse d'en avoir trop fait pour se mettre bien avec elle, lorsqu'on saura qu'Orry de lui-même l'a désigné à M. de Chamillard (1), comme pouvant être utile dans le *despacho.* Cette marque d'estime et de bonne volonté de la part d'Orry lui a fait *une peine infinie* : il s'est hâté d'en rendre compte à son oncle, afin que ni lui ni d'autres ne pussent le soupçonner de quelque mauvais procédé; il est bien loin de former des prétentions; il préfère son devoir à toutes les fortunes du monde; et

(1) *Chamillard :* Michel de Chamillard, nommé contrôleur général des finances le 5 septembre 1699. Il fut aussi secrétaire d'Etat de la guerre. On prétend qu'il dut ce double ministère à son adresse à jouer au billard. Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme sans moyens : il reconnut lui-même son incapacité, se démit des deux emplois le 14 février 1708, et mourut en 1721.

il prie Torcy (2 mai) de vouloir bien rendre compte de ses sentimens, en cas qu'une pareille chose soit proposée dans le conseil. Il triomphe ensuite d'avoir parfaitement raccommodé Louville avec la princesse; il assure de faire en sorte avec lui que la meilleure correspondance possible soit maintenue entre elle et l'ambassadeur, et que le Roi ne soit plus importuné d'aucune plainte de ce côté-là.

S'il avoit réellement cette intention, il ne pouvoit guère se flatter de réussir : mais tout donne lieu de penser qu'il prévoyoit bien la retraite de l'ambassadeur, qu'il ambitionnoit sa place, et qu'il prenoit les moyens de se l'assurer, comme l'attestent même les Mémoires de Saint-Philippe. Le cardinal d'Estrées, loin de regagner la confiance, excitoit toujours de nouvelles plaintes. La princesse écrivoit sans détour que les avances dont on le louoit étoient *de nouvelles faussetés avec lesquelles il avoit voulu faire sa cour* (1): elle s'en rapporteroit, disoit-elle, au témoignage de l'abbé et de Louville, si l'un pouvoit avec honneur déposer contre son oncle, et si l'autre osoit prendre parti contre un homme qui pouvoit le perdre. Elle ne craignoit pas de prédire qu'on reconnoîtroit, par des événemens à quoi elle n'auroit aucune part, qu'elle avoit peint l'ambassadeur tel qu'il étoit. L'esprit de ce ministre étoit baissé; elle l'avoit écrit, elle l'assuroit encore, et rien ne l'avoit tant irrité contre elle : car il étoit informé de tout ce qu'on écrivoit, et la princesse en marquoit toujours son étonnement.

Depuis que la Reine et la princesse animoient Philippe, qui vraisemblablement fût tombé sans elles dans

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 3 mai. (M.)

l'inertie, il ne falloit plus s'attendre que les ministres du *despacho* décideroient tout à leur gré, sans que personne relevât leurs fausses démarches. Nous avons vu ce prince représenter à Louis XIV les embarras où ils le mettoient, la nécessité de prendre d'autres mesures, le désir de faire usage de sa propre autorité. Voici la réponse de Louis (3 mai) :

« Expliquez-moi librement vos pensées et vos em-
« barras; je vous donnerai mes avis avec la même sin-
« cérité. Je ne sais pourquoi vous m'en demandez de
« nouveaux sur la crainte que vous avez de décider :
« il me semble que je vous ai plusieurs fois conseillé
« de la surmonter. Je serai fort aise de savoir que vous
« parliez en maître, et de ne plus entendre dire qu'il
« faut qu'on vous détermine sur les moindres baga-
« telles. Il vaut presque mieux pour vous de faire des
« fautes légères en vous conduisant par vos propres
« mouvemens, que de les éviter en suivant trop exac-
« tement ce qu'on vous inspire. Vous voyez que je
« suis bien éloigné de vous reprocher d'avoir trop
« bonne opinion de vous-même. Je vous assure que
« je serai content quand vous voudrez véritablement
« gouverner. »

Il est clair que l'embarras de Philippe venoit surtout de la crainte que ses décisions ne fussent point approuvées en France, où toutes les affaires importantes se décidoient, où d'ailleurs le cardinal d'Estrées étoit soutenu, et où le ministère de Porto-Carrero étoit jugé si nécessaire. Mais il écrivit d'un ton plus ferme, avant d'y être comme autorisé par cette reponse :

« Je n'ai garde de me prévenir contre le cardinal

« Porto-Carrero : je connois son zèle, son affection.
« Cependant je ne puis me dispenser de vous dire
« que les affaires souffrent : je l'apprends par plusieurs
« lettres qui se sont lues au *despacho;* et je vois
« de si grandes misères parmi les troupes, faute de
« pain et faute de paiement, qu'il semble que l'argent
« que j'ai eu de la flotte ait été inutile, puisque les
« troupes désertent de tous côtés, sans que je puisse
« savoir ce qui cause de si grands désordres. Cela me
« force de prendre tout de bon la résolution de m'en
« faire rendre compte par moi-même ; et puisque vous
« voulez bien que j'agisse un peu avec autorité, je
« vais chercher les moyens d'y parvenir. » (*Lettre à Louis* XIV, 12 *mai.*) Il se propose d'écrire quelquefois au Roi un petit détail de sa conduite, et le prie de lui en mander son sentiment.

Les avantages que l'électeur de Bavière avoit remportés sur les Impériaux, la prise de Ratisbonne par ce prince, sa jonction prochaine avec le maréchal de Villars, les dangers qui menaçoient l'Empereur, et qui l'empêchoient de tourner ses efforts contre l'Italie, réveillèrent l'espérance au milieu de tant de sujets d'alarmes. Mais il falloit faire le sacrifice des Pays-Bas. Louis XIV, par un nouveau traité, en avoit promis la cession à l'électeur, s'en réservant à lui-même quelques places (1). Il avoit chargé depuis quelque temps le cardinal d'Estrées d'y préparer les esprits ; enfin il lui ordonna d'en faire la proposition au Roi (lettre du 13 mai).

(1) On voit, dans les instructions du duc de Gramont pour l'ambassade d'Espagne, qu'il se réservoit les provinces et villes de Luxembourg et de Namur, avec Mons et Charleroy. (M.)

Il apporte pour motifs que ces provinces ne servent qu'à la ruine de l'Espagne, sans qu'elle en retire aucun avantage; que la communication qu'elles procuroient aux monarques autrichiens avec l'Empire devient inutile, et même préjudiciable; que plus les Etats de la monarchie seront éloignés des ennemis, plus il sera facile d'y maintenir la tranquillité; qu'il seroit à craindre, si l'Espagne conservoit les Pays-Bas, que ce ne fût dans la suite un sujet de division avec la France; qu'en regardant même la cession comme un démembrement fâcheux, le dommage n'est point à comparer avec les avantages qu'on retire de l'alliance de l'électeur; qu'il faut le faire agir, ou se résoudre à perdre des Etats beaucoup plus considérables; qu'il en coûteroit infiniment plus, si Louis demandoit le dédommagement de toutes ses dépenses faites et à faire; que cela lui tiendra lieu de tout dédommagement, quoiqu'il ne soit pas même assuré de pouvoir conserver les places qu'il se réserve. Il recommande le secret, et dit qu'il suffira, pour le présent, que Philippe confirme la promesse faite en son nom par une lettre de sa main à l'électeur.

Cette négociation, où le cardinal d'Estrées crut devoir mettre beaucoup d'art et d'éloquence, réussit avant qu'il s'en mêlât. Son neveu en confia le secret à la princesse des Ursins, pour qu'elle disposât l'esprit du Roi. Elle se hâta de lui en parler; et ce prince écrivit sur-le-champ, le 14 juin, à Louis XIV, pour lui témoigner son empressement à faire ce qu'il désiroit. Le cardinal ne s'en doutoit point : il exécuta sa commission le 17, et il crut avoir tout l'honneur de cette grande affaire. Un exprès chargé de la lettre de Phi-

lippe étoit déjà en chemin. Le Roi remit à l'ambassadeur celle qu'on demandoit pour l'électeur de Bavière. En voici les termes :

« Mon frère, je ne puis assez vous dire à quel point « je suis sensible à tout ce que vous faites de grand et « d'important pour mes intérêts ; et vous connoîtrez, « dans cette occasion et en toute autre, quelle est mon « amitié et ma reconnoissance. J'ai vu les nouveaux « articles dont le Roi mon grand-père est convenu « avec vous ; je les ai considérés, examinés et approu- « vés. Je vous en assure par cette lettre, et de ma part « j'en promets l'exécution. Sur ce, etc. — Votre bon « frère et neveu. »

Il étoit bien important de garder le secret sur cette affaire, non-seulement pour entretenir le zèle des Flamands, mais pour ne pas s'exposer aux clameurs des Espagnols. La jalousie de ceux-ci étoit si forte, que le cardinal d'Estrées ayant fait donner un ordre qui les obligeoit en Amérique d'assister les Français quand ils feroient quelque entreprise contre les ennemis, de même que les Français secouroient partout les Espagnols, le conseil d'Etat remontra au Roi, dans une *consulte*, qu'on ne devoit pas souffrir que d'autres peuples acquissent des places en ce pays, dont les papes avoient fait, par leurs bulles, une si *ample donation* à l'Espagne. Le cardinal leur demanda s'ils croyoient que les bulles pussent empêcher les Français de conquérir et de garder la Jamaïque, perdue par l'Espagne, et qu'elle avoit cédée aux Anglais (1). Cette question étoit une très-bonne réponse.

Le nom du Pape, bien ou mal employé, conservoit

(1) Le cardinal d'Estrées au Roi, 23 mai. (M.)

encore une influence dangereuse pour la couronne. C'est ce qui engageoit à des ménagemens extrêmes, c'est ce qui tenoit en suspens l'affaire du grand inquisiteur. Le Pape ne se rendoit point sur cet article. On proposoit des expédiens peu convenables; et Louis XIV écrivoit sagement là-dessus au cardinal d'Estrées (le 27 mai): « Je ne puis conseiller au Roi mon petit-fils « de souffrir qu'un officier, dont l'autorité est aussi « grande en Espagne, dépende uniquement d'une puis- « sance étrangère. Vous savez que la cour de Rome ne « cherche que les prétextes et les occasions d'entre- « prendre; que ce qu'elle obtient par la nécessité des « temps, et dans les conjonctures où l'on croit avoir « besoin de la ménager, est ensuite regardé comme « un droit; et qu'enfin lorsqu'un roi veut soutenir « ceux de sa couronne, les contestations deviennent « souvent plus vives, et qu'elles ont des suites beau- « coup plus fâcheuses que celles qu'on veut prévenir « dans le temps qu'on se relâche de ses prérogatives. « Je ne doute point de votre attention sur de pareilles « matières, dont vous connoissez parfaitement toute « l'importance. » La superstition ayant formé ces entraves, combien d'années ne falloit-il pas pour les rompre!

Des affaires plus inquiétantes fixèrent l'attention des deux cours. On arrêta deux espions, que l'amirante avoit chargés de lui rendre compte de l'état de Cadix, et d'autres commissions de cette nature; on surprit à la poste un paquet de trois feuilles en chiffre pour lui, paquet dont l'enveloppe étoit adressée à un dominicain de Lisbonne; le cardinal d'Estrées reçut avis, par le président Rouillé, ambassadeur de France en Portugal, d'une conspiration contre le Roi, la Reine,

et tous les Français qui se trouvoient en Espagne; Porto-Carrero, et son confident Uraca, furent soupçonnés à la cour de desseins pernicieux; enfin un curé et le corrégidor de Madrid inspirèrent de vives alarmes par leurs rapports; et dans les assemblées on parloit déjà, selon eux, de *vêpres siciliennes*. (*Lettres de la princ. des Ursins, de Philippe* v *et du card. d'Estrées,* 23 *mai.*)

Philippe vouloit dépêcher sur-le-champ quelqu'un pour instruire Louis XIV, et lui demander conseil. Le cardinal ambassadeur fut d'avis que rien ne pressoit; qu'il falloit approfondir les choses; que le danger n'étoit pas tel qu'on pouvoit s'imaginer; que peut-être on faisoit courir ces bruits à dessein; qu'il convenoit de prendre des précautions, mais sans montrer de la crainte; qu'il alloit renvoyer un courrier qui porteroit les lettres nécessaires. Le Roi et la Reine, paroissant fort inquiets pour leur propre sûreté, insistèrent, et dirent qu'il falloit envoyer un homme d'esprit; que de simples lettres ne pouvoient assez expliquer les choses. Il parut se rendre à leurs raisons.

On vouloit envoyer Louville et Orry. Le cardinal s'en douta bientôt; et comme le dernier lui étoit devenu fort suspect, parce qu'il le voyoit accrédité à la cour, il craignit apparemment ses rapports, et se déchaîna contre lui dans ses lettres au ministre (26 mai). A l'en croire, Orry intrigue pour s'attirer une mission; il s'érige insensiblement en ministre de guerre, de politique et de finance; il veut aller jouer à Versailles le même rôle qu'à Madrid. « Enfin le grand Orry est « parti; et en arrivant à Paris, on pourra dire: *Le « grand Orry est arrivé.* » C'est le début d'une lettre

(du 3 juin), où il se récrie contre ce voyage dont on lui a fait mystère, contre *la dame qui obsède* le roi d'Espagne, contre l'insolence et la témérité du financier, et son *peu de respect pour le caractère et la dignité de l'ambassadeur*.

Rien ne devoit faire plus de tort au cardinal d'Estrées qu'une partie de ses lettres; car il s'y montroit passionné, violent, satirique, orgueilleux: il sembloit justifier les reproches qu'on lui faisoit. Nul homme ne convenoit moins alors à une place qui exigeoit tant de sagesse et de modération.

C'étoit véritablement contre lui et le cardinal Porto-Carrero que Philippe vouloit faire porter ses plaintes. La lettre (du 2 juin) dont il chargea Orry pour Louis XIV les accuse tous deux de mauvais desseins: il en envoyoit la preuve dans des lettres interceptées. Il témoigne son embarras de se trouver entre l'un et l'autre, obligé de dissimuler ce qu'il savoit, ne pouvant d'ailleurs tirer d'eux aucune instruction sur la guerre et les finances, objets essentiels du *despacho*. Il dit que leurs principes, quoique différens, les font agir également contre ses véritables intérêts; que tout va de mal en pis; que les conjonctures semblent exiger des changemens considérables. Il désire que le Roi examine les choses dont Orry doit rendre compte; il demande un plan de conduite: « Après quoi, dit-il, « je me porterai à tout avec une vivacité qui répon- « dra au désir que vous avez que j'agisse en maître; « et je le ferai avec assurance, quand je saurai que je « suivrai les chemins que vous voudrez bien m'ou- « vrir. En vérité, Orry est un merveilleux homme pour « votre service et pour le mien. »

Une lettre du jour suivant annonce le départ de Louville, pour informer le Roi *de bien des choses qui sont de sa connoissance.* Il avoit demandé sa retraite, par le conseil du marquis de Torcy. Philippe dit qu'il n'a pas jugé à propos de la lui accorder dans les circonstances présentes; qu'il remet à son retour les bienfaits que ses longs services ont mérités. Il prie Louis XIV de le lui renvoyer au plus tôt, quand même il approuveroit qu'il se retirât. Cette mission de Louville est d'autant plus remarquable, qu'il avoit eu grande part dans les brouilleries. Si la princesse des Ursins comptoit sur lui après une réconciliation apparente, elle se trompoit fort, malgré son habileté. On verra qu'elle fut réellement la dupe des artifices de Louville et de l'abbé d'Estrées, parce qu'elle désiroit trop le rappel du cardinal pour ne pas saisir les moyens de l'obtenir, sans prévoir assez quelles en pourroient être les suites.

Elle écrivit à Torcy (3 juin), au sujet des deux envoyés : « Ces messieurs seront, je crois, d'accord entre « eux sur ce qu'ils ont à dire, quoique des vues diffé- « rentes aient fait prendre le parti de les envoyer en- « semble. L'état où nous sommes est trop mauvais, et « la cause en est trop visible, pour qu'ils ne pensent « pas de même. Depuis que M. de Louville a reconnu « le tort qu'il avoit à mon égard, je ne puis que me « louer de lui ; et j'ai lieu d'espérer que sa conduite « me satisfera toujours davantage, puisqu'il m'a avoué « de bonne foi qu'il ne voyoit point d'autre ressource « pour lui en ce pays-ci que de suivre mes conseils, « qu'il trouve les meilleurs. M. l'abbé d'Estrées con- « noît aussi le bon chemin ; mais il doit trop à mon-

« sieur son oncle pour ne s'en pas écarter quelquefois,
« malgré qu'il en ait; et cette raison m'oblige à dire
« qu'il feroit beaucoup mieux s'il étoit seul. Sa Majesté
« Catholique a besoin de M. Orry : ainsi, monsieur,
« renvoyez-le-nous au plus tôt. Mais, au nom de Dieu,
« ajoutez foi à ce qu'il vous dira, et prenez quelque
« résolution; car le mal presse à un point que le moin-
« dre retardement peut causer des désordres infinis. »

Il est parlé dans cette lettre *de justes craintes qu'il n'arrive quelque révolution, si les Portugais nous déclarent la guerre.* Le président Rouillé et le cardinal d'Estrées se flattoient encore que le Portugal demeureroit neutre; et les dépêches de France prouvent que le cabinet de Versailles s'en croyoit sûr, quoique des bruits contraires fussent répandus depuis longtemps. Il existoit cependant dès le 16 mai un traité d'alliance du Portugal avec les ennemis. L'ignorance de ce fait n'étoit pas de bon augure pour les affaires.

En attendant la décision de Louis XIV, le désir d'avoir Orry, l'envie de le perdre, font écrire des choses absolument opposées : « L'un travaille à ruiner mes af-
« faires, dit Philippe en écrivant au roi de France (le 13
« juin), et l'autre fait de son mieux pour les rétablir. Ce
« qu'il y a de plus, c'est que je trouve en Orry un homme
« à mon gré, et de qui je tire sans éclat les instruc-
« tions dont j'ai besoin : en sorte que, par le compte
« qu'il sait me rendre de ce que je lui demande, je
« me mets en état d'agir, et de décider par moi-même;
« ce que je n'avois pas encore pu faire auparavant. Je
« vous prie de le déterminer sur cela à surmonter la
« délicatesse qu'il a toujours eue de travailler direc-
« tement avec moi, et de lui commander de me com-

« muniquer toutes ses vues ; car j'y entre, et j'ai un « véritable goût pour tout ce que j'en vois. »

Mais le cardinal, de son côté, marque au ministre de France (8 juin) : « Faut-il qu'un homme comme « moi ne se soit dévoué à venir ici, à y faire le plus « d'honneur que j'ai pu à un titre qui ne convenoit « guère à mon âge et à ma nation, que pour être « *strapassé* par cet insolent, le plus indigne homme « du monde, et par ses associés ? » Il ne montre guère moins d'aigreur contre d'Aubigny, l'homme de confiance de la princesse des Ursins, qu'elle employoit à toutes sortes d'affaires, et qui par conséquent étoit en butte à la haine et à la satire. « N'étoit-il pas vrai, « dit le cardinal (lettre du 22 juin), qu'en me faisant « venir ici, vous m'y envoyiez pour combattre avec « les grands, mais non pas pour être aux mains avec « deux affranchis ? » Avec tant de fiel et si peu de flegme, on ne peut que faire des fautes.

La cour de France, sur les plaintes de l'ambassadeur, avoit résolu d'empêcher le retour d'Orry en Espagne. Mais elle changea de sentiment dès que Louville et lui se furent acquittés de leur message ; et le Roi écrivit ses intentions au cardinal, avec tous les ménagemens qu'on pouvoit avoir pour sa personne (23 et 24 juin).

Après avoir parlé de l'état actuel des affaires : « Quand « même, dit-il en substance, l'Espagne se garantiroit « cette année du dessein de ses ennemis, les mouve- « mens du dedans seroient à craindre à la fin de la « campagne. Philippe ne pouvant payer ses troupes, « elles se disputeront bientôt ; la désertion remplira le « royaume de pillards et de séditieux ; l'autorité du

« Roi tombera entièrement; chacun se croira en droit « de travailler à ses propres intérêts, et de faire acheter sa fidélité. Il est essentiel de trouver incessamment quelque moyen d'assurer des fonds pour les « dépenses nécessaires, et de les faire administrer « avec économie. La junte proposée pour cela n'a rien « produit. Les idées d'Orry peuvent être sujettes à « des inconvéniens: mais il vaut mieux risquer de se « tromper, que de persister plus long-temps à ne rien « faire, et l'expérience pourra rectifier ses vues. Il « faut mettre ses expédiens en usage, puisque l'on n'en « connoît pas d'autres. » Le Roi annonce le retour prochain d'Orry, et compte sur le zèle de l'ambassadeur pour l'exécution de ses projets, qui doivent se borner présentement aux finances.

Il paroît encore persuadé que le roi de Portugal ne se déclarera point contre l'Espagne, les affaires de l'Empereur allant si mal. « Le seul fruit qu'il pourroit « attendre d'une pareille guerre seroit de voir en Portugal des troupes de puissances hérétiques en assez « grand nombre pour causer beaucoup de préjudice « à la religion et à l'Etat, mais trop foibles pour faire « des conquêtes sur l'Espagne. » On se trompoit, on se trompera encore souvent; et ces erreurs ne contribueront pas peu aux désastres de l'une et de l'autre monarchie.

Cependant le rappel de l'ambassadeur étoit résolu. La manière dont le Roi l'annonce à son petit-fils (24 juin) prouve qu'on avoit beaucoup d'égards pour un sujet distingué, mais qu'on ne pensoit peut-être pas assez à la nécessité urgente de remédier au mal.

« J'ai su par Orry les raisons que vous aviez eues de

« me demander par Louville le rappel du cardinal « d'Estrées. Je vous l'accorderai; je crois que lui-« même le désire, quoiqu'il ne m'ait fait encore au-« cune instance pour l'obtenir. Gardez seulement le « secret de la résolution que je prends. Il y a des me-« sures à observer en retirant un homme recomman-« dable d'ailleurs par son mérite et ses services. Il ne « demeurera que peu de mois encore auprès de vous; « mais il faut qu'il paroisse qu'il souhaite de revenir, « et je suis persuadé qu'il ne sera pas difficile de le « disposer. Si j'en usois autrement, on diroit que je me « suis laissé surprendre aux mauvais offices qu'on lui « auroit rendus; on vous le reprocheroit aussi : cette « précipitation produiroit un très-mauvais effet pour « l'avenir. Vous serez bien aise que l'on croie en Es-« pagne que vous avez confiance en mes ambassa-« deurs. Jamais on ne le croira, si on voit que je les « rappelle malgré eux. Vous entendrez dire au con-« traire que les intrigues de cour ne sont pas moins « puissantes sous votre règne qu'elles l'ont été sous « celui du roi précédent. Enfin je retirerai le cardinal « d'Estrées; mais je ne puis le faire que de quelques « mois. Puisque vous êtes content que l'abbé d'Es-« trées demeure, je lui donnerai lettre d'ambassadeur « après le départ de son oncle. »

Comme le danger augmentoit en Espagne, on y avoit besoin plus que jamais d'un homme capable d'inspirer la confiance, et de se conduire avec autant de circonspection que de courage. La princesse des Ursins avoit raison de dire : « Cet emploi est fort au-« dessus, par les détails, des ambassades ordinaires; et « tel réussiroit peut-être dans de grandes négocia-

« tions, qui échouera ici s'il ne prend conseil que de « sa tête. »

Tandis que le cardinal d'Estrées s'occupoit beaucoup de ses ressentimens particuliers, on apprit enfin le traité du roi de Portugal avec les ennemis; on sut que l'archiduc devoit passer dans le royaume avec les troupes anglaises et hollandaises; on se crut exposé à une invasion prochaine : tout ce que l'on put imaginer de mieux fut de prier Louis XIV d'envoyer des troupes pour la défense de l'Espagne. La plupart des conseillers d'Etat opinèrent à faire cette démarche. « Je ne sais pas si vous m'accorderez le secours que « je vous demande, dit Philippe à Louis XIV (lettre « du premier juillet) : cependant il est bon que nos « ennemis, qui croient avoir un grand parti en Espa- « gne, voient que la plupart des grands sont d'avis « d'appeler les Français à leur défense. »

Il avoit déjà mandé (22 juin) que le président de Castille, Medina-Celi, Aguilar et San-Estevan jugeoient nécessaire de prier qu'on envoyât un général habile, et propre aux affaires. « Comme ils ne connoissent que « le duc d'Harcourt, ils le demandent préférablement « à tout autre : je le souhaiterois moi-même, si je « croyois que sa santé et ses emplois lui permissent de « retourner en Espagne; et après lui le maréchal de « Tessé (1), que j'ai connu en Italie, me paroît un de

(1) *De Tessé :* René de Froulay, comte de Tessé, colonel général des dragons, maréchal de France en 1703, ne fut pas heureux dans son commandement en Espagne. Il se retira en 1722 aux Camaldules, sortit de cette solitude pour le service du Roi, y rentra en 1725, et y mourut le 10 mai de la même année, avec une réputation d'homme de bien; mieux établie que celle d'habile général. Le duc de Saint-Simon rapporte, dans ses Mémoires, une mystification singulière que lui fit

« ceux qui conviendroient davantage. Ils proposent « tous que celui que vous enverrez vienne avec le « caractère d'ambassadeur, pour lever tout ombrage; « ou si cela n'est pas possible, le cardinal d'Estrées « étant ici, qu'il paroisse venir concerter avec moi « les affaires dont il sera chargé, comme ayant à passer « en Portugal en qualité d'ambassadeur extraor- « dinaire. »

Louis XIV répondit (21 juillet) : « Lorsque vous me « demandez un général, je ne sais si vous envisagez « bien toutes les contradictions qu'il auroit à essuyer « en Espagne : elles le rendroient inutile, et vous « verriez naître de nouvelles plaintes contre les Fran- « çais. Après ce que vous m'avez fait savoir de vos « intentions pour l'abbé d'Estrées, il ne conviendroit « point de donner à un autre le caractère d'ambassa- « deur : des changemens si fréquens perdent les af- « faires. » Le Roi ajoute qu'il est impossible d'envoyer des troupes avant l'année prochaine; qu'au reste, le secours le plus utile sera la continuation de la guerre dans l'Empire, et la confiance de Philippe au zèle et à la fidélité des Espagnols. « Mais faites-la paroître, « dit-il encore. J'apprends avec douleur que vous ne « leur en donnez aucune marque. »

On conjecturoit à la cour de France que les ennemis n'attaqueroient point l'Espagne cette année : l'événement justifia la conjecture. Mais si l'on se flattoit de mettre fin aux intrigues de Madrid, et d'arrêter

Lauzun, en lui persuadant qu'à la revue du Roi les colonels généraux de dragons devoient porter un chapeau gris. Tessé parut devant Louis XIV avec cette coiffure, que le monarque *avoit en horreur*, dit Saint-Simon : ce qui fit rire toute la cour.

leur influence pernicieuse, c'étoit la plus grande erreur où l'on fût tombé jusqu'alors.

LIVRE CINQUIÈME.

La modération du ministère de France, et les égards qu'il avoit pour le cardinal d'Estrées, ayant fait prendre le parti de préparer adroitement son rappel, Torcy commença par lui en inspirer le désir. « Je « comprends aisément, lui marqua-t-il (2 juillet) l'état « violent où Votre Eminence se trouve en Espagne; « et j'ose dire que personne ne souhaiteroit plus que « moi d'y pouvoir remédier. Mais, en vérité, toutes « les choses ont tourné d'une étrange manière. J'aime- « rois cent fois mieux que Votre Eminence fût avec « ses amis, que dans un pays où il est aussi difficile « d'en avoir; et s'il étoit possible alors qu'elle voulût « entendre parler des affaires d'Espagne, je crois qu'elle « ne seroit pas fâchée de les avoir abandonnées, en « apprenant des détails qu'il est impossible d'écrire. » Dans les cas extrêmes, ces détours de politique font ordinairement beaucoup de mal, et peu de bien. On laissoit le champ libre aux passions, qui pouvoient éclater avec d'autant plus de force que les bornes du temps leur donneroient plus d'activité.

Déjà l'ambassadeur témoigne à Louis XIV même (11 juillet) son chagrin du retour d'Orry, dont l'*arrogance*, les *voleries*, l'*ambition de se rendre maître du cabinet*, avoient excité, selon lui, *l'aversion, pour ne pas dire l'abomination, de tous*. Il représente aussi la princesse des Ursins comme perdant l'a-

mitié des Espagnols. Des promotions soupçonnées d'intérêt, et *l'enfermement continuel du Roi, qu'on lui attribue,* sont les raisons qu'il allègue de ce changement. Il l'accuse de liaisons intimes avec Medina-Celi et Aguilar, et n'oublie pas son affectation de faire briller son crédit auprès de la Reine.

L'abbé d'Estrées, dans une lettre au ministre (18 juillet), montre avec plus de réserve une antipathie également décidée pour la princesse. Il la peint si jalouse, qu'il ne pourra conserver son amitié s'il voit la Reine, *par laquelle elle prétend de gouverner toujours entièrement le Roi :* il cite le père Daubenton, comme l'ayant dit en confidence. Enfin, quelque envie qu'il ait de servir et de bien faire, il s'estimeroit heureux de sortir honorablement d'Espagne avec le cardinal d'Estrées, qu'il voit dans la disposition de solliciter sa retraite pour *la fin de la campagne, croyant que c'est de son honneur de l'achever.*

En même temps Louville, à peine de retour à Madrid, affectant de courtiser la princesse des Ursins, la déchire, par ses lettres, plus que dans le fort de la brouillerie. Il écrit (18 juillet), de concert avec l'abbé, que le prétendu raccommodement n'aboutit qu'à se servir d'eux contre le cardinal, afin de les perdre ensuite les uns par les autres : mais qu'ils n'en seront pas les dupes ; qu'il n'y a *souplesse, bassesse, duplicité, ni dissimulation,* qu'ils n'emploient pour se mettre à couvert ; que néanmoins il leur arrive tant de choses désagréables, qu'à la longue ils ne pourroient y tenir.

Il rapporte que le cardinal n'ayant reçu que sur les onze heures du soir la nouvelle d'une victoire rem-

portée en Flandre par le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar, avoit remis au lendemain à porter les lettres, de peur de faire réveiller le Roi et la Reine; que la Reine, à cette occasion, l'avoit traité *comme on traite les vieux chiens;* que sans doute Dieu lui a voulu faire *expier par là les hauteurs qu'on l'accuse d'avoir eues pendant sa vie.*

Il affirme que la princesse des Ursins commence à être *en horreur aux Espagnols;* qu'elle *prend à toutes mains; qu'on va publiquement chez d'Aubigny pour acheter les grâces, comme au marché;* que les Espagnols ne comprennent pas, disent-ils, *comment le Roi abandonne le gouvernement d'Espagne à une femme et à un valet, qui veulent que la France et l'Espagne dépendent également d'eux.* Il parle d'une friponnerie d'Orry, laquelle fait un *bruit effroyable;* et il témoigne en être fâché, *car c'est le plus honnête homme de tous ceux à qui nous avons affaire.* Il prétend avoir des preuves certaines d'une correspondance avec la cour de Savoie. Enfin il dit au ministre : « C'est en vain que vous prétendez vous « délivrer des affaires d'Espagne par le système pré- « sent : ce système augmentera le mal, et ne servira « peut-être qu'à le rendre incurable. »

Le marquis de Torcy étoit sans doute trop sage pour ne pas démêler la passion dans les rapports de Louville. Quel malheur de n'avoir pas de correspondant plus impartial et plus sûr! mais on ne pouvoit apprendre que par lui certaines particularités, et on l'avoit comme autorisé à tout dire. Aussi ne ménage-t-il pas même le cardinal d'Estrées, assurant que ce ministre ne secondera point les projets d'Orry; que les

affaires de finance ne lui conviennent nullement, quoiqu'il soit fort éloigné de s'en rapporter à d'autres; que les traverses et les affronts l'aigrissent jusqu'à le mettre en *fureur*. (*Lettre du 26 juillet.*)

Mais c'est toujours la princesse des Ursins que Louville attaque avec des traits empoisonnés. Il prétend tenir du Roi même qu'elle ne pouvoit souffrir les Français; qu'elle l'importunoit et le *faisoit enrager*, par ses invectives contre eux; qu'il n'y avoit point de jour qu'elle ne le priât de les renvoyer; qu'elle désapprouvoit tout ce qui venoit de France, et que peu à peu elle inspireroit à la Reine ces sentimens, etc. A la vérité, il dit que Philippe se plaignoit, dans cet entretien, de fortes vapeurs. Et encore de quels Français vouloit-il parler? de ceux qui réellement mettoient le désordre en Espagne. . . . . .

Ces nouvelles batteries contre la princesse, après une feinte réconciliation, donnent l'idée la plus juste des haines et des intrigues de cour : il en devoit naître de nouveaux éclats, non pour le bien des affaires, mais pour le triomphe des animosités personnelles. L'Etat menaçoit ruine, et chacun sembloit ne penser qu'à soutenir sa propre fortune, ou à renverser son ennemi. Il semble qu'on l'auroit dû prévoir à Versailles. . . .

Puisque Louville qualifioit lui-même de *fureur* les emportemens du cardinal d'Estrées, la Reine et la princesse des Ursins n'exagéroient point en se servant du même terme. La première écrivoit franchement à Louis XIV (28 juillet) qu'elle et son mari le haïssoient tellement, que s'il falloit, pour conserver la couronne, avoir toujours le cardinal, elle ne savoit ce qu'ils choi-

siroient de préférence. La seconde, en se plaignant de ses manœuvres pour la décrier, prouvoit au ministre la fausseté de ses imputations, et demandoit quelle idée on devoit avoir du zèle d'un ambassadeur qui s'efforçoit de persuader aux Espagnols qu'elle vendoit tous les emplois du royaume. « Les partisans de l'Em- « pereur peuvent-ils lui rendre un plus grand ser- « vice? » Elle annonce qu'il ne sera pas aisé de retirer le cardinal, et qu'on doit craindre de sa part des éclats terribles lorsqu'on lui parlera plus clairement de son retour.

Orry, en arrivant, tâcha de concilier la princesse avec l'abbé d'Estrées et Louville. L'abbé fut content de la manière dont elle parla, dans une explication qu'il y eut entre eux. Mais espérant sans doute de la brouiller avec ce financier (car son dessein perce malgré lui), il fait entendre dans une lettre (à Torcy, 30 juillet) qu'ils ne seront pas long-temps d'accord; que leur union est le fruit des querelles avec l'ambassadeur; que leurs principes et leurs sentimens sont d'ailleurs trop opposés pour qu'elle dure. « Madame des Ursins veut gou- « verner par les Espagnols; Orry veut gouverner par « la France : madame des Ursins veut satisfaire sa va- « nité, et conduire les affaires avec des ménagemens « qui gâtent tout; et Orry désire un gouvernement « réglé. Or, comme Louville et moi pensons à peu près « de même, vous comprenez qu'il ne sera pas possible « de le réunir entièrement à nous dès qu'il trouvera « de l'opposition de l'autre côté. Ce qui me le per- « suade encore, c'est que, quoiqu'il ne méprise pas « les profits, je le vois touché d'un motif de gloire dans « le rétablissement des affaires d'Espagne; et je ne

« sais même s'il ne se flatte pas que les services qu'il « rendra en Espagne le pourront conduire à une plus « grande élévation en France. »

Pour Louville, il faut bien se garder de consentir à sa retraite : la connoissance qu'il a du pays, et la *vivacité de son imagination,* peuvent être d'un grand secours, selon l'abbé d'Estrées : il achèvera de s'instruire parfaitement de ce qui regarde l'Espagne, et pourra devenir nécessaire pour les affaires, comme il l'est déjà auprès du Roi, auprès de qui un autre n'acquerroit pas en dix ans la confiance dont il jouit. Ainsi l'intérêt de l'abbé et celui de Louville deviennent communs. C'est un nouveau malheur : nés tous deux pour l'intrigue, hommes de parti, entêtés et présomptueux, ennemis mortels de la princesse des Ursins, ils exciteront encore des orages, plutôt que de rétablir l'ordre dans les affaires.

La cour de France, fatiguée par des contradictions et des difficultés sans nombre, se refroidissoit beaucoup à l'égard du roi d'Espagne, dont on lui exagéroit la foiblesse. Torcy ne le dissimuloit point à Louville (lettre du 4 août) : « Que sera-ce encore, disoit « ce ministre en parlant de Philippe v, s'il change son « *despacho,* pour y faire entrer les gens dont on com« mence à parler ? Ce que la France y gagnera sera « d'être débarrassée de l'Espagne, dont le poids de« vient tous les jours plus à charge ; et je vous dirai « que je crains que l'on ne commence à s'en aperce« voir un peu trop. Si le roi Catholique est bien con« seillé, il prendra garde de donner des prétextes de « changer la conduite qu'on a tenue jusqu'à présent à « son égard. »

Cependant Philippe écrivoit de longues lettres pour rendre compte de tout; il paroissoit entrer dans tous les détails du gouvernement; il faisoit voir que Léganès, dont messieurs d'Estrées avoient conçu une idée trop favorable (l'abbé en convenoit déjà lui-même), l'avoit indignement trompé sur l'état des troupes, et avoit fourni les plus mauvaises armes du monde (comme capitaine général de l'artillerie); que les provinces les plus exposées se trouvoient par là sans défense; que Rivas le trompoit aussi dans le *despacho*. Enfin il représentoit fortement les maux à son grand-père; il proposoit les remèdes imaginés par Orry; mais il suspendoit l'exécution, pour éviter les saillies du cardinal d'Estrées; et il juroit, *foi de roi*, que cet ambassadeur ne passeroit pas de jour à Madrid sans faire un tort considérable aux deux couronnes. (*Lettre du* 31 *juillet.*)

Quoique l'ambassadeur sentît bien l'impossibilité d'y rester long-temps, il vouloit, par un point d'honneur, prolonger son séjour jusqu'à la fin de la campagne. Dans une dépêche au Roi, après avoir rappelé en détail ses longs services, et relevé l'*odieuse ingratitude* de la princesse des Ursins, qu'il avoit comblée d'obligations à Rome; après avoir invectivé contre elle et contre Orry, et dépeint à sa manière les traverses, les contradictions qu'il a essuyées avec une *grande patience et quelque supériorité*, il demande la permission de quitter une cour où il reçoit des traitemens indignes; mais il dit qu'il se fait un devoir d'y demeurer au moins deux mois, pour n'avoir pas l'air de s'enfuir d'un lieu où la rupture du Portugal doit faire craindre bien des choses. Il prévoit qu'une pa-

reille retraite sera mal interprétée contre lui, à moins que le Roi ne veuille démentir ses ennemis par quelque marque éclatante d'estime et de bienveillance : et comme il n'a aucune vue personnelle à former, il demande que les grâces tombent sur son neveu, dont il loue le zèle égal au sien.

Louis XIV lui écrivoit cependant, le même jour (10 août), de manière à lui faire entendre qu'il ne pouvoit se retirer trop tôt : « Je vois qu'on a entièrement changé l'esprit du roi d'Espagne à votre égard. « Non-seulement il me demande instamment, aussi « bien que la Reine, de vous rappeler; mais je vois « qu'il vous cache ses résolutions, en même temps « qu'il m'en instruit par ses lettres. Le tort que cette « dissention fait aux affaires m'est encore moins sen- « sible que la manière dont vous êtes traité. Ainsi je « crois devoir à l'attachement personnel que vous m'a- « vez toujours témoigné, et à l'amitié que j'ai pour « vous, de vous accorder la permission de revenir au- « près de moi, sans attendre que vous la demandiez. « Je serai très-aise de vous voir délivré de toutes les « peines que votre zèle vous a fait souffrir, et de vous « témoigner moi-même la satisfaction que j'ai des im- « portans services que vous m'avez rendus en Italie et « en Espagne. »

Une source perpétuelle d'embarras pour la cour de France, et de mal pour les affaires des deux royaumes, c'étoit de flotter entre deux partis inconciliables, et de vouloir les ménager tous les deux. Dans le temps où le ministère et le monarque avoient plus de vigueur, on auroit sans doute tranché les difficultés par des résolutions plus fermes; mais les in-

trigues de la cour de Versailles, où chacun avoit ses partisans, où la vieillesse de Louis XIV entraînoit nécessairement les longueurs et l'incertitude, ces intrigues fomentoient probablement celles de Madrid, parce qu'elles empêchoient de les étouffer.

Torcy lui-même conseille à l'abbé d'Estrées une sorte d'artifice à l'égard de la princesse des Ursins : d'employer Orry à lui persuader ce qu'il jugera convenable, et de prendre garde qu'elle ne s'en aperçoive. « Il faut lui laisser, dit-il (lettre du 13 août), « le plaisir de croire qu'elle aura imaginé ce qu'on « lui inspirera de meilleur : c'est le moyen de l'engager à le faire, et d'y obliger par elle le roi d'Es« pagne. Orry sera certainement plus propre que per« sonne à ce manége. » Quelle apparence que l'ambition de l'abbé se prêtât ainsi à flatter l'orgueil de la princesse! ne devoit-on pas le connoître?

Le ministre propose une autre idée politique sur les changemens à faire en Espagne : il croit qu'on doit aller au but sans laisser pénétrer ses vues au public, de manière que des projets médités de loin semblent naître des conjonctures présentes. Ceux que l'on mécontentera par les réformes conserveront du moins l'espérance de voir les anciens abus recommencer, lorsque la situation des affaires sera plus tranquille. « Il paroît très-important, ajoute-t-il, de placer dans « les principaux emplois du gouvernement des gens « attachés par leur propre intérêt à sa conservation, « et à se maintenir eux-mêmes par la protection de « la France : c'est ce qu'on ne trouvera jamais dans « les grands, qui croient que tout changement leur « est indifférent. » Quand l'amour du bien public est

si rare, il faut bien prendre les hommes par l'intérêt.

Qu'Orry fût intéressé ou non, il pouvoit rendre des services essentiels, pourvu qu'il modérât son ardeur. Un camp qu'il avoit projeté, et que la cour de France avoit approuvé, contre l'avis de l'ambassadeur, existoit déjà près de Madrid, en attendant qu'on le transférât ailleurs. Le peuple y accouroit en foule avec des signes de joie; quand Philippe y paroissoit, tout retentissoit de ces acclamations : *Vive le Roi, vive la Reine! et meure le traître d'amirante! Allons avec le Roi le chercher, et tuer les Portugais*. On manquoit encore d'armes et d'argent : mais Orry avoit pris ses mesures pour tirer des armes de France; et il faisoit espérer environ douze millions, soit de la réunion de plusieurs droits en une seule ferme, soit du recouvrement de fonds considérables qui se dissipoient pour des usages autrefois réels, alors supposés.

Philippe rapporte ces détails dans une longue lettre à Louis XIV (14 août). Il y ajoute, sur le compte du cardinal ambassadeur : « Je me suis armé de patience « pour attendre le temps que vous jugeriez à propos « de m'en délivrer; mais quand j'apprends qu'il dit au « marquis del Fresno que lui et les personnes de son « rang se sentiroient bientôt des projets qu'on veut « suivre; qu'il concerte avec la comtesse de Palma, la « marquise del Carpio, et quelques autres de leur fac- « tion, de se faire écrire par le comte de Palma les « choses les plus vives, pour les publier; quand j'en- « tends murmurer contre toutes mes démarches, jus- « qu'à condamner l'ordre que je donne d'assembler « sous Madrid les six régimens de cavalerie et de dra-

« gons dont j'ai formé un camp, et que je sais que c'est
« lui qui le fait blâmer; en un mot, quand je me vois
« réduit à lui cacher les moindres de mes idées, pour
« ne les lui pas donner à tourner malicieusement en ri-
« dicule avant même qu'il soit question de les exécuter,
« et que j'expérimente tous les jours que cela ne roule
« que sur le dessein de rendre la princesse des Ursins
« odieuse, en insinuant que c'est par ses conseils que
« je fais tout ce qu'il veut donner à croire que je fais
« de mal, je vous assure que j'ai lieu d'être touché; et
« d'autant plus que je connois que sa vivacité aug-
« mente tous les jours, et que, sans considérer si ce
« qu'il dit et ce qu'il fait est contraire à votre service
« et au mien, il suit aveuglément tout ce que sa mau-
« vaise humeur et son esprit vindicatif lui suggè-
« rent.... Il n'est assurément pas capable de me servir
« en rien : vous en jugerez quand vous l'entendrez;
« et il peut me nuire en tout, par les factions qu'il
« tâche de former. Le temps est précieux : faites, je
« vous prie, qu'il ne me le fasse pas perdre. »

Plus le moment de la révolution approche (c'en étoit une dans cette cour si agitée), plus on voit augmenter de part et d'autre l'aigreur et l'impatience : on voit surtout l'imagination de Louville s'exalter dans ses lettres au marquis de Torcy. Le renvoi d'une partie de la maison française, cuisiniers et autres gens pareils, dont on pouvoit fort bien se passer, lui échauffoit certainement la bile, et l'attachoit davantage à son idée principale, qu'il y avoit dans le palais une sorte de conspiration contre la France. Il faut donc se défier de ses rapports et de ses assertions; car il s'étoit trompé souvent, il avoit induit en erreur le minis-

tère. Mais continuons d'en extraire la substance, ne fût-ce que pour démontrer que la plus grande faute en politique (on en commit trop souvent de telles) est de confier les affaires à des esprits impétueux, intrigans, brouillons, capables de tout quand une fois la passion les domine et les emporte.

Il avoit beaucoup loué jusqu'alors le père Daubenton, qui, suivant son rapport, avoit fait des actions *pas trop bonnes* pour le mettre dans la confiance intime de Philippe. Maintenant il en parle (lettre à Torcy, 15 août) comme d'un fripon lié avec les Espagnols pour le perdre, lui et tous les Français : c'est *l'ame damnée* de la princesse des Ursins, en faveur de laquelle il agissoit auprès du père de La Chaise contre le cardinal d'Estrées, tandis que pour amuser cet ambassadeur il lui *disoit le diable et de la princesse, et du Roi, et de la Reine, et d'Orry, et de tout le monde* : Orry a tout découvert; le *pauvre cardinal* est le seul qui veuille encore être sa dupe, sans trop savoir pourquoi. Louville confesse qu'il a été dupe lui-même, et qu'il a trompé le duc de Beauvilliers en faveur de Daubenton. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dernier étoit un habile jésuite; qu'on le faisoit entrer dans les affaires, qu'il y prenoit goût, passant une grande partie de la journée au palais. Quel crédit un confesseur ne pouvoit-il pas acquérir à la cour d'Espagne, puisque c'étoit un personnage si considérable à celle de France?

Louville vient ensuite au système du gouvernement : il craint qu'on n'ait pris le mauvais parti de l'abandonner à la princesse des Ursins, sous le nom de la Reine. Ce qu'il dit de l'une et de l'autre, et même

du Roi, décèle tant de passion, est si injurieux, qu'à peine peut-on excuser Torcy d'avoir mis dans sa confidence un homme de ce caractère. Voici ses termes : « Comme vous devez connoître la princesse par tout « ce qui vous en est revenu, il est inutile de vous « faire sentir combien elle est dangereuse pour la « France. Mais comptez que la Reine ne l'est pas « moins; que vous la pouvez déjà considérer comme « la plus dangereuse princesse qu'il y ait au monde, « la plus ennemie de la France et des Français, et la « plus attachée à sa maison. Jugez ce que ces sentimens « peuvent produire dans une petite personne de qua- « torze ans, d'une présomption et d'une ambition dé- « mesurée, fausse, avare, malfaisante, dissimulée à « l'excès, conduite par madame des Ursins, gouvernée « par M. de Savoie, excitée par les Espagnols à faire « des choses qui sont également et de leur goût et du « sien; qui peut tout sur l'esprit d'un mari foible, ti- « mide, irrésolu, qui n'a jamais de volonté, peu de « sentiment; qui doit être décidé à chaque moment « sur chaque action individuelle, non faute d'esprit « et de connoissance, mais parce que le ressort qui « détermine les hommes n'est pas en lui, et parce que « Dieu lui a donné un esprit subalterne, et, si je l'ose « dire, subjugué, qui le fera toujours dépendre de « quelqu'un! »

Après cette tirade, soutenue avec tout l'excès d'une confiance téméraire, il réfute l'opinion qu'on paroît adopter en France que la Reine ayant un esprit supérieur, doit gouverner le Roi : ce seroit, à son avis, vouloir perdre et le Roi et la monarchie. Il faut, à l'en croire, ôter la princesse des Ursins : la Reine, enfant

de quatorze ans, *jettera peut-être quelques larmes, qu'on aura soin de lui essuyer sans bruit.* Il faut envoyer des troupes à Philippe; car pourroit-on l'abandonner? *n'est-il pas doux, soumis, traitable, bon, facile? n'aime-t-il pas sa maison, la France et les Français?* et l'obsession où il est ne rend-elle pas ses fautes excusables? Il faut qu'une personne autorisée lui fasse comprendre de qui il doit se défier, à qui il doit se fier, et lui porte une lettre de Louis XIV où soient expliqués ses véritables sentimens; et il deviendra bientôt tel qu'on voudra. Il faut qu'un homme sûr *assiste à ses lettres*, et que ses réponses se fassent hors de la présence de la Reine et de ceux qui la gouvernent. Louville assure que ce ne sont point les lettres de Philippe que reçoit Louis XIV, mais bien celles de la princesse des Ursins et d'Orry, *transcrites mot à mot;* au lieu qu'il l'obligeoit à penser, et refusoit même de lui dire certains tours de phrases, lorsqu'il l'aidoit dans sa correspondance épistolaire.

Si l'on veut l'en croire, loin de souhaiter de reprendre cette fonction, il ne pense qu'à une prompte retraite. Mais on croira plutôt qu'il se désignoit en quelque sorte lui-même comme le personnage de confiance qu'il falloit au jeune Roi. J'ai remarqué, dans ses lettres d'Italie, que le comte de Marsin le soupçonnoit d'aspirer à l'ambassade. En le voyant se mêler de tout, donner des avis sur tout, décider également sur les affaires et sur les personnes, il étoit fort naturel de penser que des vues ambitieuses le faisoient agir : les passions se trahissent souvent elles-mêmes.

Dans ces malheureuses brouilleries, la conduite du ministère de France, trop gênée par les considérations

personnelles, laissoit toujours un levain de fermentation. On exhorte Louville à mander ce qui se passe, et Louville ne présente les objets que sous une face propre à inspirer des partis violens; on sent que la princesse des Ursins est nécessaire, et l'on donne la principale confiance à ceux qu'on connoît pour ses détracteurs et ses ennemis : on rappelle le cardinal d'Estrées, qui réellement avoit causé et entretenu le désordre, et on lui accorde par écrit des preuves d'une satisfaction complète.

Le ministre lui marque même (lettre du 21 août) qu'il ne sera pas aussi facile de remettre l'ordre en Espagne, qu'il l'a été *de laisser usurper toute l'autorité du Roi par des gens à qui elle ne devoit pas être confiée; que l'on ne peut presque espérer de remède lorsque ce prince, aussi insensible qu'il l'est, se trouvera entièrement abandonné à ceux qui l'obsèdent, après le départ de Son Eminence.* L'animosité et l'indiscrétion du cardinal étant si connues, comment lui fournissoit-on de quoi décrier encore des personnes dont on croyoit avoir besoin?

En lisant, dans une lettre de Louville : « Je me « conduis de manière que, pourvu que vous ne me « déceliez pas, il ne paroîtra rien de tout ce que je « vous mande; et je fais ici un noviciat de fausseté « dans lequel j'avance fort, » j'admire comment un ministre des plus estimables pouvoit se reposer sur sa franchise. Son ton tranchant et prophétique n'est pas d'ailleurs celui d'un homme qui approfondit les affaires : il veut (lettre du 2 septembre) que la France envoie au plus tôt quinze mille hommes pour entrer en Portugal. Si on n'envoie pas ce secours dès à pré-

sent, il annonce qu'avant Noël le Roi sera perdu et détrôné; et que l'archiduc étant une fois à Madrid, avec les forces du Portugal, à la tête des conseils, il n'y aura plus aucune espérance de retour. C'eût été bien fait d'envoyer promptement des troupes, si on l'avoit pu; mais nous verrons qu'il ne falloit pas désespérer du zèle et de la constance des Espagnols.

L'abbé d'Estrées, imbu des sentimens de Louville, ne pouvoit qu'augmenter les préventions de la cour de France. Il peint (lettre à Torcy, 29 août) les grands comme ennemis des deux rois, mais se repaissant de fumée, hommes qu'il suffit de traiter d'une manière très-honnête. Le peuple, selon lui, est tellement persuadé qu'ils s'opposent au rétablissement des affaires, que rien n'égale sa haine pour eux; et pourvu que les choses aillent bien, les Espagnols se soucieront peu par qui ils sont gouvernés (c'est-à-dire, sans doute, verront sans peine que les Français soient les maîtres du gouvernement). L'abbé convient qu'il n'y a pas de sujets plus fidèles, ni qui aient plus de vénération pour leur roi; et il dit néanmoins, dans la même phrase, que cette nation si grave, qui a toujours passé pour si constante, change très-aisément; qu'on la gagne avec facilité, et qu'on la perd de même. Une pareille méprise sur le caractère des Espagnols doit faire craindre que le nouvel ambassadeur ne se trompe sur tout le reste.

D'un autre côté, les périls augmentoient, sans qu'on les prévît. Le duc de Savoie avoit traité depuis le mois de janvier avec les ennemis, et ses ambassadeurs assuroient toujours les deux rois de sa fidélité à tous ses engagemens. Louis XIV ne pouvoit croire qu'il les vio-

lât : « Il a trop d'intérêt d'y persister pour en juger au-
« trement, disoit-il (1). » Cependant le bruit de sa dé-
fection prochaine étoit public, et la rupture alloit
éclater. Les fatales divisions qui agitoient l'Espagne,
et par contre-coup les conseils de France, préparoient
toutes sortes de malheurs. Rien ne contribua peut-
être davantage à faire perdre deux alliés absolument
nécessaires. Le duc de Savoie et le roi de Portugal,
voyant un trône si mal affermi, ébranlé par tant de
désordres, crurent que le temps étoit venu de profiter
de ses ruines. Torcy marque à la princesse des Ur-
sins (lettre du 14 septembre) : « La désunion des Fran-
« çais a fait plus de tort aux affaires en Espagne que
« toutes les cabales des malintentionnés, qui ne son-
« gent qu'à l'entretenir. » Il avoit raison.

Les lettres du cardinal d'Estrées avant son départ, même ses dépêches au Roi, sont pleines de fiel, d'accusations, de traits satiriques contre ceux qu'il haïssoit, et principalement contre Orry. Elles prouvent seulement que ce fier ambassadeur étoit implacable; qu'il avoit allumé un feu terrible par son animosité, et que son séjour en Espagne devenoit pernicieux, comme Philippe l'assuroit.

Aussi le monarque étoit-il au désespoir de le voir toujours assister à son conseil du cabinet. Louis XIV n'avoit pas cru qu'il retardât son départ. Il lui écrivit enfin (16 septembre) de manière à le décider. « Comme
« vous êtes hors d'état de remédier présentement aux
« désordres, vos conseils n'étant plus écoutés, il est
« de votre prudence d'ôter le prétexte de dire que
« votre présence empêche qu'on ne fasse toutes les

(1) Louis XIV à Philippe V, 6 septembre. (M.)

« dispositions qui conviendroient au bien des affaires.
« Si vous êtes donc retenu par quelque raison parti-
« culière, je vous permets de dire que je vous ai donné
« un ordre positif de partir sans délai; et je vous le
« donne en effet, afin que vous le puissiez dire avec
« vérité. »

Mais une résolution imprévue de Louis devoit causer beaucoup d'embarras à Philippe. Il lui marquoit (16 septembre): « Vous serez satisfait sur le départ du
« cardinal d'Estrées; et s'il reçoit encore ma lettre à
« Madrid, je suis persuadé qu'il en partira incessam-
« ment après l'avoir lue. Je souhaite que sa retraite
« mette vos affaires en meilleur état : il en est temps.
« L'abbé d'Estrées n'oubliera rien pour vous plaire.
« Je lui écris de ne point entrer dans le *despacho*. Il
« convient qu'il ne soit présentement rempli que de
« vos sujets : ils en auront plus d'attention aux inté-
« rêts de Votre Majesté; ils n'imputeront pas aux su-
« jets français la cause de tous les maux de la monar-
« chie. Je me rapporte sur les affaires à ce que l'abbé
« d'Estrées vous en dira, etc. »

Après avoir recommandé à celui-ci la bonne intelligence si nécessaire entre les Français, le Roi dit dans sa dépêche : « Il faut songer à combattre également les
« ennemis intérieurs de l'Espagne et les étrangers. Les
« premiers ont fait jusqu'à présent ce qu'ils ont pu
« pour rejeter la haine générale sur les Français : il
« ne faut pas douter qu'ils ne songent à vous perdre,
« et non-seulement vous, mais tous ceux que j'enver-
« rois en Espagne; et que la jalousie de voir entrer
« mes ambassadeurs dans les plus secrets conseils du
« roi Catholique ne soit la principale raison de l'ani-

« mosité que les principaux de la nation auront con-
« tre eux. J'ai cru qu'il étoit autant de mon service
« que de votre intérêt de ne vous y pas exposer. » Le Roi ajoute que si le cardinal Porto-Carrero se retire, comme il y a beaucoup d'apparence, il faudra faire entrer au *despacho* le président de Castille et le marquis de Mancera. C'étoit une chose arrangée depuis long-temps, de concert avec Philippe.

Avant que ces lettres pussent arriver, Porto-Carrero prit brusquement son parti, s'excusa sur son âge et ses infirmités, donna la démission de son régiment (car on l'avoit nommé colonel, selon le projet que nous avons vu), remit les fonds qui restoient entre ses mains, et, malgré les instances du Roi et de la Reine, persista dans le dessein de se retirer. Le cardinal d'Estrées assure (lettre du 21 septembre) qu'il a fait tous ses efforts pour le dissuader de cette résolution; il l'attribue à divers sujets de mécontentement : mais Philippe l'attribue aux manéges de l'ambassadeur lui-même, qui, sachant que son neveu n'entreroit point au *despacho* (Torcy l'avoit annoncé d'avance), vouloit le jeter dans l'embarras, et le voir abandonné à lui-même, afin d'avoir plus d'occasions de blâmer sa conduite.

Une affaire bien plus étrange mit le comble aux chagrins de Philippe : le père Daubenton lui devient suspect de la plus odieuse perfidie. Il se laisse persuader; il écrit à Louis XIV (21 septembre) que ce jésuite, abusant de sa confiance, animé par l'ambition de le gouverner absolument, a été le principal mobile des cabales de ceux qui veulent lui faire tenir seul le *despacho*; que, pour arriver à son but, il a eu la har-

diesse de vouloir lui imposer dans la confession des choses *très-extraordinaires* (dont le but étoit de le brouiller avec la Reine); que l'abbé d'Estrées et Louville lui ont découvert qu'il a *joué tout le monde;* qu'il s'est laissé gagner par le cardinal d'Estrées, pour inspirer à la plupart des grands de la haine contre la princesse des Ursins et Orry. Le monarque voudroit ramener le confesseur de son égarement; mais il pense néanmoins que le plus court seroit de lui en envoyer un autre.

Des lettres de la Reine, de la princesse, de l'abbé et de Louville, confirment cette découverte. La Reine (lettre du 27 septembre) prie Louis XIV de faire qu'on ne sache pas pourquoi Daubenton sera rappelé : « Les « jésuites, dit-elle, ont une forte cabale en ce pays-ci; « il y en a plusieurs d'inclinations très-allemandes, « qui sont amis intimes du très-révérend père, et lo- « gent dans la même maison que lui. » La princesse (lettre à Torcy, 25 septembre) soupçonne que le secret de ses lettres a été révélé au cardinal par le jésuite; car elle lui avoit montré tout ce qu'elle écrivoit pour sa justification, étant bien aise d'avoir le confesseur du Roi *pour témoin, et même pour directeur, dans une affaire qui intéressoit son honneur et sa conscience.* L'abbé est effrayé, assure-t-il, de la conduite du confesseur, de ses manéges infinis avec les Espagnols, de sa fourberie, de sa méchanceté, de ses suppositions pour diviser tout le monde, pour chasser ceux qui avoient le plus de crédit auprès du roi d'Espagne, et rester seul maître et premier ministre. Louville, fort content d'avoir réussi dans son projet, puisqu'on ne sauroit douter qu'il ne fût le principal

auteur de la disgrâce du jésuite : « C'auroit été bientôt « un second cardinal Nittard, dit-il ; et je suis per- « suadé qu'il visoit à être grand inquisiteur comme « lui [1]. »

Sur l'exposé du roi d'Espagne, Louis décida que dès qu'il croyoit Daubenton capable d'abuser de sa confiance, il falloit le renvoyer sans éclat. Il promit de choisir un autre confesseur propre à cet emploi, et qui ne voulût point se mêler d'affaires. (*Louis* XIV *à Philippe* V, 10 *octobre.*)

Mais Philippe se radoucit bientôt pour Daubenton. Ce qu'il en écrit à son grand-père (lettres du 15 et 19 octobre) fait connoître les horreurs des cabales dont la cour étoit agitée. Voyant le jésuite continuer ses manœuvres, il n'avoit pu s'empêcher de lui témoigner enfin son mécontentement. Quelle avoit été sa surprise de l'entendre attribuer aux conseils du cardinal d'Estrées tout ce qu'il avoit fait pour mettre la division entre lui et la Reine, pour ôter à cette princesse toute connoissance des affaires, sous prétexte que c'étoit rendre un service essentiel au roi de France! Daubenton assura encore que, depuis qu'il se mêloit d'intriguer avec les uns et avec les autres, tout lui avoit été suggéré, soit par le cardinal, soit par l'abbé d'Estrées et par Louville. Enfin il avoit demandé pardon, il avoit ébranlé Philippe, et l'avoit réduit à ne savoir plus que penser ni que croire.

Dès que Daubenton fut averti de la sorte, il envoya un courrier au père de La Chaise, chargé d'une lettre qu'il adressoit à Louis XIV. Il accusa sans doute fortement Louville ; et il ne manquoit pas de matière,

(1) A M. de Torcy, 20 septembre. (M.)

puisque tous deux dans les commencemens intriguoient de concert. Louville fut la victime des jésuites et de sa propre imprudence : on lui envoya sur-le-champ un ordre de quitter l'Espagne.

« J'ai des preuves plus qu'il n'en faut (dit-il avec « son ton ordinaire au sujet du confesseur) pour le « convaincre que c'est le plus méchant homme que « j'aie connu ; mais je ne saurois le regarder comme « mon plus cruel ennemi, quand je fais réflexion sur « l'avantage qu'il me procure de sortir au plus tôt « de cette cour.... Une des plus grandes marques de « son peu de jugement est de me faire retourner en « France. Un homme sans crainte et sans espérance, « fidèle, qui n'a plus rien à ménager, et qui n'a que « la vérité pour guide, est bien dangereux. » (*Lettre à Torcy, 3 novembre.*)

Cet homme, aussi présomptueux que vif, ne doutant de rien, jugeant de tout, presque toujours extrême dans ses jugemens; capable de bien servir où il n'auroit fallu que de l'esprit, du courage et de l'ardeur ; plus capable de brouiller où il y avoit du trouble et des cabales ; entraîné par une imagination fougueuse, et se dissimulant à lui-même ses écarts, avoit certainement été un vrai flambeau de discorde.

Pour le confesseur intrigant, il prouva bien qu'un homme de parti, maître de la conscience d'un roi scrupuleux, est infiniment à craindre dans les Etats. Nous le verrons à son tour rappelé d'Espagne, mais pour y retourner bientôt, et pour y dominer.

L'affaire du *despacho* étoit de nature à exciter encore plus de mouvemens. L'abbé d'Estrées écrivant à Torcy (22 septembre), se félicite de la résolution qu'on

a prise en France de n'y pas faire entrer l'ambassadeur. Il n'a pas, dit-il, la vanité *de vouloir se donner des airs de ministre en Espagne;* il doit regarder son emploi *comme un passage, et un moyen pour mériter les grâces* où il aspire. Mais il représente en même temps tout ce qu'il imagine de plus propre à inspirer d'autres résolutions; rien n'est mieux vu, à l'entendre, si l'on veut abandonner les Espagnols. En ce cas il faut rappeler Orry, dont les soins, l'application et le travail deviennent inutiles, et ne sauroient produire que de la haine dès que l'ambassadeur de France n'est plus à portée de le soutenir dans le *despacho* : par là on expose le Roi et la Reine aux plus grands malheurs; d'ailleurs il sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, que Louis XIV conserve quelque autorité en Espagne, après avoir sacrifié un avantage si précieux.

Il fait ensuite l'éloge de la droiture et de la bonne foi d'Orry, attaqué par son oncle comme un fripon; et il ajoute : « Pendant que madame des Ursins sera « gouvernée par lui (car il faut nécessairement qu'elle « le soit par quelqu'un), les choses en iront mieux, « et vous verrez plus de suite et plus d'ordre dans le « gouvernement. Mais, pour fixer et arrêter la légèreté « des femmes, je crois que vous devriez prendre l'or- « dre du Roi pour écrire aux parties intéressées qu'à la « première nouvelle d'une division, *sans examiner* « *davantage qui aura tort ou qui aura raison, il* « *rappellera tout le monde, et fera maison neuve.* »

Il propose encore comme un moyen excellent que le Roi ordonne qu'aucun Français n'entretienne commerce sur les affaires avec les Espagnols, et qu'il dé-

fende à tous les ministres, excepté celui des affaires étrangères, de répondre aux lettres qu'ils recevront de cette espèce. Enfin il accuse deux hommes de la cour des plus respectables (le duc d'Harcourt et le marquis de Pontchartrain (1)) de s'attirer la connoissance des affaires d'Espagne, et de *s'ériger chacun un bureau où l'on reçoit toutes sortes de mauvaises marchandises pour attirer des chalands.*

Dans cette lettre, on reconnoît aisément l'esprit de Louville : elle prouveroit seule que l'abbé, quoique plus souple que le cardinal, parce qu'il avoit sa fortune à faire, n'étoit point propre à une ambassade qui demandoit tant de sagesse et d'expérience. Plus intrigant qu'habile et judicieux, il sera bientôt un nouvel exemple du mal infini qu'occasionèrent les mauvais choix de la cour.

Pour le cardinal d'Estrées, il soutint jusqu'au bout son caractère. Après avoir pris congé de Philippe vers la fin de septembre, il lui demanda la permission de passer immédiatement dans la chambre de la Reine, pour s'acquitter du même devoir. Le Roi lui faisant observer que ce n'étoit pas l'usage, il répondit que son ambassade n'étoit pas de nature à l'assujétir aux formalités. Son motif se devine aisément, et il ne le déguise point à Torcy (28 septembre) : « Je n'ai pas cru nécessaire d'avoir recours à la *cama-* « *rera* pour cette fonction, ni qu'il importât que je

(1) *De Pontchartrain :* Louis Phelipeaux de Pontchartrain, conseiller au parlement de Paris le 11 février 1661, premier président au parlement de Bretagne, contrôleur général des finances en 1689, secrétaire et ministre d'Etat en 1690, chancelier et garde des sceaux en 1699, mort le 22 décembre 1727. Il eut le département de la maison du Roi et celui de la marine, après la mort de Seignelay, en 1690.

« me donnasse la peine de l'avoir. » Dans son discours à la Reine, il glissa à *propos et en riant* cette ironie : *qu'il auroit bien de la peine à quitter la cour d'Espagne parmi les agrémens et les distinctions qu'il y recevoit, s'il ne la quittoit pour retourner à celle de son maître et de son bienfaiteur.* Cet homme hautain sembloit ne respecter que Louis XIV.

Ses partisans publioient qu'il avoit gagné le cœur et la confiance du peuple de Madrid, et que son départ feroit de fâcheuses impressions. Il l'avoit lui-même donné à entendre dans une de ses dépêches. « Je ne sais pas, dit la princesse des Ursins, com-« ment cette menterie peut s'accorder aux pierres « qu'on a jetées dans ses propres fenêtres, aux in-« sultes qu'on a faites à ses domestiques dans sa pro-« pre maison, et au carnage que la canaille fit ces « jours passés des gens de son écurie. » Il étoit encore à Madrid le 10 octobre; il en partit sans avoir voulu prendre congé de la Reine en cérémonie.

La défiance mutuelle de la princesse des Ursins et du nouvel ambassadeur, sans paroître encore avec éclat, perce dans les lettres qu'ils écrivent à Torcy. « Je ne crois pas, dit l'un (3 et 11 octobre), que ce soit « par amitié qu'elle ait souhaité que je demeurasse « ambassadeur : je ne suis redevable de cet état qu'à « vous, à ma *souplesse,* et au bonheur que j'ai eu de « profiter des conjonctures. Madame des Ursins hait « si fort M. le cardinal d'Estrées, qu'il est difficile « qu'il ne retombe pas quelque chose de cette haine « contre moi. » Il n'oublie rien pour persuader qu'elle et Orry veulent gouverner seuls; qu'il est dans la dis-

position de les laisser faire, se voyant forcé de vivre plutôt en courtisan qu'en ambassadeur.

Sa lettre du 22 septembre, dont nous avons donné le précis, et par laquelle il conseilloit des partis violens, avoit été ouverte en présence du roi d'Espagne : ainsi on ne pouvoit pas être dupe de ses démonstrations extérieures. Du reste, la princesse des Ursins fournit elle-même la preuve de la part qu'elle prenoit aux affaires. Elle développe, dans une lettre à Torcy (7 octobre), le plan d'une junte où Philippe devoit renvoyer en particulier l'examen des projets d'Orry. Medina-Celi, Aguilar, Montalto, le président de Castille, le duc de Veraguas et le comte de San-Estevan étoient les sujets proposés, et parmi eux il en falloit choisir quatre. Elle donne son avis sur le choix; elle prétend qu'*on perdra tout, si l'on continue à faire la distinction odieuse des gens bien intentionnés d'avec ceux qui ne le sont pas*. Elle observe qu'on a dû croire en France, d'après tout ce qui s'écrivoit, que la moitié de l'Espagne au moins crieroit si le cardinal Porto-Carrero se retiroit des affaires; que cependant, excepté Léganès et le marquis de Palma, tout le monde s'en réjouit : ce qui prouve bien que *l'erreur ou la malice avoit établi cette opinion*.

Il est fort important de connoître les relations contradictoires qui partoient de la cour d'Espagne : on voit par là les motifs qui déterminoient celle de France, et l'on peut juger ensuite, par les effets, de la sagesse ou de l'imprudence des résolutions. C'est ce qui me décide à rapporter tous ces détails.

Le projet de junte ne s'exécuta point, non plus que celui de laisser aux seuls Espagnols les soins du

despacho. Louis XIV écrivit à Philippe (10 octobre) : « Puisque vous désirez que l'abbé d'Estrées entre dans « votre *despacho*, je lui ordonne de vous obéir. Il est « bien important que vous donniez au plus tôt une « forme à ce conseil, en y appelant, comme vous avez « résolu, le président de Castille et le marquis de Man- « cera. » Le Roi déclare en même temps la conduite qu'il veut tenir en cas de nouvelles brouilleries : « Prenez garde, je vous prie, à maintenir désormais, « s'il est possible, l'union entre les Français que vous « avez auprès de vous. Leurs divisions ont porté jus- « qu'à présent un si grand préjudice au bien de vos « affaires, que nous ne devons plus les souffrir ; et je « vous assure que s'il paroît encore quelque mésin- « telligence entre eux, je prendrai des *résolutions* « *extrêmes* à leur égard. Je suis persuadé que vous « suivrez mes sentimens. » Paroles d'autant plus remarquables qu'elles eurent de grands effets : c'étoit le parti que le nouvel ambassadeur avoit conseillé, sans prévoir à quoi il s'exposoit lui-même en le conseillant.

Les événemens du dehors firent quelque diversion aux discordes intestines. Le maréchal de Villars, uni à l'électeur de Bavière, remporta une grande victoire sur les Impériaux à Hochstedt, champ de bataille qui devint si funeste l'année suivante. Quelques jours après cette victoire, le 29 septembre, Vendôme désarma dans son camp les troupes du duc de Savoie, et marcha vers sa frontière, pour exiger de lui des sûretés de ses engagemens. On voulut prévenir l'effet de ses négociations avec les ennemis : on ne fit que le décider à se déclarer contre les deux couronnes.

Déjà l'Empereur avoit proclamé l'archiduc Charles

roi d'Espagne, et l'avoit envoyé en Hollande, où il devoit s'embarquer. Louis XIV ne croyoit pas qu'une démarche si hardie pût être si prompte : il se détermina dès-lors à faire commencer les hostilités contre le Portugal. La haine des Espagnols pour les Portugais; la bonne volonté qu'ils venoient de témoigner en repoussant les Anglais, qui avoient tenté quelques descentes sur les côtes; les préparatifs quoique insuffisans qu'on avoit faits depuis l'arrivée d'Orry, lui persuadoient qu'on pouvoit se montrer avec avantage.

En marquant ses intentions à Philippe (23 octobre), il l'avertit de ne pas encore se mettre à la tête de ses troupes : « Différez jusqu'à ce que le prince de Ster-« claës ait rétabli la discipline, et qu'il soit bien as-« suré de leur fidélité. Il ne faut pas vous commettre « mal à propos à d'autres périls que ceux qui sont or-« dinaires à la guerre. » Le prince de Sterclaës étoit un général flamand qu'on avoit fait venir depuis peu, faute d'Espagnols assez dignes du commandement.

Prévenir le roi de Portugal paroissoit l'unique moyen d'empêcher les suites d'une irruption des ennemis : par là on fixoit la guerre dans un lieu certain, et l'on n'avoit plus à craindre les entreprises qu'ils pouvoient faire de différens côtés : les Portugais se trouveroient probablement peu en état de se défendre; leurs alliés seroient fort déconcertés de se voir obligés de les secourir, au lieu de marcher en Espagne pour y faire des conquêtes faciles : il n'y avoit point d'apparence que l'archiduc pût arriver avant le mois de décembre; il pouvoit même trouver des embarras imprévus pour son voyage : ainsi le moment étoit favorable aux armes espagnoles. C'est le raisonnement

de Louis XIV dans une de ses dépêches à l'abbé d'Estrées (23 octobre); raisonnement très-juste, pourvu que Philippe, qui ne manquoit pas d'ardeur à cet égard, eût réellement les forces et les moyens nécessaires.

Mais l'ambassadeur insistoit sur la nécessité d'avoir des troupes françaises (1) : il disoit que, sans un puissant secours, on ne pourroit pas se défendre; que l'archiduc, une fois maître de Madrid et des conseils, le seroit de toute la monarchie, *parce que les Espagnols, qui ont une si grande vénération pour leur roi, n'en connoissent que le nom, et reçoivent tous les ordres des conseils, qui feroient alors par nécessité tout ce qu'on exigeroit d'eux;* que les peuples suivroient la loi du plus fort; que tout le monde en étoit persuadé. Effectivement, comme les troupes manquoient de paie, les désertions se multiplioient à l'infini. Philippe assure de son côté que la plupart des soldats sont tout nus, que ses places sont presque dans le même état qu'auparavant, que son projet d'attaquer le Portugal est démontré impossible; et il répète que c'est le cardinal d'Estrées qui l'a précipité dans cet abyme (2). Comment réparer le temps perdu?

Le *despacho* étant formé, et le nouvel ambassadeur y entrant, on se mit à expédier les affaires. Il y en avoit une fort intéressante pour la maison d'Orléans, qu'on termina sans difficulté. Le testament de Charles II n'appeloit point cette branche à la succession. Le duc d'Orléans réclamoit ses droits, et désiroit qu'on les reconnût par un acte en interprétation du testament. Cet

(1) L'abbé d'Estrées au Roi, 27 et 29 octobre. (M.) — (2) Philippe V à Louis XIV, 29 octobre. (M.)

acte rappela tous les descendans de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche, chacun dans leur rang, sans nommer personne. Les conseils de Castille, d'Arragon et d'Italie le revêtirent de toutes les formalités. Comme Louis XIV l'avoit sollicité lui-même, les Espagnols en conclurent avec joie qu'il étoit bien éloigné de prétendre jamais réunir l'Espagne à la couronne de France. (*L'abbé d'Estrées au Roi*, 31 *octobre et* 7 *nov.*)

Cette affaire finie, on se hâta de pourvoir à la sûreté du Roi. La princesse des Ursins, l'ambassadeur et Orry s'assembloient tous les jours, délibéroient sur ce qu'il falloit changer ou régler, et tout se faisoit en conséquence de leurs délibérations. Il fut résolu de former sur-le-champ quatre compagnies de gardes du corps, comme celles de France, chacune de deux cents hommes; les deux premières composées du régiment des gardes à cheval, dont les officiers avoient été mal choisis; la troisième, des mousquetaires, qui devoient être cassés, pour qu'ils ne prétendissent plus marcher les premiers, et rétablis ensuite avec une augmentation de cent gentilshommes flamands; et la quatrième levée en Italie. Le connétable de Castille, le comte de Lemos, vice-roi de Sardaigne, le prince de Sterclaës et le duc de Popoli, furent les quatre capitaines désignés. (Le premier remercia, et le duc d'Aytonne eut une des compagnies.) On faisoit venir un régiment de gardes wallones; on résolut d'en former un de gardes espagnoles, pour ôter tout sujet de jalousie.

Comme le président de Castille sembloit ne pouvoir remplir les fonctions de sa charge, on destina la présidence au comte de Montellano, qui n'étoit ni grand

d'Espagne, ni de la plus haute naissance, par conséquent moins difficile qu'un autre à révoquer, s'il se comportoit mal.

Orry avoit déjà fait quelques réglemens utiles pour habiller et entretenir les régimens : il avoit retranché l'abus des survivances; il avoit fait donner un collègue à Rivas, et séparer le département de la guerre. L'essentiel étoit de trouver des fonds. Il demandoit qu'on lui cédât, pour l'entretien des troupes, les droits sur le tabac, le retranchement des pensions, et divers impôts, jusqu'à la concurrence de douze millions de notre monnoie. Le conseil d'Etat fut assemblé, afin de cimenter plus solidement ce que l'on vouloit établir. Philippe y parla fort bien, et ordonna l'examen des mémoires où le financier développoit ses projets.

La dépêche de l'abbé d'Estrées au Roi, en date du 7 novembre, qui contient tous ces détails, fut signée par la princesse des Ursins et par Orry : nouveauté sans exemple, que l'ambassadeur imagina sans doute comme un moyen ou de se mettre à couvert, ou de tendre un piége à la princesse.

Celle-ci fut bientôt avertie qu'on la blâmoit d'avoir signé. Elle s'en étoit long-temps défendue, quoique l'abbé lui dît que c'étoit une chose nécessaire pour détruire tout ce que les donneurs d'avis pourroient mander contre les promotions. Elle se plaint à Torcy (30 novembre) que, depuis le départ du cardinal, on la fasse entrer malgré elle dans presque toutes les affaires; elle demande un ordre précis de ne se mêler que de la maison de la Reine; elle soupçonne l'ambassadeur d'avoir eu l'intention de la faire passer, au-

près des ministres, pour une femme qui veut partager son emploi. Ainsi se développoient les semences d'une nouvelle brouillerie. Louville n'étoit pas encore parti, quand cette dépêche s'écrivoit en Espagne : il eut part sans doute au projet de l'abbé d'Estrées, si ce fut réellement un piége tendu, comme tout engage à le croire.

Il est certain que, sous de fausses apparences d'union, la défiance et l'aigreur devenoient plus vives de jour en jour. La princesse ne doutoit point que le cardinal n'eût juré sa perte, et que l'abbé n'y travaillât sourdement : elle en témoignoit déjà son chagrin, et parloit de retourner à Rome. L'ambassadeur l'accusoit en même temps (lettre du 14 novembre) de se vanter d'avoir décacheté et lu ses lettres : il s'étonnoit qu'elle osât en tirer une matière d'accusations; il conjuroit Torcy, en cas qu'il fût question de son rappel, d'empêcher qu'on ne le déshonorât; ce qui arriveroit infailliblement, si le Roi ne lui donnoit pas *quelque marque publique et solide* de satisfaction.

Philippe lui-même va expliquer, dans une lettre à Louis XIV, ce mystère inconcevable, dont l'éclaircissement peut seul répandre du jour sur les nouvelles intrigues qu'on formoit alors. Les manéges de cour se dévoilent tôt ou tard, et ce qu'ils offrent de plus odieux est une leçon pour la postérité.

Lettre de Philippe V *à Louis* XIV (3 *décembre*).

« Votre Majesté, déplorant, par sa lettre du 14 no-
« vembre, les tristes effets qu'elle voit de la division
« qu'il y a eu ici entre les Français, m'observe la né-
« cessité dont il est pour mon service que ceux que

« j'ai auprès de moi soient unis; et vous me dites que « je vous aurois fait plaisir de vous apprendre ce que « je vous ai mandé avoir vu par moi-même; que je « ne dois vous en rien cacher, et qu'il est trop impor- « tant que vous soyez exactement informé de tout. Je « suis fâché de vous avoir donné lieu de me presser « sur cela, car je voulois éviter de vous en rien faire « savoir.

« Je vous dirai donc que le cardinal d'Estrées ayant « mis en œuvre son neveu et Louville pour brouiller « le père Daubenton avec la princesse des Ursins, et « ensuite se servir de lui pour me prévenir contre « elle et me brouiller avec la Reine, il eut le chagrin « de voir que cela avoit produit un effet tout con- « traire; car l'abbé d'Estrées et Louville m'avertirent « de cette menée, et après m'avoir développé tout le « mystère du changement de la conduite de mon con- « fesseur, ils me firent voir la nécessité de m'en dé- « faire, m'assurant que par là toutes les tracasseries « du cardinal prendroient fin, et qu'ils se trouveroient « en état de vivre dans une parfaite union avec la « princesse des Ursins. Vous avez vu par mes lettres « avec quelle bonne foi j'ai donné dans tout cela.

« La résolution que j'avois prise sur le père Dau- « benton fit connoître au cardinal qu'il s'étoit trompé: « il connut que son neveu y avoit part. Pour s'en ven- « ger, et ne pas le laisser en état de vivre ici plus « tranquillement que lui, il ne voulut pas lui donner « le temps d'affermir la bonne intelligence qui parois- « soit entre lui et la princesse des Ursins; et il fit tant, « que la princesse fut avertie que l'abbé écrivoit jour- « nellement contre elle. Elle nous en informa la Reine

« et moi; et comme cela se passa le jour même que « la Reine et moi vous avions écrit pour faire entrer « l'abbé d'Estrées dans le *despacho*, je voulus sur-le-« champ être éclairci de la vérité. Je changeai l'ordre « pour le départ du courrier; et m'étant fait apporter « toutes les lettres, j'ouvris celle que l'abbé d'Estrées « écrivoit au marquis de Torcy, et j'y trouvai qu'il y « représentoit la conduite de la princesse des Ursins « pleine de perfidie et de trahisons, et que, bien loin « qu'il fût dans les sentimens de reconnoissance qu'il « me témoignoit tous les jours pour elle, connoissant « que c'étoit à sa sollicitation que je l'avois demandé « pour ambassadeur, et qu'actuellement c'étoit sur ses « représentations que je vous priois de le faire rentrer « dans le *despacho*, il avoit toujours une haine im-« placable contre elle, et tous les mépris imaginables.

« Mais ce qui m'offensa davantage fut l'artifice avec « lequel il demandoit au marquis de Torcy que vous « nous écrivissiez à la Reine et à moi des menaces « contre ceux qui ne vivroient pas ici en bonne in-« telligence avec lui; car par là il se rendoit en quel-« que façon le maître de vous en mander ce qu'il « voudroit, et de vous faire prendre des *résolutions* « *extrêmes* contre eux, sur toutes les suppositions « qu'il voudroit vous faire.... Je vous parle ainsi, par « l'aversion naturelle que j'ai pour le mensonge et « pour les menteurs.

« Je ne vous demanderai pas de le rappeler, parce « qu'outre que j'ai une vraie confusion de m'être « trompé, c'est que dans les conjonctures présentes le « moindre changement auroit ses conséquences : mais « je vous prie de lui faire savoir qu'il ait à se gou-

« verner de manière que je n'aie point sujet de me
« plaindre de ses artifices. Je vous l'ai demandé pour
« ambassadeur, qu'il le soit; je vous ai prié qu'il entre
« dans mon *despacho*, qu'il y reste : mais que ce soit
« sans d'autres vues que celles de votre service et du
« mien, et qu'il renonce aux intelligences et aux vues
« avec lesquelles son oncle est parti pour déshonorer
« la princesse des Ursins, qui nous est si nécessaire à
« la Reine et à moi, et pour perdre Orry, qui tra-
« vaille si utilement et avec une si heureuse approba-
« tion, etc. »

Philippe faisoit passer cette lettre par la voie du père de La Chaise, afin qu'elle n'eût *aucune suite*, et que le nouvel ambassadeur ne reçût pas, comme son oncle, des avis de Versailles qui pussent l'envenimer. Mais la princesse des Ursins avoit envoyé au duc de Noirmoutier, son frère, une copie de la lettre de l'abbé, avec des apostilles de sa main, pour qu'il en fît part au ministre de Louis XIV. Elle vouloit lui prouver qu'elle connoissoit bien les dispositions de ses ennemis, et que sa conduite à leur égard méritoit plutôt des louanges que des reproches. Cette démarche ne pouvoit que déplaire. Torcy ne lui dissimula point (19 novembre) sa surprise de ce qu'une lettre de l'ambassadeur avoit passé en d'autres mains que les siennes avant de lui être rendue, renouvelant d'ailleurs ses assurances qu'il étoit bien éloigné de prendre parti contre elle.

Tout donne lieu de croire qu'on pensoit aux moyens de la rappeler : cependant on lui témoigna plus de confiance que jamais. « J'ai demandé à Sa Majesté, lui

« dit le ministre (18 décembre), si je vous répondrois
« de continuer à vous mêler des affaires, ou si je vous
« conseillerois, comme vous le demandez, de vous
« borner au simple détail de la maison de la Reine.
« La réponse que j'ai eue a été qu'étant aussi éclairée
« et aussi bien intentionnée que vous l'êtes, ce que
« vous feriez seroit toujours le mieux. Ainsi, madame,
« c'est à vous-même que le Roi s'en rapporte; et vous
« croyez bien que je n'ajouterai rien à son jugement.»
Les embarras du gouvernement entraînoient ces inconséquences. On avoit mis la princesse des Ursins dans le cas de se rendre nécessaire, on l'autorisoit à le devenir toujours davantage; et l'on crut ensuite pouvoir rétablir l'ordre par son rappel, ce qui étoit encore plus inconséquent.

La défaite d'un corps de cavalerie que le général Visconti menoit au secours du duc de Savoie, la prise de Brisach par le duc de Bourgogne, la bataille de Spire gagnée par le maréchal de Tallard (1), et suivie de la prise de Landau, changèrent les dispositions de Louis XIV à l'égard de l'Espagne, où jusqu'alors il n'avoit pas voulu envoyer de troupes. Philippe lui demandoit instamment au moins six mille hommes d'infanterie, et les Espagnols en général désiroient ardemment un secours dont ils sentoient la nécessité; d'ailleurs on disoit publiquement en Hollande que si l'entreprise sur l'Espagne ne réussissoit pas, il faudroit bientôt finir la guerre. Ainsi la principale attention se tournant de ce côté-là, Louis résolut (2) d'y envoyer

(1) *De Tallard:* Camille d'Hostung, duc de Tallard, maréchal de France en 1703, né le 14 février 1652, mort en 1728. — (2) Le Roi à l'abbé d'Estrées, 2 décembre. (M.)

un corps de troupes, et choisit pour le commander le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques. Il jugea que ce général seroit plus agréable aux Espagnols qu'un Français. Il envoya d'avance Puységur, officier distingué, pour donner des avis et des projets sur ce qui regardoit le service militaire. Voilà donc une nouvelle carrière ouverte aux Français en Espagne. On pouvoit espérer qu'ils y réussiroient mieux dans la guerre que dans la politique.

En conséquence, Louis non-seulement approuvoit que Philippe allât voir ses troupes, et se mît à leur tête, mais lui recommandoit de le faire peu de temps après l'arrivée de Puységur, donnant pour raison qu'il seroit plus le maître hors de Madrid, et que tout s'expédieroit plus vite, parce qu'il ne seroit pas obligé de recourir aux différens conseils, ni d'avoir pour eux les mêmes égards. (*Lettre du* 8 *décembre.*)

Quelles épines les formalités espagnoles ne pouvoient-elles pas mettre effectivement dans les affaires! Nous en trouvons ici un exemple remarquable. La république de Venise avoit envoyé un ambassadeur pour reconnoître Philippe V; mais, depuis long-temps qu'il se trouvoit à Madrid, il ne pouvoit avoir audience du monarque : les conseillers d'Etat prétendoient qu'il devoit auparavant leur rendre visite, et cette prétention l'emportoit sur toutes les raisons d'Etat.

Louis XIV ne jugea point à propos de se mêler d'une pareille dispute. Il écrivit seulement à l'abbé d'Estrées (2 décembre) que le roi d'Espagne en devoit prévenir les suites; que les Vénitiens se plaignoient; que peut-être ils saisiroient l'occasion de réparer en quelque sorte, à l'égard de l'Empereur, leur refus de recon-

noître l'archiduc; et qu'il seroit fâcheux qu'une prétention frivole, qu'on disoit même contraire à l'usage, leur fît rappeler leur ministre. Mais les petites choses font souvent sacrifier les grandes. Ayant appris que les Vénitiens vouloient abolir les franchises des ambassadeurs, Louis manda aussitôt qu'il falloit suspendre les négociations sur l'affaire d'Espagne.

[1704] Puységur venoit d'arriver à Madrid; et déjà l'abbé d'Estrées, qui le logeoit, et qui assuroit que leur façon de penser étoit la même, écrit avec plus de vivacité contre le gouvernement espagnol. Selon ses lettres, il est absolument nécessaire que le roi de France se rende maître de ce gouvernement; qu'il dispose de presque toutes les grâces : *du temps du fameux triumvirat, il n'y a pas eu plus de proscriptions et moins de liberté que dans celui-ci.* (L'unique preuve qu'il apporte, c'est qu'on ouvre les lettres, et que l'on a défendu l'entrée du palais à un M. Martin, chapelain d'honneur, correspondant du cardinal d'Estrées.) On doit si peu compter sur Orry, que lorsqu'il dit n'avoir point de fonds, on est tenté de croire qu'il n'en manque pas; et au contraire quand il dit en avoir, on est porté à croire qu'il en manque. Tout ce qu'il a fait ne vaut rien : c'est le plus grand imposteur du monde : lui et sa cabale font écrire et faire au Roi tout ce qu'ils veulent, et abusent également de la confiance de la Reine. (*Lettres à Torcy*, 19 *et* 20 *janvier, premier et* 16 *février.*)

Telles étoient les relations de l'ambassadeur, tandis que Philippe regardoit comme un *enchantement* qu'Orry lui trouvât de quoi entretenir une armée nombreuse; qu'il eût payé plus de deux millions de

dettes sans toucher à ce qui restoit de la flotte, et sans que l'argent manquât pour les dépenses courantes; enfin qu'il eût mis en peu de mois dans les finances et dans les troupes un ordre qui paroissoit impossible (1). Quels que fussent les succès de ce financier, la prévention les exagéroit sans doute d'une part, comme de l'autre elle les faisoit disparoître. L'abbé d'Estrées ne se souvenoit donc plus qu'il avoit loué peu auparavant Orry, comme plein de *droiture et de bonne foi?* Quand on juge d'après les passions, on se contredit d'un jour à l'autre, et l'on ne s'en doute point.

Il étoit impossible qu'une brouillerie avec l'ambassadeur n'entraînât de nouveaux troubles, que les cabales du palais ne fissent beaucoup de tort aux affaires. Puységur avoit écrit, comme l'abbé d'Estrées, qu'il falloit nécessairement que Louis XIV gouvernât l'Espagne par ses conseils : il citoit l'exemple des Pays-Bas, où rien ne se faisoit que par ses ordres. Mais quelle différence à tous égards! et pouvoit-on espérer, après tant d'expériences contraires, de vaincre les difficultés sans nombre qui renaissoient les unes des autres? Torcy fait connoître, par ses réponses, qu'on entroit dans ce sentiment. On se plaignoit que les affaires d'Espagne devinssent un mystère pour la cour de France; on se défioit de la princesse des Ursins; on cherchoit les moyens de présider au gouvernement, et on ne savoit encore comment le faire, *à moins que la campagne n'en fournît des occasions*. « Le Roi « sait que les Espagnols le désirent très-ardemment, « dit le ministre; et en vérité il faut admirer la pa- « tience qu'ils ont; mais il peut être dangereux de la

(1) Philippe V à Louis XIV, 10 janvier. (M.)

« pousser à l'extrémité. » (*Torcy à Puységur,* 10 *février.*)

L'espèce d'inquisition que la cour d'Espagne exerçoit en ouvrant les lettres; la confiance ôtée à l'ambassadeur, dont Philippe demandoit enfin le rappel; les plaintes et les avis qu'on recevoit par différentes voies; les rapports du cardinal d'Estrées, qui pouvoit beaucoup à Versailles, firent prendre une résolution vigoureuse, dès que le moment parut favorable pour l'exécuter. Philippe étoit parti au commencement de mars, quelques jours avant l'arrivée de l'archiduc à Lisbonne; la Reine restoit à Madrid, n'ayant pu obtenir, malgré ses instances, d'aller dans une ville près de l'armée; un corps considérable de troupes françaises, commandé par le duc de Berwick, marchoit avec les troupes espagnoles. Alors on envoya des ordres pour faire sortir d'Espagne la princesse des Ursins, et ces ordres mêmes feront juger que rien ne paroissoit plus difficile.

Voici le plan d'opérations que Louis XIV prescrit à son ambassadeur (19 mars). Il dit d'abord : « Les plain-
« tes contre la princesse des Ursins sont montées à un
« tel point, qu'il est enfin nécessaire de prendre un
« dernier parti. Je vois le mal que produit son séjour
« en Espagne, et le temps est venu de l'en retirer.
« J'aurois moins différé, si j'avois seulement consulté
« le bien des affaires; mais il falloit attendre que le
« roi d'Espagne fût parti de Madrid : j'avois lieu de
« prévoir qu'il seroit trop sensible aux larmes de la
« Reine; qu'elles pourroient l'empêcher de déférer
« assez promptement à mes conseils. Il étoit par con-
« séquent à propos de différer jusqu'à ce qu'il fût

« éloigné d'elle, et que la raison seule pût agir sur « son esprit. »

L'ambassadeur a ordre de concerter avec Berwick et Puységur les moyens de persuader Philippe, et ceux d'assurer une prompte exécution. Ils pourront admettre à cette conférence Rivas, comme propre à donner des vues et à fournir des expédiens. Si le Roi consent (ce qui ne paroît nullement douteux), il convient de charger le cardinal Porto-Carrero, ou le marquis de Mancera, ou quelque autre, de prendre à Madrid les mesures nécessaires, secrètement, et avant que la Reine soit avertie. Il sera chargé pour elle d'une lettre de Philippe sur la nécessité de déférer sans le moindre retardement aux conseils du roi de France, s'ils veulent mériter de plus en plus son amitié. En cas qu'on ne puisse empêcher la princesse de voir la Reine, il faut faire en sorte que les entretiens soient courts, et qu'elle parte le lendemain : elle pourra demeurer huit jours à Alcala, pour les préparatifs de son voyage.

Si le Roi résiste, « laissez-lui voir, continue Louis XIV, « combien la guerre que je soutiens pour ses intérêts « est pesante : ne lui dites pas que je l'abandonnerai, il « ne le croiroit pas ; mais faites qu'il s'aperçoive que, « quelle que soit ma tendresse pour lui, je pourrois, « s'il n'y répondoit pas, faire la paix aux dépens de « l'Espagne, et me lasser enfin de soutenir une mo- « narchie où je ne verrois que désordres et que con- « tradictions dans les choses les plus raisonnables que « je pourrois demander pour ses propres intérêts. Il « faudra que le duc de Berwick s'explique dans le « même sens après vous, et sans que vous y soyez. « Enfin, après un pareil éclat, il faut réussir : mon

« honneur, l'intérêt du Roi mon petit-fils, et celui de « la monarchie, y sont engagés. »

Ces ordres étoient pour l'ambassadeur un vrai triomphe; mais la fin de la dépêche tempéra sa joie : « L'ordre que je vous donne est absolument nécessaire « pour mon service, mais les suites en seront désa-« gréables pour vous. On n'a pas cessé de vous rendre « de mauvais offices auprès du Roi mon petit-fils : ils « ont fait une telle impression, qu'il m'a déjà mandé « de vous rappeler plusieurs fois. Vous lui deviendrez « encore plus odieux, parce qu'il vous croira la cause « principale de l'ordre que je donne à la princesse des « Ursins; il n'aura plus aucune confiance en vous; « et j'avoue qu'étant satisfait comme je le suis de vos « services, je serois embarrassé du parti que j'aurois « à prendre, si vous ne m'en aviez fait l'ouverture « vous-même, par le désintéressement entier que « vous m'avez témoigné. Vous pouvez compter qu'il « ne nuira point à votre fortune, et qu'envoyant bien-« tôt un autre ambassadeur en Espagne, comme j'ai « résolu de le faire, je me souviendrai des services « que vous m'avez rendus, et de ce qu'ils méritent. »

L'ambassadeur n'avoit pas lieu de s'attendre à des assurances si gracieuses : il en remercia Torcy, reconnoissant qu'il lui en avoit *l'obligation tout entière;* et il assura le Roi qu'il ne désiroit rien tant que de mériter l'approbation d'un prince *dont la terre adoroit les jugemens.*

Il n'étoit pas possible au roi d'Espagne de refuser ce que son aïeul exigeoit dans les termes les plus précis : on en jugera par la lettre même de Louis XIV (19 mars).

« Je vous ai donné plusieurs marques de mon ami-

« tié; mais je crois qu'il n'y en a point de plus forte « que de surmonter enfin la peine que j'ai eue à vous « demander de renvoyer incessamment la princesse « des Ursins. Ne balancez pas à prendre cette résolu- « tion : il y va de tout pour vous. Contribuez au moins « à calmer l'intérieur de votre royaume, tandis que « j'emploie toutes mes forces et mes soins à soutenir « pour vos intérêts une guerre aussi pénible. On vous « cache ce que j'apprends d'une infinité d'endroits « non suspects. J'instruis l'abbé d'Estrées de ce que « vous devez faire. Je me rapporte à ce qu'il vous « dira, et je suis persuadé que vous me croirez, dans « une conjoncture où votre perte seroit le fruit de la « résistance que vous apporteriez à mes conseils. Com- « muniquez, je vous prie, ma lettre à la Reine : je vous « adresse celle que je lui écris. Il faut que Votre Ma- « jesté nomme incessamment une *camarera mayor*. « L'abbé d'Estrées vous en proposera quatre, pour en « choisir une dans ce nombre. Je songe à vous envoyer « un autre ambassadeur : je souhaite qu'il soit de votre « goût. Je vous assure que je n'oublie rien pour votre « intérêt et votre satisfaction. »

Dans sa lettre à la Reine, Louis déclare qu'il n'exigeroit pas le renvoi de la princesse, s'il n'étoit absolument nécessaire; qu'elle pourra venir en France, ou retourner en Italie. « Je m'assure, dit-il, que Votre « Majesté, accoutumée à se laisser conduire par la « droite raison, ne la suivra pas moins en cette occa- « sion que dans toutes les autres de sa vie, et qu'elle « me donnera un nouveau sujet de l'estimer encore « davantage, et de l'aimer plus tendrement. »

Philippe, quoique pénétré de douleur, ne fit aucune

résistance. On chargea d'exécuter les ordres à Madrid, non un Espagnol, mais le marquis de Châteauneuf, qui revenoit de négocier en Portugal : il restoit autorisé auprès de la Reine, tandis que l'ambassadeur suivoit le monarque. L'esprit d'intrigue et de défiance régnoit si fort, que l'abbé d'Estrées soupçonnoit déjà ce ministre de se mêler dans les cabales d'Espagne, d'ambitionner l'ambassade, d'avoir une liaison intime avec la princesse des Ursins et d'Aubigny, pour arriver à son but. Enfin, regardant Châteauneuf comme son rival, il se félicite de la dure commission qu'on lui a donnée (1). C'est ainsi que, dans le cours de ces affaires, les vues personnelles influoient sur les jugemens et sur la conduite.

Accablée du traitement rigoureux qu'elle essuyoit, la princesse des Ursins craignit que si elle passoit en France, on ne l'arrêtât sur la frontière. Châteauneuf eut peine à la rassurer. L'abbé en conclut que sa conscience lui reprochoit de *terribles choses* : un homme impartial en auroit conclu simplement que la rigueur imprévue de Louis XIV pouvoit inspirer de terribles alarmes. La princesse écrivit à la Reine, avant son départ, qu'il étoit du bien du service de choisir une *camarera mayor* parmi celles que proposoit le roi de France, et la supplia de le faire, pour la garantir du soupçon d'y mettre obstacle. On soupçonnoit réellement qu'elle vouloit se ménager des espérances de retour à Madrid; et Louis pressoit la nomination, afin de les lui ôter.

La maréchale de Noailles l'ayant plusieurs fois blâmée dans ses lettres de se mêler des affaires, et de

(1) L'abbé d'Estrées à M. de Torcy, 10 avril. (M.)

donner lieu aux reproches de ses ennemis, la princesse lui écrivit, avec une sorte de défiance (23 mai):

« Enfin, madame, le mensonge l'a emporté sur la « vérité; et quoique je puisse dire que jamais per« sonne ne servira le Roi avec plus de zèle et de pro« bité que je l'ai fait, je me vois traitée comme une « criminelle qui auroit trahi l'Etat, pendant que mes « accusateurs triomphent. Je ne suis pas étonnée « qu'on ait surpris la bonté du Roi et sa justice. Quand « les ministres sont de la partie, il est aisé, à des « hommes aussi artificieux que le cardinal d'Estrées « et son neveu, de faire réussir une cabale contre « une femme qui n'a d'autre soutien que quelque « peu d'esprit, et une grande droiture de cœur. Mais « j'admire que des gens que je croyois mes meil« leurs amis, que j'ai toujours honorés, et qui se« roient très-fâchés de passer pour injustes, aient « pu travailler à me perdre. Si vous êtes de ce nom« bre, madame, j'ai encore plus sujet de me plain« dre de vous que de tout autre : car vous n'aviez « point d'amie plus sûre que moi; j'étois toujours « occupée des obligations que je vous ai; je n'ai « rien fait qui n'ait dû vous engager à m'aimer encore « davantage; et vous aviez intérêt à ne pas laisser « opprimer injustement votre parente par des gens « qui ne sont que vos alliés, et dont la méchanceté « devroit vous faire horreur. Est-il possible que tant « de raisons que vous aviez d'être en garde contre les « faussetés qu'ils ont dites ou fait écrire contre moi « ne vous aient pas intéressée à prendre mon parti? « Je ne vous dirai rien sur madame de Maintenon : « je sais qu'éloignée d'entrer dans de pareilles affaires,

« elle n'aura agi ni pour ni contre. Maís je suis sûre « que Dieu, à qui je demande tous les jours de me « punir, ou mes ennemis, suivant ce qu'un chacun « mérite, se servira d'elle malgré elle-même pour « faire connoître mon innocence, et l'imposture de « ceux qui m'ont calomniée. »

La princesse reconnut ensuite la solidité des sentimens de la maréchale, remit en elle sa confiance, et tâcha d'effacer les impressions qu'avoient pu faire ses injustes plaintes. On me permettra de citer encore un morceau de lettre (du 4 novembre), où son adresse et son esprit se font remarquer :

« Je me disois continuellement à moi-même : Seroit-« il possible que la femme du monde que j'estime le « plus, qui a le cœur et l'esprit les meilleurs, à qui « j'ai des obligations si essentielles, et pour laquelle « il n'y a rien que je ne voulusse faire, soit capable de « me sacrifier à des hommes dont la manière d'agir et « les sentimens sont si opposés aux siens ? Non, cela « n'est pas croyable : cependant elle fait tout de son « mieux pour me le faire croire. Quel parti dois-je « prendre ? est-ce celui de la haïr, ou celui de conti-« nuer à l'aimer ? Dans la confusion des pensées qui « me venoient, opposées l'une à l'autre, j'étois ou tou-« jours en colère contre vous de ne pouvoir vous re-« garder comme une ennemie, ou fâchée contre moi-« même de vous croire capable de l'être devenue ; et « cela me mettoit dans une si cruelle agitation, que je « ne devrois pas du moins vous pardonner le mal que « vous avez fait à ma santé. Cependant, madame, « votre ascendant est trop grand sur moi pour ne pas « vouloir tout ce qui vous plaît ; et puisque vous m'or-

« donnez de croire que vous m'honorez d'une sincère « tendresse, je m'y soumets sans répliquer davan- « tage : c'est un penchant si doux, qu'on y tombe sans « peine. »

Arracher la princesse des Ursins à la reine d'Espagne, c'étoit lui percer le cœur. Elle reçut néanmoins ce coup avec beaucoup de courage, avec tous les sentimens que Louis XIV pouvoit désirer : elle avoit montré la même sagesse en apprenant la défection de son père. Mais la plaie doit saigner long-temps, et il en résultera des effets considérables.

Quant à Philippe, les opérations militaires l'occupoient trop pour qu'il se livrât aussi vivement à ce chagrin. Il prit Salvatierra le 8 mai : Segura, Castel-Branco, Port-Alègre, Casteldavid, et quelques autres places des Portugais, firent peu de résistance. Leurs alliés n'avoient envoyé que huit mille hommes. L'armée de France et d'Espagne avoit tant de supériorité, que si la campagne eût commencé plus tôt, elle eût peut-être été décisive. Elle ne fit que répandre l'alarme en Portugal. Les chaleurs forçoient à prendre des quartiers de rafraîchissemens. Philippe alla pour lors rejoindre la Reine, du consentement de Louis XIV.

Depuis son départ de Madrid, il avoit rendu compte de tout à ce monarque, par de longues lettres qu'il assuroit être uniquement son ouvrage. Sa sincérité ne laisse aucun doute là-dessus. Je dois le remarquer comme une preuve de son intelligence, et même d'une partie des faits qu'il avoit mandés auparavant; car les lettres précédentes, excepté peut-être une partie de ce qu'il écrivit dans les premiers éclats de brouillerie, me paroissent du même style.

Ce prince avoit désiré avec raison, pour ambassadeur, un homme d'épée plutôt qu'un homme d'Eglise. Le duc de Gramont (1) fut nommé à l'ambassade, dès que l'affaire de la princesse des Ursins fut terminée. Il avoit ordre de faire toute la diligence possible. Ses instructions (en date du 27 avril) portent sur les mêmes principes que celles de ses prédécesseurs. Nous en indiquerons seulement quelques traits particuliers, qui peuvent éclaircir les faits, et découvrir les sentimens de la cour.

En louant la reine d'Espagne, le ministre observe dans cet écrit qu'après avoir témoigné du dégoût pour les affaires, elle a paru souhaiter qu'il ne s'en fît aucune sans sa participation; qu'on a même trop affecté de lui attribuer toutes les grâces qui s'accordoient; qu'elle en a souvent reçu les premiers remercîmens, et qu'on regardoit comme une pure formalité les remercîmens adressés au Roi; que la princesse des Ursins avoit pris sur elle un tel ascendant, que tous ses ennemis, aux yeux de la Reine, étoient infidèles au Roi et à la patrie, et que ses amis étoient au contraire les seuls sujets affectionnés. Le mécontentement général des Espagnols est représenté comme l'effet des cabales de la princesse.

Canalez, qu'on a substitué à Rivas pour le département de la guerre, n'a aucun talent pour cet emploi, selon l'instruction; et toute l'Espagne voit clairement qu'Orry ne le lui a procuré qu'afin d'en exercer les fonctions sous le nom d'un Espagnol. Orry s'est attiré la haine en faisant le personnage de premier ministre:

(1) *De Gramont* : Antoine, duc de Gramont, maréchal de France en 1724, mort le 16 septembre 1725, âgé de cinquante-trois ans.

on a été indigné qu'il méprisât les formes ordinaires du gouvernement, et l'ancien usage de consulter les tribunaux ; on a cru qu'il travailloit pour ses intérêts particuliers, qu'il gagnoit immensément sur ses traités ; que les fonds qu'il destinoit au paiement des troupes seroient détournés, s'il en avoit l'administration : l'événement vérifie ce que l'on avoit prévu, et l'usage de ces fonds est un mystère. (Cependant le roi d'Espagne avoit écrit, le 28 mai, que les succès de la campagne justifioient bien Orry, puisqu'ils lui étoient dus en partie ; et le marquis de Saint-Philippe assure qu'il avoit rétabli l'ordre dans les finances.)

« Il est certain, ajoute le ministre, que les forma-
« lités de consulter les tribunaux causoient beaucoup
« de retardement et beaucoup d'embarras aux af-
« faires ; que celles dont il est nécessaire que le secret
« soit gardé étoient bientôt divulguées, lorsqu'elles
« passoient par cette voie. » On établit donc qu'il faudroit seulement conserver les apparences de l'ancien gouvernement lorsque les affaires le permettent ; qu'il est aisé de satisfaire les Espagnols sur leurs plaintes à cet égard, et qu'il est important d'y songer. Mais ce que la cour de France jugeoit facile ne l'étoit point en Espagne : si on n'envoyoit aux conseils que de petites affaires, comment pouvoient-ils être contens ?

Une des choses que désire surtout le Roi, c'est de voir terminer le différend au sujet de l'inquisiteur général, parce qu'une foule de personnes languissent dans les prisons de l'Inquisition sans pouvoir obtenir d'être jugées, même le confesseur de Charles II. Il recommande néanmoins d'éviter les querelles avec la cour de Rome. « On ne peut jamais espérer aucun avantage

« de disputer avec elle : il n'y a qu'à perdre; et dans « ces matières la principale vue du roi d'Espagne doit « être de prolonger les affaires, en sorte que, sans rien « perdre de ses droits, il se réserve à les faire valoir en « des temps plus tranquilles. » (Louis XIV n'étoit plus ce qu'il avoit été lorsqu'il bravoit Innocent XI; les conjonctures étoient aussi bien différentes. Croiroit-on que l'archevêque de Séville devant rentrer au *despacho*, demanda au Pape la permission de s'absenter de son diocèse, et que le Pape la lui refusa d'abord?)

Il est question ensuite du confesseur, des plaintes portées contre lui, et de la confiance que Philippe lui a rendue. « Si ce prince changeoit à son égard, si le « père Daubenton venoit à mourir, enfin s'il cessoit « d'être confesseur du roi d'Espagne, de quelque ma« nière que ce puisse être, l'intention du Roi est que « cette place soit toujours occupée par un jésuite fran« çais s'il est possible, sinon par un Espagnol, aussi « de la compagnie de Jésus. » La raison pourquoi l'on juge nécessaire d'instruire le duc de Gramont sur cet article, c'est que les dominicains n'ont pas perdu l'espérance de se rétablir dans la place de confesseur du Roi, et qu'ils feroient plusieurs intrigues pour réussir dans leur dessein. Les jésuites ne s'endormoient pas sur l'intérêt de leur société.

Le duc de Gramont avoit l'esprit vif, délié et ferme, mais trop français, si j'ose le dire, par cette promptitude de jugement qui devance l'examen, et qui expose à tant d'erreurs. Au moment qu'il arriva sur les frontières : « Je vois à merveille, écrivit-il (à Torcy, « 25 mai), qu'il faut pour le salut de l'Espagne que le « Roi la gouverne despotiquement, mais il ne faut pas

« que l'Espagne s'en aperçoive; et cela se peut très-« aisément concilier. » En y réfléchissant mieux, il auroit pu voir que c'étoit une chose impossible : il auroit craint surtout de s'égarer comme ses prédécesseurs, en suivant de fausses idées, ou des préventions dangereuses.

Il rencontre la princesse des Ursins à Vittoria, où elle faisoit encore les préparatifs de son voyage. Ayant ordre de la traiter honnêtement, sans entrer dans aucune explication, il élude toutes ses demandes, et feint de ne rien savoir de ses affaires. « Vous êtes propre à « cette ambassade, lui dit alors la princesse, puisque « vous avez la principale qualité d'un ambassadeur, « le secret. »

Arrivé à Madrid, il complimente la Reine dans une audience publique, et il est fort étonné des réponses pleines d'esprit et de sagesse qu'elle lui fait sur-le-champ. Il l'est encore plus ensuite dans une conversation particulière au sujet de la princesse des Ursins. L'abbé d'Estrées avoit écrit, dès le commencement de la brouillerie, que la favorite seroit bientôt oubliée si on la renvoyoit; depuis son renvoi, il avoit écrit qu'on y paroissoit peu sensible. Un discours véhément de la Reine à l'ambassadeur détruit tout-à-coup cette chimère :

« Dites-moi donc quels sont les griefs du Roi contre « madame des Ursins. Qu'a fait cette pauvre femme, « pour avoir été traitée aussi indignement? car enfin « il n'y a pas d'exemple qu'une personne de sa qualité, « que nous honorions le Roi et moi de notre amitié, « puisse avoir reçu un traitement semblable sans en « savoir la raison. » Le duc, qui avoit insisté la veille

en public sur les griefs contre la princesse, sur le mécontentement général des Espagnols, sur la mésintelligence avec les ambassadeurs, sur la nécessité d'un rappel que le Roi avoit différé tant qu'il avoit pu, répondit que la Reine n'avoit pas oublié sans doute tout ce qu'il avoit eu l'honneur de lui dire à ce sujet de la part du Roi. « Mais, répliqua-t-elle, toutes les accusa-« tions que l'on a faites contre elle au Roi mon grand-« père sont fausses : et n'est-il pas triste que lui, qui « est le plus sage et le plus prudent de tous les hom-« mes, ajoute plus de foi aux discours haineux de gens « pleins de gangrène, qu'à ceux de son petit-fils, qu'il « sait bien qui lui ressemble pour être la vérité même, « et qui a connu la rectitude de la conduite de ma-« dame des Ursins? Est-il possible que le Roi ait si « peu d'égards pour nous pour ajouter une foi en-« tière aux discours des autres, et si peu aux nôtres? « Non, duc de Gramont, je ne vous ments pas, je ne « puis me consoler. » A ces mots, elle fond en larmes : elle ajoute néanmoins qu'elle ne laissera pas de conserver toute sa vie les sentimens de tendresse qu'elle doit au roi de France. (*Lettre de Gramont*, 28 *mai*.)

Gramont admira l'esprit de la jeune Reine, et jugea qu'on auroit peine à déraciner de son cœur cette confiance pour la princesse. Quant à la nouvelle *camarera mayor* (la duchesse de Béjar), il annonce (13 juin) qu'elle ne *déchiffreroit point l'Apocalypse*, ni ne formeroit d'intrigues capables d'inquiéter Louis XIV.

Il se hâta de joindre Philippe à l'armée : il le trouva campé avec les troupes, montant à cheval malgré les chaleurs excessives, dont il étoit fort incommodé, sans oser le dire. Ce prince lui parut ce qu'il étoit,

trop timide, mais judicieux, raisonnable, pénétré de respect et de reconnoissance pour son aïeul. Après lui avoir donné les conseils qu'exigeoient les circonstances, il fit expédier au *despacho* quelques affaires, entre autres un ordre aux grands d'Espagne de visiter en France les princes du sang, et de les traiter d'*altesse;* il se chargea de représenter au duc de Berwick la nécessité de suspendre les opérations de la campagne; et Philippe, impatient de revoir la Reine, partit au commencement de juillet. Nous allons rentrer dans un labyrinthe d'intrigues.

LIVRE SIXIÈME.

On s'étoit faussement imaginé que le rappel de la princesse des Ursins et de tous les Français de son parti, tels que le chevalier d'Espennes, d'Aubigny et Vazet, un des valets de chambre de Philippe v, extirperoit les cabales de la cour d'Espagne; qu'on feroit oublier au Roi et à la Reine le chagrin que leur causeroit d'abord cet acte d'autorité, et qu'alors l'ambassadeur gouverneroit aisément selon les vues du cabinet de Versailles. On ne tarda point à se détromper, par les nouveaux embarras qui survinrent dans les affaires.

La noble sensibilité de la Reine, la vivacité de son esprit, son influence inévitable, son ascendant sur le Roi, le besoin qu'elle avoit de sa confidente, ou plutôt de son amie; l'intérêt de celle-ci à se justifier avec éclat; les liaisons qu'elle ne pouvoit manquer d'entretenir avec la cour d'Espagne, tout auroit dû faire prévoir que la princesse des Ursins seroit encore une oc-

casion d'inquiétudes. En vain Louis XIV avoit résolu de la tenir éloignée de sa propre cour; en vain il avoit défendu qu'on s'intéressât pour lui obtenir la permission de se justifier : une femme de ce caractère, ayant joué un si grand rôle, possédant l'estime et l'amitié des souverains, dont on venoit de la séparer malgré eux, conservoit de puissantes ressources dans sa disgrâce. Le cardinal et l'abbé d'Estrées, qu'on récompensa de leur ambassade, l'un par la riche abbaye de Saint-Germain, et l'autre par le cordon bleu, ne devoient pas jouir long-temps du triomphe qu'ils avoient remporté sur elle.

Cependant Louis paroissoit inflexible à son égard. « Faites bien comprendre à la Reine, marquoit-il à « Châteauneuf (10 juillet), que lorsque j'ai pris la ré« solution de rappeler la princesse des Ursins, et en« suite de la faire repasser à Rome (l'ordre lui en étoit « donné), je ne l'ai fait qu'après de longues délibéra« tions, et pressé par des raisons si fortes, qu'il m'a « été impossible de changer de sentiment. Faites-lui « connoître que les intrigues ni les cabales des enne« mis de la princesse ne m'ont point déterminé par de « fausses suppositions contre elle. Enfin expliquez-lui « que *je décide de toutes choses par moi-même, et* « *que personne n'oseroit me supposer des faits con-* « *traires à la vérité, l'apprenant toujours de plu-* « *sieurs endroits différens, avant de prendre un* « *dernier parti sur de telles matières.* »

Le monarque avoit été si souvent trompé, même dans les beaux jours de son règne (quel prince n'est pas exposé à l'être?), qu'il auroit pu se reposer un peu moins sur les rapports d'autrui, et sur ses propres lu-

mières. Nous verrons que ses volontés mêmes pouvoient varier au gré des événemens.

Il paroissoit essentiel, pour les vues de la cour de France, que le *despacho* fût tel qu'on l'avoit réglé au commencement. Depuis que les fonctions de secrétaire étoient partagées, les affaires les plus importantes alors (celles de la guerre) étoient devenues secrètes entre le Roi, le marquis de Canalez et Orry. On vouloit que le marquis de Rivas redevînt secrétaire unique. La chose étoit fort difficile, parce qu'il avoit déplu à Philippe et à la Reine. Avant de toucher à un point si délicat, l'ambassadeur rencontra d'autres difficultés qui lui firent sentir les épines de sa commission.

Le marquis de Mancera, vieillard de quatre-vingt-neuf ans, qu'on avoit mis dans le *despacho* avec l'archevêque de Séville, présente au Roi un long mémoire pour lui persuader d'abolir cette nouvelle forme de gouvernement, et de gouverner lui seul, en prenant, selon l'ancien usage, les *consultes* des différens conseils : il insinue que c'est le moyen d'assurer le bonheur de son règne et celui de ses peuples; il ajoute que son grand âge et ses infirmités ne lui permettent plus d'assister au *despacho*. Philippe communique ce mémoire au duc de Gramont : celui-ci le réfute fortement, et soupçonne déjà quelque cabale. (*Gramont au Roi, 19 juillet.*)

Sa défiance augmentoit chaque jour. Il croyoit que les Espagnols vouloient ôter la connoissance des affaires au roi de France : il les voyoit conjurés contre les gardes du corps, contre le régiment des gardes wallones, dont plusieurs soldats avoient même été

assassinés. Plus il examinoit l'intérieur du palais, plus il étoit embarrassé sur la manière de réussir. Etonné des variations fréquentes qu'il apercevoit : « J'en re-« viens toujours, disoit-il, au dicton de feu mon « père : *Quand le bon Dieu fit les cerveaux, il ne « s'obligea point à la garantie* (1). » Incertain dans ses avis, il souhaitoit un jour que Louis XIV écrivît des *grosses dents ;* peu de jours après, il souhaitoit qu'on fît *patte de velours*. Le résultat de ses observations étoit qu'il falloit gagner la confiance de la Reine, parce que le Roi n'osoit rien dire ni rien faire que de conforme à ses volontés. C'étoit l'intention de la cour de France.

Aussi l'ambassadeur exhorta-t-il la Reine à entrer dans les affaires. Elle répondit qu'elle en étoit incapable ; qu'elle ne concevoit pas comment on vouloit y admettre une femme de quinze ans. Pure ironie de sa part, selon le duc de Gramont, puisque tous les soirs elle pratiquoit le contraire, sachant bien qu'il ne pouvoit l'ignorer. Enfin, pressée par ses instances, elle dit qu'elle consentoit à donner cette marque de soumission au Roi, et lui écrivit sur-le-champ une lettre qu'on n'auroit pas manqué d'attribuer à la princesse des Ursins, si elle eût été à la cour.

Lettre de la reine d'Espagne à Louis XIV (25 *juillet*).

« Je me donne l'honneur d'écrire à Votre Majesté « pour lui rendre compte de ce que le duc de Gramont « m'a dit de sa part, qui est qu'elle veut absolument « que je me mêle dans les affaires du Roi son petit-fils. « Vous savez mieux que personne la répugnance que

(1) Le duc de Gramont à M. de Torcy, 20 juillet. (M.)

« j'ai à le faire, non-seulement parce que naturelle-
« ment cela n'est pas de mon goût, mais encore parce
« que je me connois, et je sais que je ne suis nulle-
« ment capable de donner, sur quelque chose que ce
« soit, mon sentiment. Malgré toutes les bonnes raisons
« que j'ai, le duc de Gramont m'a tant pressée, et m'a
« tant dit que vous le voulez, et seriez fâché si je ne
« le faisois pas, que je me vois obligée à obéir à vos
« ordres, quoique avec une peine infinie. Mais ce que
« je vous demande, c'est que je ne me mêle des affaires
« qu'en particulier avec le Roi, et que cela ne paroisse
« pas au dehors, pour que le Roi n'en ait pas moins
« de gloire. Je crains très-fort que vous ne vous re-
« pentiez de ce que vous faites présentement : car
« quoique assurément je ne veuille faire que ce qui
« est meilleur pour le service du Roi, quand on a mon
« âge et mon peu d'expérience, je vous avoue qu'on
« peut craindre de faire bien des choses mal à propos.
« Mais au moins si cela arrive, vous ne pourrez vous
« en prendre qu'à vous-même, puisque c'est vous qui
« l'aurez voulu, et que je ne fais en cela que marquer
« à Votre Majesté qu'on ne sauroit ni avoir plus de
« déférence pour elle, ni l'aimer plus tendrement que
« je le fais. »

Réponse de Louis XIV *à la reine d'Espagne* (*6 août*).

« Je trouve avec plaisir dans votre lettre un nou-
« veau sujet de vous louer : rien ne le mérite davan-
« tage que la crainte que vous avez d'entrer dans la
« connoissance des affaires, et que votre attention à
« faire tout à la gloire du roi d'Espagne. Plus j'ap-
« prouve vos sentimens, et plus je vous crois capable

« de lui donner des conseils excellens. Vos ménage-
« mens pour le public sont dignes de vous, et au-des-
« sus de votre âge : je suis bien aise de voir que Votre
« Majesté pense d'elle-même à ce qu'il y a de plus con-
« venable. Je conseille au Roi mon petit-fils de rendre
« au marquis de Rivas les fonctions de sa charge. Il
« m'a paru par sa lettre qu'il y avoit quelque répu-
« gnance; mais je crois nécessaire, pour son service,
« de la surmonter. C'est de vous principalement que
« je veux me servir pour l'y déterminer. L'état des af-
« faires ne permet pas de délibérer long-temps. Comp-
« tez aussi sur la tendresse et la parfaite amitié que j'ai
« pour vous. »

Cet avis, au sujet de Rivas, étoit de la plus grande importance. Dans le même entretien où Gramont engagea la Reine à entrer dans les affaires, il employa toute son éloquence pour obtenir que le seul homme dont on connoissoit la capacité fût chargé, comme auparavant, de toutes les expéditions. Mais Rivas avoit déplu à Philippe et à la Reine. Philippe vouloit céder; la Reine demeura inébranlable : elle consentoit bien qu'on renvoyât Canalez, elle s'opposoit au rétablissement de l'autre; et ni les raisons de l'ambassadeur, ni les remontrances du Roi son mari, ne produisirent aucun effet.

Gramont se trouvoit dans le plus grand embarras. On l'avertissoit que la Reine avoit des conférences avec un nombre de seigneurs; qu'elle consultoit surtout Veraguas, Aguilar, Castel-Rodrigo; qu'ils conseilloient sans cesse de ne pas souffrir que la France gouvernât l'Espagne; qu'on détruisoit ainsi le soir

tout ce qu'il pouvoit faire de bien pendant le jour. Il cherchoit les moyens de gagner la confiance de la Reine, à l'exclusion de tout autre. Persuadé qu'il étoit impossible de réussir entièrement, il prioit Louis XIV (lettre du 29 juillet) de l'aider dans son dessein, d'abord par des voies douces et gracieuses, ensuite en faisant craindre que le manque d'égards pour les conseils de Sa Majesté ne la fît changer de sentimens et de conduite. Il représentoit combien le mal étoit urgent, combien il lui étoit impossible d'y remédier, ne pouvant rien savoir de ce qui regardoit la guerre, et ne pouvant même avoir les états des troupes, des fonds, des approvisionnemens, etc. On les lui promettoit toujours, et toujours il les attendoit en vain. Peut-être auroit-il dû accepter l'offre de Philippe de faire rapporter au *despacho*, par Canalez, les affaires de cette nature; mais il crut que les ordres pour le rétablissement de Rivas n'admettoient point un pareil tempérament.

Enfin, rappelant ce que le monarque lui avoit dit à son départ, que la princesse des Ursins n'y étant plus, il trouveroit la cour d'Espagne *sans factions*, il assuroit de nouveau que l'ancienne cabale subsistoit encore : tant on se méprenoit, dans l'éloignement, sur des choses qui pouvoient échapper de près à l'œil le plus attentif!

Tout le mal venoit du traitement fait à la princesse. La Reine en étoit blessée jusqu'au fond du cœur : elle y voyoit sa gloire intéressée, ainsi que l'honneur de sa favorite : elle ne pouvoit supporter une si cruelle séparation. Voilà ce qu'il eût été facile de prévoir, si les derniers ambassadeurs et Louville n'avoient fait

accroire, d'après leurs préjugés de despotisme, qu'il n'y avoit qu'à vouloir pour dompter une ame forte telle que la reine d'Espagne, ou pour lui faire perdre l'empire qu'elle avoit sur l'esprit et sur le cœur de son époux.

Sans les malheurs de la guerre, Gramont n'auroit peut-être éprouvé qu'une résistance invincible. La flotte anglaise, fort redoutable par le nombre des vaisseaux, mais trop peu par celui des troupes de débarquement, avoit tenté de soumettre la Catalogne à l'archiduc. Quoiqu'il y eût beaucoup de séditieux, et que le prince de Darmstadt comptât sur un soulèvement, le vice-roi Velasco rompit toutes ses mesures : les peuples ne remuèrent point, les ennemis se rembarquèrent. On pouvoit s'en réjouir, on ne devoit pas se rassurer. Velasco écrivit (7 juin) que, sans un secours visible du Ciel, tout auroit été perdu, parce que la Catalogne étoit dégarnie, et qu'il n'avoit vu aucun effet des promesses d'Orry pour les secours nécessaires.

Après cette expédition manquée, les Anglais en firent une qui n'eut que trop de succès. Depuis trois semaines, le duc de Gramont ayant su, par une lettre du gouverneur de Gibraltar, que la place étoit réduite à cinquante hommes de garnison (1), sans munitions de guerre, sans canons en état de tirer, avoit pressé Philippe de faire expédier les ordres pour sa défense. Canalez soutenoit néanmoins que rien ne manquoit, et qu'il n'y avoit rien à craindre, lorsqu'on apprit que Gibraltar venoit d'être pris en deux jours. Cette place,

(1) Il dit dans un autre endroit qu'il y avoit quatre-vingt-sept soldats. (M.)

réputée imprenable, n'avoit guère coûté aux Anglais que la peine d'y monter par un endroit presque inaccessible (1). Ceuta paroissoit menacé du même sort.

L'ambassadeur désolé marque à Louis XIV (10 août): « Voilà l'effet de la belle administration de M. de Ca« nalez et du sieur Orry, qui mériteroient tous deux, « en bonne justice, qu'on leur fît couper le cou..... « Dieu veuille que le peuple ne s'émeuve pas, et ne « s'en prenne à la Reine et à son mauvais gouverne« ment! » Ce n'étoit pas un jugement formé de sang froid.

A cette nouvelle foudroyante, Philippe veut assembler une junte : il demande l'avis de l'ambassadeur sur les personnes qu'il convient d'y appeler. Gramont indique le cardinal Porto-Carrero, le comte de Montellano, et les membres du *despacho* ordinaire. La Reine fait rejeter le cardinal et Rivas; mais le lendemain le Roi et la Reine s'empressent à témoigner au duc une ferme résolution de se soumettre en tout et partout aux volontés de Louis XIV, de suivre aveuglément ses conseils, de remettre entre ses mains le soin de la monarchie, qui ne peut être soutenue que par lui. Ils consentent au rétablissement de Rivas, quoique mécontens de sa conduite envers eux. La Reine dit ensuite à cet Espagnol que, connoissant les dispositions du roi de France en sa faveur, elle oublioit le passé, lui rendoit ses bonnes grâces, et vouloit même

(1) Ce fut le 4 août 1704 que Gibraltar fut surpris par les Anglais. La flotte avoit en vain tiré quinze mille coups de canon, lorsque des matelots ivres s'avancèrent dans des barques sous le môle qui devoit les foudroyer, et qui ne tira point, méprisant de tels adversaires. Les matelots montèrent sur le môle, les soldats étonnés accoururent, et le rocher réputé imprenable se trouva pris.

être sa caution auprès de Philippe. (*Lettres des* 11 *et* 12 *août.*)

Cependant Orry étoit rappelé, sans que Louis s'expliquât sur les motifs de son rappel : nouveau chagrin pour Philippe et pour sa femme. Tous deux écrivirent que leurs affaires en souffriroient beaucoup ; que tout ce qu'on lui imputoit étoit pure fausseté ; que ses services méritoient de grandes récompenses ; que son désintéressement lui faisoit refuser celles qu'ils lui offroient. Tous deux conjurèrent Louis de le renvoyer bientôt, comme leur étant nécessaire. Orry amassa trop de richesses pour mériter la réputation d'un homme désintéressé ; mais il n'en étoit pas moins nécessaire dans les circonstances.

Vivement affligé de la perte de Gibraltar, et encore plus de l'affreux désastre arrivé à Hochstedt, où le prince Eugène et Marlborough avoient taillé en pièces l'armée française et bavaroise, le roi de France écrit à son petit-fils cette lettre, capable de produire de fortes impressions (20 août) :

« ...Vous me demandez mes conseils : je vous écris « ce que je pense ; mais les meilleurs deviennent inu- « tiles lorsqu'on attend, à les demander et à les sui- « vre, que le mal soit arrivé : il est souvent plus facile « de le prévoir que d'y remédier ; et je prévois avec « douleur d'étranges embarras, si vous n'établissez un « ordre dans l'administration de vos affaires. Vous avez « donné jusqu'à présent votre confiance à des gens « incapables ou intéressés. Je vous demande de vous « défaire de Canalez ; je rappelle Orry : j'y trouve de « la résistance et de l'opposition de votre part. Vous « voyez la fin de leur travail, par le sort de vos armées

« et celui de vos places. Il semble cependant que l'in-
« térêt de ces particuliers vous occupe tout entier ; et,
« dans le temps que vous ne le devriez être que de
« grandes vues, vous les rabaissez aux cabales de la
« princesse des Ursins, dont on ne cesse de me fati-
« guer. Je suis persuadé de votre sincérité ; et si mal-
« heureusement vous perdiez cette vertu qui vous est
« si naturelle, je crois que vous aimez assez votre état
« pour ne point tromper à son préjudice. Je crois
« donc, puisque vous m'en assurez, que vous voulez
« effectivement suivre mes avis. Profitez, je vous prie,
« de ceux que je vais vous donner encore, avec la
« même amitié et la même tendresse pour vous dont
« je ne me lasserai point de vous faire ressentir les
« effets.

« Il est impossible que vous puissiez réussir, tant
« que le désordre régnera dans vos affaires au point
« où il est présentement. Etablissez un conseil sage et
« éclairé : le duc de Gramont vous nommera ceux que
« je crois capables de le composer. Ne différez point
« à les assembler ; consultez-les sur toutes les matières
« de guerre, de finance et de politique ; servez-vous
« de leurs lumières et de leur expérience, et ne don-
« nez point d'ordres dont ils ne soient instruits. Quand
« je verrai cette forme de conseil établie, je vous en-
« verrai plus hardiment les secours dont vous avez
« besoin. Avant qu'elle le soit, je n'ai que trop sujet
« de regarder comme perdues les troupes que je fais
« passer en Espagne. Faites voir qu'il y a un roi et un
« conseil en Espagne, que vous y commandez, et que
« des particuliers qui ont abusé de votre confiance
« ne sont pas les maîtres de la monarchie. Je n'ai ja-

« mais recommandé à Votre Majesté que sa véritable « gloire, et l'intérêt de ses Etats. Travaillez pour l'un « et pour l'autre : c'est le seul prix que je vous de- « mande de tout ce que je fais, et de toute la tendresse « que j'ai pour vous. »

La proposition faite par Mancera de supprimer le *despacho* paroissoit à Louis XIV, comme au duc de Gramont, l'effet d'une cabale pour lui dérober la connoissance des affaires d'Espagne, et l'influence nécessaire qu'il devoit avoir sur le gouvernement. Il jugea dès-lors qu'il falloit donner à ce conseil une meilleure forme, une consistance plus solide. Son ambassadeur eut ordre de représenter à Philippe qu'en suivant l'avis de Mancera, au lieu de gouverner par lui-même, il se verroit bientôt dépendant des tribunaux de son royaume, et enfin d'un premier ministre; qu'un roi sage doit choisir des ministres fidèles et intelligens, autant qu'il est possible, pour les charger de l'exécution de ses ordres; que ceux qu'il appelle ainsi au gouvernement, loin d'affoiblir l'idée de son autorité, la font paroître bien plus absolue que lorsqu'un premier ministre l'a entre ses mains; que si les affaires étoient portées aux différens conseils, et partagées entre tant de personnes, le secret ne pourroit être gardé, ni les délibérations exécutées avec la diligence nécessaire. A ces raisons s'en joignoit une plus forte, dans les vues de la cour de France : c'est qu'il falloit absolument que l'ambassadeur sût et dirigeât tout. (*Lettre du Roi à Gramont,* 30 *juillet.*)

Louis vouloit donc que le *despacho* subsistât, mais qu'on le rendît plus nombreux, parce que les membres ayant chacun leurs amis et leurs partisans, plus

de personnes se trouveroient intéressées à sa conservation, et à lui faire attribuer la connoissance des affaires les plus importantes.

Après la prise de Gibraltar, craignant les lenteurs et les obstacles qu'il avoit tant de fois rencontrés, il écrivit à Philippe, comme nous venons de le voir, en termes qui ne permettoient pas d'hésiter sur le parti qu'il proposoit. Gramont devoit agir en conséquence. Louis, de peur d'aigrir la reine d'Espagne, consentoit qu'on ne parlât point du cardinal Porto-Carrero. L'archevêque de Séville et le marquis de Mancera, le comte de Montellano, le duc de Montalto, le comte de Monterey et le marquis del Fresno étoient ceux qui devoient former le conseil, avec l'ambassadeur de France et Rivas. Philippe ne montra de répugnance que par rapport à del Fresno, homme impérieux, d'ailleurs fort âgé, et infirme. On le retrancha du nombre. Cette nouvelle forme de gouvernement fit éclore de vives jalousies : Medina-Celi, Aguilar, Veraguas et plusieurs autres, dont les murmures éclatoient déjà auparavant, frondèrent tout avec moins de retenue. (*Gramont au Roi*, 8 *septembre.*)

En renvoyant Canalez, non-seulement on lui donna une place de conseiller d'Etat (ce que Louis XIV approuvoit), mais on le fit gentilhomme de la chambre, avec douze mille ducats de pension. Une pension de deux mille ducats, donnée à d'Aubigny, étoit aussi un sujet de plaintes. De pareilles libéralités en des temps si désastreux ne pouvoient plaire en Espagne, et déplurent beaucoup en France.

La fameuse bataille navale de Malaga (le 24 août), qui dura douze heures, et où le comte de Tou-

louse (1), avec des forces très-inférieures à celles des ennemis, eut sur eux de l'avantage, auroit été l'événement le plus heureux, si ce prince, comme Gramont le crut d'abord et l'écrivit, avoit remporté une victoire décisive. Mais la victoire fut réellement indécise; et une journée si glorieuse devint funeste, parce que la puissance maritime du Roi ne put jamais se relever. C'est ce que l'on étoit bien éloigné de prévoir. On ne douta point que Gibraltar ne fût bientôt enlevé aux Anglais; on résolut d'en faire le siége, on s'y prépara.

Gramont ayant obtenu la confiance de Philippe, et lui inspirant de la fermeté, sembloit pouvoir en peu de temps finir les plus importantes affaires. Cependant les préjugés espagnols étoient trop tenaces pour ne pas lui opposer souvent de la résistance : il trouva le *despacho* même prévenu contre l'établissement des gardes du corps. L'ancienne garde des archers, qu'on appeloit la *conchilla,* et qu'on n'avoit pas encore osé abolir, étoit chérie et soutenue, soit parce qu'elle étoit ancienne, soit parce qu'elle ne faisoit point une force militaire. Quelques insolens de cette troupe eurent, à la porte de l'antichambre du Roi, une dispute très-vive avec les nouveaux gardes : Louis XIV écrivit qu'il falloit saisir l'occasion de casser la *conchilla.* Philippe, quoiqu'il eût parlé en maître pour cimenter le nouvel établissement, répondit qu'il

(1) *Le comte de Toulouse :* Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France, etc., fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 6 juin 1678, légitimé en 1681, mort le premier septembre 1737. Il eut pour successeur, dans la charge d'amiral, le duc de Penthièvre, son fils.

seroit trop dangereux de révolter les esprits dans des conjonctures si délicates : en quoi il n'avoit pas tort.

Un des grands objets de la cour de France étoit de faire passer aux Français le commerce de l'Amérique, dont les Anglais et les Hollandais avoient profité auparavant. L'ambassadeur assura que cette proposition seroit mal reçue ; qu'il falloit la renvoyer à d'autres temps. En effet, les Espagnols étoient si jaloux à cet égard, que la chambre de Séville fit même des représentations pour que les galions ne fussent point escortés par des vaisseaux français : on aimoit mieux les voir sans défense, car la marine d'Espagne étoit absolument anéantie.

Quand le *despacho* eut pris sa forme, Gramont aperçut dans Philippe plus de qualités royales qu'on ne lui en avoit cru jusqu'alors. Il en parle avec éloge dans plusieurs dépêches ; il loue dans une (du 18 septembre) le *cœur excellent* de la Reine. Mais quelques grands cherchoient à lui enlever la confiance de cette princesse. Sensible, fière, aigrie par les mortifications qu'on lui avoit fait essuyer, elle pouvoit causer de grands embarras si elle prenoit un travers. Louis XIV le craignit, persuadé que la princesse des Ursins entretenoit auprès d'elle des intrigues dangereuses : c'est le sujet d'une lettre extrêmement forte qu'il écrivit à la Reine, et où l'on verra de quel œil il envisageoit les objets.

Lettre de Louis XIV *à la reine d'Espagne* (20 *sept.*).

« Les suites que je prévois deviennent trop sérieu-
« ses, pour ne pas m'expliquer avec Votre Majesté avec
« la sincérité qui m'est naturelle, et avec la liberté

« d'un grand-père qui parle à sa petite-fille. Je vous « donnai la princesse des Ursins par l'estime que j'a- « vois pour elle, qui me fit croire qu'elle seroit ca- « pable de former l'esprit d'une jeune princesse, et « de lui inspirer tous les sentimens propres à rem- « plir un aussi grand personnage que le vôtre. Je « jetai les yeux par la suite sur un ambassadeur qui « avoit toujours paru de ses amis, afin qu'ils con- « certassent avec plus de facilité sur tous les moyens « de nous servir. Vous savez combien j'ai désiré que « vous donnassiez votre confiance à la princesse des « Ursins, et que je n'oubliai rien pour vous y porter. « Cependant, oubliant nos intérêts communs, elle « s'est livrée tout entière à une inimitié que j'igno- « rois, et n'a songé qu'à contredire ceux qui ont été « chargés de nos affaires. Si elle avoit eu un fidèle « attachement pour vous, elle auroit sacrifié tous ses « ressentimens, bien ou mal fondés, contre le cardi- « nal d'Estrées, au lieu de vous y faire entrer. Les gens « comme nous doivent s'élever au-dessus des démêlés « particuliers, et se conduire par rapport à leurs pro- « pres intérêts et à ceux de leurs sujets, qui sont tou- « jours les mêmes. Il falloit donc rappeler mon ambas- « sadeur, vous abandonner à la princesse des Ursins, et « la laisser seule gouverner vos royaumes, ou la rap- « peler elle-même. C'est ce que j'ai cru devoir faire, « dans l'espérance que vous déféreriez à mes senti- « mens, et que la princesse des Ursins s'éloignant, « vous perdriez une partie des impressions qu'elle « vous a données. Il n'est pas vrai qu'on l'ait jamais « soupçonnée d'aucune intelligence avec nos ennemis « communs. Elle veut, par ces suppositions, se faire

« un mérite auprès de vous. On l'accuse d'avoir voulu
« gouverner l'Espagne, et de ne vous avoir pas in-
« spiré tous les sentimens qu'il semble que vous devez
« avoir pour moi; d'avoir eu des amis et des ennemis
« dans une place où elle ne devoit avoir d'intérêts que
« les vôtres. On l'accuse de continuer dans l'absence
« même, avec plus d'aigreur et moins de ménage-
« mens, ce qu'elle faisoit auprès de vous.

« Je juge des conseils qu'elle vous donne par l'évé-
« nement. Vous vous êtes souvent opposée à ce que
« j'ai proposé; vous n'avez pris nulle confiance dans
« mes ambassadeurs; vous aimez et vous haïssez ce
« que la princesse des Ursins vous inspire; vous vou-
« lez à quinze ans gouverner une grande monarchie,
« peu affermie, sans conseil. Pouvez-vous en prendre
« de meilleurs et de plus désintéressés que les miens?
« Et si la princesse des Ursins agissoit droitement,
« pourroit-elle vous en donner d'autres? Si elle se
« conduisoit ainsi, vous verriez si j'ai des ressenti-
« mens contre elle, si je suis capable de me laisser
« prévenir, et si j'agis par d'autres vues que celle de
« nos avantages, qui ne peuvent être différens.

« Je sais que votre esprit est fort au-dessus de
« votre âge : je suis ravi que vous entriez dans les
« affaires; j'approuve que le Roi votre mari vous con-
« fie tout : mais vous aurez encore long-temps besoin
« l'un et l'autre d'être aidés, puisque vous ne pouvez
« avoir ce que l'expérience seule peut donner. Je ne
« saurois vous servir autant que je le voudrois, si
« nous n'agissons de concert, si vous ne vous confiez
« à mes ambassadeurs, qui n'ont nul intérêt en Es-
« pagne. Quand vous aurez des raisons ou des incli-

« nations particulières, marquez-le-moi directement :
« je m'y rendrai certainement, si elles ne sont point
« dangereuses; car je ne désire rien tant que de vous
« faire plaisir, et de vous marquer ma tendresse dans
« les plus petites choses, comme je crois le faire dans
« les grandes. »

Louis pouvoit bien se tromper en supposant que la Reine n'avoit agi que par les inspirations de la princesse. Après ce que les derniers ambassadeurs avoient fait contre elle-même, comment, du caractère dont elle étoit, leur auroit-elle donné sa confiance? Il se trompoit aussi en soupçonnant qu'on lui faisoit ses lettres : il avoit écrit au duc de Gramont (7 août) de tâcher d'en découvrir l'auteur. Gramont ne doutoit point qu'elle seule ne les composât, ayant plus d'esprit que tous ceux qui l'approchoient; et le père Daubenton, à portée de le savoir, pensoit comme l'ambassadeur. En un mot, puisqu'on connoissoit les talens et le caractère de la Reine, sa force d'ame, son ascendant invincible sur le Roi, on avoit pris à son égard un mauvais plan, qu'il fallut bientôt abandonner.

On jugeoit déjà (et c'étoit le sentiment du duc de Gramont) que les conseils de la princesse des Ursins seroient nécessaires pour ramener la Reine au point que désiroit la cour de France. Aussi commença-t-on à témoigner des égards à la princesse, qui devoit attendre à Toulouse que la saison et sa santé lui permissent de passer à Rome. Louis XIV promit de s'intéresser auprès du Pape en faveur de son frère l'abbé de La Trémouille, afin de lui procurer un chapeau de cardinal (1). On eut

(1) M. de Torcy au duc de Gramont, 15 septembre. (M.)

grand soin de lui faire savoir que le moyen de regagner pour elle-même la bienveillance du Roi étoit d'inspirer à la reine d'Espagne, par ses lettres, une confiance entière pour l'ambassadeur. Elle ne manqua pas d'écrire en conséquence. Gramont s'aperçut que la Reine recevoit mieux ses conseils : plus il en avoit de satisfaction, plus elle se procuroit de moyens de satisfaire la princesse des Ursins.

Dès qu'elle put espérer d'y réussir, elle écrivit à Louis XIV une lettre pressante (2 novembre), pour lui obtenir la permission d'aller à Versailles. « Je me flatte, « dit-elle, que vous lui rendrez toute la justice qu'elle « mérite, en connoissant son innocence et la noirceur « de ses ennemis : car permettez-moi de vous dire que « les uns ni les autres n'ont point eu le traitement que « chacun méritoit. Mais vous êtes si juste, que je n'ai « jamais douté que quand vous seriez éclairci de la vé« rité, vous rendriez justice aux innocens, et châtie« riez les coupables. Non-seulement elle vous infor« mera de tout sans passion, mais aussi elle pourra, si « vous le voulez, vous dire beaucoup de choses que « vous ne serez pas fâché de savoir. »

Ce ton ferme et décidé, que la Reine avoit toujours soutenu, ne déplut point au monarque; et, malgré la résolution contraire, dont il sembloit ne vouloir jamais s'écarter, il accorda gracieusement la demande. Il répondit (16 novembre) : « Aussitôt que j'ai reçu par la « duchesse de Bourgogne la lettre que vous m'avez « écrite, je n'ai pas hésité à permettre à la princesse « des Ursins de se rendre auprès de moi. Je lui écris « d'y venir, et je suis bien aise que tout le monde « connoisse la considération particulière que j'aurai

« toujours pour les demandes de Votre Majesté. » Le triomphe de la jeune Reine devoit s'étendre plus loin.

Elle avoit une telle influence, que Gramont, dont Louis XIV et Torcy étoient fort contens, et qui méritoit réellement des éloges par son zèle, n'espéroit de se tirer que par elle des difficultés infinies de l'ambassade. Avant la formation du *despacho,* il peignoit (9 août) le comte de Montellano, président de Castille, comme un des *plus dignes sujets* qu'il y eût, *ennemi des cabales,* ayant tout l'esprit qu'on peut avoir, ayant de plus l'estime et la confiance entière de la Reine; enfin il pensoit alors qu'on ne pouvoit faire un meilleur choix pour le conseil. Deux mois après (14 octobre), Montellano, *qui passoit pour un saint,* ne lui paroît qu'un homme dévoré d'ambition, un cabaleur, appliqué à le perdre dans l'esprit de la Reine : il a si bien fait par ses manœuvres secrètes, que l'archevêque de Séville, la meilleure tête du conseil, et le seul véritablement attaché au roi de France, se retire dans son diocèse, faute de permission du Pape qui l'autorise à demeurer plus long-temps à la cour. Comme la princesse des Ursins l'avoit recommandé, l'ambassadeur ne voit qu'elle en état de changer l'esprit de la Reine à cet égard.

Sans que la princesse voulût écrire contre aucun Espagnol en particulier, la Reine, sentant la nécessité de plaire à Louis XIV, changea d'elle-même, ou parut changer, de sentimens. Montellano l'importunoit pour avoir la grandesse : elle lui répondit qu'il falloit s'adresser au Roi. Bientôt elle se montra résolue de donner toute sa confiance à Gramont. Il n'en douta point, il crut avoir *coupé la tête de l'hydre;* il an-

nonça que les cabales alloient finir; il compta sur les protestations que fit Montellano de vouloir se régler sur ses conseils, et tenir de la France les grâces qu'il espéroit; il écrivit alors en sa faveur, parce qu'on pouvoit profiter de ses services.

Etonné lui-même de ces variations dans ses propres jugemens, il observe qu'il étoit nécessaire *de se gouverner selon les occurrences, et de changer de conduite à mesure que les autres en changent* (lettre du 2 décembre). Maxime vraie dans la politique, pourvu qu'on ne se laisse point éblouir par des apparences trompeuses; et c'est à quoi les manéges de cour exposent le plus habile homme. D'ailleurs varie-t-on si fort dans ses jugemens quand on ne les précipite pas? La précipitation égaroit presque tous les ministres.

Quoique la retraite forcée de l'archevêque de Séville pût avoir des suites fâcheuses, le roi de France s'explique sur ce point avec une délicatesse de conscience très-remarquable: « Je ne vois pas le moyen « d'y remédier, ne croyant pas que le Pape ait le pou-« voir de dispenser un évêque de résider dans son « diocèse. J'aurois peine par conséquent de conseiller « au Roi mon petit-fils de presser Sa Sainteté de lui « en accorder la permission. Il semble que le besoin « de l'Etat seroit une forte raison pour autoriser son « séjour auprès du Roi son maître; mais je ne puis dé-« cider sur une pareille matière (1). » Ce qui étonnera le plus en France, supposé le besoin de l'Etat, c'est que les Espagnols crussent ne pouvoir se passer de cette dispense du Pape.

(1) Le Roi au duc de Gramont, 31 novembre. (M.)

Au milieu des agitations de la cour, il falloit penser continuellement à la guerre. On s'épuisoit en *consultes* stériles pour avoir des fonds. Le *despacho* proposa encore de supprimer les gardes du corps, cet épouvantail des Espagnols, insistant sur les dépenses qu'entraînoit un pareil établissement. Gramont tint ferme; et l'on chercha des expédiens, qu'il auroit toujours fallu chercher après avoir supprimé un corps trop dispendieux sans doute, mais jugé nécessaire par la cour de France.

Les ennemis avoient traité, disoit-on, avec le roi de Maroc pour un secours de cavalerie. « Le plus grand « bonheur qui pût arriver, selon l'ambassadeur (lettre « du 8 décembre), seroit qu'il vînt des Maures au se- « cours des Portugais : les prêtres et les moines, qui « refusoient tout, deviendroient prodigues alors, pour « éviter le pillage de leurs églises; et à l'instant on « auroit plus de soixante mille hommes sur pied. » C'étoit déjà quelque chose que la haine des peuples contre les hérétiques : elle mit plus d'un obstacle aux progrès des alliés de l'archiduc. L'Angleterre et la Hollande auroient eu sans cela trop de supériorité.

Philippe n'étoit pas content de Berwick, ou plutôt il témoigna ne le pas être, et il demanda un autre général à Louis XIV. On lui envoya le maréchal de Tessé, pour qui il avoit montré du penchant. La jalousie du commandement entre Berwick et Sterclaës avoit préjudicié au service : afin d'écarter un pareil inconvénient, Louis demandoit que le nouveau général fût d'abord créé grand d'Espagne. « Mais, dit Phi- « lippe au duc de Gramont (1), ne seroit-il pas plus

(1) Le duc rapporte ce fait dans une note sur sa lettre du 5 oct. (M.)

« sage, avant de faire une grâce de cette nature, d'at-
« tendre la fin de la campagne pour voir comment il
« m'auroit servi, que de la lui faire à son arrivée? »
L'ambassadeur trouva la question fort raisonnable : il répondit néanmoins qu'il falloit souscrire sans balancer aux volontés de Louis XIV, et ce ne fut pas sans peine qu'il le persuada.

Je ne dois pas dissimuler que Gramont fut le véritable auteur du rappel de Berwick. Philippe V l'avoua depuis à son grand-père, en lui redemandant ce général, dont il assura qu'il étoit alors très-content, ainsi que les Espagnols. Il avoit cédé aux instances de l'ambassadeur. Celui-ci désiroit le maréchal de Boufflers, et vit bientôt de mauvais œil le maréchal de Tessé.

On étoit tranquille du côté du Portugal, où les ennemis avoient échoué dans leurs entreprises. Le marquis de Villadarias forma le siége de Gibraltar au commencement d'octobre. On se flatta d'un prompt succès : malheureusement une escadre anglaise jeta du secours dans la place. Après deux mois de tranchée ouverte, on se trouvoit encore peu avancé; et tandis que les espérances s'affoiblissoient de jour en jour, les affaires alloient aussi plus mal à Madrid.

Ce marquis de Rivas, que Gramont avoit jugé si nécessaire, et que Louis XIV avoit fait rétablir dans toutes ses fonctions, contre le gré du roi et de la reine d'Espagne, comme si le salut de la monarchie en avoit absolument dépendu, fut à son tour l'objet des plaintes les plus graves de l'ambassadeur. Il l'accuse (21 septembre) de fausseté, de mauvaises intentions, de ne travailler qu'à se maintenir dans son poste, *sans se soucier de risquer le service et la couronne de son*

maître. Il assure qu'on ne peut trop tôt mettre à sa place un autre ministre; il propose, conformément aux vues de Philippe, le marquis de Mejorada; il s'excuse enfin d'un tel changement d'opinion sur des *apparences qu'il a crues certaines;* et il compare les gens du pays aux vents, qui changent d'un jour à l'autre (21 décembre) : comparaison bien démentie par le caractère espagnol.

Quoi qu'il en soit, tant de variations dans le gouvernement produisent toujours des effets pernicieux. Le duc de Gramont y réfléchit trop peu. Avec beaucoup d'esprit, il laisse apercevoir une légèreté de jugement dont on doit craindre les suites. En voici un autre exemple très-remarquable :

Il écrit de sa main à Louis XIV (25 décembre) que Philippe, n'approuvant point la conduite de la Reine, rougit de s'être laissé mener par un enfant de quinze ans; qu'il veut enfin régner par lui-même, et suivre exactement ce que son grand-père trouvera bon de lui prescrire par des lettres secrètes. L'ambassadeur exhorte ce monarque à communiquer ses lumières au jeune prince, pour détruire toutes les cabales. Depuis sa réconciliation avec Montellano, il s'étoit plaint que la Reine se livrât aux conseils de Veraguas : il en étoit blessé; il espéroit gouverner le Roi sans elle. En lui inspirant cette résolution, il le croyoit capable de la soutenir; et certainement il ne considéra point assez les risques d'une démarche si hardie, qui pouvoit exciter tant de troubles dans le palais. On en jugea beaucoup mieux à la cour de France.

Louis XIV, le marquis de Torcy et madame de Maintenon eurent seuls connoissance de sa lettre. Le mi-

nistre écrivit de sa propre main la dépêche en réponse, afin que le secret ne pût être pénétré. Cette dépêche est un chef-d'œuvre de prudence.

On y marque combien il est à craindre que Philippe, dont la sincérité est d'ailleurs connue, ne change de résolution, et ne révèle un jour à la Reine la confidence qu'il vient de faire à l'ambassadeur. « Vous con« noissez sa foiblesse, dit le Roi (1) : s'il changeoit de « sentiment, il ne seroit pas impossible qu'il dît à la « Reine que vous n'avez rien oublié pour l'engager « à décider en maître, et à régner indépendamment « d'elle ; que vous l'avez fait par mes ordres ; et que « je regarde comme une honte pour lui, comme un « opprobre pour son règne, qu'elle se mêle des affai« res du gouvernement. Elle regarderoit comme l'in« jure la plus sanglante celle que vous lui auriez voulu « faire en diminuant son pouvoir, dont elle n'est peut« être pas moins touchée, que de l'amitié du Roi son « mari.....

« Vous avez peut-être ignoré que, dans le temps « qu'il paroît désapprouver la conduite de la Reine, il « lui donne une nouvelle marque de sa déférence en« tière à ses volontés ; qu'il écrit à mon fils pour le « prier d'insister auprès de moi sur le retour de la « princesse des Ursins à Madrid ; qu'il le représente « comme absolument nécessaire pour le bien des af« faires. Ces contradictions ne font que trop voir qu'il « ne seroit pas sûr de se laisser conduire par les pre« mières apparences d'une fermeté dont on n'a pas en« core vu d'effet. La Reine sera toujours maîtresse de « son esprit. Il faut plutôt songer à se servir du pou-

(1) Le Roi au duc de Gramont, 6 janvier. (M.)

« voir qu'elle conservera, que de tâcher inutilement
« de le détruire.....

« Il ne convient pas que le roi d'Espagne soit in-
« formé de ce que je pense sur son sujet : bien loin
« d'en profiter, la connoissance qu'il en auroit contri-
« bueroit encore à le décourager; et les reproches trop
« fréquens d'une timidité qu'on ne peut vaincre abat-
« tent le cœur au lieu de l'élever. Vous lui direz donc
« que j'ai appris avec plaisir la disposition où il étoit
« de se conformer en toutes choses à mes conseils;
« vous l'assurerez de ma part que je lui donnerai tou-
« jours ceux que je croirai les plus convenables à sa
« gloire et au bien de ses affaires; que je suis persuadé
« qu'il les recevra et qu'il les suivra comme venant
« d'un père qui l'aime tendrement, et plus touché de
« ses intérêts que je ne le suis des miens propres.

« Vous ajouterez que je suis très-aise de voir la con-
« tinuation de son amitié pour la Reine; que je ne
« doute pas qu'elle ne soit à son égard dans les mêmes
« dispositions que lui; que si elle étoit capable de s'en
« éloigner, je compte qu'il aura assez de force pour
« faire céder la tendresse qu'il a pour elle aux intérêts
« solides de sa couronne; mais que j'espère que l'un
« et l'autre n'auront jamais sur ce sujet des sentimens
« opposés.

« Au reste, il est à propos de continuer, comme
« vous avez commencé, à gagner s'il est possible la
« confiance de la Reine, et de ne pas lui laisser lieu
« de croire que vous songiez à l'éloigner du gouver-
« nement. Il y a trop peu de fondement à faire sur
« la fermeté du roi d'Espagne, pour se livrer entière-
« ment à lui. »

Ainsi le duc de Gramont se rapprochoit du mauvais système qui avoit si mal réussi au cardinal d'Estrées. Quelle que fût son adresse, pouvoit-il échapper à la pénétration de la Reine? Et s'il perdoit sa confiance, le succès de l'ambassade n'étoit-il pas en quelque sorte perdu? Gouverner malgré elle Philippe et l'Espagne, les soumettre aux volontés du roi de France, c'étoit la chimère des Français, c'étoit l'écueil où ils devoient échouer.

Louis XIV avoit bien prévu que la Reine demanderoit le retour de la princesse des Ursins, et engageroit le Roi à faire la même demande. Il s'étoit expliqué de façon à leur en ôter l'envie. Il avoit écrit à la Reine : « La peine que j'aurois à vous refuser m'oblige à pren- « dre des précautions pour la prévenir. » Cependant on sollicita bientôt ce retour. Torcy, persuadé d'abord qu'il ne conviendroit ni à la gloire ni aux intérêts de Louis, y opposa toutes les raisons que lui suggéroit son zèle. Voyant néanmoins beaucoup de batteries dressées, il consulta l'ambassadeur (27 décembre): « Si « je me suis trompé, dit-il, je serai ravi d'être désa- « busé, et de pouvoir parler d'une manière différente; « car je vous jure que je n'ai aucune rancune contre « madame des Ursins, et que je serois très-aise de pou- « voir lui faire plaisir; mais il n'est pas juste que ce « soit aux dépens de la gloire et du service du Roi. » Ce ministre rapportoit tout au bien de l'Etat. On le trompa quelquefois, et il fit des fautes, malheur inévitable dans sa place et dans les circonstances : il mérita néanmoins toujours la réputation d'un sage politique et d'un excellent citoyen.

[1705] Gramont venoit d'apprendre que le maré-

chal de Tessé avoit donné à la Reine des espérances positives du retour de la princesse, et que la chose paroissoit presque décidée. C'étoit encore une mortification pour son amour propre. Il répondit (10 janvier) que la princesse pourroit être fort utile, si elle ne faisoit qu'un avec l'ambassadeur, mais qu'il seroit téméraire de l'espérer; que son retour mettroit au désespoir les trois quarts des Espagnols; que le roi d'Espagne le craignoit extrêmement, quoiqu'il témoignât le contraire à la Reine; que la nation regardoit *le grand-père comme un Dieu qui ne peut errer,* et ne souhaitoit rien tant que d'être gouvernée par ses conseils. Il rapporte *mot pour mot* un discours que Montellano avoit adressé à la Reine en présence du Roi, et qui semble confirmer tout ce qu'il avance. « Je sais, « avoit dit ce seigneur, que je me perds peut-être, et « que je hasarde tout, madame, en osant vous parler « comme je vais faire; mais ce que je dois au Roi, à « l'Etat et à Votre Majesté m'oblige de rompre le si- « lence. Vous avez perdu l'amitié de toute l'Espagne « par la conduite que vous tenez : tout le palais est « scandalisé de ce que vous faites, et Madrid est à la « veille de se révolter contre vous. Ainsi, madame, il « n'y a point de temps à perdre; il faut que vous chan- « giez de conduite. — Qui vous a dit cela? repartit la « Reine. — Tout le monde, et il n'y a pas deux voix « là-dessus. Songez à vous. »

Montellano, devenu duc et grand d'Espagne, en étoit bien plus libre et plus décidé. Le despotisme de la Reine (on se servoit de ce terme), et sa confiance pour Veraguas, donnoient lieu à des remontrances si hardies. Je doute néanmoins que le président de Cas-

tille ait eu l'audace de s'exprimer en ces termes : l'ambassadeur paroît exagérer. Tout homme ardent, dont l'imagination s'échauffe dans les affaires, se grossit les objets à lui-même, et ses récits inspirent toujours quelque défiance.

Il ajoutoit dans sa lettre qu'on venoit de conclure une affaire de quatorze millions; qu'il y auroit des fonds fixés pour la guerre; qu'on auroit la plus belle cavalerie, et qu'on s'occupoit fort des moyens de relever l'infanterie; qu'il espéroit venir à bout du commerce des Indes; qu'après cela il s'estimeroit heureux de se retirer, si le Roi jugeoit qu'un autre fît mieux à sa place. L'affaire des quatorze millions étoit un *donativo* général, espèce de capitation qui avoit passé aux conseils d'Etat et de Castille; ce que nul homme depuis Charles-Quint, dit Gramont, n'avoit eu la hardiesse de proposer. L'essentiel étoit de recueillir cet argent. Une preuve qu'on ne le fit point, c'est que l'argent manqua plus que jamais.

Contre l'attente de Torcy, avant qu'on reçût réponse de l'ambassadeur, Louis XIV résolut de renvoyer la princesse des Ursins à Madrid, dans la vue de satisfaire également le Roi et la Reine : il le déclara lui-même à la princesse. Loin de paroître le désirer, elle allégua plusieurs raisons pour être dispensée de ce voyage : elle dit que sa santé ne lui permettoit pas d'exercer les fonctions de *camarera mayor;* qu'elle souhaitoit de demeurer sans charge, s'il vouloit absolument la faire partir; qu'elle se soumettoit entièrement à sa volonté, mais qu'il lui étoit impossible de se mettre en route pendant les rigueurs de l'hiver. Selon l'ambassadeur, elle mouroit d'envie de revenir jouer

son *rôle pestiféré* en Espagne, et tout le manége étoit concerté avec la Reine.

La Reine fut transportée de joie lorsque Gramont lui annonça cette nouvelle : Philippe au contraire, que la présence de l'ambassadeur embarrassoit, ne put déguiser sa peine et sa surprise. Cependant peu de jours après il offrit la Toison d'or au duc, par un billet de sa main, comme une marque de sa reconnoissance et de celle de la Reine pour l'agréable nouvelle qu'il leur avoit apportée, ainsi que pour les services qu'il ne cessoit de leur rendre. Mais il ne laissa pas d'écrire encore en secret à Louis XIV (3 février) contre le retour de la princesse. « Je sais, dit-il, que les « Espagnols ne l'ont guère regrettée, et souhaitent « aussi peu de la revoir : ainsi quand je vous l'ai de- « mandée, ce n'a pas été pour ma propre satisfaction, « mais seulement pour ne me pas brouiller avec la « Reine. »

Quelque louables que pussent être les intentions de l'ambassadeur, il s'égaroit évidemment par une fausse et dangereuse politique. Ces lettres détournées qu'il faisoit écrire à Philippe, en contradiction avec d'autres lettres; ces résolutions qu'il lui inspiroit, contraires à celles que la Reine lui faisoit suivre; ce double personnage, peu digne d'un prince, impossible à soutenir long-temps, et propre à exciter des querelles si le masque venoit à tomber; tout cela étoit pire que les maux dont on cherchoit le remède. Louis XIV le sentit, et la leçon qu'il fit là-dessus au jeune monarque prouve la noblesse de ses sentimens (lettre du premier février):

« Les marques de la confiance que vous prenez en

« moi me font toujours un sensible plaisir. J'userai
« aussi de cette même confiance pour vous avertir,
« comme un fils que j'aime tendrement, qu'étant
« maître et roi, il convient moins au rang où vous
« êtes qu'à quelque état que ce soit de chercher des
« détours pour expliquer vos véritables sentimens. La
« crainte de quelque embarras domestique est une
« raison trop foible pour vous obliger à déguiser la
« vérité, que Votre Majesté a toujours aimée. Il vaut
« mieux essuyer quelque contradiction et parler en
« maître, que de vous contraindre à écrire de deux
« manières entièrement opposées. Vous en voyez les
« inconvéniens. J'avois cru vous faire plaisir en accor-
« dant le retour de la princesse des Ursins à vos in-
« stances réitérées. Je ne renverrai point Orry : ce-
« pendant vous me l'aviez demandé, et je croyois que
« vous le souhaitiez avant que d'avoir reçu votre der-
« nière lettre. »

D'un autre côté, l'ambassadeur s'applaudissoit d'avoir engagé Philippe dans ce commerce secret avec Louis. Le père Daubenton en étoit ravi d'admiration, disant que c'étoit l'ouvrage de Dieu seul, qui avoit voulu tirer ce prince de l'abyme où son aveuglement l'avoit plongé. Tous deux trouvoient en lui un autre homme, capable du dernier secret pour tout ce qui regardoit le roi de France, et fortement résolu de ne suivre que ses préceptes. Il falloit, selon le duc (lettre du 4 février), profiter de ces heureuses dispositions; il falloit affranchir Philippe de l'esclavage de la Reine, dont le gouvernement devenoit odieux aux Espagnols; il falloit un ministre *fort,* et une parfaite union : « Car, ajoute-t-il, tant que vous aurez dans

« cette cour un général qui voudra être l'homme de « confiance de la Reine, et qui le sera en effet, vous « aurez ici des cabales continuelles qui vous culbu- « teront tout, et dont vous ne sortirez jamais. » (Ce trait tombe sur le maréchal de Tessé : c'étoit une fatalité que la discorde suivît les Français en Espagne.) Gramont insiste sur les inconvéniens que produira le retour de la princesse des Ursins, et souhaite qu'on ait égard aux sentimens de Philippe sur cet objet.

Mais Louis XIV pouvoit-il changer encore de résolution? pouvoit-il ne pas voir combien ces variations éclatantes, perpétuelles, avilissoient un gouvernement? Il fut fâché d'avoir pris si tôt son parti sans connoître les véritables sentimens du roi d'Espagne, supposant toujours la vérité des lettres secrètes; mais il jugea qu'on ne devoit plus penser qu'à tirer avantage du retour de la princesse des Ursins; il espéra qu'instruite par lui-même, elle se conduiroit sagement; enfin il crut ses conseils d'autant plus nécessaires à Madrid, qu'on assuroit que la Reine avoit perdu la confiance et l'amitié des Espagnols : « Il n'est pas éton- « nant qu'à son âge elle fasse des fautes, étant sans « conseil (1). » Cette raison le décida.

D'ailleurs il sentoit l'impossibilité de diriger son petit-fils en toutes choses. « Quand je connoîtrois par- « faitement l'Espagne, dit-il (*ibid.*), quand je serois « instruit des détails du gouvernement de cette mo- « narchie autant que de ceux de mon royaume, que « les Espagnols me seroient aussi connus que mes « propres sujets, je ne pourrois encore assurer qu'il « fallût suivre mes avis de point en point en toute

(1) Le Roi au duc de Gramont, 15 février. (M.)

« occasion. Il y en auroit plusieurs où les affaires « auroient entièrement changé de face lorsque mes « lettres arriveroient ; et la même décision, qui auroit « été bonne quelques jours auparavant, nuiroit peut-« être aux affaires si elle étoit suivie lorsqu'on la re-« cevroit à Madrid. » Ainsi il se réservoit uniquement de conseiller son petit-fils sur les affaires générales où le temps permettroit de délibérer. Quant à sa conduite personnelle, Philippe devoit tirer de l'expérience acquise pendant quatre ans les lumières nécessaires pour la régler.

Voilà ce que le bon sens dictoit à Louis XIV, après tant de tentatives infructueuses. On s'étoit mépris en imaginant un autre système : à moins qu'un ambassadeur de France ne fût premier ministre d'Espagne, comment se pouvoit-il que l'Espagne fût gouvernée par la cour de France? auroit-elle même pu l'être dans cette supposition?

Gramont, qui s'étoit trop avancé, et dont les espérances s'évanouissoient du moment que le retour de la princesse des Ursins étoit résolu, prévit que son ambassade ne seroit plus qu'une source de chagrins insupportables. Il se plaignit vivement au ministre (10 février), comme à son *ami intime,* de cette résolution précipitée qu'on avoit fait prendre au Roi. « A « la forme du gouvernement qui se projette ici, dit-il, « et qui va s'effectuer, il y faut des hommes comme il « y en a quatre mille en France, qui ne se soucient que « d'eux ; et point du tout le duc de Gramont, qui n'a « jamais aimé que le Roi et son service. Après cela je « suis tellement soumis à ses ordres et à ses volontés, « que je passerai aveuglément par dessus toutes les

« considérations qui me regardent, pour lui marquer « mon respect et mon obéissance, m'en dût-il coûter « mon honneur et ma vie. Ce n'est pas là au moins « du verbiage et du galimatias, mais de la sincérité « bien pure, et bien peu ordinaire à la plupart des « hommes. » Peu de courtisans étoient réellement plus idolâtres du Roi.

Son rang, son zèle, son application, sa franchise, le rendoient trop digne d'égards pour que l'on voulût le compromettre : il étoit à craindre d'ailleurs que sa vivacité n'occasionât de nouvelles scènes en Espagne. Aussi le Roi promit de lui donner son congé dès qu'il le demanderoit; et Torcy ne lui dissimula point qu'il feroit bien de ne pas s'exposer à des tempêtes plus violentes. La Reine lui causoit déjà mille dégoûts : il en accuse la princesse des Ursins et Orry ; mais pourquoi ne les pas attribuer au ressentiment de la Reine, dont la pénétration démêloit sans doute ses manœuvres?

Ardent et ferme comme il l'étoit, s'il avoit su obtenir ou conserver sa confiance, il auroit pu gouverner l'Espagne de concert avec Montellano. Il vint encore à bout de l'affaire du grand inquisiteur, si inquiétante depuis le commencement du règne. On proposa de le poursuivre comme désobéissant : un pareil procès eût occasioné des éclats terribles. Alors le Pape se prêta aux tempéramens que l'on désiroit. Le grand inquisiteur donna sa démission, et l'évêque de Ceuta fut mis à sa place.

Le siége de Gibraltar intéressoit bien plus les deux couronnes; on s'y épuisoit en vains efforts. Au bout de trois mois de tranchée ouverte, on n'étoit qu'à cent cinquante toises de la contre-escarpe. La lenteur espa-

gnole, les rigueurs de la saison, toutes sortes de difficultés concouroient à empêcher le succès de cette entreprise. Les Anglais avoient jeté dans la place un nouveau secours : Gramont prévoyoit qu'ils en jetteroient un troisième. « Les plus courtes folies sont les « meilleures, écrivoit-il au Roi (15 janvier). Certai« nement vous y perdrez vos trois mille cinq cents « hommes d'augmentation, qui est l'élite de votre in« fanterie, et les tristes restes de l'armée du roi d'Es« pagne. » Le maréchal de Tessé eut ordre de se rendre au siége, pour juger si on pouvoit y réussir. Aussitôt le marquis de Villadarias, qui commandoit, demanda la permission de se retirer, voyant avec douleur qu'un autre allât recueillir le fruit de ses peines. Philippe lui ordonna de servir sous le maréchal, et promit de récompenser son zèle : il obéit.

Tessé fut d'avis que si l'on ne reprenoit pas Gibraltar, Cadix et toute l'Andalousie tomberoient entre les mains des Anglais ; qu'un blocus étoit impossible ; qu'il falloit continuer le siége, et qu'on y réussiroit avec l'escadre française, pourvu qu'on envoyât du canon et de la poudre. Philippe croyoit de son côté qu'il falloit vaincre ou périr dans cette entreprise. Gramont changea de sentiment dès qu'il vit renaître l'espérance du succès.

Cette escadre, dont le secours étoit absolument nécessaire, ne parut devant Gibraltar qu'après qu'un nouveau convoi y fut entré. On accusa de négligence Pointis, qui la commandoit. On se flatta néanmoins encore de prendre la place. Mais tout-à-coup arrive une escadre anglaise : celle de France, beaucoup plus foible, est surprise, attaquée, vaincue ; elle perd cinq

vaisseaux : terrible coup pour la marine française, déjà expirante. Philippe avoit bien raison d'écrire à Louis XIV (13 mars) : « Comment pourrai-je vous payer « de toutes les pertes que vous avez faites pour moi ? « Je voudrois pouvoir vous aider de tout ce que j'ai ; « mais vous savez que j'ai peu, et que je ne suis pas « en état de faire tout ce que la tendresse et la recon« noissance infinie que j'ai pour vous m'inspirent. »

Depuis long-temps Louis désiroit la levée d'un siége où périssoit un reste de forces dont on avoit si grand besoin. Mais Philippe s'y opiniâtroit avec une constance inébranlable. Le duc de Gramont, malade, accablé de chagrins, prévoyant un avenir affreux, lui écrivit, lui parla dans les termes les plus forts, sans pouvoir le persuader. Il le pressa de même inutilement de nommer un secrétaire d'Etat de la guerre, rien n'étant prêt, les ordres ne s'expédiant point, et Ronquillo destiné à cette place ne voulant pas l'accepter. Enfin l'ambassadeur ne fait plus que des lamentations : il voit la cabale triompher ; il voit Philippe touché jusqu'aux larmes de ses remontrances, et retenu néanmoins par un charme qui l'empêche d'agir ; il voit qu'on veut laisser à la princesse des Ursins et à Orry (car le retour de ce dernier étoit aussi décidé) l'honneur de mettre ordre à toutes choses. « Retirez-moi prompte« ment d'ici, marque-t-il au Roi (lettre du 23 mars) ; « je ne vous y suis plus propre, et j'y ruinerois doré« navant vos affaires au lieu de les accommoder, quel« que zèle que je puisse avoir, et quelque droites que « soient mes intentions. »

Dans une autre lettre (du 3 avril), où il peint vivement l'inutilité de ses travaux, il dit avec chaleur :

« Votre Majesté a résolu de renvoyer ici le sieur Orry :
« le roi et la reine d'Espagne attendent son retour.
« Pour l'amour de Dieu, envoyez-le en poste, et en
« toute diligence. Je vous promets de lui servir de
« commis s'il le faut, et que je lui donnerai tout
« l'honneur de ce que j'aurois certainement fait sans
« son secours, si l'on eût bien voulu ne me pas être
« contraire, jusqu'au point d'oublier ses propres inté-
« rêts pour satisfaire à une haine et à un mépris que
« je n'avois certainement pas mérités. »

Orry n'avoit rien négligé pour se justifier en France. Il rejetoit sur les Espagnols la perte de Gibraltar, et tous les embarras du gouvernement; il prétendoit que, sans leur injuste haine, ses projets auroient été pleinement exécutés, et auroient fourni à tous les besoins. Il soutenoit que Rivas, en les renversant et ne mettant rien à la place, avoit fait un tort infini aux affaires. On avoit effectivement besoin, dans des conjonctures si critiques et des maux si pressans, d'un homme de finance, fécond en ressources, rompu à ce genre de travail, expéditif et appliqué. Le rappel d'Orry avoit eu des suites funestes, parce que tout étoit retombé dans l'ancien chaos : son retour parut nécessaire, et on le renvoya.

C'étoit Philippe lui-même qui le demandoit instamment, et qui désiroit avec encore plus d'impatience l'arrivée de la princesse des Ursins. Revenu à ses véritables sentimens, à sa franchise naturelle, honteux du double personnage qu'il avoit joué, il fait ingénûment sa confession à Louis XIV, dans une longue lettre (10 mars) où ses contradictions se trouvent expliquées par son caractère. Quoique toujours plein d'amitié

pour la princesse des Ursins, la croyant utile à son service, une raison qu'il taxe de *ridicule* lui avoit réellement fait désirer qu'elle ne revînt point : il aimoit la Reine avec tant de passion, qu'il avoit craint de voir sa tendresse et son temps partagés entre lui et la princesse. Gramont s'étant aperçu de ce refroidissement, avoit engagé le jeune monarque dans le commerce secret de lettres, où il se contredisoit lui-même. Philippe prie Louis XIV de compatir à sa foiblesse; il se reproche l'*aveuglement* qui l'a porté à écrire contre la princesse des Ursins, contre Orry et Veraguas; il se plaint du père Daubenton, dont les intrigues continuent pour l'éloigner de la Reine; il désire un autre confesseur jésuite, *qui ne se mêle absolument de rien, que de lui donner l'absolution*. C'est que Daubenton étoit entré dans les vues de l'ambassadeur, dont il recevoit autant d'éloges qu'il avoit essuyé de reproches auparavant. Pour peu que le confesseur d'un roi dévot se prête à l'intrigue, on le regarde toujours comme l'instrument qu'il importe le plus de mettre en œuvre.

La bonté paternelle de Louis XIV paroît tout entière dans sa réponse (23 mars). « Vous n'avez à craindre au-« cun reproche de ma part : je vous loue au contraire « de me découvrir vos pensées les plus secrètes, et je « ne puis assez vous dire combien je suis touché de « voir que vous me regardiez comme le meilleur de « vos amis. Vous y êtes obligé par les sentimens que « j'ai pour vous. Il me semble que vous devez croire, « en me confiant ce que vous pensez, que c'est à vous-« même que vous le communiquez, et que nous de-« vons être plus étroitement et plus tendrement unis « que jamais père ne l'a été avec ses enfans. Je suis

« donc persuadé qu'aimant naturellement la vérité, « vous me la direz toujours; et je vous la demande « pour votre propre intérêt, car il est très-difficile « de réparer les fausses démarches qu'on fait en ne la « suivant pas. Je vous renvoie Orry, et je rappelle le « père Daubenton..... La mauvaise santé de la prin- « cesse des Ursins retardera peut-être son départ; mais « je le presse autant que je puis. Je suis persuadé que « si vous aviez encore la moindre inquiétude sur son « sujet, elle la dissiperoit bientôt par sa conduite. »

Ainsi le monarque rendoit sa confiance à la princesse : elle s'étoit justifiée sans doute à ses yeux. Quelques torts qu'elle pût avoir, l'expérience prouvoit assez que les ambassadeurs, en satisfaisant leur haine par sa disgrâce, n'avoient pas fait le bien des deux couronnes. Le duc de Gramont ne pouvoit plus être utile dans son ministère : sa conduite le rendoit désagréable au roi comme à la reine d'Espagne; et il ne devoit pas s'étonner que les affaires languissent, en attendant ceux dont on vouloit suivre les conseils. Le congé qu'il demandoit lui fut accordé de la manière la plus honorable (1), sous prétexte que sa santé s'opposoit à la continuation de ses services. Louis nomma pour son successeur Amelot, marquis de Gournay, conseiller d'Etat (titre si respecté en Espagne), qui s'étoit distingué dans trois ambassades, à Venise, à Lisbonne, en Suisse, et dont les talens auroient prévenu de grands maux, s'il avoit passé en Espagne avant les dissensions.

Au reste, il y avoit tant de difficultés à vaincre, que le duc de Gramont paroît sincère en écrivant au mi-

(1) Le Roi au duc de Gramont, 29 mars. (M.)

nistre de France (3 mai) : « Si toutes vos ambassades « ressemblent à celle-ci, je vous déclare que je ne « veux en entendre parler de ma vie; et qu'un galant « homme, véritablement attaché au Roi par son cœur, « doit préférer d'être ermite plutôt qu'ambassadeur. »

Philippe lui faisoit faire une Toison de deux mille pistoles : il la refusa, ainsi que le présent ordinaire, et dit que, dans la disette d'argent où l'on étoit, il falloit en appliquer la valeur aux besoins des troupes. Ce désintéressement fut admiré par les Espagnols. Son zèle auroit eu plus de succès, s'il y avoit joint la prévoyance et la sagesse; mais il gâta tout en s'imaginant pouvoir gouverner le Roi malgré la Reine : il mérita même des reproches en parlant de cette princesse avec peu de ménagement, et en affectant de jeter du ridicule sur Amelot, qui venoit le remplacer. La Reine se plaint vivement de ces torts dans une lettre à madame de Maintenon. Voilà le troisième ambassadeur français qui échoue par une confiance présomptueuse.

On étoit encore devant Gibraltar vers la fin d'avril, et les frontières étoient menacées vers le Portugal. Tessé leva enfin le siége, comme Louis XIV le vouloit. Il alla, en qualité de généralissime des troupes de France et d'Espagne, s'opposer aux entreprises des ennemis avec une armée foible, en mauvais état, qu'il falloit diviser pour se tenir sur la défensive. Il ne put les empêcher de prendre Salvatierra, Albuquerque, Valentia ; mais il les empêcha de s'emparer d'Alcantara et de Badajoz, et l'intérieur de l'Espagne fut garanti d'une invasion.

Cette campagne commençoit, lorsqu'Amelot et Orry arrivèrent en Espagne. Le nouvel ambassadeur reçut

l'accueil dont il étoit digne, et n'en fut pas moins embarrassé en débutant. Après avoir annoncé à Louis XIV (27 mai) la prise d'Albuquerque, et les premières étincelles d'une rebellion en Catalogne : « Chaque jour « augmente le mal, ajoutoit-il. Le peu de soldats qui « restent sont forcés de déserter, faute de pain ; les « officiers qui ont quelque commandement deman- « dent à quitter, voyant que tout manque. Avec cela, « les ministres du *despacho* sont tranquilles, voyant « et entendant tous les jours les preuves redoublées « de toutes ces misères avec indifférence ; ce qui fe- « roit croire qu'il s'agit des affaires de leurs voisins. « On répète à tous momens que c'est faute d'argent, « et personne ne se met en peine d'en trouver, ni « s'imagine que cela soit possible. » Orry proposoit de reprendre ses anciennes opérations. Amelot suspendit son jugement jusqu'à ce qu'il eût examiné ; mais il reconnut bientôt qu'il n'y avoit que ce remède pour les besoins pressans de l'Etat.

Malheureusement il devoit s'attendre à mille oppositions. Le Roi et la Reine l'avertirent que les ministres avoient tout gâté ; qu'ils n'approuveroient rien de ce que l'on proposeroit de plus raisonnable. Il les vit en effet s'élever d'abord contre une chose que demandoit Louis XIV, comme nécessaire à la sûreté de l'Espagne : c'étoit d'introduire des troupes françaises dans Fontarabie et Saint-Sébastien, places importantes, dépourvues de garnisons. Montellano représenta avec véhémence que l'animosité devenoit tous les jours plus forte entre les deux nations ; qu'elle s'enflammeroit davantage quand on verroit la France occuper les places du royaume ; que l'armée française,

qui étoit sur les frontières du Portugal, n'inspiroit déjà que trop de défiance. L'ambassadeur réfuta fortement ces difficultés chimériques, soutenues par les autres ministres. (*Lettre au Roi, 2 juin.*)

Philippe, dont le caractère étoit la modération même, eut un mouvement de colère contre eux, mais se contenta de dire avec fermeté qu'on ne devoit point distinguer les troupes françaises et les espagnoles, les deux Rois étant si étroitement unis; qu'il entendoit que les ordres fussent expédiés sur-le-champ pour l'objet en question, et qu'il vouloit être obéi sans réplique. Dans une autre séance, on proposa de mettre les fonds pour la guerre sur le pied où ils étoient en 1703, c'est-à-dire de rétablir le plan d'Orry. Les oppositions ne furent pas moins vives que sur le reste, ni plus efficaces.

Jusqu'à présent l'ambassadeur ne peut que louer le Roi et la Reine. Il trouve dans le premier beaucoup d'esprit et de sens, joint à une timidité naturelle qui donne lieu de croire qu'il pense peu, parce qu'il ne dit rien; dans l'autre, des manières gracieuses, un discernement bien supérieur à son âge, une justesse étonnante en tout ce qu'elle dit; enfin une déférence égale à celle du Roi pour les conseils de Louis XIV. Il n'a point la présomption de croire qu'il connoisse parfaitement cette princesse, ni de faire si tôt son portrait; il dit simplement ce qu'il voit depuis quinze jours, *autant par les effets que par les paroles.*

Gramont, déjà parti pour la France, voyoit les choses tout différemment. Une lettre qu'il écrivit (le 4 juin) de Vittoria au marquis de Torcy est d'un homme chagrin, qui n'a que des plaintes à la bouche. Il rame-

noit, avec le père Daubenton, le père Martin, de l'Oratoire, administrateur de l'hôpital des Français à Madrid, qu'on venoit de chasser comme un agent du cardinal d'Estrées contre la princesse des Ursins. Il gémissoit sur le discrédit du cardinal Porto-Carrero, du duc de Medina-Sidonia, des sujets les plus zélés et les plus fidèles, qu'il disoit *proscrits et écrasés*, tandis que les partisans de l'Autriche étoient les *élus*, et avoient les récompenses. Ses jugemens, il faut l'avouer, perdoient beaucoup de leur poids depuis qu'il s'y mêloit de la passion.

On attendoit les ordres de France, et l'arrivée de la princesse des Ursins, pour changer encore le *despacho;* car il falloit nommer un secrétaire d'Etat de la guerre, et il paroissoit impossible de conserver des ministres opposés à toutes les résolutions du Roi. Montalto et Monterey demandoient déjà leur retraite, sous prétexte d'infirmités. Philippe leur ordonna de continuer jusqu'à ce qu'il eût examiné leurs raisons. Deux millions, que Louis vouloit bien avancer pour les dépenses de la guerre, furent une grande ressource en ce temps de crise et d'incertitude.

Un nouvel incident répandit l'alarme dans le palais. L'ambassadeur de France reçut différens avis d'un complot formé contre la personne du Roi : il eut lieu de soupçonner que l'archiduc et l'amirante étoient attendus à Madrid ; qu'on pensoit à enlever ou à tuer Philippe, et que le marquis de Léganès projetoit cette trahison. Sans avoir de preuves suffisantes, il trouva les indices assez forts pour qu'on ne dût pas les négliger : il communiqua ses découvertes au Roi et à la

Reine. Léganès avoit toujours été suspect : il n'avoit point prêté le serment de fidélité, quoique averti des mauvaises impressions que produisoit son refus. On résolut de s'assurer de sa personne; on chargea de la commission le prince de Sterclaës, capitaine des gardes du corps, qui l'exécuta parfaitement; et le prisonnier fut conduit à Pampelune, où il y avoit des troupes françaises. Tout autre moyen auroit été probablement inutile; car le comte de Cifuentès, arrêté quelques mois auparavant par ordre du président de Castille, s'étoit évadé, rôdoit impunément dans les provinces, et y trouvoit des asyles. Dans la crainte que Léganès ne se sauvât, on le transféra bientôt en France.

Louis XIV approuva fort qu'on l'eût arrêté si promptement; il en loua Philippe, et lui marqua (3 juillet): « N'attendez point, je vous prie, mes conseils en pa- « reilles occasions, où le moindre délai est pernicieux. « Vous savez combien je souhaite que vous agissiez « par vous-même, et je serai ravi de n'avoir qu'à ap- « prouver ce que Votre Majesté aura décidé. »

Ce coup de vigueur étoit propre à contenir les grands. Louis conseilla de faire un autre exemple, en donnant à Monterey et à Montalto le congé qu'ils avoient demandé, et auquel ils ne s'attendoient point : ils n'entrèrent plus au *despacho*. L'ambassadeur auroit bien voulu que la justice s'exerçât promptement sur un minime séditieux, auteur d'une conjuration récente de Grenade; mais il fut décidé, d'après les *consultes*, que les juges séculiers ne pouvoient lui faire son procès sans un bref du Pape. Le Roi envoya exprès un courrier demander ce bref. Telle étoit sa délica-

tesse de conscience : Amelot ne crut pas devoir la contrarier.

On cherchoit des preuves contre Léganès. Les plus fortes qu'on put trouver furent qu'il avoit tâché de corrompre en chemin ses gardes, en leur promettant des récompenses de l'Empereur ; et qu'il leur avoit dit plusieurs fois que véritablement s'il avoit à tirer l'épée pour un parti, ce seroit pour celui de ce prince. De pareils discours justifioient sa détention ; mais on jugea qu'il n'y avoit pas encore matière pour instruire son procès.

Sa place de capitaine général de l'artillerie fut donnée au marquis de Canalez, que Louis XIV avoit fait sortir du *despacho* comme incapable. C'étoit un homme sûr, docile, dont le nom paroissoit nécessaire pour l'exécution des projets d'Orry. La cour de France ne pensoit plus de même sur son compte, et l'ambassadeur approuva le choix. Ainsi tous les changemens qu'on avoit faits d'une main, on les renversoit de l'autre. Don Joseph Grimaldo eut le département de la guerre : il le méritoit.

Amelot étoit venu, persuadé qu'on ne pouvoit rien faire sans les grands ; qu'il falloit leur faire agréer à force de raisons les choses que l'on vouloit établir, et les engager à y concourir pour le bien de la monarchie et du monarque. Il se persuada bientôt le contraire : il crut voir que leur politique invariable étoit de tenir le Roi dans un état de foiblesse, quoi qu'il en pût arriver ; il pensa que, sans une conduite ferme et indépendante, on essuieroit des contradictions perpétuelles, on ne parviendroit jamais à rétablir les affaires presque désespérées, et que même avec cette conduite

on auroit assez de peine à faire quelque chose de bon. Il prit pour maxime qu'en montrant toutes sortes d'égards pour les grands, et l'envie de maintenir leur dignité dans tout ce qui est purement extérieur, il falloit se passer d'eux le plus qu'on pourroit en matière de gouvernement, et se mettre au-dessus de ce qu'ils en voudroient dire ou penser. (*Lettre au Roi, 26 juillet.*)

La retraite de Montalto et de Monterey lui parut d'autant plus avantageuse, que Montellano et Mancera, restant seuls au *despacho,* ne s'opposoient presque plus à rien : le premier, parce qu'il étoit fort vieux et un peu sourd ; le second, parce qu'il craignoit de perdre sa place. Il conseilloit de n'en point admettre d'autres, le choix ne pouvant tomber que sur Medina-Celi, Veraguas et Aguilar, dont on connoissoit l'ambition. « Les appeler tous trois seroit trop, dit-il ; n'en « appeler qu'un seroit donner aux autres un chagrin « mortel : il vaut mieux leur laisser à tous l'espé-« rance. »

Comme l'ambassadeur avoit ordre de tout concerter avec la princesse des Ursins, il l'attendoit aussi impatiemment que le roi et la reine d'Espagne. Retardée par une maladie, quoique pressée de partir par Louis XIV, elle goûta en France la satisfaction de remporter à son tour une sorte de triomphe sur ses ennemis. Son arrivée en Espagne fut encore un autre triomphe. Le Roi et la Reine étoient résolus d'aller au devant d'elle : l'ambassadeur leur représentant que peut-être cette distinction feroit de la peine aux Espagnols, ils répliquèrent qu'ils croiroient ne pas répondre à tout ce que Louis XIV avoit fait pour l'amour d'eux en faveur de la princesse, s'ils ne faisoient aussi

pour elle en cette occasion quelque chose d'extraordinaire.

Après une entrevue fort tendre, à deux lieues de Madrid, ils voulurent l'obliger de monter dans leur carrosse. L'étiquette ne le permettoit point quand ils se trouvoient l'un et l'autre ensemble. Aussi la princesse refusa-t-elle cet honneur, en les suppliant de trouver bon qu'elle leur désobéît pour cette seule fois de sa vie. Elle reprit, comme on le vouloit, la charge de *camarera mayor,* dont la duchesse de Béjar, femme d'une vertu exemplaire, avoit donné sans peine sa démission.

La joie de la Reine éclate dans ses remercîmens au roi de France : elle n'avoit cessé de lui écrire avec des marques d'attachement et de tendresse, fort contraires aux sentimens qu'on lui avoit imputés. La prise de Vérue sur son père, la victoire de Cassano sur le prince Eugène, lui avoient fourni matière à de sincères félicitations. Elle ne méritoit que des éloges, quand on ne la forçoit pas en quelque manière à s'écarter du droit chemin. Voici une réponse de Louis XIV à ses complimens (20 septembre) :

« L'union de nos intérêts doit me persuader de la « vivacité de vos sentimens sur le succès de mes « armes; mais je suis plus touché de pouvoir l'attri- « buer à votre amitié qu'aux raisons d'Etat. La prin- « cesse des Ursins ne vous aura pas laissée douter de « mes sentimens. Je vois avec un sensible plaisir que « la joie que vous avez eue de son retour soit tou- « jours nouvelle; et je suis persuadé que son *bon* « *esprit,* et la confiance que vous avez en elle, peu- « vent beaucoup contribuer au bon état des affaires.

« Croyez-la, je vous prie, quand elle vous dira qu'on « ne peut vous aimer plus tendrement que je vous « aime. » Ce témoignage vengeoit la *camarera* de tous les anciens reproches.

Si les affaires de la cour d'Espagne prenoient une meilleure tournure depuis que Louis avoit changé de système, c'étoit un motif en France pour quelques personnes de répandre des bruits contraires aux espérances qu'on pouvoit avoir. Les relations les plus suspectes y prenoient faveur : on alla jusqu'à débiter que la Reine ne voyoit plus la princesse du même œil, et qu'elle lui préféroit une religieuse. L'emprisonnement de Léganès devint surtout un sujet de blâme. On publia que Léganès étoit innocent, sans doute pour décrier le ministère d'Amelot. Philippe écrivit à son grand-père que ces propos, tout au moins indiscrets, faisoient grand tort en Espagne, et le pria d'y mettre ordre. La réponse de Louis (du 6 septembre) est bien remarquable : c'est une espèce d'hommage rendu par le monarque le plus puissant à la liberté des jugemens publics.

« Nous devions nous attendre aux bruits qu'on ré- « pand de l'innocence du marquis de Léganès, les « preuves de son crime n'ayant point paru. Je souhai- « terois qu'on pût faire cesser les discours dont Votre « Majesté se plaint; mais il est impossible d'ôter au pu- « blic la liberté de parler : il se l'est attribuée dans tous « les temps, en tout pays, et en France plus qu'ail- « leurs. Il faut tâcher de ne lui donner que des sujets « d'approuver et de louer. J'espère qu'il en trouvera « de fréquentes occasions dans la suite de votre règne, « et, quelque intérêt que j'y aie par rapport au bien

« de mes affaires, je le souhaite encore moins par « cette considération, que par l'amitié tendre et vé« ritable que j'ai pour vous. »

Les grands, si jaloux de leur dignité, se croyoient offensés par la détention d'un des leurs, quelque reproche qu'on eût à lui faire. Ils trouvèrent l'occasion de faire éclater leur ressentiment. La grandesse avoit été accordée au prince de Sterclaës, vraiment digne de cet honneur. Comme il ne laissoit pas, en qualité de capitaine des gardes, d'assister debout à la chapelle, tandis que les grands étoient assis derrière le Roi, Philippe ordonna qu'il eût un siége entre leur banc et son fauteuil. Ils en furent avertis avant la messe, le jour de la Saint-Louis; et aussitôt ils députèrent à la princesse des Ursins, pour représenter qu'il n'y avoit jamais eu personne que les infants entre le Roi et eux; que d'y mettre le capitaine des gardes, c'étoit avilir leur dignité; qu'ils n'iroient point à la chapelle, si l'on ne changeoit cet arrangement.

Amelot fut appelé et consulté par Philippe. Il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour prévenir cet embarras : le siége étant placé par ordre du Roi, et tout le monde le sachant, l'ambassadeur jugea qu'il ne convenoit nullement de le retirer d'abord. Philippe se décida sur son avis. La princesse des Ursins répondit aux grands, de sa part, qu'il vouloit qu'on exécutât ses ordres; qu'il écouteroit cependant leurs représentations, en cas qu'ils en eussent à faire. De tous ceux qui étoient venus au palais, trois seulement prirent leurs places ordinaires à la chapelle. (*Amelot au Roi, 28 août.*)

Cette querelle de cérémonial paroît d'autant moins

fondée, que le grand-maître de la maison du Roi s'asseyoit derrière lui à la comédie, tandis que tous les grands s'y tenoient debout. Enfin il s'agissoit d'une simple prérogative de charge : mais le moment n'étoit point favorable pour l'établir. On devoit chanter un *Te Deum* quelques jours après, à l'occasion de la bataille de Cassano. Le Roi fit déclarer aux grands, par un billet, que son intention, en donnant un siége au capitaine des gardes, étoit de ne préjudicier en aucune manière à leurs anciennes prérogatives. On sut que le plus grand nombre persistoit néanmoins à désobéir. L'ambassadeur conseilla d'entendre le *Te Deum* dans une tribune, sans cérémonie, afin d'être moins engagé à des châtimens d'éclat pour une désobéissance publique. Huit grands, qui avoient montré de la bonne volonté, prirent leurs places ordinaires, quoique le monarque ne parût point en public. (*Lettre d'Amelot, 2 septembre.*)

L'aversion pour l'établissement des gardes du corps étant un des principaux motifs de cette fâcheuse brouillerie, on saisit l'occasion de destituer le comte de Lemos et le duc de Sessa, capitaines des compagnies espagnoles : ils s'acquittoient mal de leur emploi, et avoient montré beaucoup plus de zèle pour le corps des grands que pour l'honneur de leurs charges. On mit à leur place le comte d'Aguïlar le fils, et le duc d'Ossone, qui convenoient beaucoup mieux.

Il auroit fallu sans doute ne pas s'exposer à un pareil incident : mais la première démarche étant faite, comment reculer? Louis XIV en jugea de même que l'ambassadeur : « Il est désagréable, écrivit-il au roi « d'Espagne (20 septembre), de donner lieu de croire

« au public qu'il y ait une division déclarée entre « Votre Majesté et les grands de son royaume, et « qu'ils forment ensemble un corps de rebelles à vos « ordres : vous ne pouvez cependant abandonner ce « que vous avez fait. »

Philippe assuroit de son côté (lettre du 4 octobre) que les grands ne s'étoient plaints que pour avoir le plaisir de paroître mécontens; que ce qu'il avoit fait auroit dû leur plaire, puisqu'en accordant un siége à son capitaine des gardes, qui devoit être derrière lui, il avoit prétendu lui conserver sa prérogative d'être assis, en qualité de grand; qu'il n'y avoit en tout cela aucune légèreté de sa part; et qu'un roi sans autorité n'étant rien, on ne pouvoit désapprouver qu'il tâchât d'établir la sienne en mettant ses gardes sur un bon pied.

Afin de mortifier davantage les grands, on destina la présidence de Castille à Ronquillo, dont la justice et le courage étoient à l'épreuve, ainsi que son zèle pour le service du Roi. Le duc de Montellano, qui avoit perdu son crédit, se démit de cette grande place, en demandant de quoi vivre; car il étoit pauvre. On le fit conseiller d'Etat, et on le retint au *despacho*, où il se montroit souple et complaisant. La présidence d'Arragon fut ôtée au duc de Montalto, et donnée au comte d'Aguilar le père, si décrié auparavant par les Français. Le connétable de Castille devint grand-maître de la maison du Roi, après avoir approuvé un réglement par lequel on transféroit aux capitaines des gardes quelques-unes des prérogatives de cette charge, surtout la garde des clefs du palais pendant la nuit.

Les mouvemens et les révolutions de la cour occu-

poient moins Philippe que les dangers de la guerre. Exposé aux conquêtes de ses ennemis, aux révoltes de ses sujets, il respiroit une ardeur martiale digne de son sang et de sa couronne : il vouloit combattre dès que la prudence le permettroit. Il montroit cette confiance de jeune homme, qui se flatte plus aisément qu'elle ne s'alarme. Comme le fameux Marlborough n'avoit pas encore de grands succès dans les Pays-Bas, il écrivit à Louis XIV (5 août) : « Milord Marlborough « n'est qu'un fanfaron : il faut espérer que les fanfa- « ronnades finiront bientôt. » Ce jugement ressemble à celui qu'on avoit porté en France sur le prince Eugène, lorsqu'il se retira mécontent : on le traita d'esprit dérangé, et incapable de tout. Deux exemples qui devroient apprendre à ne pas juger les hommes sans les bien connoître.

Cependant on étoit menacé d'une terrible catastrophe. La flotte ennemie, composée de deux cents voiles, portant l'archiduc avec huit mille hommes d'infanterie et huit cents chevaux, avoit passé le détroit. Elle s'arrêta sur les côtes de Valence. L'esprit de révolte fermentoit dans cette province, comme en Catalogne. Une troupe de rebelles, séduits par une promesse d'exemption d'impôts, se saisit de Denia, qui ne pouvoit guère se défendre. Barcelone est bientôt assiégée. Velasco se croyoit en état d'y soutenir un long siége. Tandis qu'on attendoit l'événement, les rebelles de Catalogne se rendent maîtres sans peine de Lérida et de Tortose; ils pénètrent dans l'Arragon; ils forcent rapidement vingt-deux bourgs ou petites villes à reconnoître l'archiduc sous le nom de Charles III. Amelot, comptant peu sur la fidélité des

Espagnols, représentoit déjà au roi de France la nécessité de prendre des mesures, en cas de révolution. (*Lettre des 4 et 9 octobre.*)

Une chose des plus effrayantes, c'étoit la facilité avec laquelle on se soumettoit à l'archiduc. Il n'avoit fallu que cent cinquante miquelets, commandés par un moine, pour gagner tant de terrain en Arragon. Ils se faisoient suivre par des paysans : avec ce renfort, ils prirent Alcagnizas, ville assez considérable. La rebellion, générale en Catalogne, se communiquoit comme un feu violent. Les moines y contribuoient plus que personne : le Roi n'avoit pas de plus grands ennemis. Ils étoient impliqués dans tous les complots : on les croyoit auteurs des écrits séditieux, des pasquinades qui se renouveloient sans cesse; et l'empire que leur donnoit la superstition leur procuroit mille moyens de troubler l'Etat. Amelot représente les médecins comme un autre corps très-dangereux, par l'entrée qu'ils avoient dans les maisons. Philippe ayant un Français pour confesseur, des Français pour médecins et chirurgiens, paroissoit odieux et aux médecins et aux moines du pays, indépendamment des autres motifs de révolte.

En sauvant Barcelone, on auroit bientôt réparé les autres pertes. La garnison étoit suffisante, mais la ville pleine de séditieux qui désiroient d'ouvrir les portes. Le prince de Darmstadt fut tué à l'attaque du château de Mont-Joui. Il restoit beaucoup d'espérance, lorsqu'une bombe fit sauter le magasin à poudre. Velasco se vit contraint de capituler le 9 octobre. Sa dureté et sa hauteur lui avoient attiré la haine des soldats, ainsi que celle des bourgeois. Une grande partie de

la garnison se rangea sous les étendards de l'archiduc. On sait que le comte de Péterborough, général anglais, eut la gloire de cette conquête, dont les circonstances singulières sont rapportées un peu différemment par le marquis de Saint-Philippe, et par l'auteur du *Siècle de Louis* XIV. Les ennemis ne l'entreprirent que parce qu'ils comptoient sur la révolte des Catalans; et ils y auroient échoué faute de troupes assez nombreuses, si le hasard ne les avoit secondés. Girone s'étoit rendue aux rebelles quelques jours auparavant.

Les Portugais assiégeoient en même temps Badajoz, la seule place qui défendît l'Estramadure. Heureusement le maréchal de Tessé, par une marche hardie, les obligea de lever le siége. Vingt heures plus tard, dit-il dans une lettre (à M. Amelot, 4 novembre), la ville étoit prise; et la garnison en eût été bien aise, parce que les troupes espagnoles n'étoient point payées, et que les officiers étoient mécontens jusqu'à la rage. « Le pauvre Orry a fait et fait au-delà du possible (ce « sont ses termes) : mais ou ce qu'il projette et or« donne n'est point exécuté, ou bien il y a un esprit « de révolte et de plainte répandu dans toutes les « troupes. »

Enfin on étoit réduit à de cruelles extrémités. Philippe crut devoir envoyer un seigneur à Louis XIV, pour lui exposer l'état du royaume, et solliciter de prompts secours : il chargea de cette commission le fils du comte d'Aguilar. Le jeune Roi étoit résolu de rassembler ses forces avec les troupes françaises, de marcher à leur tête en Arragon, de passer de là en Catalogne, de combattre l'archiduc s'il pouvoit, ou de

l'assiéger dans Barcelone avant qu'il y arrivât des renforts. Il espéroit que la France lui fourniroit les choses nécessaires pour une expédition si importante, qui intéressoit également les deux couronnes. Tessé et Amelot entroient dans ses vues. Louis les approuva, et lui écrivit sur cet objet, avec sa grandeur d'ame naturelle (26 novembre) :

« Je n'ai qu'à louer un projet digne de votre nais-« sance. Je sais qu'il n'est pas exempt de beaucoup « d'inconvéniens, et j'aurois hésité s'il eût été ques-« tion de vous donner conseil. Mais puisque vous êtes « déterminé, vous ne devez plus songer qu'aux moyens « d'exécuter heureusement une résolution conforme « à ce que vous devez penser, et au rang où vous êtes « élevé. Lorsqu'il s'agit de défendre une couronne, il « faut, plutôt que de l'abandonner, perdre la vie ; et je « reconnois avec plaisir ces sentimens dans tout ce qui « m'a été dit de Votre Majesté. Elle doit s'assurer que « je n'oublie rien pour la secourir. Je souhaiterois que « ce pût être avec plus de diligence ; mais l'éloigne-« ment des troupes ne me permet pas de faire ce que « je désirerois : les secours que l'archiduc peut espé-« rer sont encore plus éloignés. Ainsi je compte vous « mettre en état de profiter avantageusement de l'en-« gagement où il s'est mis en se confiant absolument à « des troupes étrangères, et à des sujets rebelles à leur « souverain légitime. J'attendrai avec plus d'impa-« tience de vos nouvelles, et l'inquiétude où je serai « vous assureroit de ma tendre amitié, si vous pouviez « en douter. »

Depuis les premiers éclats de révolte, plusieurs conseillers d'Etat pressoient Amelot et la princesse des

Ursins d'inspirer au Roi plus de confiance pour les Espagnols, et de l'engager à leur donner plus de part dans les affaires. L'ambassadeur avoit toujours répondu qu'il ne demandoit pas mieux; que la nécessité seule empêchoit de s'assujétir à toutes les formalités des conseils; que leur lenteur seroit trop nuisible, dans un temps où il s'agissoit de sauver l'Etat par de prompts remèdes. Mais après la perte fatale de Barcelone, que l'on n'avoit pu prévoir n'ayant pas sujet de la craindre, lui et la princesse crurent qu'il falloit céder au temps, et montrer de la déférence aux représentations des seigneurs. (*Lettre d'Amelot au Roi*, 11 *novembre*.)

Ils eurent donc une conférence avec Medina-Celi et Aguilar, qui leur exposèrent librement les griefs des Espagnols. Amelot répondit sans peine sur tous les points. La raison étoit de son côté, puisqu'on insistoit principalement sur l'article du commerce, en attribuant aux Français le dessein d'enlever à l'Espagne les richesses du Nouveau-Monde, tandis qu'ils ne vouloient que rétablir le commerce d'Espagne, et dépouiller l'Angleterre et la Hollande des profits qu'elles en retiroient. L'ambassadeur ayant ajouté que si on avoit fait des fautes de part et d'autre, il s'agissoit présentement de s'en corriger pour l'avenir, ils proposèrent d'établir un *despacho* plus nombreux, ou une junte de gouvernement, et de charger quelques ministres en particulier de départemens séparés, dont ils rendroient compte. Medina-Celi, vif et hautain, alla jusqu'à dire que, pour contenter la nation, l'ambassadeur de France ne devoit point entrer dans le conseil de Philippe v, à moins que celui d'Espagne en France n'entrât dans celui de Louis xiv. C'est à quoi ne pouvoit consentir

Amelot sans ordre formel. On en vint au choix des sujets. Les deux Espagnols ne jugeoient capables du ministère qu'eux et Veraguas. Medina-Celi dit néanmoins que ses incommodités ne lui permettroient de servir ni dans le *despacho* ni dans une junte, parce qu'il lui étoit impossible de se passer d'un siége à dos. Cette exclusion qu'il se donnoit fut saisie avec plaisir, mais avec les démonstrations honnêtes que demandoient les circonstances.

Amelot et la princesse des Ursins, parfaitement d'accord entre eux, réfléchirent ensuite sur les inconvéniens d'un nouveau conseil. La campagne prochaine du Roi pouvoit délivrer de cet embarras. L'ambassadeur jugea (lettre au Roi, 7 décembre) qu'il falloit que la Reine fût chargée du gouvernement, selon l'usage d'Espagne, les affaires les plus pressantes devant s'expédier à Madrid. La Reine paroissoit fort éloignée d'y consentir, et la princesse confirmoit sa répugnance; l'une et l'autre encore piquées sans doute du reproche qu'on leur avoit fait d'aspirer à la domination. Cependant, comme il le croyoit indispensable, la princesse des Ursins proposa un expédient propre à prévenir beaucoup de difficultés : c'étoit que l'ambassadeur restât à Madrid pour suivre les affaires au *despacho;* qu'on rendît compte de tout au Roi, et qu'on attendît sa décision sur ce qu'il y auroit d'important : par là Philippe n'auroit pas besoin d'un *despacho* particulier, où il auroit fallu faire entrer Medina-Sidonia son grand écuyer, obligé de le suivre, et dont les intentions étoient devenues suspectes.

Selon les règles ordinaires, comme Amelot ne manqua pas de l'observer, l'ambassadeur de France devoit

être auprès du roi d'Espagne. Le plan de la princesse lui parut cependant offrir des avantages : en le suivant, Philippe pourroit à toute heure prendre les avis du maréchal de Tessé, auquel on joindroit le comte d'Aguilar, qui par son mérite, et par sa qualité de président du conseil d'Arragon, étoit capable de le servir très-utilement : ainsi les Espagnols n'auroient pas lieu de dire que les Français seuls étoient consultés. D'ailleurs la Reine se chargeroit avec moins de peine du gouvernement, ayant moins à craindre de porter le poids des affaires, et de s'en voir attribuer les suites. L'ambassadeur remit tout à la décision de Louis XIV.

En même temps le maréchal de Tessé, dans une lettre (du 8 décembre) à Chamillard, ministre de la guerre, paroît convaincu que le séjour de l'ambassadeur à Madrid est absolument nécessaire. « La Reine « et la princesse des Ursins, dit-il, sont comme en « France nos généraux courtisans, qui, pétris de « bonnes intentions, préfèrent la vie tranquille au « travail, et, ravis de ne se mêler de rien, ont les « agrémens de la fortune, sans en essuyer les événe- « mens et les bourrasques. » Il importe, selon lui, que Louis XIV écrive à la Reine pour la déterminer, et qu'Amelot reste dans le conseil, parce qu'il est l'ame de tout, et qu'il a plu aux Espagnols.

Rendant compte ensuite de l'état des troupes, il fait l'éloge de quelques Français, entre autres du docteur Goiffon, « auquel on devroit dresser une statue; « le plus grand médecin, le plus homme de bien, je « ne dis pas qui soit à la cour, mais, excepté la cour, « qui soit en France. » Il désire d'avoir des officiers

français à distribuer dans les places, assurant qu'il ne voudroit confier à aucun Espagnol, quelque brave qu'il fût, la défense d'un clocher. En voici la raison : « Ils veulent tous se battre en duel ou en particulier ; mais en corps pour la patrie, ils n'ont point « cela dans la tête, et ne l'auront jamais. » Du moins ne leur dispute-t-il pas la bravoure, comme Louville l'avoit fait indignement.

En général on comptoit peu sur les troupes espagnoles, ou mal disciplinées, ou mécontentes. Un régiment de cavalerie catalane, qui tenoit bloquée la ville de Denia, se laissa corrompre par les rebelles de Valence, et se rangea de leur côté. Alors le feu de la rebellion se répandit jusque dans la capitale de cette province : l'archiduc y fut proclamé. On craignoit que la Murcie, que la Castille même ne chancelassent. Une sédition populaire et sanglante, excitée à Saragosse contre les troupes françaises à leur passage, sous prétexte que les priviléges des Arragonais étoient violés, augmenta les inquiétudes pour l'Arragon. Comment espérer de reprendre Barcelone, s'il naissoit de nouveaux périls de toutes parts? C'étoit pourtant le but qu'on se proposoit; et l'on n'avoit pas de temps à perdre, puisqu'il falloit prévenir pendant l'hiver les secours que l'ennemi devoit envoyer. (*M. Amelot au Roi, 14 décembre.*)

Les préjugés nationaux sembloient livrer l'Espagne aux malheurs dont elle étoit menacée. On ne pouvoit faire des exemples absolument nécessaires. Le minime qui avoit voulu soulever Grenade vivoit encore, ainsi que d'autres moines ses complices. Un bref obtenu du Pape pour les juger étoit conçu de manière que les

tribunaux ecclésiastiques s'opposoient encore au jugement. On s'indignoit avec raison, comme la princesse des Ursins le remarque (1), qu'il ne fût pas possible, par les chicanes de la cour de Rome (elle pouvoit ajouter *par la superstition espagnole*), de faire mourir un moine chargé de neuf ou dix assassinats, et convaincu d'être l'auteur d'une conspiration. « Ce fait trop criant donne aux autres moines la har- « diesse d'être les chefs de toutes les révoltes, ou de « refuser l'absolution à ceux qui ne se déclarent pas « pour l'archiduc. »

Il y eut cependant parmi les ecclésiastiques des modèles de fidélité capables de faire rougir les traîtres, corrompus par l'intérêt et le fanatisme. Trois évêques de Catalogne refusèrent le serment à l'archiduc, aimant mieux perdre leurs siéges que de violer leurs devoirs. Les évêques de Murcie et d'Orihuela marchèrent à la tête des milices, et sauvèrent Alicante, dont les rebelles alloient s'emparer. Si de tels exemples avoient été plus communs, si le clergé et les moines avoient eu partout la même soumission au Roi légitime, la haine seule de la nation pour les hérétiques, protecteurs du prince d'Autriche, auroit été un appui inébranlable du trône de Philippe v.

[1706] Pendant que ce monarque brûloit d'impatience de joindre l'armée, il fut réglé que la Reine auroit la régence, et qu'Amelot demeureroit auprès d'elle, selon l'avis de la princesse des Ursins. La Reine, toujours plus digne de louanges, écrivit à Louis XIV (15 février) :

« Je n'ai jamais aimé le gouvernement : je n'en ai

(1) La princesse des Ursins à M. de Torcy, 23 décembre. (M.)

« que trop connu les peines, et rien ne m'y a paru « agréable. Le temps malheureux où nous sommes « me rendra cet emploi encore bien plus fâcheux; et « je vous avoue que je l'aurois trouvé insupportable, « si votre ministre, dans lequel je mets une entière « confiance, ne m'aidoit, et ne m'étoit témoin auprès « de vous de ma conduite. Il vous dira sans doute que « j'ai été bien mal connue, quand on me représentoit « comme une princesse qui aimoit à se mêler d'af- « faires. Plût à Dieu n'avoir que celles dont la plupart « des femmes sont chargées, c'est-à-dire n'avoir qu'à « penser à des bagatelles qui m'amuseroient, et qui « me feroient passer une vie moins agitée que celle « que je passe! »

Si la Reine avoit manqué de courage, la réponse de Louis étoit bien propre à lui en inspirer (14 mars):

« Je ne suis point en peine des affaires que le roi « d'Espagne laisse à Madrid, depuis que je sais qu'il « vous en a confié le gouvernement pendant son ab- « sence. J'étois bien persuadé qu'en l'acceptant vous « préféreriez la satisfaction de lui plaire à celle que « vous auriez trouvée dans une vie paisible, et occu- « pée seulement du soin de savoir de ses nouvelles. « Il y a des temps où il n'est pas permis de consulter « sa propre inclination. Votre Majesté pourra suivre « celle qu'elle a pour le repos, lorsque les affaires se- « ront plus tranquilles; mais il faut présentement « employer, pour les intérêts du Roi votre mari, les « heureux talens que vous avez, et vous en servir « pour contenir les peuples dans le devoir, et pour « animer leur zèle en faveur du Roi leur maître. L'ex- « périence du passé m'assure que vos soins et votre

« application aux affaires ne réussiront pas moins « dans les conjonctures présentes ; et si les succès du « Roi mon petit-fils sont tels que je l'espère des béné- « dictions de Dieu sur les mesures que j'ai prises, « cette campagne doit terminer les agitations que vous « avez jusqu'à présent souffertes. Je n'ai rien oublié « pour faire en sorte que les événemens soient heu- « reux ; et je puis vous assurer que ma tendresse étant « égale pour vous et pour le Roi mon petit-fils, je « souhaite, autant pour vous que pour lui-même, que « vous le revoyiez bientôt plein de gloire, et triom- « phant de ses ennemis. »

Cependant Louis, Philippe et la Reine étoient à la veille d'essuyer d'affreux désastres : mais, sous le poids de l'infortune, si utile quelquefois aux souverains, leur grandeur d'ame devoit paroître dans tout son éclat.

LIVRE SEPTIÈME.

Le comte d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, encore très-jeune, et déjà distingué par son mérite, commence à entrer dans la carrière du commandement, qui devoit le conduire à celle des affaires politiques. Comme ses travaux fourniront à nos Mémoires des objets intéressans avant même qu'il agisse en chef, je dois placer ici quelques détails sur sa personne.

Une belle ame, un esprit supérieur, une gaieté charmante, beaucoup d'amabilité et beaucoup de culture, l'amour du Roi et de la patrie, le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, une émulation vive pour tout ce qui est digne d'éloges, for-

moient le fond de son caractère. Ses défauts mêmes tenoient à de grandes qualités. Une conception rapide lui faisoit voir d'un coup d'œil trop d'objets pour ne pas le rendre quelquefois indécis, ou trop lent à se décider. La passion de bien faire, le désir de mériter les suffrages, lui inspiroient une sorte d'inquiétude sur les jugemens d'autrui, capable d'altérer son ame quand il se croyoit en butte à des injustices. Ardent pour tous les devoirs, il étoit sujet à s'emporter si on ne les remplissoit pas; mais sa colère étoit celle d'un homme vertueux, qui se calme aisément, et qui pardonne sans peine.

Uni à madame de Maintenon par son mariage avec mademoiselle d'Aubigné, et encore plus par une estime et une amitié mutuelle, il étoit plus que personne à portée de tout obtenir, et il ambitionnoit surtout de mériter.

Cette femme célèbre, qui travailloit à faire de la duchesse de Bourgogne (1) une princesse accomplie,

(1) *La duchesse de Bourgogne :* Marie-Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, née à Turin le 10 décembre 1685, mariée le 7 décembre 1697, morte le 12 février 1712, à l'âge de vingt-six ans. Elle avoit été élevée par madame de Maintenon. On trouve dans les Mémoires de Saint-Simon de longs détails sur la mort précipitée de la duchesse de Bourgogne, alors dauphine (12 février), sur celle du Dauphin (18 février), et sur celle de leur fils aîné, le duc de Bretagne (8 mars). Au milieu de la consternation générale, quelques légers soupçons auroient pu s'élever, s'il falloit en croire Saint-Simon, contre le duc de Noailles même, si connu par son dévouement à la famille royale. « Le duc de « Noailles, dit-il, avoit donné à la Dauphine une boîte de tabac d'Es- « pagne : elle en prit, et deux jours après la maladie se déclara. On « chercha la boîte pour examiner le tabac ; l'inutilité des mouvemens « qu'on se donna pour la trouver, et les accidens qui suivirent, produi- « sirent les plus funestes soupçons. Ils n'allèrent pas cependant jusqu'à « celui qui avoit donné la boîte. Personne n'étoit plus attaché à ma-

comme Fénelon avoit fait du duc de Bourgogne un prince éclairé et sage, désiroit fort de lui inspirer le goût de la lecture, sans lequel les souverains connoissent rarement la vérité, qui ne parvient guère jusqu'à eux que par les bons livres. Elle demanda au comte d'Ayen, en 1699, de lui communiquer ses vues sur cet objet. Il le fit avec modestie, par une lettre où l'on reconnoît aisément un esprit judicieux, ami du vrai, et sachant le rendre aimable.

La jeune princesse ayant de l'aversion pour les livres, il propose de ne lui en présenter d'abord que d'amusans. Il indique en particulier *Don Quichotte,* comme propre à lui persuader que toute lecture n'est pas ennuyeuse, et à la prévenir tout à la fois contre le ridicule et le danger des romans. Il voudroit ensuite qu'on lui fît des extraits de Plutarque et des meilleurs historiens : elle y prendroit une idée générale des personnages devenus célèbres par leurs actions. C'est le moyen d'amener des réflexions sur la vertu, de lui faire sentir « que, dans quelque état où l'on soit, il « faut toujours l'avoir gravée au fond du cœur ; que « les grands comme les petits, les rois comme leurs « sujets, sont obligés de la regarder avec les mêmes

« dame la Dauphine que le duc de Noailles, et même la rumeur s'en « restreignit dans un cercle peu étendu. » On sait que les soupçons s'attachèrent plus haut ; que le Roi, la cour et le peuple parurent croire le duc d'Orléans coupable de ces grands crimes ; que ce prince demanda au Roi, sans pouvoir l'obtenir, la permission de se constituer prisonnier à la Bastille, avec Homberg son chimiste ; que tous les médecins de la cour, excepté Maréchal, qui cependant exprima des doutes, crurent à la réalité de l'empoisonnement ; et qu'enfin cet exécrable forfait, qui fut peut-être l'ouvrage de l'étranger, est resté enseveli pour ses auteurs, comme tant d'autres crimes de l'histoire, dans des ténèbres que la vérité ne put ou n'osa pénétrer.

« yeux ; que ce n'a été que les actions des grands « hommes qui les ont mis au-dessus des autres ; et « que le plus grand monarque de l'univers, étant sans « vertu, n'est pas comparable au dernier de ses sujets « qui en a. C'est le moyen de lui faire connoître com- « bien la vérité a d'attraits, et de lui insinuer indirec- « tement, sans qu'elle s'en aperçoive, tout ce que vous « pourriez lui dire en lui parlant. » Il ajoute qu'on pourroit lui donner une teinture de tous les arts, de leur origine, de leur perfection, ensuite des différentes espèces de poésies ; qu'elle doit connoître la fable, pouvant en faire usage tous les jours ; enfin qu'il attend les ordres de madame de Maintenon pour mettre quelque chose en état relativement à son projet. (*Lettre du* 27 *mai* 1699.)

Malgré la sagesse prématurée dont il donnoit l'exemple, il se trouva chargé en 1702 de dettes considérables. Il sentit ce que l'homme juste se doit en pareil cas à soi-même, et ce qu'il doit à ses créanciers : il résolut de faire les sacrifices nécessaires pour s'acquitter. En s'adressant à madame de Maintenon, il demanda non de nouvelles grâces du Roi, mais un homme du choix de Chamillard, qui prît soin de ses affaires, et à qui il abandonneroit tous les ans environ trente-deux mille livres destinées au paiement de ses dettes. « Je suis bien honteux, lui écrit-il, d'avoir à « vous parler de dettes, ayant un si gros revenu ; mais « je vous supplie de vouloir bien songer au voyage « d'Espagne, qui m'a plus coûté que je ne puis vous « dire ; au camp de Compiègne, et à ce qu'il m'a fallu « faire la première année de mon mariage, dans la- « quelle je n'ai touché que la moitié de mon revenu.

« Peut-être ai-je même fait quelque dépense inutile « et frivole ; le goût m'a peut-être entraîné trop loin : « mais dans ce commencement j'ai cru qu'il falloit « faire honneur aux bontés du Roi. »

Cet amour de l'ordre venoit des principes de morale dont il nourrissoit son ame : il en faisoit un objet essentiel de ses études, à l'âge où les passions effacent souvent l'idée même de la vertu. Quel philosophe désavoueroit ce qu'il écrivoit la même année, du camp de Schweighausen (1)? « L'homme aime la liberté, et n'en « peut jamais arracher de son cœur le désir, quoiqu'il « fasse chaque jour tous ses efforts pour la perdre. La « différence qu'il y a parmi les hommes est que les uns « sont enchaînés avec des chaînes d'or, et les autres « avec des chaînes de fer ; et ceux qui sont dans les « plus éminentes dignités sont obligés de reconnoître « que s'ils ont des biens et des honneurs qui les flat- « tent, et les distinguent du commun, ils ont des peines « plus cuisantes que les autres. Une contrainte qui ne « les abandonne jamais venge assez les autres hommes « des préférences de la fortune. Mais ne savez-vous « pas mieux que moi tout ce que j'ai l'honneur de « vous écrire? »

En même temps que le comte d'Ayen cultivoit ainsi le germe de toutes les vertus, et entretenoit même des correspondances de littérature avec les savans et les beaux-esprits, avec l'abbé Renaudot (2), Basnage (3),

(1) Lettre du 12 juillet 1702. (M.) — (2) *L'abbé Renaudot :* Eusèbe Renaudot, premier médecin du Dauphin, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né à Paris en 1646, mort en 1720. — (3) *Basnage :* Jacques Basnage, ministre calviniste à Rotterdam et à La Haye après la révocation de l'édit de Nantes, né à Rouen en 1653, mort en 1723. On a de lui plusieurs ouvrages.

Bayle (1), Valincour (2), Boileau (3), etc., il approfondissoit et pratiquoit par devoir l'art des héros. Peu d'anciens officiers le surpassoient en capacité; et le feu de la jeunesse excitoit en lui cette ardeur guerrière qui, jointe au talent, annonce presque toujours les grands succès. L'armée d'Allemagne, où il servoit, étant trop foible pour des entreprises glorieuses, il en témoigna ainsi ses regrets à madame de Maintenon (22 juin 1702) :

« Quelle joie pour la cour, madame, surtout pour « celle qui vous approche de plus près! Voilà monsei« gneur le duc de Bourgogne dans le chemin de la « gloire : il commence à marcher par le même sentier « que notre maître lui a montré. Que n'espère pas « présentement la France, et avec juste raison? Mais « parmi tant de joie, à laquelle je suis peut-être plus « sensible que personne, oserai-je vous dire que j'y « mêle un peu de tristesse et de chagrin pour moi?

(1) *Bayle :* Pierre Bayle, fils d'un ministre protestant, naquit au Carla, dans le comté de Foix, en 1647. Il professa la philosophie à Sedan, avant la révocation de l'édit de Nantes, et se retira à Rotterdam, où il publia des ouvrages hardis et célèbres, qui l'ont fait regarder comme le chef de la philosophie moderne. Il mourut en 1706. — (2) *Valincour :* Jean-Baptiste de Trousset de Valincour, secrétaire général de la marine, membre de l'Académie française, honoraire de l'Académie des sciences, né en 1653, mort en 1730. Boileau lui a adressé une de ses épîtres. — (3) *Boileau :* Un frère de Despréaux, Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, auteur de l'*Histoire des Flagellans,* et de plusieurs autres ouvrages singuliers, étoit attaché au cardinal de Noailles. Il mourut en 1706, chanoine de la Sainte-Chapelle, dont Nicolas avoit chanté le *lutrin,* et doyen de la Faculté de théologie. Un autre frère, Gilles Boileau, greffier du parlement de Paris, étoit de l'Académie française, et mourut en 1639, âgé de trente-huit ans. Despréaux survécut à ses deux frères, et les lettres ne le perdirent que le 11 mars 1711.

« Car lorsque, d'un côté, je vois le roi d'Espagne, au-
« quel je suis plus attaché du fond du cœur que par
« cette Toison qui est enfin arrivée, quand je le vois
« en Italie faire tant de merveilles, être à la veille de
« faire encore de plus grandes choses, je suis très-
« fâché de ne pouvoir pas être auprès de lui pour en
« être témoin. Monseigneur le duc de Bourgogne, d'un
« autre côté, charge, bat les ennemis en Flandre : je
« ne suis point dans son armée, et je suis en Allema-
« gne, pour être témoin des avantages des ennemis.
« Je vous avoue, madame, que lorsque je pense à cela,
« je me crois exilé dans ce pays. Tout ce qui peut me
« consoler, c'est l'Espérance, déesse, comme vous sa-
« vez, à qui les mortels sacrifient volontiers, et dont
« ils n'abandonnent les autels que le plus tard qu'ils
« peuvent. Pour finir ma figure, je vous dirai que
« j'espère qu'avant la fin de la campagne il nous vien-
« dra des troupes en ce pays; que nous en chasserons
« les ennemis; qu'au moins nous les combattrons et les
« battrons, car c'est la même chose pour nous. » (Cette
vanité française céda bientôt à l'expérience.) « Dieu
« veuille exaucer mes vœux! vous auriez bientôt une
« paix stable, ferme et glorieuse. Mais ce ne sera que
« la force à la main que nous pourrons l'obtenir, etc. »

Je croirois faire tort au public en lui dérobant ces morceaux, puisqu'ils intéressent par eux-mêmes, et qu'ils caractérisent dès sa jeunesse un homme plein de vertus et de talens, dont la vie entière fut consacrée au service de l'Etat. Madame de Maintenon, qu'il regardoit comme une autre mère, pouvoit l'aimer comme un digne fils.

Déjà brigadier en 1702, il servit au siége du Vieux-

Brisach en 1703, sous le duc de Bourgogne, qui l'honora toujours d'une véritable amitié. Il fut fait maréchal de camp l'année suivante. On le destina pour l'armée d'Espagne à la fin de l'année 1705; il arriva en Roussillon, où les troupes s'assembloient. C'est là qu'il commence une longue correspondance avec le ministre de la guerre, et qu'il lui communique ses vues, déjà profondes, et dignes d'un grand capitaine. Je le nommerai désormais duc de Noailles : il l'étoit par la démission de son père.

Roses, la seule place que l'on conservât en Catalogne, grâce à la fidélité du gouverneur, avoit grand besoin de secours : peu de vivres, une foible garnison, beaucoup de traîtres, tout inspiroit de justes alarmes. Le duc de Noailles, connoissant l'importance de cette place, prenoit toutes les mesures possibles pour sa conservation. Il résolut, dès les premiers jours de février, de s'en approcher par le Lampourdan, sur la nouvelle que les ennemis se préparoient à l'attaquer. Il fit ses dispositions comme le maréchal son père les auroit faites lui-même. Il feignit de vouloir pénétrer dans la Cerdagne; et, après avoir dissipé tout ce qui s'opposoit à sa marche, il arriva en vainqueur à Figuières. Il alla visiter Roses, et concerter avec le gouverneur; il établit un poste à Bascara. Il répondoit de prendre Girone, où il avoit des intelligences, si on vouloit lui confier la conduite de cette expédition, offrant néanmoins d'y servir en second, en troisième et en dernier, avec le même zèle que s'il avoit le commandement (1). Les paysans de Catalogne s'ennuyoient d'être sous les armes; une partie de la province étoit disposée à ren-

(1) Le duc de Noailles à M. Chamillard, 14 février. (M.)

trer dans le devoir, pourvu qu'on prît de la supériorité. « Il faut, disoit-il, profiter du temps et des cir« constances. »

Bascara fut bientôt investie par les rebelles, au nombre d'environ quatre mille. Le duc de Noailles y accourut, se posta d'une manière avantageuse, mit ses troupes en bataille; et voyant que les ennemis vouloient occuper des maisons et des bois entrecoupés de ravines, il les fit charger sur-le-champ. On les culbuta, on les poursuivit plus de deux lieues. Le gouverneur de Girone, qui s'avançoit avec du canon, se retira bien vite avec les fuyards. On leur tua quatre à cinq cents hommes. Parmi les prisonniers étoit un chef des rebelles, chanoine, qui avoit coutume de marcher à leur tête, armé d'une carabine, et de quatre pistolets à sa ceinture. (*Lettre du* 16 *février.*)

Tous les peuples des environs se soumirent. Noailles savoit qu'une discipline exacte et une prudente modération pouvoient davantage sur eux que la force des armes. Il employoit utilement ces moyens, et se montroit digne d'un commandement en chef. Ses avis ainsi que ses opérations lui attirèrent beaucoup d'éloges de la cour : il n'en mérita pas moins quand il eut un supérieur. Le marquis de Legal, lieutenant général, étant arrivé au mois de mars, il ne montra plus que l'envie de bien servir sous ses ordres. On voit, dans ses lettres au ministre, que s'il continue à lui rendre compte de tout, c'est par pure obéissance. La modestie, la subordination, l'esprit d'ordre, et la passion du devoir, paroissent régler toutes ses démarches : et il n'avoit que vingt-huit ans.

Quoiqu'il importât de porter un coup décisif pen-

dant l'hiver, on perdit beaucoup de temps en incertitudes et en alarmes. Le maréchal de Tessé étoit depuis le commencement de novembre en Arragon; mais la révolte de Valence, la sédition de Saragosse, le manque d'argent, de gros canon, de poudre, de voitures, etc., le jetoient dans une cruelle perplexité. Il regardoit les projets de Madrid, fondés sur des apparences trompeuses, comme des visions de gens qui se noient, *et qui, croyant se reprendre où ils peuvent, ne font que se noyer.* Il supposoit toute l'Espagne *disposée à changer de maître,* et ne voulant point faire d'efforts. Il pensoit qu'on devoit se rendre maître de Girone et de Valence avant de tenter le siége de Barcelone : sans quoi Philippe v, en cas de malheur, seroit exposé à sortir d'Espagne, et ne pourroit y rentrer que par le Roussillon et Pampelune. Il ne prévoyoit que des révoltes et des malheurs. « Regardez l'Espagne, écrivoit il à Chamillard (30 janvier et 4 février), comme un pays où il faut quasi « une armée dans chaque province; et vous ne vous « tromperez pas. » Enfin il se bornoit au plus sûr : il attendoit les secours et les résolutions de France; il n'agissoit point, il ne croyoit pas pouvoir agir; il traitoit de chimères tout ce qu'on lui écrivoit de Madrid pour l'aiguillonner.

Cependant Philippe, retenu par les conseils du maréchal, s'impatientoit d'autant plus de ne pas se mettre à la tête de l'armée, que Louis xiv l'excitoit à le faire incessamment. Les délais et les irrésolutions de Tessé le fatiguoient. Le voyant persuadé qu'il falloit d'abord soumettre Valence, où Péterborough avoit mené des troupes de Barcelone, il se détermina tout-

à-coup à y marcher, et lui envoya (le 13 février) ordre de venir le joindre dans quelques jours.

D'un autre côté, Louis XIV écrivoit le même jour au maréchal, pour lui ordonner de faire le siége de Barcelone. « Je suis persuadé, lui disoit-il en sub-« stance, que le parti le plus sage et le plus sûr est « celui que vous proposez, et que dans une guerre « ordinaire il faudroit s'assurer de l'Arragon et de Va-« lence, tandis que par la prise de Girone on assure-« roit une communication libre avec le Roussillon : « mais, dans la conjoncture présente, tout cela ne dé-« cide rien. L'archiduc resteroit à Barcelone. L'An-« gleterre et la Hollande lui préparent un puissant se-« cours, avec lequel, si vous lui en donnez le temps, « il pourra se remettre en campagne et occuper toutes « mes troupes, pendant que les Portugais pénétre-« ront dans l'Estramadure et la Castille, sans trou-« ver de résistance. Legal a ordre de disposer toutes « choses pour entrer en Catalogne les premiers jours « de mars : je vous ordonne de le joindre, en quelque « état que soient les affaires de Valence et d'Arragon. « Les vivres et les munitions arriveront bientôt par « mer. Quand même la flotte commandée par le comte « de Toulouse seroit obligée de se retirer, s'il en ar-« rive une des ennemis beaucoup plus nombreuse, « sa retraite, ni les troupes que les ennemis jetteront « dans Barcelone, ne vous empêcheroient pas de « prendre cette place, dont la garnison doit être « fort affoiblie par celles de Girone, Lerida, Tor-« tose, etc. »

Philippe étoit déjà en marche pour Valence, et Tessé pour le joindre, quand ces ordres précis du Roi

arrivèrent. On avoit fait peu de chemin : on changea aussitôt de route. « Je regarde le parti qu'on prend « comme l'émétique des affaires d'Espagne, dit le ma- « réchal dans une lettre à Chamillard (1). » Le remède auroit produit certainement un bon effet, si l'on avoit pu saisir les momens les plus favorables; mais Legal attendoit encore le canon, et plusieurs choses nécessaires. On ne fit rien tout le mois de mars.

Enfin les deux corps d'armée arrivent devant Barcelone au commencement d'avril. Le maréchal se félicite des difficultés vaincues dans la marche, et loue infiniment les officiers généraux. Ce qu'il dit ensuite de Louis XIV (2) est d'un courtisan plutôt que d'un guerrier : « Si l'on tenoit un consistoire pour décider « de l'infaillibilité du Roi, comme l'on en a tenu « pour celle du Pape, je déciderois pour celle de Sa « Majesté. Ses ordres ont confondu toute la science « humaine; et tout homme qui auroit prévu tout ce « qui nous devoit arriver vraisemblablement n'auroit « certainement pas entrepris ce que ses commande- « mens nous ont fait exécuter. » Peut-être avoit-il trop exagéré les difficultés de la marche et de la jonction ; peut-être flattoit-il le Roi, pour excuser ses propres inquiétudes : mais enfin l'espérance renaissoit, et sembloit présager le succès de l'entreprise.

L'archiduc étoit dans Barcelone avec quatre cents hommes de troupes réglées, deux régimens de dragons, et huit à dix mille tant miquelets que bourgeois armés, à la tête desquels on vit souvent combattre des prêtres et des moines. Quarante bataillons et trente-six

(1) Lettre du 25 février. (M.) — (2) Lettre à M. Chamillard, 5 avril. (M.)

escadrons composoient l'armée. Le comte de Toulouse, avec une flotte de trente vaisseaux de guerre, arriva le jour même de la jonction des troupes, portant des vivres et des munitions en abondance. La place étoit en mauvais état; on pouvoit se flatter de la reprendre en moins de temps que les Anglais ne l'avoient prise. Cependant Tessé se plaignoit encore le 8 avril de n'avoir pas tout ce qu'il falloit, surtout de l'argent; et il parloit en homme qui craignoit toujours quelque événement malheureux.

On commença par attaquer le fort de Mont-Joui. Selon le marquis de Saint-Philippe, ce fut une grande faute, puisqu'on n'avoit pas besoin de ce fort, et qu'on y perdit un temps précieux. Avant qu'on ouvrît la tranchée, le duc de Noailles commanda un détachement pour soutenir les travaux. Il fit des merveilles, au rapport du général. Attaqué de la petite vérole peu de jours après, il continua de s'occuper du siége, autant qu'une pareille situation pouvoit le permettre.

Un assaut donné le 21 fit éclater la valeur des troupes, que le roi d'Espagne animoit par sa présence. Les ennemis perdirent plus de huit cents hommes dans cette action. Ils ne laissèrent pas le lendemain de faire une sortie extrêmement vive : ils furent repoussés. Le 25, on fut maître de Mont-Joui; mais il avoit coûté dix-neuf jours de tranchée ouverte. Le temps pressoit; on n'avoit rien gagné, si l'on ne prenoit la ville.

L'archiduc avoit voulu en sortir. Le peuple s'assembla en tumulte pour l'en empêcher. Ce prince, soit de lui-même, soit par le conseil de quelque homme habile, employa une ruse tout-à-fait propre à enflammer

l'enthousiasme de ses fanatiques défenseurs. Il dit, suivant la relation du maréchal de Tessé, qu'il alloit se mettre en prières, et consulter la sainte Vierge. Il prit un chapelet, fit son oraison, après avoir exhorté le peuple à en faire autant : ensuite, sortant d'un air gai, et prenant le ton d'un inspiré, il annonça que la sainte Vierge, accompagnée de deux anges, lui avoit apparu, lui avoit promis que ses fidèles Catalans ne l'abandonneroient pas, et lui avoit ordonné de rester dans Barcelone, où il ne devoit rien craindre. On cria au miracle : les prêtres, les moines, les confréries s'armèrent avec plus d'ardeur que jamais, et le fanatisme soutint les courages jusqu'à la dernière extrémité. « Ce « n'est point une fable, dit Tessé, d'après les récits « uniformes des déserteurs ; on croit cela à Barcelone, « comme je crois mon *Credo* (1). » Les femmes n'étoient pas les moins courageuses, non plus que les moins crédules : il y en avoit des compagnies armées qui gardoient les postes, et qui travailloient comme les soldats. On vouloit se sacrifier pour l'archiduc, mais en exigeant qu'il partageât le sort commun (2).

Il s'en falloit bien que Philippe, avec ses bonnes qualités, inspirât la même ardeur : son naturel froid, timide, l'empêchoit de se communiquer. « Il ne par« lera jamais, écrivoit le maréchal : faites bien, faites « mal, c'est la même chose. Il pense, mais c'est comme « s'il ne pensoit pas ; et passé cette campagne, fiez« vous à moi qu'à la tête de ses armées sa présence est « plus préjudiciable à son service que s'il restoit à « Madrid. » On sent assez combien ce défaut du Roi

(1) Le maréchal de Tessé à M. Chamillard, 11 avril. (M.) — (2) *Idem*, 26 avril. (M.)

devoit déplaire aux Français. Du reste, il donnoit l'exemple du courage. Sur un faux avis que Péterborough venoit attaquer le camp, il monta aussitôt à cheval avec tous les officiers généraux, pour se disposer au combat. Le duc de Noailles, oubliant sa petite vérole, dont il relevoit à peine, courut partager les fatigues et le péril.

La tranchée étoit ouverte devant la ville; mais le camp étoit assiégé par les miquelets et par quelques troupes réglées, sous les ordres du comte de Cifuentès. L'artillerie du maréchal ne valoit rien; les pièces crevoient; les canonniers, en général, montroient peu d'habileté. Cependant il y avoit trois brèches suffisantes au corps de la place, lorsque le comte de Toulouse, averti que la flotte ennemie approchoit, beaucoup plus forte que la sienne, reprit la route de Toulon le 10 mai. Tessé leva le siége pendant la nuit du 11 au 12, laissant près de cent pièces de canon crevées ou enclouées, les munitions de guerre et de bouche, et environ six cents malades, dont le généreux Péterborough fit prendre un soin particulier. L'opinion commune fut qu'un assaut eût mis la place entre les mains des Français; et il paroît que le maréchal, par trop de circonspection, convenoit peu à cette entreprise, où il falloit beaucoup de vigueur.

Après cinq jours de marche pénible et périlleuse, l'armée campa le 17 à Toroella-de-Mongris, sur le Ter. Là, Philippe, qui avoit toujours cru s'emparer de Barcelone, écrivit (20 mai) au roi de France la nouvelle de son désastre. Résolu de périr plutôt que de lever le siége, il n'avoit cédé qu'au sentiment de Tessé et de tous les officiers généraux, excepté Legal; il n'a-

voit pas voulu sacrifier les troupes de France, dont ils jugeoient la ruine infaillible. « Je suis, dit-il, dans « une douleur que je ne puis vous exprimer, d'avoir « été obligé de laisser l'archiduc dans Barcelone; et « je n'aurai aucun repos que je ne le combatte partout « où il sera. Donnez-m'en, je vous prie, les moyens, « et laissez faire après un prince qui se souvient qu'il « est votre petit-fils, qui sait fort bien ce qu'il doit « à son rang et à lui-même, qui répandra jusqu'à la « dernière goutte de son sang avant que d'aban-« donner un trône où, après Dieu, vous m'avez pla-« cé, et si généreusement soutenu, et qui fera tou-« jours ses efforts pour mériter votre estime et votre « amitié. »

Tel fut l'abattement du général, que Philippe se voyoit réduit à sortir de son royaume, à passer en Roussillon, à faire le tour des Pyrénées, et à prendre la route de Pampelune. « Comme je n'ai personne de « confiance pour mener avec moi, ajoute-t-il, j'ai or-« donné au duc de Noailles de me suivre; et quand « je serai en Espagne, je le renverrai où vous jugerez « le plus à propos. » Tessé, accablé de chagrin, avec une santé languissante, ne pouvoit accompagner le Roi. Noailles étoit digne de cette commission.

Il eut la sagesse d'en craindre les suites, si on l'obligeoit de demeurer en Espagne auprès de Philippe. « Dans la situation où sont les affaires, écrivoit-il au « ministre de la guerre (22 et 25 mai), il faut quel-« qu'un d'un poids, d'une considération et d'une ex-« périence fort au-dessus de la mienne, pour pouvoir « y servir utilement. » Il désiroit le commandement des troupes qu'on laisseroit en Roussillon, parce qu'il

connoissoit ce pays, où les rebelles de Catalogne avoient des intelligences, et qu'il se sentoit capable d'y travailler avec fruit. En attendant les ordres de la cour, il continua de signaler son zèle. Arrivé à Perpignan, il trouva moyen de procurer d'abord cinquante-sept mille livres au roi d'Espagne, qui n'avoit pas même d'argent pour son voyage, et à qui le maréchal de Tessé ne put envoyer que dix mille écus.

La capacité et le courage du jeune duc, la conduite qu'il avoit tenue dans cette campagne, décidèrent Louis XIV en sa faveur. On lui donna le commandement de neuf bataillons et dix escadrons, qui devoient rester dans la province; on le fit lieutenant général, pour qu'il pût commander à des maréchaux de camp plus anciens que lui. S'il eut des jaloux, il confondit l'envie par ses services.

Tout étoit à craindre pour l'Espagne, et même pour la France. Le duc de Berwick, redemandé par Philippe V, arrivé à Madrid le 11 mars, avec le titre de maréchal de France, pour défendre l'Estramadure et la Castille, ayant rassemblé ce qu'il put de troupes espagnoles, empêcha les ennemis d'entreprendre le siége de Badajoz. Mais ils se portèrent sur Alcantara, dont le gouverneur (don Miguel Gasco, officier général des plus estimés) se rendit au bout de cinq jours prisonnier de guerre, sans même que la brèche fût faite, avec une garnison de plus de dix bataillons. Ce ne pouvoit être que lâcheté ou perfidie; et Berwick le jugea digne de perdre la tête, s'il revenoit jamais en Espagne (1). L'affreux désastre de Ramillies en Flandre, où le maréchal de Villeroy donna sans nécessité

(1) Le maréchal de Berwick à M. Amelot, 18 avril. (M.)

et perdit par sa faute une bataille décisive (1), suivie de la perte du Brabant, pouvoit entraîner d'autres malheurs encore plus funestes.

Dans une situation si critique, on doit admirer la fermeté de Louis XIV :

« Votre douleur est très-juste, écrit-il au roi d'Es-
« pagne (29 mai); mais je suis bien aise de voir
« qu'elle n'abat point votre courage : il paroît autant
« dans les adversités que dans les conquêtes; et le
« malheur que vous avez eu de lever le siége de Bar-
« celone n'est pas irréparable, puisque je vois que
« vous pensez comme vous le devez, étant du sang
« dont vous êtes, et dans le rang où Dieu vous a placé.
« J'espère qu'il voudra bien maintenir son ouvrage,
« et je n'oublierai aucun des moyens qu'il m'a donnés
« pour vous soutenir. Le duc de Noailles vous infor-
« mera de ce que j'ai dessein de faire pour vous. Je
« vous dirai seulement, en général, que j'envoie mes
« ordres pour faire avancer jusqu'à Bayonne trente ba-
« taillons et vingt escadrons, qui se rendront à Pam-
« pelune avec toute la diligence possible. Vous ne de-
« vez point hasarder de passer à Madrid seul, et peu
« accompagné; vous êtes dans une conjoncture où
« tout dépend de la conservation de votre personne :

(1) *Une bataille décisive :* C'est à la suite de cette bataille que Louis XIV dit à Villeroy : « M. le maréchal, on n'est plus heureux « à notre âge; » ou, suivant une autre version : « M. le maréchal, il « paroît que la fortune n'est pas amie de la vieillesse : consolons-nous « ensemble de ses caprices. » Aucun roi n'a su aussi bien que Louis XIV adoucir par des mots consolans la rigueur d'une disgrâce. Il venoit, malgré la résistance de Villeroy, qui refusa de demander sa démission du commandement, comme le désiroit le monarque, de le démettre, et de lui donner un successeur.

« ainsi vous devez seulement marcher jusqu'à Pampelune avec quelques régimens de cavalerie et de dragons, et vous y attendrez le reste des troupes. « J'espère que leur valeur et leur zèle pour Votre Majesté rendront les efforts de vos ennemis inutiles. « Nous n'avons pas été heureux en Flandre : il faut se soumettre aux jugemens de Dieu, et croire que si « nous profitons des disgrâces qu'il nous envoie, elles « nous procureront des biens solides et éternels. Soyez « bien assuré de mon amitié tendre et constante pour « vous, et croyez qu'en quelque occasion que ce soit, « je vous en donnerai toujours des marques essentielles. »

Avant de savoir les intentions de Louis XIV, Philippe avoit pris son parti avec beaucoup de courage. Sa retraite par la France devoit faire de fâcheuses impressions : elle confirmoit le bruit répandu avec malignité qu'il n'avoit passé en Catalogne que pour abandonner l'Espagne : son retour pouvoit seul dissiper la défiance et la crainte de ses sujets. Ayant éprouvé la fidélité des Castillans, il crut devoir se jeter dans leurs bras pour affermir et augmenter leur zèle. Ces raisons, qu'il expose lui-même à son grand-père, le déterminèrent à prendre la poste. Il courut droit à Pampelune, où il arriva le 2 juin. Comme l'Arragon ne remuoit point encore, il continua heureusement sa route jusqu'à Madrid. On l'y reçut avec les démonstrations de joie les plus éclatantes. Le voyage depuis Perpignan n'avoit été que de onze jours. Philippe en eut l'obligation aux soins du duc de Noailles, qui, l'ayant conduit jusqu'au terme, repartit aussitôt pour le Roussillon. (*M. Amelot à M. Chamillard, 7 juin.*)

La reine d'Espagne s'étoit montrée, en l'absence du Roi, aussi digne de la vénération des peuples que de leur amour. Après la perte d'Alcantara, elle avoit été en personne à l'hôtel-de-ville de Madrid, avoit harangué les magistrats de manière à émouvoir les plus insensibles, avoit obtenu d'eux un secours de six mille pistoles. Quelques grands, à l'exemple du marquis de Castel-Rodrigo, donnèrent aussi de l'argent et de la vaisselle; mais avec tant de réserve, qu'une dame espagnole dit qu'ils imitoient cette pauvre femme qui offrit un cierge à saint Michel, et en offrit un autre au diable, pour le besoin qu'elle pourroit en avoir. On soupçonnoit que les grands et les tribunaux, en général, étoient disposés à changer de maître au gré des événemens. Le peuple avoit plus de zèle; mais foible, ignorant, susceptible de toutes sortes d'impressions, que pouvoit-on attendre de lui, si l'on manquoit d'argent et de troupes? (*Le chev. Du Bourg à Chamillard, 7 mai.*)

Berwick, hors d'état de rien tenter jusqu'à l'arrivée des troupes françaises, disputoit seulement le terrain, et tâchoit de retarder la marche des ennemis. Ils avoient pour général Ruvigny, français réfugié, devenu milord Galloway, et pair d'Angleterre : singularité remarquable parmi tant de jeux bizarres de la fortune (1). Ils prirent Salamanque, ils marchèrent à Madrid. Philippe envoya la Reine à Burgos, capitale de la Vieille-

(1) Cette singularité étoit d'autant plus remarquable, que tandis que l'armée anglaise étoit conduite par un Français proscrit, devenu pair de la Grande-Bretagne, l'armée française avoit pour chef un Anglais proscrit aussi, devenu pair et maréchal de France. C'est sur lord Galloway que Berwick remporta la victoire d'Almanza le 25 avril 1707.

Castille. Pampelune eût été une retraite plus sûre; mais il importoit de ne pas décourager les Castillans. C'est là que fut transféré le siége du gouvernement, avec les tribunaux de la monarchie. Le Roi alla joindre la petite armée du maréchal de Berwick.

On sait que Galloway fit proclamer l'archiduc dans la capitale le 25 juin, et que le peuple, en se soumettant à la force, ne dissimula point son attachement pour le souverain légitime. Une chose moins connue et non moins intéressante, c'est que Philippe et la Reine conservoient tout leur courage dans ces terribles extrémités. Ils avoient envoyé leurs pierreries en France, pour se procurer de l'argent : ils souffroient des maux incroyables; ils étoient environnés de périls, et rien ne les abattoit. La Reine se rendit à Burgos avec peu de suite, n'ayant d'autre dame avec elle que la princesse des Ursins. Elle écrivit de cette ville (le 6 juillet) à madame de Maintenon une lettre qui peint son état, et la force de son ame.

« Après dix-huit jours de voyage, je suis arrivée « ici hier au soir, fort fatiguée de m'être toujours « levée devant le jour, d'avoir eu une chaleur et une « poussière horrible, et de trouver des gîtes on ne « peut pas plus mauvais, et tant qu'une muraille « tomba dans ma maison, en un endroit où tout le « monde passoit. Vous pouvez juger par là du reste. « Nous espérions, en arrivant ici, d'être un peu plus « commodément et proprement; mais nous n'avons « trouvé ni l'un ni l'autre. Malgré cela, si le Roi peut « vaincre ses ennemis, nous ne laisserons pas que « d'être gaîment. Le pis de tout est que nous ne pas- « sons presque point de jours sans avoir quelque mau-

« vaise nouvelle. Saragosse s'est révoltée sans avoir vu « des troupes ennemies; Carthagène est perdue; et les « Portugais s'établissent autant qu'ils peuvent à Ma- « drid. J'en ai pourtant eu deux qui m'ont fait plai- « sir : c'est la levée du siége d'Ostende (1), et la retraite « de mon père. La seconde m'a d'abord donné une « joie infinie, en songeant que puisque mon père a « abandonné Turin et d'autres postes importans, il « falloit qu'il eût quelque chose de bon dans la tête : « mais depuis elle est diminuée, par la pensée qu'il « ne pouvoit ni ne devoit pas s'enfermer dans une « place dont toutes les sorties alloient être bientôt « fermées, et par d'autres à peu près de même. J'ai « bien envie d'être éclaircie, et de savoir quel parti « il prendra. Quel bonheur et quelle joie s'il prenoit « celui qu'il devroit prendre par toutes sortes de rai- « sons! J'aurois mille choses à vous dire; mais excusez- « moi, je ne ferai pas ma lettre plus longue pour au- « jourd'hui : il fait fort chaud, et ma tête est en assez « mauvais état. »

Si Philippe s'étoit retiré en France comme les ennemis le publièrent; si lui et la Reine avoient montré moins de résolution et de fermeté, les peuples n'ayant plus ce motif d'encouragement, tous auroient peut-être subi le joug autrichien. Mais on vit des prodiges de zèle, d'autant plus glorieux pour la nation espagnole qu'on l'accusoit d'ingratitude et d'indifférence. Les Castillans, animés par le sentiment du devoir, ainsi que par la haine contre les Portugais, ne pensèrent plus qu'à rétablir leur monarque.

(1) Cette ville fut pourtant prise par les alliés. (M.)

L'Andalousie se signala de même. Séville, Cordoue, Grenade et Jaen levèrent à leurs dépens quatre mille chevaux et quatorze mille hommes de milice, pour défendre la patrie. Les évêques de Murcie et d'Orihuela redoublèrent leurs efforts. Les troupes françaises arrivèrent par la Navarre, sous les ordres du marquis de Legal; et, dès le moment de sa jonction avec Philippe et Berwick, la supériorité fut constante de leur côté. Le Roi désiroit impatiemment de livrer bataille : les ennemis l'évitèrent avec prudence.

On envoya cinq cents chevaux prendre possession de Madrid. Les habitans témoignèrent une joie extrême de rentrer sous l'obéissance du souverain légitime. Trois cent cinquante rebelles qui s'étoient retirés dans le palais, parmi lesquels étoient plus de quatre-vingts officiers, se rendirent à discrétion le 5 août. Quelques maisons de gens passionnés pour l'archiduc furent pillées : le peuple en brûla dans la rue les meilleurs meubles, pour montrer qu'il vouloit punir les traîtres, non profiter de leurs dépouilles. On brûla l'étendard et le portrait de ce prince, et les actes faits en son nom. On avoit pris la veille le comte de Lemos, le patriarche des Indes, l'évêque de Barcelone, qui alloient lui rendre hommage, et qui s'étoient déclarés ses partisans. Philippe ne rentra dans sa capitale que le 4 octobre, lorsque sa présence devint inutile à l'armée. Les transports inexprimables avec lesquels on l'y reçut étoient une preuve non équivoque de la fidélité castillane.

« Vos ennemis ne doivent plus espérer de réussir « (ce sont les termes de Louis XIV dans une lettre au

« roi d'Espagne, 5 août), puisque leurs progrès n'ont « servi qu'à faire paroître le courage et la fidélité « d'une nation toujours également brave, et constam- « ment attachée à ses maîtres. Vos peuples ne se dis- « tinguent point des troupes réglées, et je comprends « aisément que tant de preuves de leur amour pour « vous augmentent la tendresse particulière que vous « avez toujours eue pour eux. Elle leur est due; et je « vous exhorterois à leur en donner de fréquens té- « moignages, si je ne savois que vos sentimens sur ce « sujet sont entièrement conformes aux miens. » C'étoit rendre justice aux Espagnols : la plupart des Français ne les avoient décriés que par antipathie, ou faute de les bien connoître; mais les Espagnols ne jugeoient pas mieux des Français.

Les malheurs communs de la France et de l'Espagne pouvoient encore se réparer par la prise de Turin. On avoit fait des préparatifs immenses pour cette entreprise; on y perdit tout : le duc de La Feuillade (1) conduisit mal le siége; le duc d'Orléans (2), envoyé à la place de Vendôme, qu'on retira imprudemment d'Italie, vit ses lignes forcées par le prince Eugène, qu'il auroit battu, si des ordres de la cour, dont le maréchal de Marsin étoit chargé, ne l'eussent empêché de livrer bataille. Le siége, commencé le 13 mai, fut levé le 7 septembre, et la déroute entière de l'armée française annonça la perte prochaine de ce que l'Espagne possédoit en Italie. C'étoit le seul pays où

(1) *De La Feuillade :* Louis d'Aubusson, duc de La Feuillade et de Roannès, pair de France, gouverneur du Dauphin, né en 1673, maréchal de France en 1724, mort en 1725. — (2) *Le duc d'Orléans :* Depuis régent.

l'on avoit conservé jusqu'alors la supériorité des armes : l'espérance s'évanouit tout-à-coup.

Dès-lors Louis XIV demanda la paix, et prévit qu'il faudroit l'acheter au prix d'un démembrement considérable de la monarchie espagnole. Philippe lui témoigne, dans une lettre du 11 novembre, la plus vive sensibilité au sujet d'un pareil démembrement. « Je « connois trop votre gloire et votre tendresse pour « moi, dit-il, pour n'être pas persuadé que vous au« rez égard à l'une et à l'autre, en soutenant mes in« térêts, qui sont aussi les vôtres, puisque ceux des « deux monarchies sont à présent si unis, qu'en affoi« blissant l'une on affoiblira l'autre. Ainsi j'ai toute « confiance en vous, et j'espère que vous ne me trom« perez pas. » Mais Louis avoit raison de penser qu'*il devoit à ses peuples, et au soin de leur conservation,* les démarches qu'il venoit de faire pour terminer une guerre si accablante (1).

Les ennemis, enflés de leurs succès, ayant rejeté toute négociation, il ne pensa plus qu'à ce que demandoient sa gloire et les intérêts de son petit-fils : il se prépara courageusement à de nouveaux efforts, dont la France étoit seule capable après tant de pertes.

Si le duc de Noailles avoit eu les neuf bataillons et les dix escadrons qui lui étoient destinés, il auroit fait une diversion très-utile en Catalogne. Il se trouva sans cavalerie et presque sans infanterie dans le Roussillon, province exposée aux entreprises de l'ennemi. Il n'en murmura point ; il représenta seulement quel avantage on pourroit tirer d'un corps de troupes capable d'agir. Reconnoissant d'ailleurs qu'il falloit aller où le

(1) Louis XIV à Philippe V, 28 novembre. (M.)

besoin pressoit davantage, et content de ne pouvoir briller dans son poste pourvu qu'il y servît bien, il s'appliqua sans relâche à tous les moyens de se rendre utile. Soin particulier des soldats, visite des places, précautions pour la sûreté, attention aux détails ennuyeux, mais importans; avis donnés à propos, sages mesures prises sur-le-champ, lorsque les conjonctures l'exigeoient; c'est de quoi sa correspondance avec le ministre de la guerre, depuis son retour en Roussillon à la fin de juin, fournit des exemples continuels.

Madame de Maintenon ne le flattoit point en lui écrivant (15 juin) : « Comment pourroit-on n'être pas « content de vous? Vous donnez votre santé, votre « vie, vos soins, votre bien, pour le service des deux « Rois. Mais vous serez encore plus récompensé par le « plaisir d'agir en homme de bien, qui aime la chose « publique, et qui saura s'envelopper dans sa vertu si « la reconnoissance des hommes lui manque. » Cet éloge, déjà mérité quand le duc quitta Madrid après y avoir reconduit Philippe, fut confirmé par tous les traits de sa conduite.

Il n'attendoit que le moment de pouvoir porter du secours à Roses : c'étoit un point essentiel, la garnison manquant de vivres, et se trouvant presque réduite à rien. Des galères de France qu'il attendoit parurent enfin : il s'y embarqua; il arriva avec le convoi le 17 août; il releva la garnison; il alla même enlever les provisions des ennemis dans une petite ville voisine. Roses fut mise en sûreté.

Attentif à tout ce qui se passoit, il avertit le ministre du danger des îles de Majorque et de Minorque.

Mais comment remédier à tant de maux? Le feu de la révolte, soufflé par les prêtres et par les moines, fit encore les mêmes ravages qu'en Catalogne. Une escadre anglaise n'eut qu'à se montrer, la fidélité du gouverneur et de la noblesse de Majorque ne put rien contre le soulèvement du peuple : cette île tomba au pouvoir des ennemis le 25 septembre. Minorque eut le même sort : il y restoit seulement Port-Mahon, qu'ils devoient forcer en 1708. Ce fut beaucoup pour Philippe v de recouvrer Carthagène et Alcantara à la fin de cette campagne.

Le duc de Noailles, déjà fort estimé de Torcy, lui communiquoit ses idées sur les affaires d'Espagne. Il pensoit qu'on devoit s'attacher surtout à conserver le centre de la monarchie, d'où dépend presque toujours le sort des Etats; qu'il falloit se concilier plus que jamais les Espagnols, en payant du moins d'honnêtetés ceux qui se conduisoient bien; qu'il importoit de faire paroître des troupes du côté de la Catalogne, parce que l'espérance d'assujétir bientôt l'Espagne soutenoit l'opiniâtreté des ennemis dans cette guerre ruineuse. Il fut averti d'une conspiration tramée contre le royaume de Naples, et en donna le premier avis en France et en Italie.

Torcy admiroit la *justesse* et la *solidité* de ses raisonnemens; mais il croyoit que la situation de Philippe v deviendroit toujours plus fâcheuse. « Rien « n'est meilleur, pour toutes sortes de raisons, qu'une « prompte paix, disoit-il; le Roi en connoît si bien « l'importance, que Sa Majesté n'oublie rien pour y « parvenir. Il seroit à souhaiter que sa conclusion pré- « vînt les projets des ennemis sur le royaume de

« Naples; et je crains bien que le sort du Milanais ne « décide de celui de ce royaume et de la Sicile (1). » Telles devoient être effectivement, et telles furent, les suites de la déroute de Turin.

Du moins la cour d'Espagne montroit du courage au milieu de ses infortunes. Amelot y soutenoit un travail immense, étant à la tête des affaires, et joignant presque les fonctions de premier ministre à celles d'ambassadeur. Philippe, animé par la Reine et par les périls, devenoit supérieur à lui-même. « Il est, dit la prin- « cesse des Ursins dans une lettre à madame de Main- « tenon (du 6 décembre), d'une vivacité et d'une ap- « plication à ses affaires merveilleuse. Ce n'est plus « ce prince qu'il falloit exciter à en prendre soin et à « agir en maître : il sent qu'il l'est présentement, et il « le sent avec plaisir; il veut tout savoir, raisonne sur « toutes sortes de matières avec tout le sens possible; « explique à ses ministres des difficultés qui les em- « barrassent; et après leur avoir demandé leur senti- « ment, s'il n'en est pas content, et qu'il croie mieux « penser qu'eux, il décide hardiment, et si bien que « ces messieurs en restent surpris et charmés. Ce qui « est encore plus estimable dans ses résolutions, c'est « qu'on y remarque de la justice, de la générosité « et de la fermeté. Enfin, madame, Sa Majesté est « changée à un point que M. l'ambassadeur ne sau- « roit s'en taire.

« Vous me demandez, ajoute la princesse, si je « conserve de la tranquillité au milieu de tant de su- « jets d'inquiétudes? Je vous répondrai naïvement « que je sens mon sang souvent agité; mais qu'après

(1) M. de Torcy au duc de Noailles, 12 et 24 octobre. (M.)

« les premiers momens où j'ai su les fâcheux événe-
« mens qui m'ont frappée, et dont quelquefois j'ai été
« prête à m'évanouir (ce que je cache le mieux qu'il
« m'est possible), je reviens à moi comme auparavant.
« Les réflexions que je fais me consolent. Je pense
« que la fortune peut nous redevenir favorable ; qu'il
« est de ses faveurs comme du trop de santé, c'est-à-
« dire qu'on n'est jamais si près d'être malade que lors-
« qu'on se porte trop bien, ni si proche d'être mal-
« heureux que quand on est comblé de bonheur. Je
« retourne la médaille, et j'attends des consolations qui
« adoucissent fort mes peines. Je voudrois, madame,
« que vous en pussiez faire autant, et que votre tem-
« pérament fût votre meilleur ami, comme le mien est
« celui sur lequel je dois le plus compter : car je crois,
« à vous parler franchement, que je lui ai plus d'obli-
« gation qu'à la raison, et que je n'ai pas un grand mé-
« rite à avoir cette tranquillité, dont vous voulez, par
« une bonté extrême, m'en faire un qui m'attire vos
« louanges.

« Leurs Majestés Catholiques ont été très-aises que
« le Roi ait approuvé le retranchement qu'elles ont
« fait des dames (du palais), et qu'il l'ait dit publique-
« ment au duc d'Albe. Cela a fait un très-bon effet à
« Madrid. Les gens raisonnables connoissent qu'on
« doit retrancher toutes les dépenses qui ne sont pas
« absolument nécessaires. Il n'est question présente-
« ment que d'avoir des fonds pour empêcher les en-
« nemis de nous accabler : tout le reste, en comparai-
« son, n'est que bagatelle. »

Ce n'étoit pas seulement par économie qu'on ren-
voyoit les dames du palais : on avoit des sujets de

plaintes contre la plupart, et surtout contre leurs proches, dont la conduite à l'égard de l'archiduc avoit été plus que suspecte. Le cardinal Porto-Carrero s'étoit montré lui-même son partisan. L'expérience prouvoit que le peuple, et non les grands, soutenoit Philippe sur le trône : on crut devoir ménager ceux-ci moins que jamais. Rien ne pouvant les contenter, on craignit peu de leur déplaire. Aussi les cabales se déchaînoient-elles contre Amelot et la princesse des Ursins : l'un, chargé de presque tout le poids du gouvernement, des finances même, car Orry étoit retourné en France; l'autre, influant dans toutes les affaires par son crédit et par ses conseils; l'un et l'autre en butte à l'envie, à la haine, et à des imputations calomnieuses.

Madame de Maintenon étant exposée elle-même à tout ce que la méchanceté invente d'absurde et d'atroce, la princesse des Ursins profite adroitement des circonstances, pour la mettre en garde contre ses propres accusateurs. « Je suis bien fâchée, lui dit-elle « (lettre du 20 décembre), de ne vous avoir point fait « part de deux lettres que j'ai reçues depuis un an. La « première étoit pour m'avertir que vous trahissiez « l'Etat par le commerce réglé que vous aviez avec la « reine Anne, qui savoit que vous étiez la meilleure « amie qu'eût le prince d'Orange. Dans une autre, on « m'assuroit que vous aviez envoyé de grosses sommes « d'argent à l'Empereur, qui en payoit ses troupes. « C'est apparemment ce même argent que l'on vous « reproche si souvent que vous amassez, sans qu'on « puisse savoir ce que vous en voulez faire. Au nom « de Dieu, madame, corrigez-vous donc de ce vilain « défaut d'intérêt, qui vous fait si fort manquer à vos

« devoirs. Vous me répondrez peut-être que je de-
« vrois prendre ce conseil pour moi-même, et ne plus
« vendre toutes les charges et les vice-royautés du roi
« d'Espagne à son insu. Je crois qu'il faudra que je
« me résolve à la fin à ne le plus voler : il a trop be-
« soin d'argent pour payer ses troupes. Cependant,
« par les soins de M. l'ambassadeur, et, si j'ose dire,
« par tout ce que je fis à Burgos (elle y procura des
« dons considérables à la Reine), nous les avons main-
« tenues, quoique cela parût presque impossible. Au-
« jourd'hui les Français manquent absolument de
« tout : M. le maréchal de Berwick ne sait plus com-
« ment faire. . . .

« Vous me faites un portrait de la plupart des
« hommes qui n'est pas trop à leur avantage : ce que
« j'y trouve de pis, c'est qu'il me paroît assez naturel.
« Ils nous rendent bien la pareille; car si on veut les
« en croire, nous avons la plupart de leurs imperfec-
« tions, et peu de leurs bonnes qualités. Cependant il
« est certain qu'ils ont des petitesses méprisables, et
« qu'ils se déchirent les uns les autres plus encore que
« ne font les femmes.... La connoissance que j'ai du
« monde m'attache encore davantage à vous : j'y trouve
« toutes les vertus et la bonté qui manquent dans les
« autres. . . . .

« Gardez-vous bien, s'il vous plaît, marque-t-elle
« ailleurs (lettre du 23 décembre), de dire la préfé-
« rence que je donne aux Italiens sur les musiciens
« français et espagnols; car mes ennemis ne manque-
« roient pas d'engager tous ces gens-là à me vouloir
« du mal. Vous ne m'en voulez pas sans doute assez
« pour cela; et je pourrois avoir l'esprit en repos sur

« la bonté dont vous m'honorez, quand il s'agiroit de « choses de plus grande conséquence. »

Tel est effectivement l'esprit de cabale, de forger ou d'adopter des suppositions chimériques, pour en faire des instrumens de haine ; et de changer en crime les choses les plus innocentes, lorsqu'elles blessent de frivoles préjugés. La France et l'Espagne étoient pleines de ces hommes inquiets, dont les discours semoient le mécontentement et la discorde : par malheur les événemens de la guerre, les calamités publiques, les fautes inévitables du gouvernement, n'accréditoient que trop leurs satires. On transféra de Tolède à Bayonne, sous des prétextes honnêtes, la Reine douairière, dont la cour paroissoit un foyer d'intrigues ; mais il restoit toujours en Espagne de grands sujets de défiance.

[1707] Louis XIV crut devoir abandonner l'Italie, où il ne pouvoit plus se soutenir, pour porter de ce côté-là une partie de ses forces. Le marquis de Brancas, qui avoit servi avec distinction sous les ordres de Tessé et de Berwick, fut chargé de lui aller rendre compte de l'état actuel des affaires. Sur son rapport, et sur les lettres du général, on régla le plan des opérations. Il s'agissoit de chasser les ennemis de l'Arragon et de la Valence. Le duc d'Orléans, impatient d'effacer la honte du désastre de Turin, quoiqu'on ne pût le lui imputer sans injustice, avoit demandé à servir en Espagne : il l'avoit obtenu, non sans quelque difficulté de la part de Louis XIV, qui sembloit prévoir les brouilleries entre Philippe V et ce prince (1). Il devoit commander les troupes qu'on envoyoit, et

(1) *Voyez* les Pièces détachées, à la fin des Mémoires.

se joindre à Berwick ou agir séparément, selon les occurrences.

Philippe vouloit faire la campagne; mais la Reine se trouvant grosse pour la première fois, son absence et les risques de la guerre auroient pu produire sur elle des impressions trop dangereuses. Louis le détermina, pour cette raison, à ne point quitter Madrid.

Comme la Castille étoit ouverte, et ne pouvoit avoir d'autre barrière qu'une armée du côté de Valence, où étoient les forces de l'ennemi, Berwick avoit annoncé qu'il falloit s'attendre à une bataille. Il auroit voulu ne combattre qu'après sa jonction avec le duc d'Orléans. Les ennemis la prévinrent : on les vit paroître en bataille dans la plaine d'Almanza le 25 avril. A peine le canon commençoit-il à tirer, que les troupes se mêlèrent. En moins d'une heure l'armée française et espagnole remporta une victoire complète. Galloway et Las-Minas, généraux des Anglais et des Portugais, laissèrent cinq à six mille hommes sur la place : on leur fit près de dix mille prisonniers. Leur canon, leurs bagages, cent vingt drapeaux ou étendards, furent les trophées du vainqueur.

Le duc d'Orléans avoit devancé le renfort qu'on envoyoit en Espagne. Il accouroit au camp avec l'espérance de combattre : il n'arriva que le lendemain de la bataille. S'il dut ressentir quelque chagrin, ce ne fut pas du moins au désavantage du général victorieux. « Je ne puis m'empêcher de dire à Votre Majesté, « marqua-t-il à Louis XIV (27 avril), que si la gloire « de M. de Berwick est grande, sa modestie ne l'est « pas moins, ni sa politesse, qui l'engageoient quasi

« à vouloir s'excuser sur ce que les ennemis l'ont at-
« taqué d'avoir remporté une victoire aussi complète
« que celle-ci. »

On se hâta d'en profiter pour la réduction de la Valence, et l'on désarma ce peuple rebelle. « Nos en-
« nemis les plus redoutables sont la faim et la misère,
« disoit le duc d'Orléans. » Il se plaignoit que rien n'arrivât de France, ni troupes ni argent. Il entroit dans les détails : « Vous direz que je fais ici le métier
« d'intendant de l'armée; mais en ce pays-ci il faut
« que le général soit tout; il faut qu'il soit munition-
« naire, artilleur, et fort souvent trésorier, tous mé-
« tiers auxquels je n'entends pas grand' chose. Cepen-
« dant je m'y mets jusqu'au cou, pour profiter de la
« conjoncture présente, qui doit assurer la couronne
« sur la tête du roi d'Espagne. » C'est ce que le prince écrivoit au ministre de la guerre (8 mai).

De retour à Madrid, il y trouva les choses plus en état qu'il ne l'espéroit. Il alla joindre les troupes françaises du côté de l'Arragon; et quoique le canon ne fût pas près d'arriver, il s'avança vers Saragosse avec sa cavalerie, soit pour reconnoître la place, soit pour tenter d'y répandre la terreur. Cette tentative eut un plein succès. Un corps de troupes ennemies se retira; Saragosse envoya proposer une capitulation : au lieu d'entendre les députés, ce prince fit avancer son infanterie, qui n'avoit ni poudre ni balles; alors les magistrats vinrent se soumettre au nom de la ville et de l'Arragon. Les troupes entrèrent; le duc d'Orléans empêcha le désordre, et fit publier une amnistie, à condition que toutes les armes lui seroient livrées. Il s'occupa, sans perdre de temps, des préparatifs du

siége de Lérida, après lequel il projetoit d'attaquer le Portugal. (*Lettre au Roi, 25 mai.*)

Quelques places restoient à forcer dans la province de Valence, surtout Xativa, qui avoit garnison anglaise, et dont les habitans portoient l'esprit de révolte jusqu'à la fureur. Le chevalier d'Asfeld prit cette ville d'assaut. On la détruisit jusqu'aux fondemens, on y fit un massacre affreux; les cruautés et les concussions s'étendirent dans le pays, un des plus beaux de la nature, et en firent un théâtre de désolation. Il paroît, par les Mémoires de Saint-Philippe, qu'on y passa toutes les bornes du droit de la guerre : ce n'étoit pas le moyen d'étouffer la haine des peuples.

Les troupes commirent beaucoup moins d'excès en Arragon. Le duc d'Orléans désiroit surtout de les faire subsister aux dépens de cette province : il y trouvoit des vivres en abondance, et fort peu d'argent, parce que l'archiduc avoit enlevé presque toutes les espèces. Il exigea une imposition de cent quarante-cinq mille louis d'or, que l'on ne pouvoit payer sans convertir la vaisselle en monnoie (lettre au Roi, 18 juin). Les priviléges d'Arragon furent annulés, par la suppression du tribunal qui en étoit comme le dépositaire. Mais il ne falloit compter sur rien qu'autant qu'on se maintiendroit par la force. Philippe rendit cependant un décret pour soumettre l'Arragon et la Valence aux lois de Castille.

Dès le commencement d'avril, le duc de Noailles s'étoit préparé en Roussillon à une entreprise sur la Catalogne. Avec dix bataillons et dix escadrons seulement, qu'il devoit avoir sous ses ordres, il espéroit faire une diversion avantageuse, quoique peu de gé-

néraux eussent osé paroître devant l'ennemi avec si peu de troupes. Le besoin d'argent l'inquiétoit plus que le reste. Il trouva dans la province les officiers réduits à vendre leurs équipages pour subsister, une misère extrême, et nul secours. Les temps étoient infiniment plus malheureux que lorsque son père commandoit, et manquoit de tant de choses nécessaires. Il s'agissoit de vivre aux dépens de la Catalogne, ou de gémir de l'impuissance de rien exécuter. Chamillard, accablé du double fardeau de la guerre et des finances, sentoit que sa bonne volonté pour le duc fourniroit des ressources médiocres; il l'exhortoit à s'en ménager par la rigueur militaire.

« Si vous êtes assez heureux pour pénétrer dans « le pays ennemi, lui écrivoit-il (21 avril), corrigez-« vous des manières douces et bénignes pratiquées « jusqu'à présent par nos généraux, qui ont trouvé « le secret, en payant tout plus cher qu'au marché, « de se rendre insupportables. Je vous demande, par « l'amitié que je crois que vous avez pour le contrô-« leur général des finances, d'étendre la contribu-« tion au plus loin qu'elle pourra aller, et de la faire « payer avec un peu de dureté. Les secours que vous « en tirerez deviendront très-nécessaires au secré-« taire d'Etat de la guerre. Il est bien juste de récom-« penser ceux qui viendront à vous : il ne l'est pas « moins de punir ceux que vous ne réduirez que par « la force. »

Noailles entretenoit des correspondances dans les montagnes de Catalogne, où les peuples étoient beaucoup mieux disposés que dans la plaine : quelques-uns des principaux chefs avoient passé en Roussil-

lon, et il les employoit utilement. Il apprit qu'une partie de la Cerdagne offroit de se soulever, si l'on envoyoit quelques troupes. Sept escadrons de sa cavalerie lui manquoient encore : la prudence ne lui permettoit pas de se mettre en campagne sans les avoir; mais il confia un détachement à Gandolfe, catalan distingué, brigadier, qui ayant été gouverneur dans ces montagnes, et y ayant ses biens, lui parut l'homme le plus propre à conduire une pareille entreprise. (*Noailles à Chamillard*, 27 *avril.*)

Le succès étoit infaillible, si Gandolfe n'avoit commis une faute inexcusable. Il arriva le 21 avril, sur le soir, devant Puycerda, avec la moitié du détachement. La ville étoit presque ouverte partout; mais un nombre d'habitans et quelques miquelets se retirèrent dans un couvent, dont les murailles étoient assez bonnes : on voulut faire une capitulation pour se sauver du pillage; on demanda des otages pour signer les conditions : Gandolfe eut l'imprudence de les refuser; il ordonna aux troupes d'entrer d'assaut, quoique la nuit commençât, et qu'il n'y eût aucun préparatif d'attaque : il fut repoussé avec perte de quatre-vingts hommes.

Cette affaire manquée ne laissa pas d'être utile, par l'inquiétude qu'elle donna aux ennemis. Noailles résolut de pénétrer dans le Lampourdan, même sans attendre la cavalerie. Il vouloit ravitailler Roses, que les ennemis tenoient bloquée, et procurer aux troupes une subsistance qui épargnât les coffres du Roi. La victoire d'Almanza redoubloit sa confiance. Il passa les montagnes, et alla camper jusqu'à Figuières le 19 mai, n'ayant encore que sept escadrons. Il fit

des courses jusqu'au-delà du Ter, soit pour imposer aux ennemis, soit pour empêcher les peuples de prendre les armes, soit pour tirer du pays ce qu'il pourroit; il alla prendre et raser le château de Calabouch, près de Bascara, dont la garnison se rendit prisonnière. Enfin la prudence et le courage suppléant aux forces, il réussit dans toutes ses entreprises, et prouva qu'il ne lui manquoit que les moyens pour en exécuter de considérables.

Madame de Maintenon lui écrivit (15 juillet) : « Votre *denier de la veuve* a été très-bien reçu (il « s'étoit servi de ce terme en parlant de sa campagne); « vous faites ce que vous pouvez, et on est bien per-« suadé que ce n'est ni le zèle ni le courage qui vous « manquent.... Madame la duchesse de Bourgogne « prétend que vous êtes le plus honnête homme de « France : elle vous aime et vous estime, par des ré-« flexions au-dessus de son âge. »

Il avoit besoin de succès contre la malignité et l'envie; car le petit échec de Puycerda avoit fait grand bruit en France. On avoit publié d'abord que la perte étoit de douze cents hommes, ensuite de huit cents; que le duc de Noailles s'y étoit trouvé en personne; qu'une affaire si mal conduite déshonoroit les armes du Roi, et que les suites en seroient funestes. Le maréchal son père, en lui apprenant ces mauvais discours (lettres du 13 et 16 mai), revenoit à sa maxime : *Il faut laisser dire, et bien faire.* Mais, à force de dire, les envieux ôtent quelquefois le courage de faire. Avant de sortir du Lampourdan, où les subsistances manquoient, il jeta encore du secours dans Roses. Cette place étoit inutile à l'Espagne; on auroit dû la

raser : ne l'ayant pas fait, il importoit extrêmement de ne la pas abandonner aux ennemis.

On se proposoit d'ouvrir par la Cerdagne une communication avec le duc d'Orléans, et d'agir de concert avec ce prince, après avoir reçu quelques renforts. On l'espéra en vain. Le prince et Noailles reçurent ordre d'envoyer une partie de leur infanterie en Provence, où le duc de Savoie et le prince Eugène étoient entrés pour faire le siége de Toulon. Heureusement Toulon fut sauvé le 22 août. Les mêmes troupes revinrent sur leurs pas : mais la diminution de l'armée, le manque de munitions et de vivres, divers contretemps auxquels on étoit fort sujet, suspendirent les opérations.

Le duc d'Orléans, qui traitoit Noailles en ami, lui avoit offert, par une lettre du 16 juin, de le charger du siége de Lérida : proposition très-agréable, si la chose eût été possible. Il ne put lui-même s'approcher de Lérida qu'à la mi-septembre. Assiéger avec peu de forces une place où tant de fameux généraux avoient échoué étoit une entreprise des plus hasardeuses. Berwick témoigne dans ses lettres beaucoup d'inquiétude sur le succès : il contribua beaucoup à le rendre heureux par son habileté et son courage.

Après dix jours de tranchée ouverte, la ville fut prise d'assaut le 13 octobre, et livrée au pillage. Le plus difficile restoit à faire : c'étoit le siége du château. On l'attaqua vivement jusqu'au 11 novembre. Le prince de Darmstadt [1], qui le défendoit, de-

(1) Il y a ici une difficulté : le prince de Darmstadt, qui capitule à Lérida le 11 novembre 1707, ne peut être le prince de Darmstadt que Millot fait tuer, en octobre 1705, au siége de Barcelone, à l'attaque du

manda enfin à capituler, lorsqu'on alloit faire sauter la mine : il en sortit à la tête de sa garnison, avec les honneurs de la guerre.

Cette conquête couvrit de gloire le duc d'Orléans (1). Il s'étoit flatté, contre le sentiment de Berwick, de prendre ensuite Tortose, place nécessaire pour la sûreté de la Valence et de l'Arragon. Mais il reconnut l'impossibilité de l'entreprise, le canon ne pouvant plus servir, et les troupes, extrêmement affoiblies, manquant de tout. On prit des quartiers, on fit des lignes, on commença les préparatifs pour la campagne prochaine, où l'on vouloit tourner ses efforts contre le Portugal.

Le duc de Noailles, sans pouvoir rien faire d'éclatant, fit au-delà de ce qui paroissoit possible dans sa situation. Après avoir pris les meilleures mesures pour garnir les frontières de sa province, il passa en Cerdagne avec six bataillons et deux régimens de dragons; il s'y établit sans obstacle au mois de septembre. Si les circonstances avoient permis de seconder les vues que son zèle lui suggéroit, il auroit ouvert la communication libre avec le duc d'Orléans, pour exécuter ensuite des entreprises glorieuses. Il sut du moins, quoique les troupes ne touchassent pas même

château de Mont-Joui (*voyez* page 362). Y avoit-il deux princes de Darmstadt au service de l'archiduc? Dans ce cas, il eût fallu le dire, et distinguer les deux princes généraux.

(1) Le comte d'Harcourt avoit échoué devant cette place en 1646; et l'année suivante, après un mois et demi de siége et de combats meurtriers, le grand Condé lui-même avoit été obligé de se retirer, sans oser risquer l'assaut avec une armée trop affoiblie par la défense héroïque des assiégés. Depuis cette époque, Lérida étoit regardée comme l'écueil des plus grands capitaines, et comme une place imprenable.

leur paie, fortifier les postes de Puycerda et de Belver, de manière à rester maître du pays : ces travaux importans, très-difficiles par les rigueurs de la saison et par le défaut d'ingénieurs, ne coûtèrent rien au Roi.

« Je ne saurois assez vous dire, lui marqua Louis XIV « (14 novembre), combien je suis content de vos soins, « et de l'attention que vous avez eue à ménager mes « intérêts. » Combien d'autres ne pensoient qu'à leurs intérêts particuliers!

Presque tous les événemens furent heureux cette année dans le continent de l'Espagne. Les Espagnols comme les Français y signalèrent leur courage, excepté à l'attaque de Denia, où une terreur panique des troupes empêcha le chevalier d'Asfeld de réussir. Le marquis de Bay emporta d'assaut Ciudad-Rodrigo, défendu par cinq régimens portugais. On reprit encore quelques places moins importantes. La naissance d'un prince des Asturies combla de joie et le monarque et la nation; mais Philippe fut extrêmement affligé de la perte du royaume de Naples, dont les Impériaux n'eurent pas de peine à s'emparer, ainsi que du Milanais. Il ne cessoit de solliciter pour l'Italie les secours de Louis XIV. La guerre accabloit trop la France : à mesure que les ressources s'épuisoient, les dangers devenoient plus prochains : un parti hollandais s'étoit avancé pendant l'hiver jusqu'à Versailles.

[1708] Peu s'en fallut que la cour d'Espagne, dans ces fatales conjonctures, ne rompît avec le Pape; ce qui l'eût jetée dans de nouveaux embarras. Clément XI, timide, indécis, plus favorable à la maison de France qu'à celle d'Autriche, mais flottant au gré de la fortune, avoit donné passage aux Allemands pour la con-

quête de Naples : il n'auroit pu le refuser impunément. Le duc d'Uzeda, ambassadeur de Philippe, se plaignoit de plusieurs griefs particuliers; ses hauteurs l'exposoient aux mécontentemens de cette cour pointilleuse : il demandoit à se retirer. Philippe y consentoit, lorsque les immunités ecclésiastiques occasionèrent en Espagne une querelle avec Rome propre à faire un grand éclat, si la prudence de Louis XIV ne l'eût assoupie.

Il étoit impossible, sans des secours extraordinaires d'argent, de subvenir aux besoins de l'Etat. Le revenu fixe du Roi ne montoit qu'à dix millions, et la dernière campagne en avoit absorbé trente (1). L'opulence de l'Eglise devoit évidemment fournir des secours à la patrie. Un emprunt de quatre millions, fait sur le clergé l'année précédente 1707, avoit cependant fort déplu au Pape ou à ses ministres. On crut prévenir toute difficulté en demandant un don volontaire aux Espagnols, et en laissant aux gens d'Eglise la liberté de donner ou non, tandis qu'on ne laissoit aux laïques, sans exception, que celle de donner plus ou moins, selon leur zèle et leurs moyens.

Le Pape jugea qu'on portoit encore une atteinte aux droits de l'Eglise : il envoya des ordres à son nonce, par la congrégation de l'Immunité, pour empêcher les ecclésiastiques d'Espagne de donner au Roi aucun secours pécuniaire, avant d'en avoir eu la permission de Rome. Le nonce écrivit aux évêques une lettre circulaire contenant cette défense. Le cardinal Porto-Carrero s'y soumit avec d'autres prélats, et manda au Roi qu'il ne doutoit point que sa piété ne lui fît ap-

(1) M. Amelot au Roi, 26 mars et 2 avril. (M.)

prouver une pareille soumission à l'égard du Souverain Pontife.

C'étoit renouveler le fameux différend de Boniface VIII avec Philippe-le-Bel. Amelot se chargea de témoigner au nonce combien on avoit lieu de s'en plaindre. Celui-ci protesta que le Pape avoit les meilleures intentions du monde; qu'il suivoit en cette affaire les mouvemens de sa conscience : il offrit de dépêcher un courrier pour lui demander sur le clergé d'Espagne telle contribution que le monarque souhaiteroit, se faisant fort de l'obtenir dans six semaines. L'ambassadeur répondit avec politesse, mais avec fermeté, et ne dissimula point qu'il croyoit voir que la cour de Rome, tendant toujours à ses fins, vouloit profiter des besoins du Roi pour le dépouiller du droit le plus légitime de la couronne, pour l'assujétir à un nouveau joug, moyennant quelque somme d'argent.

Tous les ministres espagnols étoient scandalisés d'une entreprise qui enlevoit aux ecclésiastiques la liberté de faire pour leur prince, dans des conjonctures où la religion et l'Etat se trouvoient également intéressés, ce qu'ils pouvoient faire sans contredit pour soulager de simples particuliers dans le besoin. On s'adressa au conseil de Castille (3 avril). Il prouva, par sa *consulte,* que le Pape avoit tort de se plaindre, et sur l'emprunt et sur le don volontaire; il conseilla au Roi de lui demander l'approbation pure et simple de l'emprunt : quant à l'autre article, son avis fut que le fiscal suppliât contre les lettres circulaires de la congrégation et du nonce. *Supplier* empêchoit l'exécution des bulles et des rescrits de Rome contraires aux droits de la monarchie, et tenoit lieu, à certains

égards, de notre appel comme d'abus. Philippe ne voulut rien décider sans savoir le sentiment de son confesseur : c'étoit assez l'usage d'Espagne dans les matières ecclésiastiques, usage bien dangereux lorsqu'elles devenoient affaires d'Etat.

Cependant on avoit permis au duc d'Uzeda de quitter Rome; on vouloit qu'il fît entendre que sa retraite venoit des mécontentemens perpétuels de sa cour : mais il devoit prendre congé ou non, suivant la disposition des esprits, et après avoir consulté le cardinal de La Trémouille, ministre de France.

Louis XIV, devenu dévot, n'en étoit pas moins attaché aux droits imprescriptibles de la souveraineté : il regardoit les prétentions romaines sur le temporel comme des chimères, auxquelles une superstition aveugle avoit pu seule donner quelque force; il voyoit en même temps ce que pouvoit encore la cour de Rome par l'influence de l'opinion; et il conseilla d'éviter une rupture sujette à beaucoup d'inconvéniens, sans utilité réelle. « Il faut examiner, disoit-il dans « une dépêche (à Amelot, 9 avril), l'usage du royaume « d'Espagne : chaque pays a les siens; et si les pré- « tentions du Pape semblent blesser la raison, on ne « doit peut-être pas en conclure que ce soit une en- « treprise nouvelle par rapport à l'Espagne. » En conséquence il s'en rapportoit à la réponse que feroit le conseil de Castille, et qu'il ignoroit encore.

Quand elle lui fut connue, il persista dans ses sentimens de modération, persuadé que l'usage étoit en faveur du Pape, comme le pensoient les ministres qui étoient à Rome. La conjoncture ne lui paroissoit point favorable pour le changer : d'ailleurs Clément XI avoit

fait écrire à son nonce qu'il permettoit le don des ecclésiastiques. Ainsi on pouvoit avoir le subside, sans se jeter dans une affaire épineuse : expédient que Louis jugeoit préférable à un éclat, dont les suites seroient à craindre.

« Je ne puis regarder en cette occasion, observe-« t-il (4 juin), que l'intérêt du Roi mon petit-fils; car « il n'est d'aucun avantage pour moi, ni pour mon « royaume, que les rois d'Espagne reçoivent, indé-« pendamment du Pape, les dons du clergé de leurs « Etats; et quoique la cour de Rome soit persuadée « que je prétends introduire en Espagne les maximes « de France, il est de toutes façons plus avantageux à « mes intérêts que mon royaume continue à jouir seul « des prérogatives que les autres nations n'ont point « conservées. »

Une raison décisive étoit l'impuissance de se faire craindre. Louis dit ailleurs (25 juin) : « Je n'hésite-« rois pas, à la place du roi d'Espagne, à marquer un « juste ressentiment, s'il étoit en état de le faire con-« noître par les effets. Mais la simple démonstration « de se tenir offensé est inutile : elle diminue même, « quand les menaces sont vaines, la considération et « le respect dus aux rois. » La politique ne pouvoit suivre alors de meilleures maximes à l'égard du Pape : elle prendra plus de vigueur selon les circonstances, surtout si les préjugés qu'on lui oppose perdent leur empire.

On se conforma aux idées de Louis XIV : mais le conseil de Castille fut quelques mois à préparer une *consulte,* sur la lettre du Pape au nonce pour la permission du don volontaire ; et cela parce qu'on cherchoit

des exemples à citer contre la prétendue possession que la cour de Rome s'attribuoit. Amelot représenta que cette lettre étoit un ordre particulier au ministre du Pape, et ne pouvoit tirer à conséquence; qu'elle ne touchoit point au fond de l'affaire, puisqu'elle parloit seulement d'un secours que le Pontife permettoit de donner au Roi; qu'ainsi, sans perdre le temps à chercher des exemples, il convenoit de finir promptement, afin de profiter du secours.

« Si Votre Majesté, écrit-il à Louis XIV (9 juillet), « ne savoit pas déjà ce que c'est que la lenteur des con« seils d'Espagne, elle en verroit ici un échantillon, « et elle connoîtroit à quoi l'on s'expose quand on veut « se gouverner par la voie des tribunaux. » Les tribunaux avoient sans doute leur avantage; mais il est évident que de semblables lenteurs ne pouvoient que nuire aux affaires. D'un autre côté, la cour de Rome, si adroite à profiter des conjonctures, avoit glissé dans la lettre au nonce une foule de restrictions embarrassantes, sur lesquelles il disoit ne pouvoir prononcer lui-même. Il fallut encore écrire, solliciter, attendre, et se passer du subside en attendant.

Le Pape néanmoins étoit irrité de la conduite des Impériaux, qui, maîtres de Naples, ne ménageoient rien, s'emparoient des biens ecclésiastiques, étendoient leurs entreprises jusque sur ses propres Etats. Il se montroit résolu de prendre les armes : il protesta qu'il se feroit moine, plutôt que de reconnoître l'archiduc (1). Ces démonstrations, jointes au mécontentement des Napolitains, donnèrent de fausses espérances : on eut plus d'égards que jamais pour le Pontife;

(1) Amelot au Roi, 23 juillet, etc. (M.)

on le flatta, on s'efforça de l'animer. Mais on éprouva bientôt que le seul moyen de prévaloir auprès de lui étoit de se rendre le plus fort en Italie, et l'on ne pouvoit pas même y paroître.

Toutes les démarches de Louis XIV tendoient à la paix : ce fut le principal motif d'un réglement de commerce dont Amelot s'occupoit à Madrid avec autant de soin que d'ardeur. L'Angleterre et la Hollande, passionnées pour leurs propres intérêts, s'acharnoient contre Philippe V, dans la persuasion que s'il restoit sur le trône, le riche commerce des Indes tomberoit exclusivement entre les mains des Français. Ceux-ci, de leur côté, par une avide et audacieuse industrie, ruinoient le commerce des Espagnols, en portant aux Indes une infinité de marchandises : l'Espagne s'en plaignoit hautement, et l'ambassadeur assuroit que ses plaintes étoient également justes et dangereuses. Il falloit donc, pour obtenir la paix, que les ennemis pussent espérer d'avoir part aux richesses des Indes; il falloit aussi, pour maintenir les avantages de l'Espagne, faire un tarif des droits qui devoient se payer, obvier aux fraudes, empêcher les négocians français de frustrer la nation de ses profits. C'est le grand ouvrage auquel on travailla fort long-temps, et qui parut avoir une heureuse fin.

A la manière dont en parle Louis XIV, on voit que l'équité et la saine politique dirigeoient les jugemens de son conseil : « Il suffit de considérer l'état présent « du commerce et de la navigation d'Espagne aux Indes, pour décider qu'il y faut apporter du change- « ment; et chacun conviendra que ce changement doit « se faire d'une manière utile à toutes les nations, si

« le roi Catholique veut les convaincre que son règne « leur sera plus avantageux encore que celui d'un « prince de la maison d'Autriche. Je ne demande en « cette occasion aucun avantage particulier pour mes « sujets : les Espagnols doivent m'en savoir gré ; et « ce désintéressement de ma part détruit les fausses « suppositions de mes ennemis, et les bruits qu'ils « répandent tous les jours que je prétends enrichir « la France, en dépouillant l'Espagne des richesses « qu'elle a tirées jusqu'à présent des Indes [1]. » Il faut avouer que les malheurs de la guerre n'étoient pas le moindre principe de modération.

Les principaux négocians espagnols avoient approuvé le nouveau plan ; le comte d'Aguilar seul y avoit été contraire dans le conseil. On se proposoit d'en faire la base du traité de paix avec les puissances maritimes ; on espéroit les désarmer, en leur assurant les avantages qu'elles ambitionnoient le plus : mais les événemens de la campagne pouvoient détruire ces espérances. Si les ennemis étoient heureux comme auparavant, jusqu'où leur ambition et leur haine pour Louis XIV ne devoient-elles pas les pousser ?

Pour revenir au roi d'Espagne, il se rendoit de plus en plus digne du trône qu'on lui disputoit avec fureur. Il aimoit la justice : il vouloit y soumettre les grands comme les petits, et remplir dans toute son étendue le premier devoir de la royauté. Le comte de Pinto, frère du duc d'Ossone, se voyant éclaboussé par un cocher, mit l'épée à la main, et le blessa de plusieurs coups. Le Roi en fut averti trop tard. Il manda le président de Castille, lui reprocha d'avoir

(1) Le Roi à M. Amelot, 23 juillet. (M.)

laissé une telle violence impunie, lui ordonna de faire emprisonner le comte, et d'instruire son procès. Le cocher guérit bientôt de ses blessures. Le prisonnier fut remis en liberté, et les deux frères remercièrent Philippe; mais ils remirent au secrétaire du *despacho* la démission de leurs charges. Ossone étoit un des grands qui avoit toujours montré le plus de fidélité et de zèle. Philippe, quoique fort piqué de sa démarche, sut accorder la bonté avec la justice, le fit venir au palais, lui dit que sans doute il n'avoit pas bien réfléchi à ce qu'il faisoit, ajouta qu'en considération de ses services il ne vouloit point accepter sa démission, ni celle de son frère, et par cette conduite sage épargna de bons sujets, sans tolérer la licence. L'impunité des grands avoit toujours été un des fléaux de l'Espagne.

Le monarque ne méritoit pas moins d'éloges par les sentimens qui l'excitoient à commander lui-même ses troupes. « Il me semble, écrivit-il à son grand-père « (6 février), que ma gloire ne me permet pas de « demeurer plus long-temps ici, dans le temps que « mes ennemis veulent m'arracher la couronne; et que « puisque Dieu me l'a donnée, c'est à moi de la dé- « fendre moi-même. J'ai sacrifié l'année dernière, à « vos conseils, l'envie que j'avois de le faire : j'espère « que vous ne voudrez pas encore arrêter celle-ci mon « ardeur.... On vous objectera peut-être la dépense que « je serai obligé de faire à l'armée : je puis vous dire « sur cela que comme je n'y veux aller que pour la « gloire, et non pour la magnificence, je n'en ferai « que le moins que je pourrai. » Le duc d'Orléans et Amelot ne furent pas de l'avis du jeune Roi, dont la présence leur parut plus nécessaire à Madrid qu'elle

ne pouvoit être utile à l'armée. Louis XIV lui conseilla donc de rester dans sa capitale, persuadé que la gloire solide consiste à préférer le bien des affaires au bruit d'une renommée incertaine.

LIVRE HUITIÈME.

Quoique l'on eût en Espagne des forces supérieures à celles des ennemis, rien n'étoit plus difficile que de remporter sur eux de grands avantages. Il falloit absolument prendre Tortose, qui leur ouvroit l'entrée de la Valence : il falloit pour cela vaincre tant d'obstacles, que Berwick jugeoit l'exécution impossible s'ils manœuvroient bien. Mais comme on pouvoit espérer qu'ils feroient des fautes, et que la science militaire jointe au courage surmonteroit les difficultés, on résolut à Versailles de commencer la campagne par ce siége. Tandis que le duc d'Orléans le feroit, le duc de Noailles devoit faire une diversion dans les montagnes, pour s'ouvrir ensuite la communication avec son armée, et tenter d'autres entreprises.

Le prince étoit allé en France : il hâta son retour à Madrid, et il arriva le 11 mars. Berwick, qui lui déplaisoit, qui dès-lors ne pouvoit plus servir sous lui utilement, fut rappelé (1), non sans regret de la part du roi d'Espagne. Le comte de Bezons (2) le remplaça,

(1) *Fut rappelé :* Montesquieu a dit énergiquement : *Il sauva l'Espagne, et fut rappelé.* — (2) *De Bezons :* Son nom de famille étoit Bazin. Il avoit été fait maréchal de France. Il laissa prendre Balaguier. En 1711, il commandoit, avec le maréchal d'Harcourt, du côté de l'Allemagne où il ne se passa rien. En 1713, il fut chargé d'investir Landau, qui se rendit au maréchal de Villars.

et l'on devoit se repentir un jour de ce choix. Les préparatifs furent lents, à l'ordinaire, malgré toute l'activité du duc d'Orléans, moins encore du côté de l'Espagne que de celui de la France, d'où il attendoit de l'argent et du canon. Louis XIV venoit d'échouer dans un projet hardi qu'il avoit formé contre l'Ecosse, en faveur du Prétendant : la descente n'avoit pu s'exécuter, et cette nouvelle dépense perdue ajoutoit de nouvelles difficultés aux affaires.

Enfin les troupes se mirent en mouvement les premiers jours de mai. On avoit construit des ponts pour le passage des rivières, le débordement les rompit; on fut contraint d'aller chercher les ponts de Fraga et de Lerida, pour passer la Cinca et l'Ebre. On attendoit du Languedoc un convoi de vivres, composé de plus de cent tartanes : une escadre anglaise en saisit ou dissipa la plus grande partie. Il fallut attendre encore pour y suppléer. Heureusement les ennemis, soit par incapacité ou par foiblesse, ne profitèrent pas des avantages que la situation des lieux leur procuroit. Le chevalier d'Asfeld joignit l'armée avec les troupes qu'il commandoit en Valence. Un détachement surprit dans les défilés des montagnes ceux qui les gardoient, tua quatre à cinq cents hommes, en fit prisonniers un plus grand nombre.

Tortose fut investie le 12 juin, et demanda le 11 juillet à capituler (1). La garnison sortit le 15, avec les honneurs de la guerre; mais la désertion y fut si considérable, que d'environ trois mille sept cents

(1) Cette ville fut défendue en 1711 par Vendôme, qui s'y étoit enfermé, et qui tailla en pièces l'armée impériale, commandée par le prince de Staremberg.

hommes qu'il y avoit au commencement du siége, il n'en resta pas douze cents à l'ennemi.

Cette conquête fut en grande partie le fruit de la valeur et de la générosité du duc d'Orléans. Il venoit tous les matins donner les ordres dans une tente, à la queue de la tranchée. Ses bienfaits comme sa présence excitoient l'ardeur du soldat. Loin de vouloir s'approprier la gloire d'autrui, il écrivit au Roi qu'il ne pouvoit rendre trop bon témoignage de tous les officiers, et que, sans les soins et le courage du comte de Bezons, il n'auroit pu venir à bout d'une chose si difficile dans un pays si ingrat.

Le duc de Noailles fit plus de son côté qu'il ne sembloit en état de faire. Il ne trouva dans sa province de Roussillon ni les vivres ni l'argent qu'on avoit promis : les choses les plus nécessaires manquoient aux troupes, et il annonça que tout étoit à craindre pour l'avenir, si l'on ne remédioit promptement au mal. Après des retardemens forcés dont il gémissoit, il entra le 8 mai en Lampourdan, pour faire une diversion, et subsister aux dépens de la Catalogne. Il alla camper jusqu'aux bords du Ter, à une lieue de Girone. Les ennemis étoient retranchés de l'autre côté de la rivière, dans un poste inattaquable. Il resta dix-huit jours en leur présence; il s'avança même pour les canonner, et soutint toujours un air de supériorité qui les empêchoit de rien entreprendre.

Après cette diversion utile, il comptoit passer en Cerdagne dès que le duc d'Orléans marcheroit dans la plaine d'Urgel comme on en étoit convenu, pour se joindre à lui, et faire ensemble le siége de Cardone. Mais il reçut le 23 juin un ordre d'envoyer six ba-

taillons et trois régimens de dragons de sa petite armée au maréchal de Villars, qui commandoit en Provence. Tandis que les ennemis faisoient passer d'Italie des troupes en Catalogne, il paroissoit fort étrange qu'on en tirât de Catalogne pour les faire passer du côté de l'Italie : c'est ce qu'il observe dans une lettre au duc d'Orléans. Avec six bataillons et dix escadrons qui lui restoient, se voyant réduit à défendre la frontière, ayant à garder onze places, une citadelle et cinq châteaux, il sentit l'impossibilité absolue d'exécuter les projets pour lesquels il avoit tout préparé. Il propose au duc d'Orléans de demander à la cour un contre-ordre, dans l'idée que Villars n'avoit pas besoin de ce renfort. « Après cela, dit-il (lettre du 26 juin), « quelque bonté que vous ayez pour moi, ne songez, « s'il vous plaît, qu'au bien des affaires et de la chose « publique.... Rien n'est plus important, pour ouvrir « une communication avec l'armée de Votre Altesse « Royale, que de me mettre en état de pouvoir aller « au devant d'elle. Si je puis y parvenir, et avoir la « satisfaction de servir sous ses yeux et à ses ordres, « peut-être serai-je assez heureux de trouver quelque « occasion de lui plaire, et de mériter les bontés dont « elle m'honore depuis si long-temps. »

Avant de recevoir ces nouvelles, le duc d'Orléans lui avoit envoyé des ordres conformes aux projets concertés pendant l'hiver. Sa situation en devint plus embarrassante : d'un côté, il devoit obéir; de l'autre, il ne devoit pas perdre de vue la sûreté de la frontière. Il s'adressa au ministre, pour avoir un ordre précis du Roi qui pût régler sa conduite : le Roi marqua dans une dépêche (3 juillet) : « Je me remets en-

« tièrement à vous de faire ce que vous croirez plus « convenable au bien de mon service, et me persuade « que votre premier objet sera de mettre en sûreté la « frontière du Roussillon..... Je vous laisse la liberté « entière de prendre, de concert avec mon neveu, le « parti que vous jugerez le plus avantageux. » Cette marque de confiance étoit peu commune dans un temps où les fautes des généraux et les malheurs de l'Etat inspiroient de justes inquiétudes.

Noailles, malgré la diminution de ses forces, resta jusqu'au 22 juillet dans la Catalogne, du côté de Roses. Les ennemis ayant passé le Ter, il ne lui restoit d'autre parti à prendre que de rentrer dans le Roussillon : il y cantonna les troupes. Deux régimens de dragons qu'il avoit encore partirent pour le Dauphiné, où l'on craignoit les entreprises des Piémontais. La communication projetée, dont le principal objet étoit la prise de Girone, devint impossible même au duc d'Orléans : ainsi le reste de la campagne fut stérile de ce côté-là. Peu s'en fallut que Tortose ne retombât entre les mains de l'ennemi. Le comte de Staremberg, célèbre général autrichien, s'empara de nuit d'une porte de la ville et d'un faubourg, le 4 décembre; mais la garnison le repoussa après un combat opiniâtre. Le chevalier d'Asfeld acheva presque la réduction de la Valence, en se rendant maître d'Alicante et de Denia.

Oran avoit été pris par les Maures en janvier; les Anglais s'emparèrent sans peine de la Sardaigne le 15 août, et de Port-Mahon le 29 septembre : l'infidélité et la trahison leur procurèrent ces conquêtes. On voyoit tomber par lambeaux la vaste monarchie d'Espagne. On pouvoit s'en consoler, pourvu qu'on se

maintînt dans le centre; ce qui devenoit plus difficile de jour en jour.

Toutes les mesures de Louis XIV tournoient, par une sorte de fatalité, au malheur des deux couronnes. La campagne de Flandre, dont il avoit attendu beaucoup de succès, attira de nouvelles disgrâces. Le duc de Bourgogne y commandoit une grande armée, ayant sous lui Vendôme, si capable de fixer la fortune. Mais une funeste mésintelligence entre le conseil du prince et ce général, tandis qu'Eugène et Marlborough étoient aussi redoutables par leur union que par leurs talens, entraîna une suite de fautes qui favorisèrent les vues de l'ennemi. Vendôme joignoit à ses talens militaires et à son courage héroïque des défauts très-dangereux, la négligence et la mollesse hors de l'action, et une excessive confiance qui l'empêchoit de prévoir les dangers, de prendre toutes les mesures convenables (1). Plus il éprouva de contradictions, plus il étoit exposé à faire de fausses démarches. Les affaires en souffrirent infiniment : on fut battu à Oudenarde; on ne put empêcher le siége de Lille, on ne put secourir une place si importante. Le maréchal de Boufflers la défendit près de quatre mois (2), et ne la rendit que par un ordre exprès du monarque. C'étoit un héros citoyen.

(1) *Voyez* les lettres du duc de Bourgogne, parmi les Pièces détachées, à la suite des Mémoires. — (2) Les ennemis admirèrent cette défense : le prince Eugène et Marlborough laissèrent le maréchal maître des articles de la capitulation. Il avoit si bien habitué les habitans au fracas du canon, qu'une bombe étant tombée près de la salle de la comédie, le spectacle ne fut point interrompu. On avoit espéré que Vendôme, avec l'armée de cent mille hommes qu'il commandoit, feroit lever le siége : il n'osa ou ne put rien entreprendre. « Voilà ce que

Avant même d'essuyer ce nouveau malheur, Louis XIV, qui voyoit son royaume ruiné pour l'établissement de son petit-fils, crut devoir lui annoncer d'avance une résolution presque inévitable. L'Angleterre et la Hollande refusoient d'entendre aucune proposition de paix, à moins que pour préliminaires on ne cédât l'Espagne et les Indes à l'archiduc. Louis en informa plus d'une fois son ambassadeur, afin que Philippe ne l'ignorât point. Mais le jeune Roi, dont le caractère avoit bien plus de force qu'on ne le croyoit d'abord, étoit résolu de périr plutôt que d'abandonner sa couronne. Amelot assura qu'il le feroit, et que personne n'étoit plus capable d'exécuter une pareille résolution. (*Lettre du* 5 *novembre*.)

Philippe s'en étoit expliqué dans plusieurs lettres. Après la reddition de Lille, ses sentimens furent les mêmes : il dit à son grand-père (12 novembre) : « J'é- « tois pénétré de ce que vous écriviez à M. Amelot « des prétentions chimériques et insolentes des An- « glais et des Hollandais pour les préliminaires de la « paix : jamais on n'en avoit vu de pareilles ; et je ne « veux pas seulement croire que vous puissiez les « écouter, vous qui par vos actions vous êtes rendu le « plus glorieux roi du monde. Mais je suis outré qu'on « puisse seulement s'imaginer qu'on m'obligera à sor- « tir d'Espagne tant que j'aurai une goutte de sang « dans les veines. Cela n'arrivera certainement pas : « le sang qui y coule n'est pas capable de soutenir

« c'est que de n'aller jamais à la messe, » lui dit un courtisan du duc de Bourgogne, qui, présent à l'armée, ne s'entendoit point avec le prince. « Croyez-vous, répondit tranquillement celui-ci, que Marlborough aille « à la messe plus souvent que moi ? »

« une pareille honte. Je ferai tous mes efforts pour « me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé, et où « vous m'avez mis après lui; et rien ne pourra m'en « arracher ni me le faire céder, que la mort. Je ne « doute pas que vous n'approuviez ces sentimens, et « que vous ne soyez entièrement porté, et par votre « gloire, et par l'amitié que vous voulez bien avoir « pour moi, à les soutenir.... Mais souffrez que je vous « prie instamment d'écouter votre cœur, l'amour que « vous avez pour la gloire, et même celui que vous « avez pour la France, qui vous parlent en ma faveur; « et de penser que ceux qui vous conseillent le con-« traire ne connoissent pas ses véritables intérêts, « puisqu'il ne peut y avoir de plus grand malheur « pour elle que de perdre l'union de l'Espagne, etc. »

Il est parlé dans cette lettre de la mésintelligence entre les généraux français. Philippe en témoigne son chagrin, et dit qu'il en auroit davantage si le Roi manquoit d'autres généraux : il désigne le prince de Conti (1), dont il a toujours entendu parler *comme d'un homme capable de commander une armée, et très-aimé du peuple.* Si les preuves de talent et de courage avoient décidé les choix de la cour sans d'autres motifs particuliers, le prince de Conti ne seroit pas demeuré en effet dans l'inaction.

Voici la réponse de Louis XIV (du 26 novembre), également intéressante par le fond des choses, et par la manière dont il s'exprime :

« Je trouve encore et je remarque avec plaisir, dans

(1) *De Conti :* François-Louis de Bourbon, prince de Conti, né le 30 avril 1664, mort le 22 février 1709. Il avoit épousé en 1688 Marie-Thérèse de Bourbon, fille du prince (Henri-Jules) de Condé.

« votre lettre du 12 de ce mois, les mêmes assurances
« que vous m'aviez déjà données de l'élévation de vos
« sentimens ; et vous ne devez pas douter qu'elles
« n'augmentent le désir que j'ai toujours eu de vous
« maintenir dans le rang où il a plu à Dieu de vous
« placer. Vous voyez que jusqu'à présent j'ai fait les
« derniers efforts pour vous y conserver ; et je n'exa-
« mine pas si le bien de mon royaume le demandoit.
« J'ai suivi les mouvemens de la tendre amitié que j'ai
« toujours eue pour vous ; et vous pouvez vous assu-
« rer qu'ils me conduiront aussi long-temps que l'état
« des affaires me permettra de les écouter, préférable-
« ment à toute autre considération. Celle des intérêts
« de Votre Majesté a été pour moi la première ; et c'est
« pour elle principalement que je souhaite, dans la fin
« de cette campagne, des événemens assez heureux
« pour donner de nouveaux moyens de continuer la
« guerre. Les mauvais succès en sont ordinairement
« attribués aux généraux chargés de la conduite des
« armées ; et l'on oublie ce qu'ils ont fait de mieux
« dans les temps précédens, pour les condamner plus
« aisément sur les fautes présentes. Mais le public se
« trompe souvent dans ses jugemens ; et la prévention
« le porte aussi facilement à blâmer ceux qui sont en
« place, qu'à louer ceux qu'il n'a point vus occuper
« des emplois propres à faire connoître leurs talens.
« Vous avez dû remarquer cette vérité depuis que
« vous régnez. Il y a long-temps que j'en fais l'expé-
« rience, et je souhaite que la vôtre devienne aussi
« longue. Je n'oublierai rien pour y contribuer, et
« pour vous donner de nouvelles preuves de la tendre
« amitié que j'ai pour vous. »

Cette lettre fournit matière à beaucoup de réflexions : le lecteur les fera de lui-même. On conviendra que le public est souvent injuste à l'égard des généraux malheureux ; chacun les juge sévèrement : très-peu d'hommes sont dignes de les bien juger. Mais il n'en est pas moins certain que, dans une guerre si malheureuse, les fautes palpables de plusieurs des généraux, quel qu'en fût le principe, ignorance ou passion de leur part, ou mauvaises mesures de la cour, il est certain, dis-je, que ces fautes excitèrent les justes plaintes de la France, qui en étoit la victime. On louera la généreuse tendresse du Roi pour son petit-fils, mais on s'étonnera que sa *première considération* ne fût pas *ce que demandoit le bien de son royaume.* Un roi peut-il donc sacrifier l'Etat à sa famille ? le peut-il même à sa propre gloire ? ou plutôt sa gloire, comme son devoir, n'est-elle pas de tout rapporter au bien de l'Etat ? Louis le sentoit sans doute, et il soupiroit pour la paix. Ce sentiment devint plus fort quand il vit la citadelle de Lille tomber au pouvoir des ennemis le 8 décembre.

Philippe, inébranlable dans sa résolution, avoit cependant à craindre, outre les ennemis du dehors, de nouvelles cabales intestines. Le nombre des mécontens augmentoit autour de lui. Selon les Mémoires de Saint-Philippe, le duc d'Orléans entretint le feu de la discorde, en s'unissant avec quelques seigneurs contre la princesse des Ursins, *qu'il vouloit faire chasser,* et contre Amelot, qui la soutenoit. Il faudroit des preuves d'une pareille imputation, ainsi que d'autres faits graves rapportés par le même auteur sur le compte des Français, dont quelques-uns sont faux, et plu-

sieurs très-exagérés. Il est vrai que le duc d'Orléans donna des sujets de plainte à la cour d'Espagne; qu'il blâma en différentes occasions les ordres et la conduite du Roi; qu'il fit de sa propre autorité des choses sur lesquelles il convenoit de lui écrire. Philippe le manda en secret à madame de Maintenon (lettre du 13 août), pour qu'elle en avertît en cas de besoin Louis XIV; et il le fit avec la plus grande retenue, touché des obligations qu'il avoit à son oncle, ne voulant pas qu'*on crût qu'il trouvât la moindre chose à redire à sa conduite.* Quelques propos indiscrets du duc, assez naturels dans le besoin où il se trouvoit de troupes et de subsistances, venoient de mécontentement, plutôt que de mauvaise volonté. Il avoit envoyé à Madrid un homme de confiance pour solliciter ce qu'il jugeoit nécessaire. Il écrivit ensuite à la princesse des Ursins une lettre qui semble propre à dissiper les soupçons: la voici (19 septembre):

« Si vous êtes contente, madame, de la manière « dont Tanqueux s'est acquitté de la commission que « je lui avois donnée à Madrid, je ne le suis pas moins « du compte qu'il m'a rendu de ce que vous l'avez « chargé de me dire. Je commencerai même par vous « en remercier; car je regarde comme une marque « d'amitié de votre part de ne me point laisser ignorer « les beaux discours qui sont venus très-mal à propos « jusqu'à vous. A vous parler naturellement, je puis « fort bien être blessé lorsque je trouve de l'opposition « dans les projets que j'ai formés lorsqu'ils m'ont paru « raisonnables; mais je suis incapable d'aller au per- « sonnel, ni de m'échapper en rien qui puisse invi- « ter au moindre repentir. J'en sais assez pour savoir

« qu'en pareil cas c'est se manquer à soi-même ; et je « puis dire avec vérité que, dans le cours de ma vie, « j'ai été sur cela d'une attention que j'ai poussée jus- « qu'au scrupule. C'en est assez pour vous faire voir, « madame, le cas qu'on doit faire une autre fois de « semblables discours. Solide comme vous êtes, je ne « suis pas en peine qu'ils ne trouvent point d'accès « chez vous : aussi puis-je vous dire que vous êtes « une personne du monde de qui je craindrois le plus « de blesser l'opinion, et cela par l'estime et l'amitié « que j'ai pour vous. » Ces commencemens de brouillerie ne laissent pas d'annoncer de loin quelques orages.

Le duc d'Orléans partit de Madrid à la fin de novembre, après y avoir concerté les préparatifs de la campagne prochaine. Le duc de Noailles pourvoyoit à tout dans le Roussillon, où sa santé étoit languissante. Il y apprit, par une lettre du Roi même (6 octobre), la mort de son père. « La perte que vous venez « de faire du maréchal de Noailles votre père, lui « marquoit Louis XIV, ne contribuera pas à vous ré- « tablir. Vous savez l'amitié que j'ai toujours eue pour « toute sa famille. Vous ne devez point douter de celle « que j'ai pour vous ; et je vous en renouvelle les as- « surances dans cette occasion : je souhaite qu'elles « puissent servir à votre consolation. » Consolation bien nécessaire à la sensibilité du fils le plus tendre, le plus respectueux et le plus chéri. Je renvoie à la fin de ce volume une lettre où il exhale sa douleur dans le sein du cardinal son oncle (1).

Peu de courtisans avoient été aussi attachés à la per-

(1) On trouvera cette lettre dans les Pièces détachées, à la suite des Mémoires.

sonne du monarque, peu de citoyens aussi dévoués au bien de l'Etat, peu de pères aussi dignes de la tendresse et de la vénération de leur famille, que le maréchal Anne-Jules de Noailles. Dans les lettres qu'il écrivit au duc, on reconnoît partout l'homme sage, le vrai chrétien et le zélé patriote. Il lui donnoit les meilleurs avis sur les opérations militaires; il applaudissoit à sa conduite et à ses succès en homme éclairé et impartial; il s'intéressoit à sa gloire et à son avancement, non avec l'avidité de l'ambition, mais avec l'amitié paternelle; il gémissoit des fautes d'autrui et des maux publics, sans aigreur ni malignité; enfin, dans ce commerce intime, il n'inspiroit que des sentimens dignes d'éclater au grand jour.

« Rien ne seroit plus glorieux pour vous, dit-il dans « une de ses lettres (7 juin 1707), et en même temps « plus nécessaire pour les affaires du Roi, que de faire « le siége de Girone, et le prendre; et vous dites fort « bien que dans un autre temps le siége sera fait par « un autre, et que vous n'en aurez plus la gloire. Mais « vous avez un trop bon esprit et un trop bon cœur « pour préférer vos intérêts particuliers au service « d'un maître à qui nous sommes si obligés, et au bien « de la patrie. Je vous ai toujours connu dans ces « principes-là, et j'espère qu'avec l'aide de Dieu vous « ne vous en départirez jamais. » Telles avoient toujours été ses maximes.

La vive douleur que lui causoient les désastres de la France abrégea ses jours, ainsi que le chagrin de voir le cardinal de Noailles en butte à la persécution pour le livre de Quesnel. Il ressentoit le contre-coup des préventions du Roi contre son frère. Il marquoit à

son fils (3 octobre 1707) : « Je suis ici dans la foule, « avec nulle distinction, ni marque qu'on se sou- « vienne de longs services rendus, qui n'ont peut-être pas été aussi bons qu'il auroit fallu : mais je n'ai pas « manqué de zèle ni d'attachement. Mon pauvre frère « est persécuté par les jésuites au-delà de ce que vous « pouvez croire. Les jansénistes sont enragés contre « lui (1), et les molinistes le sont encore plus. Cela « me fait une peine infinie, et une quantité d'autres « petits incidens qui me renouvellent la mélancolie « qui a fait tout mon mal de l'année passée. Il faut « souffrir, et tâcher d'en profiter. »

C'est ainsi que la faveur de la cour se changeoit en amertume. Tout devenoit cabale autour du trône, tandis que la France étoit déchirée par la guerre la plus affreuse. Les intrigans et les fanatiques sembloient réunis, quoique divisés entre eux, pour agrandir et envenimer les plaies de l'Etat; les bons citoyens se rongeoient le cœur en silence à la vue de mille désordres, présages de nouvelles calamités. On peut s'en rapporter à madame de Maintenon, qui écrivoit au duc de Noailles (12 août 1708) : « Tout est affliction « d'esprit, dans les affaires temporelles, dans celles de « l'Eglise, dans les grands, dans les petits, dans les « hommes, dans les femmes, dans les biens, dans le « repos, dans les amitiés, dans les sociétés, dans les « familles : tout est affliction d'esprit. Je ne vous con- « nois de bonheur que votre sagesse. »

(1) Sans doute parce qu'il ne soutenoit plus l'ouvrage de Quesnel sans restrictions. Il éprouva souvent l'extrême difficulté de tenir un juste milieu entre deux partis de théologiens si animés l'un contre l'autre. (M.)

[1709] Louis XIV, sensible aux souffrances et aux murmures de ses peuples, plutôt qu'abattu par les coups de la fortune, désirant une paix nécessaire, et prévoyant que les ennemis n'en voudroient accorder qu'une honteuse, voulut connoître au juste les dispositions des Espagnols à l'égard de Philippe V et de son gouvernement, pour se décider lui-même sur les affaires d'Espagne. Les alliés publioient avec artifice que la Castille et l'Andalousie n'étoient pas au fond plus fidèles que l'Arragon; que les grands et la noblesse s'accordoient à souhaiter un changement; et que ceux qui paroissoient sans crédit auroient un parti nombreux dès qu'ils oseroient se déclarer. Amelot eut ordre de donner là-dessus des informations exactes, que les conjonctures rendoient nécessaires. Voyons le résultat de ses réponses.

Selon lui (lettre au Roi, 7 janvier), il ne paroissoit pas qu'on eût rien à craindre des provinces d'Espagne, ni aucune raison de soupçonner la fidélité des peuples en général. La guerre, les contributions, la disette, faisoient beaucoup souffrir des cantons, pauvres par eux-mêmes, et par la fainéantise des habitans; mais on n'entendoit aucunes plaintes trop aigres, on n'apercevoit aucun signe de désobéissance. D'ailleurs que pouvoit-on craindre, le Roi ayant une armée considérable, tant de ses troupes que de celles de France?

La source de ces bruits fâcheux étoit le mécontentement de quelques seigneurs indignés de n'être pas les maîtres, accoutumés à se plaindre sans cesse durement, criant qu'on ne ménageoit ni les grands, ni la noblesse, ni le peuple; qu'on renversoit les usages et les lois, que l'autorité des tribunaux étoit anéantie,

que tout alloit périr si l'on ne prenoit d'autres mesures. A tous les voyages du duc d'Orléans, on lui avoit battu les oreilles de ces discours : il les avoit répétés à l'ambassadeur, et avoit paru n'en être nullement affecté.

Quoiqu'il pût y avoir des choses à reprendre dans le gouvernement, les plaintes de ceux qui le censuroient étoient faciles à réfuter. Le Roi, équitable jusqu'au scrupule, décidoit toujours contre lui-même dans les cas douteux; il soulageoit ses peuples autant que le permettoient les circonstances; il déchargeoit d'impôts tous les lieux qui avoient souffert par l'invasion des ennemis; il assistoit et récompensoit tous ses sujets d'Arragon, de Valence et de Catalogne, dont la fidélité s'étoit maintenue au milieu de la révolte; il répandoit tous les jours des grâces, et n'avoit point de favoris qui s'enrichissent aux dépens de l'Etat, ou qui arrachassent pour eux et pour leurs proches les récompenses que d'autres avoient mieux méritées. La Reine, gracieuse et bienfaisante, n'avoit jamais voulu recevoir aucun présent même du Roi, n'avoit jamais acheté un bijou; et l'un et l'autre ne dépensoient pas cinq cents pistoles au-delà du pur nécessaire. La princesse des Ursins étoit si éloignée de tout ce qui s'appelle intérêt, que souvent elle n'étoit pas payée de ses appointemens ni de ses pensions, parce qu'elle ne songeoit point à les demander : elle faisoit du bien à ceux mêmes qu'elle connoissoit pour ses ennemis.

Si les grands ont peu d'autorité, si le Roi ne se confie presque à personne, si les tribunaux ne disposent plus de beaucoup de choses dont ils étoient les dis-

pensateurs, c'est que Philippe ne peut autrement se maintenir; et la cour de France en est persuadée depuis long-temps. Ce prince, il y a quatre ans, n'avoit ni troupes, ni armes, ni artillerie; ses domestiques n'étoient pas payés; ses gardes du corps, mourant de faim, alloient manger la soupe qu'on distribue aux portes des couvens : les ministres du cabinet gouvernoient alors, les conseils régloient tout. Qui pourroit conseiller de reprendre les anciennes coutumes, de se mettre à la discrétion de gens qui, en temps de paix, ne laissoient pas au roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Escurial?

« Il n'y a sorte de discours, de tentatives et d'arti-« fices, dit Amelot, qu'on n'ait employés pour obliger « à changer de mesures, et pour intimider l'ambassa-« deur de Votre Majesté. Mais quand on agit avec des « intentions pures, qu'on n'a d'autre intérêt et d'autre « règle que son devoir, qu'on peut se flatter d'avoir ac-« quis quelque connoissance par un long usage, et que « l'on suit les ordres d'un maître à qui l'on est pleine-« ment dévoué, on ne se laisse point ébranler par la « crainte, ni par le faux espoir de contenter tout le « monde, et l'on suit son objet avec courage, malgré « les obstacles qui se présentent. Je crois, sire, que « c'est ainsi que Votre Majesté veut être servie. »

Les chefs de la cabale contre le gouvernement étoient les ducs de Montalto et de Montellano, le comte d'Aguilar le père, et le comte de Monterey. Ils attaquoient surtout la suppression des lois et des priviléges du royaume d'Arragon, et se plaignoient du peu de ménagement qu'on avoit pour ces peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano, qui se

disoit de ses amis, lui témoignant sa surprise de ce qu'après avoir été comblé de grâces et d'honneurs, il blâmoit le gouvernement d'un roi dont il étoit ministre, l'Espagnol répondit qu'il n'avoit eu pour motif qu'un excès de zèle; qu'il avoit souhaité que ses discours revinssent aux oreilles du Roi, et l'engageassent à suivre d'autres maximes; qu'il garderoit dorénavant le silence, puisqu'on le jugeoit convenable au bien du service. Etrange discours dans la bouche d'un ministre qui assistoit chaque jour au *despacho!* mais du moins on n'y voyoit pas la dissimulation d'un traître. (*Amelot au Roi, 14 janvier.*)

Enfin Amelot entroit dans toutes les affaires; il en supportoit le poids, parce qu'il s'y croyoit obligé par les circonstances. Toujours prêt à entendre les remontrances et les plaintes, il ne s'étoit jamais arrêté dans l'exécution, à moins qu'on ne lui fît connoître un meilleur parti. Mais les seigneurs pouvoient-ils souffrir qu'un Français gouvernât, que les Espagnols ne fussent pas les maîtres? On avoit cabalé auprès du duc d'Orléans pour obtenir le rappel de l'ambassadeur et celui de la princesse des Ursins, avec laquelle il étoit parfaitement d'accord. De pareilles cabales devoient se perpétuer tant qu'il y auroit des mécontens et des jaloux. (*Amelot au Roi, 21 janvier.*)

Amelot avoue que ces mauvais discours ont redoublé depuis la malheureuse campagne de Flandre; que les *raisonnemens mélancoliques* auxquels on s'est livré produisent des effets dangereux (1). Il est persuadé néanmoins que les dispositions du peuple et de la moyenne noblesse sont favorables, qu'il n'y a aucun

(1) M. Amelot au Roi, 28 janvier et 18 février. (M.)

soulèvement à craindre, surtout tant que le roi d'Espagne aura une forte armée : seulement il juge que si Louis XIV retire ses troupes, les Espagnols les plus fidèles croiront qu'on abandonne leur roi, et pourront se détacher de sa fortune en le voyant hors d'état de se maintenir.

Les richesses du Mexique et du Pérou, cette ressource inépuisable en apparence, étoient comme perdues pour l'Espagne, et rien ne lui faisoit plus de tort. Non-seulement les plaintes contre les négocians français, à qui l'on attribuoit la ruine du commerce de Cadix et de Séville, se renouveloient continuellement, malgré les ordres de la cour de France contre les infracteurs des règles établies, mais les abus énormes de l'administration des vice-rois subsistant toujours, l'avarice exerçant des brigandages impunis, les places et les garnisons étant négligées, tout sembloit menacer d'une fatale révolution.

On résolut de rappeler les deux vice-rois, et de fixer les profits de leurs successeurs à des sommes très-considérables, de manière qu'ils eussent l'assurance de s'enrichir sans manquer à leur devoir. Amelot reconnoît (1) que ce n'est pas un moyen sûr pour contenir la cupidité dans de justes bornes : il ne voit cependant rien de mieux à faire, en choisissant même les sujets qu'on croira les plus vertueux. Tant il lui paroissoit impossible de trouver parmi les grands une ame assez forte pour être à l'épreuve de la séduction de l'exemple et de l'intérêt.

Ces détails prouvent que le gouvernement d'Espagne, dont Amelot étoit le mobile, avoit de l'activité,

(1) M. Amelot au Roi, 28 janvier et 18 février. (M.)

de la vigueur, de la prévoyance, et pouvoit résister aux orages, si la France continuoit à le secourir. Les ennemis vouloient lui arracher un secours si nécessaire : ils rassembloient leurs plus grandes forces dans les Pays-Bas, ils se bornoient à une foible défensive pour la Catalogne, persuadés qu'ils accableroient l'Espagne par leurs efforts contre la France, et que les troupes françaises étant rappelées, les espagnoles passeroient bientôt sous les étendards de l'archiduc. C'est ce que marquoit Louis XIV à l'ambassadeur (28 janvier), en louant ses soins et sa vigilance. Il approuva fort en particulier les mesures prises pour rétablir l'ordre dans le gouvernement des Indes, quoique l'on ne pût espérer, quelle que fût la probité d'un vice-roi, qu'il vînt à bout d'extirper les anciens désordres dont profitoient les subalternes.

Pendant qu'on s'occupoit ainsi des affaires intérieures du gouvernement, celles du dehors empiroient du côté de Rome. Clément XI, pressé par les Impériaux, menacé de toutes les rigueurs de la guerre, céda d'autant plus vite à la force, qu'il étoit d'un caractère foible. Il accorda le traitement de roi à l'archiduc ; et, prévoyant que la cour de Vienne ne s'en contenteroit pas, il employa des finesses pour colorer les démarches ultérieures qu'il seroit obligé de faire. Son nonce à Madrid s'efforça de persuader que le titre de *roi Catholique* pouvoit se donner à l'archiduc sans tirer à conséquence, puisque ce prince étoit catholique, et d'ailleurs possédoit quelques États de la monarchie espagnole : il appliqua même son raisonnement au titre de *Très-Chrétien,* par rapport au roi de France. Amelot réfuta avec chaleur ses sophis-

mes (1); Philippe fut indigné de l'injure que lui faisoit le Pape; les ministres espagnols parurent d'abord décidés aux partis les plus vigoureux : on convint néanmoins d'attendre la décision de Louis XIV, que cette affaire intéressoit également. En attendant, on forma une junte pour examiner ce qui convenoit aux circonstances.

L'avis unanime de la junte fut de faire sortir du royaume le nonce du Pape, de fermer le tribunal de la nonciature, et de ne plus envoyer d'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. On devoit publier un manifeste, en forme de *consulte* de la junte, afin de détruire les impressions qu'une rupture avec la cour de Rome pourroit produire sur les ames superstitieuses.

Amelot représenta au roi de France que s'il agissoit de son côté avec plus de douceur, les Espagnols en concluroient qu'il vouloit les abandonner, comme on le publioit déjà; que les malintentionnés en deviendroient plus audacieux; qu'il pourroit en résulter des effets sinistres. Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, insista sur les mêmes raisons. Mais Louis conseilla (lettre à Amelot, 11 mars) d'exécuter ce que les Espagnols avoient résolu, sans vouloir donner l'exemple d'une rupture éclatante. Il préféra de conserver assez de relation avec le Pape pour faire l'office de médiateur quand l'intérêt de son petit-fils demanderoit une réconciliation. Quelque effet qu'un tel ménagement dût faire en Espagne, il étoit décidé à suivre toujours ce projet. « Les temps viendront, dit-il, « où l'on en connoîtra l'utilité. » Etoit-ce prudence

(1) M. Amelot au Roi, 25 février, 4 mars. (M.)

ou foiblesse? peut-être l'un et l'autre. Louis XIV, dans la vieillesse et les malheurs, ne pouvoit guère agir ni même penser comme autrefois.

Sa réponse étonna les Espagnols, et affoiblit leur résolution. Quelques-uns des ministres dirent qu'ils avoient cru d'abord que le Pape reconnoissoit l'archiduc pour roi d'Espagne, et que la France agiroit avec la fermeté qui leur paroissoit convenable : voyant le contraire, ils opinoient à examiner l'affaire de nouveau. Philippe avoit pris son parti : il décida sans hésiter que l'avis de la junte ayant été approuvé par son grand-père, il ne s'agissoit plus que de proposer la forme de l'exécution. La junte eut ordre d'y travailler; mais sa nouvelle *consulte* parut tendre à détruire la première. Le Roi n'en fut pas moins ferme, et renouvela ses ordres de la manière la plus précise. On convint de faire des prières publiques pour demander à Dieu que le Saint-Siége et la personne du Pape sortissent de l'oppression; car il importoit de persuader aux peuples que le Pape ne cédoit qu'à la violence : on convint aussi de renvoyer le nonce avec tous les égards et tous les honneurs possibles. Tout s'exécuta, et Philippe rappela de Rome son ambassadeur. (*Amelot au Roi,* 25 *mars et* 8 *avril.*)

Malgré l'influence des préjugés, la conduite du monarque fut approuvée dans le public. Le tribunal de la nonciature, si contraire à la juridiction royale et aux droits primitifs de la nation, étoit une source d'abus onéreux : une multitude de petits officiers, des taxes excessives pour l'expédition des moindres choses, tous les manéges anciennement inventés par la cour de Rome, faisoient désirer aux Espagnols rai-

sonnables d'être à jamais délivrés de cette dure servitude.

On éprouvoit déjà en Espagne, et surtout en France, les fléaux de la disette, que l'hiver de 1709 devoit rendre si accablans : nouveau motif de soupirer pour la paix. Louis XIV crut que les esprits y étoient plus disposés en Hollande. Il obtint qu'on entamât une négociation : le président Rouillé fut son plénipotentiaire. Philippe avoit chargé en secret le comte de Bergueick d'offrir toutes sortes d'avantages aux Hollandais pour le commerce des Indes, s'ils renonçoient au dessein de mettre l'archiduc sur le trône. Mais le prince Eugène et Marlborough, intéressés à la continuation de la guerre, excitoient par ambition le grand pensionnaire Heinsius, enorgueilli comme eux de l'humiliation de la France (1). Ces ennemis de l'humanité (car ils méritoient ce nom, en s'opiniâtrant à prolonger les maux de toute l'Europe) exigeoient, avant même de traiter, une cession totale de l'Espagne et des Indes en faveur du prince d'Autriche.

L'idée seule d'une pareille négociation inquiétoit d'autant plus Amelot, que le ministère de France ne donnoit point d'ordres, ne faisoit point de préparatifs pour la campagne, et laissoit le roi d'Espagne dans une

(1) Il fut dans la destinée de Louis XIV, qui avoit fait trembler tous les rois de l'Europe, de trouver son ennemi le plus redoutable et le plus dangereux dans un bourgeois de Hollande âgé de soixante-dix ans, qui, se laissant influencer par le prince Eugène et par le duc de Marlborough, entraînoit la République par son caractère et par son éloquence, faisoit continuer la guerre quand l'Allemagne et l'Angleterre inclinoient à la paix, et ne vouloit qu'on posât les armes que lorsque Louis et Philippe auroient été dépouillés, et réduits au dernier degré de foiblesse et d'humiliation.

cruelle incertitude. Il écrivit avec force à Louis XIV (25 mars) : « Si l'on étoit une fois convenu par des ar-« ticles préliminaires d'abandonner l'Espagne, quelle « figure feroit ici le Roi votre petit-fils? de quel œil « pourroit-il regarder ses sujets, et être regardé par « ses sujets? comment pourroit-il leur commander, « et comment pourroient-ils lui obéir? que devien-« droient ses troupes? quels moyens de les maintenir? « comment tirer les revenus de ses fermes? et où « trouver des financiers qui lui avancent de l'argent? « Car enfin il ne faut pas croire que des préliminaires « de cette nature demeurent dans le secret, entre « tant de puissances qui auroient intérêt à ne le pas « garder. » Et si Philippe persistoit à ne vouloir pas se retirer, quel parti prendre alors? L'ambassadeur prévoyoit de terribles événemens : il demandoit avec raison des ordres pour se conduire.

Toutes les réponses de Louis ne pouvoient qu'inquiéter davantage la cour d'Espagne : elles annonçoient au Roi ainsi qu'à l'ambassadeur que la France n'étoit plus en état de soutenir le poids de la guerre ; qu'il falloit enfin la terminer, *à quelque prix que ce fût;* que plus il différeroit à conclure, plus la condition de Philippe deviendroit mauvaise ; et que pour soutenir la dignité de ce prince, et lui donner des preuves de son amitié, il seroit obligé lui-même de faire des sacrifices considérables. (*Louis* XIV *à Philippe* V, 15 *avril.*)

Mais si la grandeur d'ame de Louis XIV cédoit à l'empire de la nécessité, celle de Philippe V se roidissoit invinciblement contre des conditions de paix qui lui paroissoient honteuses. « Mon parti est pris il y a

« long-temps, dit-il encore(1), et rien au monde n'est « capable de m'en faire changer. Dieu m'a mis la cou- « ronne d'Espagne sur la tête : je la soutiendrai tant « que j'aurai une goutte de sang dans mes veines. Je le « dois à ma conscience, à mon honneur, et à l'amour « de mes sujets. Je suis sûr qu'ils ne m'abandonne- « ront pas, quelque chose qui m'arrive ; et que si j'ex- « pose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu, jus- « qu'à la dernière extrémité, pour ne les pas quitter, « ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne « me pas perdre. Si j'étois capable d'une lâcheté pa- « reille à celle de céder mon royaume, je suis certain « que vous me désavoueriez pour votre petit-fils. Je « brûle d'envie de le paroître par mes actions, comme « j'ai l'honneur de l'être par mon sang : ainsi je ne « signerai jamais de traité indigne de moi.... Je ne « quitterai jamais l'Espagne qu'avec la vie; et j'aime « sans comparaison mieux périr en y disputant le ter- « rain pied à pied à la tête de mes troupes, que de « prendre aucun autre parti qui terniroit, si je l'ose dire, « la gloire de notre maison, que je ne déshonorerai « certainement pas si je puis; avec la consolation qu'en « travaillant pour mes intérêts je travaillerai aussi pour « les vôtres et pour ceux de la France, à qui la con- « servation de l'Espagne est absolument nécessaire. »

La prise du château d'Alicante, qui se défendoit depuis le commencement de l'année, seule place dont les ennemis fussent encore maîtres dans la province de Valence; l'assemblée des cortès, où le prince des Asturies fut reconnu avec de grandes démonstrations de joie pour héritier de la couronne; la confiance de

(1) Philippe v à Louis xiv, 17 avril. (M.)

Philippe en la justice de sa cause et en la fidélité de son peuple; son courage, excité sans doute par celui de la Reine, augmentèrent de jour en jour sa fermeté dans une situation si périlleuse. Pour Louis XIV, il ordonnoit à son ambassadeur (lettre du 29 avril) de le préparer à tous les partis qu'on pourroit prendre, c'est-à-dire au parti dont Philippe avoit horreur. « Il y a des « conjonctures, disoit-il, où le courage doit céder à « la prudence; et comme les peuples, zélés présente- « ment, pourroient bien ne pas penser toujours de « même ni comme lui, il vaut mieux songer à régner « en quelque endroit, que de perdre en même temps « tous ses Etats. »

On ne douta bientôt plus à Madrid que le roi de France ne traitât pour la paix, avec l'intention de céder l'Espagne et les Indes à l'archiduc. On le disoit publiquement; et cette nouvelle produisit parmi les seigneurs un effet imprévu, étrange, mais qui développa le caractère espagnol dans toute son énergie. Non-seulement ils éclatèrent en plaintes contre Louis XIV, l'accusant de vouloir leur ôter un roi qu'il leur avoit donné; ils parurent encore vouloir sacrifier leurs biens et leurs vies pour soutenir Philippe V. Le duc d'Arcos assura, quoique mécontent, que la satisfaction de remplir les devoirs de bon sujet, en se dévouant de la sorte, seroit fort augmentée en lui par celle d'agir contre les intentions de la France. Tous les grands se livrèrent plus ou moins aux mêmes idées. Jamais on ne les vit plus assidus au palais : ils y alloient en foule, au lieu que les principaux officiers y paroissoient à peine auparavant. (*Lettre d'Amelot au Roi, 30 avril.*)

Alors le Roi, craignant avec raison d'être abandonné par Louis XIV, prend le parti de leur témoigner une confiance propre à échauffer leur zèle. Il parle en particulier à plusieurs, ministres ou grands; il leur expose l'état d'inquiétude où le jettent les bruits publics, et sa ferme résolution de ne point renoncer au trône d'Espagne; il leur déclare qu'il compte sur leur fidélité comme sur celle du peuple; il leur demande conseil, après leur avoir déclaré ses sentimens. Tous lui protestent qu'indépendamment de leur devoir, et de leur affection pour sa personne, ils ne souffriroient point que l'Angleterre et la Hollande disposassent de la monarchie espagnole; que si le roi de France étoit forcé de retirer ses troupes, on s'efforceroit d'y suppléer; et que la nation entière, les grands comme les petits, prendroient les armes, se sacrifieroient pour conserver leur roi, leur patrie et leur honneur. Quelques-uns saisissent l'occasion de parler du gouvernement, et proposent déjà de changer le ministère. (*Ibid.*)

Philippe n'avoit pu consulter sur cette démarche l'ambassadeur de France : la princesse des Ursins l'en instruisit. Le Roi et la Reine, par le conseil de la princesse, ne tardèrent point à lui dire que c'étoit un moyen nécessaire pour se soutenir, en cas qu'ils fussent privés d'autre secours; que les seigneurs avoient paru sincères, puisqu'en nommant les sujets qu'on pourroit charger du gouvernement, ils avoient proposé, chacun séparément, des hommes qui n'étoient point de leurs amis. Ils témoignèrent la plus vive reconnoissance à l'égard de Louis XIV, la plus grande satisfaction des services qu'ils avoient reçus de l'am-

bassadeur : mais la nécessité de se mettre entre les mains des Espagnols rompoit les anciennes mesures. Amelot sentoit trop bien la force de cette raison dès que Philippe vouloit absolument garder l'Espagne, pour ne pas prévoir l'effet qui devoit suivre. Il donna les meilleurs conseils, il ne dissimula ni les inconvéniens ni les dangers : courageux lui-même, il ne pouvoit blâmer un parti inspiré par le courage. (*Ibid.*)

Ce ministre avoit grand besoin de repos : des atteintes de gravelle lui fournissoient une raison plausible de se retirer; et il l'auroit fait valoir plus tôt, si la bienséance et le zèle l'avoient permis dans le temps où ses services étoient nécessaires. Comme on devoit s'attendre qu'il seroit exclu du *despacho*, et réduit aux fonctions de l'ambassade, si les troupes de France recevoient ordre de partir, il représenta à Louis XIV que le bien du service, la dignité de sa couronne demandoient qu'on lui accordât d'avance son congé pour cause de maladie, congé dont il n'useroit qu'au temps convenable. (*Ibid.*)

Madrid retentit bientôt de fausses nouvelles, occasionées par la démarche du Roi (1). On publie que Philippe V est abandonné par la France, qu'il est prêt à quitter l'Espagne; qu'il n'a fait venir les seigneurs que pour leur annoncer son dessein. On ajoute des circonstances telles que la malignité ou la sottise en imaginent toujours. La haine contre les Français se réveille : on menace de les égorger, de saccager leurs maisons. Un autre motif soulève encore le peuple contre eux. Il s'étoit répandu dans la ville une très-grande quantité de monnoie d'argent de France, qu'on

(1) M. Amelot au Roi, 6 et 13 mai. (M.)

appeloit pièces de dix sous, et qui avoient baissé de valeur : elles étoient de bas aloi, plusieurs même se trouvèrent fausses. Elles furent tout-à-coup décriées : le commerce journalier où elles avoient cours fut troublé et interrompu : les cris augmentèrent ; on ne manqua pas de dire que les Français avoient employé frauduleusement ce moyen pour profiter de l'argent d'Espagne. C'étoient pourtant des banquiers ou espagnols ou italiens qui avoient fait venir ces espèces : un seul négociant français s'en étoit mêlé. En pareil cas le peuple ne réfléchit point : il se livre avec fureur aux impressions de la souffrance, ou à celles de la cabale.

Deux choses calmèrent les esprits, autant qu'on pouvoit l'espérer dans une crise pareille. Le marquis de Bay défit les Portugais à La Gudina, avec les troupes espagnoles ; et cette agréable nouvelle excita des transports de joie, parmi tant de sujets de douleur. Comme on vit d'ailleurs le duc d'Albe et le comte de Bergueick, nommés plénipotentiaires du roi d'Espagne pour les négociations de paix, on jugea bien qu'il ne se disposoit point à abandonner son royaume. Il en étoit si éloigné, que les plénipotentiaires avoient ordre de ne jamais signer la cession, quoiqu'ils dussent pour le reste se conformer aux vues de la France.

Leurs instructions, ouvrage du marquis de Mejorada, contenoient quelques articles dictés par la jalousie nationale. Il y étoit dit *que le temple de la Paix doit être orné des meubles de l'une et l'autre monarchie ; que l'habit ne doit pas être coupé d'une seule pièce de brocard ; qu'il est contraire à l'équité que l'Espagne seule soit démembrée par la paix ;*

et qu'enfin, quoi qu'il en coûte à la France et quoi qu'elle sacrifie, elle ne viendra jamais à se dépouiller de ce qui formoit l'ancienne Gaule. Amelot fit observer à Philippe (lettre à Louis XIV, 27 mai) que cette idée étoit injuste, et contraire même aux faits historiques; car elle supposoit que les conquêtes de Louis XIV ne faisoient pas autrefois partie de la Gaule. Comment les Espagnols, après que la France s'étoit ruinée pour leur roi, pouvoient-ils honnêtement proposer qu'elle subît un démembrement, ainsi que leur monarchie? On corrigea ce que ces instructions avoient de répréhensible. Je ne rapporte le fait que parce qu'il peut servir à la connoissance des hommes.

Telle étoit l'affreuse situation de la France, épuisée d'argent, manquant de pain, découragée par de honteuses défaites, prévoyant un avenir toujours plus sinistre, que Louis XIV vouloit sincèrement acheter la paix au prix de sacrifices considérables (1). Son ministre, le marquis de Torcy, passa lui-même en Hollande, soit pour hâter la conclusion, s'il étoit possible de conclure, soit pour approfondir et constater les vues des Hollandais, qui, dans les conférences avec Rouillé, s'étoient conduits avec autant de mauvaise foi que d'ambition. Cette démarche courageuse, que le zèle inspira au ministre, servit du moins à mettre au grand jour l'indignité de la conduite des ennemis, et à ranimer par là le zèle des Français pour l'honneur de la nation et de la couronne.

Louis consentoit à la cession que son petit-fils pourroit faire de l'Espagne et des Indes; il offroit plusieurs

(1) *Voyez* Mémoires de Torcy. (M.) — Ils font partie de cette Collection.

de ses places de Flandre, que la Hollande demandoit pour lui servir de barrière; il offroit de démolir Dunkerque, d'abandonner Strasbourg; il se contentoit du royaume de Naples pour Philippe v. Si Eugène et Marlborough, si les Hollandais, ivres de leur prospérité, ne s'étoient pas livrés aveuglément aux chimères de l'orgueil, ils devoient se croire trop heureux de terminer ainsi une guerre dont les vainqueurs souffroient comme les vaincus.

Ils s'opiniâtrèrent à vouloir, pour fondement des préliminaires, que Philippe abandonnât dans l'espace de deux mois toute la monarchie d'Espagne; que l'archiduc la possédât, sans autres démembremens que ceux qu'ils avoient promis au duc de Savoie et au Portugal; que Louis les mît d'avance en possession des places qu'il offroit de céder : bien plus, qu'il répondît du consentement de son petit-fils à la cession, ou qu'il s'engageât à joindre ses forces aux leurs pour l'y contraindre. (*Lettre du Roi à Amelot, 3 juin.*)

Ne pouvant accepter des conditions si révoltantes, ni désapprouver les sentimens du jeune Roi, ni préférer les intérêts de l'Espagne au salut de la France, Louis rappelle toutes ses troupes, afin de les opposer à ses ennemis. Il accorde le congé que demandoit Amelot; et, selon l'avis de l'ambassadeur, il nomme pour le remplacer, en qualité d'envoyé extraordinaire, Blécourt, le même qui avoit déjà rempli cette fonction en Espagne, que les Espagnols estimoient comme un honnête homme, tel enfin qu'il le falloit pour ne leur donner aucun ombrage.

Le monarque écrivit à Philippe (3 juin) que le départ de ses troupes et de son ambassadeur laissant aux

seuls Espagnols le soin de défendre leur roi, augmenteroit sans doute leur zèle et leur fidélité; mais qu'Amelot, en lui rendant compte de ses ordres, ne pouvoit assez lui exprimer tout ce que sa tendresse lui faisoit sentir dans ces tristes conjonctures. En même temps il fit connoître à toute la France, par une lettre circulaire aux gouverneurs des provinces, comment les prétentions odieuses des ennemis avoient rendu inutiles ses démarches. Quel Français pouvoit être insensible aux expressions qu'il employa? « Quoique ma « tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive « que celle que j'ai pour mes propres enfans; quoique « je partage tous les maux que la guerre fait souffrir « à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute « l'Europe que je désirois sincèrement de les faire « jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient « eux-mêmes à la recevoir à des conditions également « contraires à la justice, et à l'honneur du nom fran- « çais. »

Mais il restoit trop peu de Français, surtout à la cour, qui eussent le zèle et le courage du patriotisme : les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles en sont une preuve. Tout le monde avoit demandé la guerre, après les indignes propositions de paix faites à Torcy : presque tout le monde retomba bientôt dans un lâche abattement. « Quand vous étiez ici (je copie « madame de Maintenon, lettre du 9 juin), combien « de fois avez-vous entendu dire : *Pourquoi nous « laisse-t-on de la vaisselle d'argent? le Roi nous « feroit plaisir de tout prendre*. Depuis que les plus « zélés en ont donné l'exemple, tout est consterné « et murmurant : on trouve que c'est au Roi à com-

« mencer, et à se retrancher; on lui plaint toutes « ses dépenses; les voyages de Marly sont la cause « de la ruine de l'Etat; on voudroit lui ôter ses che- « vaux, ses chiens, ses valets; on attaque ses meu- « bles : en un mot, on veut le dépouiller le premier. « Ces murmures se font à sa porte. On veut me lapi- « der, parce qu'on suppose que je ne lui dis rien de « fâcheux, de peur de lui faire de la peine. Cependant « le Roi a diminué sa table de Marly; il a envoyé sa « vaisselle d'or à la monnoie; il met ses pierreries « entre les mains de M. Desmarets, pour les engager « si on le peut. Mais on ne veut compter que ce qu'il « ne fait pas. Je vous avoue que de telles dispositions « me glacent le sang dans les veines, et que vous me « seriez bien nécessaire ici.... J'ai été des premières « à envoyer ma vaisselle. Vous y perdez plus que moi, « et vous ne vous y seriez pas opposé. Il y en a pour « treize ou quatorze mille francs. S'il n'y avoit qu'à « manger sur de la faïence, nous en serions quittes à « bon marché (1). »

On se déchaînoit en particulier contre Chamillard; on lui attribuoit, plus qu'à tout autre, les infortunes publiques. Desmarets (2) l'avoit déjà remplacé pour le

(1) La Beaumelle a considérablement altéré les lettres de madame de Maintenon au duc de Noailles : on en peut juger par un morceau de celle-ci : *Ces murmures se font à sa porte*, etc. Des lettres si intéressantes méritent d'être publiées fidèlement. Je me propose de le faire, avec d'autant plus de raison que La Beaumelle ne les a pas toutes connues. (M.) — On doit regretter que l'abbé Millot n'ait pas exécuté ce dessein : les immenses recueils qui avoient été mis à sa disposition contenoient, en originaux ou en copies fidèles, la correspondance de madame de Maintenon.

(2) *Desmarets :* Nicolas Desmarets, marquis de Maillebois, maître des requêtes et intendant des finances en 1683, directeur des finances

contrôle général : il perdit encore le département de la guerre, qui fut donné à Voisin (1). Changemens utiles, mais qu'il auroit fallu faire avant que le mal parût à son comble. Madame de Maintenon, auparavant protectrice de Chamillard, fut témoin de la foiblesse avec laquelle il regretta le ministère, et gémit sans doute de l'avoir cru capable de ce fardeau, en qualité d'honnête homme.

C'étoit un grand bonheur pour le roi d'Espagne que Louis XIV continuât la guerre, sans quoi la conquête de son royaume devenoit facile à tant d'ennemis puissans et victorieux. Il se voyoit cependant très-embarrassé par le rappel des troupes françaises ; et n'ayant point d'infanterie à mettre en campagne, il supplia son grand-père de lui laisser une vingtaine de bataillons. Amelot jugea que l'intérêt même de la France l'exigeoit : il écrivit au Roi sur ce point en politique zélé et clairvoyant (13 et 14 juin). Selon lui, l'Espagne risquoit d'être perdue cette année si toutes les troupes se retiroient, parce que les ordres pour de nouvelles levées s'exécuteroient mal, et seroient une foible ressource : l'Espagne une fois perdue avant la conclusion de la paix, il falloit s'attendre que l'armée de l'archiduc, renforcée par les troupes espagnoles, tomberoit aussitôt sur nos frontières : alors on auroit besoin

en 1704, fut nommé contrôleur général le 22 février 1708. Il devint ministre d'Etat, et exerça jusqu'à la fin de septembre 1715. On a de lui un mémoire curieux et rare sur les finances (imprimé en 1716, in-8°). Desmarets étoit neveu de Colbert, et fut père du maréchal de Maillebois. Il mourut en 1721.

(1) *A Voisin :* Daniel-François Voisin, seigneur de La Noraye, secrétaire d'Etat de la guerre en 1709, chancelier et garde des sceaux en 1714, ministre sage et intègre, mort en 1717. Il s'étoit démis en 1715.

contre elle d'un plus grand nombre de bataillons que n'en demandoit Philippe. Il y avoit un avantage certain à les laisser en Espagne, ce roi s'engageant à les payer, et l'armée française y ayant subsisté depuis la fin de 1706, presque uniquement à ses frais : ainsi on pouvoit faire une diversion fort utile, qui ne coûteroit rien à l'Etat.

Louis XIV sentit la force de ses raisons, y ajouta tout ce que la tendresse paternelle peut inspirer, mais ne se rendit point. Il répondit (à M. Amelot, 4 juin) que les maux de la France augmentoient, que la famine se joignoit à la guerre, que la révolte commençoit dans quelques provinces; qu'au milieu de ces fléaux, tenant lieu de père à ses sujets, il devoit préférer leur conservation à tout le reste; qu'elle dépendoit essentiellement de la paix; qu'il étoit impossible de l'obtenir tant que son petit-fils demeureroit maître de l'Espagne; que s'il lui continuoit ses secours, il autoriseroit les bruits répandus contre la sincérité de ses intentions; que, pour avoir la paix, il étoit obligé de retirer toutes ses troupes; et que l'on pouvoit juger du cruel état de son royaume par une résolution si contraire aux mouvemens de la nature, et à sa conduite passée. On voit dans cette dépêche un cœur déchiré par la tendresse.

A peine le courrier venoit de partir, chargé d'une lettre si affligeante, que Louis en reçut du roi et de la reine d'Espagne qui l'attendrirent au point de lui faire changer tout-à-coup de résolution. La Reine lui marquoit (17 juin) que, selon toute apparence, les ennemis viendroient bientôt jusqu'à Madrid, s'il refusoit un secours de vingt bataillons pour le reste de la cam-

pagne. Elle étoit grosse, près d'accoucher (1) : elle l'intéressoit par ce motif. « Que deviendrois-je moi et « mes enfans? Cela ne seroit-il pas capable de nous « faire mourir? et pourriez-vous me mettre dans un « tel risque, quand il dépend de vous de ne m'y pas « hasarder? Je ne saurois croire que votre humanité, « et la tendresse que vous m'avez toujours fait l'hon« neur de me témoigner, vous puissent permettre de « m'abandonner dans une telle occasion. » Une lettre de l'ambassadeur, écrite le même jour, ne laissoit pas lieu de douter que le péril ne fût réel et pressant, si toutes nos troupes se retiroient sans qu'on pût y suppléer par les Espagnols.

Cette considération frappa tellement Louis, qu'il rétracta ses ordres deux jours après les avoir renouvelés. Il consentit à laisser vingt-cinq bataillons et toutes les garnisons françaises, en avertissant néanmoins qu'il les retireroit au bout d'un mois ou de six semaines; qu'il les accordoit seulement pour donner à Philippe le temps de pourvoir à sa sûreté; qu'il attendoit de son amitié les réflexions les plus sérieuses sur les suites d'une guerre insoutenable. « Il est impos« sible qu'elle finisse, disoit encore le monarque, tant « qu'il demeurera sur le trône d'Espagne. La déclara« tion est dure à lui faire, mais elle est véritable; et « il est nécessaire qu'il soit informé de cette triste vé« rité. » (*A Amelot*, 26 *juin*.)

Amelot craignoit avec raison que le zèle des Espagnols ne se refroidît par l'espérance de voir toute leur monarchie réunie sous le même prince, comme on

(1) Elle accoucha quinze jours après, d'un fils qui ne vécut que huit jours. (M.)

supposoit que les alliés vouloient la réunir sous l'archiduc. Cette idée flattoit beaucoup en effet l'orgueil national, et surtout l'ambition des grands. Elle s'évanouit fort à propos, quand on vit en détail les articles préliminaires que les ennemis avoient proposés. On y remarqua, outre les démembremens promis au roi de Portugal et au duc de Savoie, que la Hollande se réservoit une bonne partie des Pays-Bas; que les alliés se réservoient de plus différens points à traiter avec l'archiduc lorsqu'il s'agiroit de la paix générale, sans expliquer leurs intentions. Pouvoit-on douter que chacun ne prétendît garder pour soi tout ce qu'il seroit possible d'avoir? Il importoit de convaincre la nation de leurs projets intéressés : on le fit par une lettre aux évêques, et aux gouverneurs ou commandans de provinces; et l'on eut soin d'insister sur l'ambition des puissances hérétiques, car le nom d'hérétique ajoutoit beaucoup aux motifs de patriotisme. (*Amelot au Roi, premier juillet.*)

La plus grande difficulté étoit de trouver des fonds pour la guerre. Amelot l'avoit surmontée jusqu'alors; mais, depuis la résolution forcée du Roi de se mettre entre les mains des Espagnols, les projets de cet habile ministre tomboient nécessairement : on ne savoit où trouver un homme pour la partie la plus essentielle du ministère; les bourses étoient fermées; l'incapacité et la lenteur, jointes aux manéges de l'intérêt personnel, sembloient déjà ramener l'ancien chaos. L'ambassadeur, en butte à la haine des Espagnols, parce qu'il avoit suivi avec fermeté un plan contraire à leurs vues et à leurs usages, ne pouvoit plus agir efficacement. Il retardoit malgré lui son départ, en attendant

l'arrivée de Blécourt, comme Philippe le désiroit, et comme Louis l'avoit ordonné. Il continua d'assister au conseil, de travailler en particulier avec le Roi, pour prévenir un dérangement subit des affaires. Mais l'intention de Louis étoit que l'intérêt de l'Espagne parût désormais séparé de celui de la France : il vouloit qu'on pût juger quelle seroit la conduite des ministres espagnols, et quelles ressources ils seroient capables de procurer à leur souverain (1). Le besoin pressant de la paix rendoit nécessaire cette expérience : il restoit trop peu de temps à l'ambassadeur pour en voir et apprécier les effets.

Ronquillo, président de Castille, et le marquis de Bedmar, nouveau ministre de la guerre, deux hommes dont on avoit toujours vanté le mérite, se déchaînèrent contre la France et les Français dès que le gouvernement fut abandonné aux Espagnols (2). C'étoit de leur part une marque d'ingratitude, mais c'étoit le moyen de plaire aux seigneurs : on oublioit tous les services rendus, on ne se souvenoit que du chagrin d'avoir vu des étrangers arbitres du gouvernement.

La princesse des Ursins demandoit aussi à se retirer. Elle ne prévoyoit que désagrémens pour elle-même ; son crédit dans le palais devoit la rendre suspecte, et entretenir la jalousie nationale : d'un autre côté, elle étoit nécessaire à la Reine et au prince des Asturies. La Reine écrivit lettres sur lettres à madame de Maintenon pour qu'on la fît rester en Espagne, assurant que les Espagnols eux-mêmes n'en seroient pas fâchés, et que la princesse ne pouvoit leur faire ombrage, puis-

(1) Le Roi à M. Amelot, 19 août. (M.) — (2) M. Amelot au Roi, 26 août. (M.)

qu'elle ne se mêloit ni de guerre ni de finances. Louis s'en rapporta au sentiment de Philippe et de la Reine : tous deux avoient besoin de cette consolation.

C'est à la princesse des Ursins que le marquis de Saint-Philippe, et après lui la plupart des écrivains, attribuent presque toutes les cabales de la cour d'Espagne. On a vu, dans l'affaire des ambassadeurs, que l'impartialité de l'histoire doit rabattre beaucoup des reproches dont la passion ou la prévention l'a chargée. Selon le même auteur, le duc d'Orléans agissoit contre elle à la cour de France; et la princesse vint à bout, par ses espions, d'exciter contre lui un grand orage qui le rendit suspect aux deux Rois. Mais Saint-Philippe est peu exact dans les récits de ce genre (1); car il suppose qu'Amelot étoit de retour de son ambassade, qu'il entretenoit un secret commerce avec madame des Ursins, et l'aidoit par ses avis : erreur notable, puisque tout s'étoit passé pendant le séjour d'Amelot en Espagne. Nul historien n'a été suffisamment instruit de l'affaire, faute de pièces originales : elle mérite de nous arrêter quelques instans.

Dès le 13 avril, Philippe v avoit écrit à Louis XIV qu'un secrétaire du duc d'Orléans, nommé Regnault, homme d'esprit, adroit et dangereux, voyoit secrètement des seigneurs malintentionnés, qui se vantoient d'avoir ce prince à leur tête contre le gouvernement d'Amelot, et assuroient qu'il vouloit le faire rappeler. Regnault s'attiroit leur confiance, en montrant des lettres de son maître propres à leur persuader qu'il étoit autorisé pour les choses les plus importantes.

« J'ai parlé à mon neveu, répondit Louis XIV (29

(1) *Voyez* Mémoires de Saint-Philippe, tome 2. (M.)

« avril) : il m'a protesté que, pendant son séjour en « Espagne, il n'a jamais entré en rien de ce qui re- « gardoit le gouvernement : il m'a pris même à témoin « de son silence au sujet de mon ambassadeur, qu'il « n'a pas songé, comme il est vrai, à faire rappeler : « à l'égard du nommé Regnault, il m'a dit qu'il l'a- « voit employé uniquement à cause de la connois- « sance qu'il avoit de la langue espagnole, et que sa « conduite vous ayant déplu, il alloit lui écrire de re- « venir incessamment. Je crois que c'est ce que vous « pouvez demander de sa part. De la mienne, j'ai pris « des prétextes pour ne pas envoyer cette année mon « neveu en Espagne ; et vous devez être assuré qu'en « quelque occasion que ce soit, vous recevrez toujours « des marques de mon attention à vous faire plaisir. »

Cependant on arrêta le secrétaire, et un officier français son ami, nommé Flotte, employé aussi par le duc d'Orléans. On saisit leurs papiers ; on les interrogea ; on trouva des preuves de correspondance avec les ennemis. L'indiscrétion de Flotte, qui s'étoit expliqué témérairement à plusieurs personnes, donna lieu aux bruits publics les plus étranges. Une prétendue conspiration du duc pour détrôner Philippe devint le sujet des conversations, en France surtout, où quelques mots hasardés font naître d'abord tant de vains discours. Quoique Philippe fût affligé de cet éclat, il vouloit approfondir un mystère qui intéressoit sa couronne. Flotte eut la hardiesse de proposer une alliance entre lui et le duc d'Orléans ; il eut l'effronterie d'assurer qu'on n'avoit rien fait sans la permission de Louis XIV. Les deux prisonniers se contredisoient ; mais leurs réponses tendoient également à

écarter toute idée de crime, et rien n'étoit plus difficile que de s'assurer de la vérité.

Il paroît certain que le duc d'Orléans, génie vaste et hardi, avoit conçu ou adopté quelque projet sur l'Espagne pour son avantage particulier, dans la supposition que Philippe, abandonné par son grand-père, seroit contraint de renoncer à cette couronne : supposition fondée sur toutes sortes de vraisemblances. Il paroît qu'il avoit commencé lui-même à disposer les esprits, et que ses agens avoient poussé leurs intrigues beaucoup plus loin. Philippe avoit sujet de s'en tenir offensé; mais le meilleur parti à prendre étoit d'assoupir une affaire si désagréable, où le duc, en travaillant pour ses intérêts, n'avoit sûrement pas prétendu conspirer contre le monarque. C'est ce que désiroit Louis XIV, c'est ce qu'il conseilla au roi d'Espagne par la lettre suivante (5 août) :

« Je vous avois écrit qu'avant de parler à mon neveu j'attendrois de vous de nouveaux éclaircissemens sur l'affaire dont vous m'avez informé. Mais elle fait tant de bruit, que j'ai cru qu'il ne convenoit plus de garder le silence, et que je devois, pour vos propres intérêts, l'engager à me rendre compte des ordres qu'il a donnés à mon insu. Je suis persuadé, par la manière dont il s'est expliqué, qu'il ne m'a rien caché : ainsi je puis vous assurer qu'il n'a jamais eu intention d'agir contre votre service. Il dit lui-même que quand il auroit pu former un projet aussi contraire à ses devoirs, il savoit assez que j'aurois été très-éloigné de l'appuyer; et que si je ne soutenois pas les droits de Votre Majesté, je soutiendrois encore moins à votre préjudice ceux qu'il ne peut avoir

« qu'après vous et vos enfans. Il attribue à la légèreté « et à l'imprudence de deux hommes qui agissoient « en son nom ce qu'ils ont dit et fait au-delà des or- « dres qu'il leur a donnés, et qui se réduisoit à pro- « tester contre les changemens qui ne sont que trop à « craindre dans l'état présent des affaires. Il vouloit « vous écrire, et vous éclaircir lui-même de sa con- « duite; mais je l'en ai empêché, comptant que vous « me croirez quand je vous assure qu'il a pris con- « fiance en deux hommes incapables de le servir. Au « moins il n'a pas eu la pensée de vous nuire, comme « leurs démarches ont donné lieu de le croire. Non- « seulement mon neveu désavoue leurs intrigues, mais « il se remet à vous de prendre, à l'égard de l'un et « de l'autre, les résolutions que vous jugerez à propos. « La meilleure, à mon avis, est d'assoupir incessam- « ment une affaire dont l'éclat n'a déjà fait que trop « de mal. Une plus grande recherche de la part de « Votre Majesté acquerroit de nouveaux partisans à « ses ennemis; et quand ce mal ne seroit pas à pré- « voir, c'en seroit toujours un très-grand de leur don- « ner l'espérance de voir naître des divisions dans ma « famille. Recevez donc le conseil que je vous donne « comme une marque de la tendre amitié que j'ai pour « vous. » Ce conseil étoit prudent, mais les cœurs étoient aigris.

Philippe croyoit que le duc d'Orléans avoit voulu le rendre méprisable par ses discours : il en croyoit bien plus aisément tout ce que l'on concluoit des papiers et des dépositions de Flotte. Il répondit au Roi (16 août) qu'il ne pouvoit se persuader que ce prince lui eût paru innocent; que les papiers saisis prou-

voient assez des vues criminelles ; qu'il lui importoit trop de connoître les Espagnols qui étoient entrés dans le complot, pour ne pas tâcher d'éclaircir la vérité. Enfin on interrogea encore les deux Français. Leurs réponses furent très-différentes des premières, et presque entièrement conformes entre elles : ce qui fit juger à Amelot (1) qu'elles contenoient les véritables circonstances des faits, et que l'affaire finiroit bientôt. Effectivement elle tomba presque dans l'oubli, sans doute parce qu'on ne la trouva point telle qu'on l'avoit imaginée.

Cet ambassadeur alloit partir, extrêmement regretté du Roi et de la Reine, et digne de leurs regrets par ses talens, son zèle et ses services. Il eut encore à s'acquitter d'une triste commission. Louis demandoit à Philippe des ordres pour la cession de cinq places que l'Espagne conservoit dans les Pays-Bas, cession sans laquelle il désespéroit d'avoir la paix : en cas de refus, il annonçoit que peut-être il seroit obligé d'accepter les conditions dont il avoit le plus d'horreur, c'est-à-dire de joindre ses forces à celles des ennemis pour s'emparer de ces places. Philippe se roidit contre une proposition si dure : « Je ne puis croire, répondit-il « à son grand-père (15 octobre), que vous vouliez faire « une action aussi peu digne de vous que le seroit « celle de prendre les armes contre un petit-fils qui « croit n'avoir jamais mérité que votre amitié. » Il sembloit devenir plus ferme à mesure que son défenseur devenoit plus foible.

Les négociations pour la paix, et la crise qu'elles occasionèrent en Espagne, y avoient suspendu les

(1) M. Amelot au Roi, 26 août. (M.)

préparatifs et les opérations militaires. Cependant les troupes françaises étoient en fort bon état : le maréchal de Bezons, qui les commandoit, l'avoit écrit lui-même, en regrettant qu'on ne les fît point agir. L'occasion se présenta, tandis qu'il se trouvoit encore sur les lieux avec l'armée des deux couronnes; mais ce fut pour lui un malheur : supérieur en forces à l'ennemi, il n'osoit l'attaquer, ni courir les risques d'une bataille. Le général Staremberg profita de ses craintes, lui déroba une marche de nuit, passa la Sègre en sa présence, pour s'emparer de Balaguer. Alors Bezons s'avança comme pour combattre. Les Espagnols le désiroient avec une extrême ardeur, croyant la victoire infaillible. Il en jugea autrement; il recula, il laissa prendre Balaguer, où trois bataillons se rendirent prisonniers.

Jamais Philippe ne fut aussi indigné qu'en recevant cette nouvelle. Sur-le-champ il résolut d'aller se mettre à la tête de l'armée, pour réparer l'honneur des armes françaises et espagnoles. Amelot, qui touchoit au moment de son départ, lui représenta inutilement qu'il falloit y réfléchir davantage. Sa dernière dépêche à Louis XIV (premier septembre) annonce qu'on ne peut attendre que désordre, que confusion, que clameurs contre la France, et que la ruine entière des affaires du roi d'Espagne. Ce prince et l'ambassadeur devoient partir le lendemain 2 septembre.

Si l'entreprise de Philippe étoit une nouvelle preuve de son courage, ce n'en étoit pas une de sa prudence. Il arriva le 12 à l'armée : il n'y trouva rien de prêt, ni subsistances, ni fourrages. Les ennemis eurent le temps de se retrancher, et n'avoient garde de hasarder

un combat désavantageux. Après avoir demeuré cinq jours au-delà de la Sègre, ne pouvant espérer aucun succès, il retourna promptement à Madrid. Quoique très-mécontent de Bezons, il lui offrit la Toison d'or, pour couvrir son *déshonneur* dans l'esprit des troupes, un général ne pouvant guère bien commander, dit-il, qu'il ne soit respecté de ceux à qui il commande. La Toison n'auroit pas couvert ce déshonneur, supposé qu'il fût réel. Le maréchal avoit cru suivre les ordres de sa cour en ne hasardant rien. Louis lui ordonna bientôt après de ramener toutes ses troupes. Une haine violente éclatoit dans cette armée entre les deux nations. Aguilar, qui commandoit les Espagnols, ne pouvoit souffrir le général français : peut-être auroit-il eu autant de peine à s'accorder avec un autre.

Le duc de Noailles fit de son côté beaucoup plus qu'on ne pouvoit attendre. La cour vouloit qu'il se tînt sur la défensive en Roussillon ; et ce n'étoit pas même une chose aisée avec le peu de secours qu'on lui donnoit. Les ennemis tournoient leur attention sur cette province : ses troupes y manquoient de tout, au point qu'il les tint d'abord dans leurs quartiers, ne pouvant les faire subsister en campagne. Une guerre offensive lui paroissoit absolument nécessaire : c'étoit le moyen de vivre aux dépens de l'ennemi, de lui donner assez d'inquiétude pour qu'il ne pût former d'entreprises, de lui enlever la récolte du Lampourdan, qui devoit être abondante, tandis qu'en beaucoup d'endroits la stérilité étoit affreuse. Il proposa ses vues au ministre dès le commencement de juin (le 3), et demanda, si la paix ne se faisoit point, un renfort médiocre, avec lequel il seroit en état d'agir.

Quand Louis XIV résolut de retirer ses troupes d'Espagne, le maréchal de Bezons eut ordre d'envoyer au duc de Noailles douze ou quinze bataillons, et autant d'escadrons. Il les attendit long-temps, sans en avoir aucune nouvelle. Les besoins augmentoient, étoient extrêmes. Chamillard, comptant sur la paix, n'avoit rien préparé pour la guerre : nul magasin dans toute la frontière, nul moyen d'y suppléer. Tout étoit mangé en vert : il falloit tenir la maréchaussée en campagne, pour empêcher qu'on ne fourrageât les blés; et néanmoins la plupart des officiers en faisoient couper la nuit pour la nourriture de leurs chevaux. On n'avoit pas un grain d'avoine; les entrepreneurs ne fournissoient rien depuis plusieurs mois, sous prétexte qu'on ne leur remettoit point de fonds (1). Cette esquisse peut faire juger de la misère du royaume.

Cependant les ennemis tiroient des vivres de France même : les habitans du comté de Foix leur vendoient des moutons en si grande quantité, qu'il y en avoit plus de dix-huit mille qui devoient passer en Catalogne. Sur l'avis qu'en donna le duc de Noailles (30 juin), le ministère révoqua les passe-ports que la disette d'argent faisoit accorder pour ce commerce.

Ne recevant aucun secours, il fut obligé d'emprunter sur ses propres billets; et son zèle suppléant à ce que la cour ne pouvoit fournir, il évita les malheurs qu'une cessation totale de paie auroit entraînés : encore fallut-il nécessairement recourir à la capitation, dont il avoit auparavant fait décharger la province, que tant d'autres charges accabloient déjà. Le peu qu'on pouvoit tirer de cet impôt devenoit une res-

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 26 juin. (M.)

source essentielle. Desmarets, habile contrôleur général, lui peint l'embarras cruel des finances par une lettre particulière (24 juillet) : il avoue qu'il ne sait comment procurer des fonds aux armées *dans un temps où les peuples ne paient rien, et où les ressources du crédit et des emprunts manquent, parce qu'on les a épuisées.* « Ce que je vous dis est vrai, « ajoute le ministre, et m'afflige d'une manière acca- « blante. Je comprends bien que cette confidence ne « remédie point à vos maux, et ne soulage point vos « besoins : il faut quelque chose de plus solide. Je « vais remuer toute la finance pour vous envoyer « quelques secours. Je compte assez sur l'honneur de « votre amitié pour croire que vous connoissez ce que « j'ai trouvé de ressources depuis dix-huit mois, et « pour me plaindre d'être bien plus mal que le pre- « mier jour, après avoir fait de si grands efforts pour « se tirer d'oppression. » Voilà ce que coûtoit à la France une guerre dont l'unique objet étoit d'établir en Espagne le petit-fils de Louis XIV.

Noailles attendit jusqu'au mois d'août le détachement qu'on lui avoit destiné. Il paya aux troupes quinze jours de prêt, sur ce qu'il avoit pu ramasser d'argent; il marcha le 5 pour entrer en Catalogne. Sa marche fut si prompte, si secrète et si bien ordonnée, qu'il étoit sûr d'enlever plus de six mille hommes aux ennemis en différens quartiers, à moins qu'une sorte de fatalité ne dérangeât son projet (1). Deux mille grenadiers ou fusiliers marchent pendant la nuit à un rendez-vous au sommet des montagnes, sur la gauche de Bellegarde; la cavalerie s'assemble dans ces mon-

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 8 août. (M.)

tagnes, sur la gauche des grenadiers ; le reste de l'armée prend la route de Bellegarde et du col de Pertuis. La cavalerie est malheureusement retardée par la négligence de quelques officiers, qui s'égarent dans les bois, au lieu de suivre les autres : six escadrons seulement arrivent à la petite pointe du jour. Déjà la garnison de Figuières se retiroit, au nombre de trois cents chevaux et de plus de six cents hommes de pied : le général les fait charger par ses escadrons. Tout est tué ou pris, après quelque résistance.

Il y avoit de quoi s'applaudir de ce début : mais Noailles crut avoir fait peu de chose, parce qu'il n'avoit pu exécuter qu'une partie de son projet. Si la cavalerie étoit arrivée à temps, tous les quartiers des ennemis ne pouvoient manquer d'être enlevés ; car celui de Figuières étoit le plus difficile par sa situation, et par la facilité de la retraite. Le reste se retira précipitamment sous Girone.

Depuis long-temps le duc pensoit au siége de cette place, comme à une expédition qui seroit également avantageuse aux deux couronnes. Il ne s'en dissimuloit pas les périls ; il croyoit qu'on ne devoit l'entreprendre qu'avec la certitude du succès : mais le roi d'Espagne le désirant, voulant y concourir de toutes ses forces, il proposa enfin ses vues au ministère de France (1). Si l'on vouloit le renforcer des troupes du Dauphiné lorsque la saison les rendroit inutiles, vers la fin de septembre, et lui fournir les choses qu'il jugeroit absolument nécessaires, il comptoit prendre Girone ; il comptoit faire en sorte que la guerre d'Espagne fût finie au mois d'avril, ou du moins que les

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 8 août. (M.)

Espagnols fussent en état de la finir sans qu'on pût reprocher à la France d'avoir abandonné Philippe v. « Je crois, dit-il au ministre, qu'il est ridicule à moi « de vous représenter combien il importe que cette « entreprise soit tenue secrète, en cas que le Roi l'ap- « prouve ; mais comme depuis trois ou quatre ans j'ai « vu garder peu de mesures par rapport au secret, je « vous demande bien pardon si j'ose vous parler sur « pareille chose. » Ce n'étoit pas en effet la moindre cause des malheurs, ni la moindre preuve que le gouvernement se ressentoit de la vieillesse du monarque.

Quoique les circonstances ne permissent guère de tenter une si grande entreprise, on demanda au général les éclaircissemens nécessaires pour se décider. Tout étoit arrangé dans sa tête ; et il envoya bientôt son plan (26 août). Il ne demandoit que ce qui étoit absolument indispensable : les frais extraordinaires du siége devoient être sur le compte de l'Espagne, sans que la France y contribuât en rien. En un mot, exposant les choses avec la plus scrupuleuse exactitude, sans autre passion que le zèle du bien public, sans cette confiance présomptueuse qui hasarde un projet avant d'en avoir pesé tous les inconvéniens, il démontroit que l'expédition de Girone pouvoit s'exécuter d'une manière peu onéreuse pour l'Etat.

« Ne croyez pas, disoit-il au ministre, que je ne « voie point des bords du Ter, comme je le pourrois « faire du milieu de la cour, que la France ne soupire « qu'après une prompte paix, sans peut-être même, si « j'ose le dire, en examiner les conditions. La Flandre, « par la proximité de ce qui est regardé comme le « centre du royaume, paroît avec justice l'objet le

« plus considérable; mais je crois pouvoir hasarder « de dire qu'il ne doit pas être considéré comme l'u-« nique; et je crois que rien ne pourroit contribuer « davantage à déterminer les alliés à se relâcher des « insolentes propositions qu'ils ont faites, que de voir « la guerre presque éteinte dans le continent d'Espa-« gne, et le Roi notre maître en état de rassembler « toutes ses forces à un seul point : ce qui ne peut ar-« river que par la réduction de Girone, et la commu-« nication qui se feroit avec M. le comte d'Aguilar. » Il ajoutoit que l'archiduc, resserré dans Barcelone, hors d'état de faire subsister la cavalerie, pour mettre une armée en campagne l'année prochaine presseroit vivement ses alliés de conclure à des conditions plus raisonnables, puisque s'il quittoit une fois l'Espagne, toutes les forces maritimes de l'Angleterre et de la Hollande ne pourroient l'y établir.

Ces raisonnemens politiques étoient justes, mais n'eurent pas si tôt leur effet. En attendant les résolutions de la cour, Noailles conçut et exécuta un projet hardi, moins considérable par son objet que par la réputation qu'il pouvoit donner aux armes françaises (1). Il étoit venu camper près de Toroella-de-Mongris. A son approche, l'infanterie de l'archiduc entra dans Girone, et la cavalerie campa sous le canon de la place. Il résolut de surprendre et d'enlever ce camp. Deux grands chemins y conduisoient, par lesquels on ne pouvoit réussir, l'attention des ennemis étant tournée de ce côté-là. Le duc, appliqué à toutes les connoissances utiles, surtout à l'histoire, qui doit diriger le général et l'homme d'Etat, savoit qu'en 1640 don

(1) Le duc de Noailles à M. Voisin, 5 septembre. (M.)

Juan d'Autriche avoit jeté du secours dans Girone par un autre chemin très-difficile, peu connu, à travers des montagnes. Ce fait lui servit de base pour son opération.

Il avoit commandé plusieurs fourrages jusqu'à une lieue de la ville, afin d'accoutumer l'ennemi à voir sans inquiétude de gros détachemens de cavalerie, et de leur dérober ses mouvemens et son projet. Le premier septembre, à cinq heures du soir, il part avec sa cavalerie et mille grenadiers. L'infanterie avoit ordre de se mettre en marche la nuit, par le grand chemin de Girone : elle devoit arriver à une heure et demie du soleil au Pont-Mayor, qui est proprement un faubourg : sa marche devoit jeter de la confusion dans les avis que les ennemis pourroient recevoir; sa présence devoit empêcher la garnison de sortir. Toutes les mesures étoient parfaitement combinées : l'exécution y répondit.

Malgré les difficultés du chemin inconnu qu'avoit pris le général, il arrive à une demi-heure de jour. On rencontre une petite garde, on la culbute; les fuyards jettent l'alarme dans le camp; le général Frankemberg, qui le commandoit, s'avance avec les principaux officiers, ne se doutant pas que toute la cavalerie française puisse arriver par un tel chemin quoique surpris, il résiste dans un poste avantageux; on le charge brusquement; on tue, on renverse toute sa troupe; il est blessé lui-même, et fait prisonnier. Le reste des ennemis étoit en bataille à la tête de leur camp, ayant devant eux un grand ravin. Ils font d'abord bonne contenance; mais le duc de Noailles se portant rapidement vers le ravin pour le passer, ils

n'osent l'attendre, et se retirent sous le feu de la contre-escarpe. Comme on alloit les y attaquer, ils se réfugièrent dans la ville même. Tout leur camp fut pillé. Les équipages des officiers faisoient un objet considérable : on trouva dans les tentes des soldats plus de deux cents paires de bottes, que la précipitation ne leur avoit pas laissé le temps de mettre.

Le général français profita de l'occasion pour reconnoître Girone : il espéra plus que jamais de réussir à ce siége, malgré les nouvelles fortifications que les ennemis avoient faites. Mais Louis XIV, en lui témoignant son contentement de ce qu'il venoit d'exécuter, lui marqua qu'il ne pensoit plus à une pareille entreprise. Les moindres dépenses effrayoient; on étoit si dépourvu de moyens, que le trésorier de l'armée de Catalogne n'avoit pas touché un sou depuis le commencement de la campagne. C'est un prodige que le duc de Noailles, sans secours, pût se maintenir, se faire craindre, et même préparer des magasins pour la grande expédition qu'il méditoit; mais la sagesse, l'habileté et le zèle ont des ressources inconnues au commun des hommes.

Peu s'en fallut qu'un accident terrible ne fît périr son armée, après qu'elle eut répandu la terreur dans le pays. Il campoit à San-Pedro-Pescador, aux bords de la Fluvia. Tout-à-coup la mer, enflée par un coup de vent, fait gonfler cette rivière; les digues se rompent en trois endroits : le camp est submergé; à peine on a le temps de retirer l'infanterie; dix bataillons restent séparés de tout commerce, entre la mer, la rivière et l'inondation. Si le débordement étoit arrivé à minuit, et non à la pointe du jour; si le temps, devenu

bientôt calme, n'avoit pas fait écouler les eaux, le quartier général ne pouvoit même échapper au péril. Cependant on ne perdit personne. Noailles, au risque de sa vie, se porta où sa présence étoit nécessaire : son activité prévint toutes les suites de ce désastre. Les ennemis, profitant de l'occasion, devoient s'emparer le lendemain d'un dépôt considérable de farine : ils ne le trouvèrent plus. (*Le duc de Noailles à Voisin, 2 octobre.*)

On étoit au mois d'octobre; les subsistances manquoient. Pour continuer de vivre aux dépens de la Catalogne, le général alla camper à Aulot, non sans vaincre encore de grandes difficultés. Il falloit forcer le passage des montagnes, où les ennemis l'attendoient. Quelque avantageuse que fût leur position, ils se retirèrent pendant la nuit, quand ils le virent se disposer à l'attaque. Il rentra en Roussillon vers la fin du mois, après une campagne d'autant plus honorable, que le Roi n'avoit rien fourni pour la subsistance de son armée.

Mais en arrivant dans la province il y trouva des besoins affreux. En vain il avoit pourvu à l'approvisionnement par les mesures les plus exactes : ses ordres n'étoient point exécutés. Sans le blé qu'il rapportoit de Catalogne, il n'y auroit pas eu de pain à donner aux troupes. On manquoit absolument de fonds pour la paie du soldat. L'officier, encore plus à plaindre, étoit réduit, *sans aucune exagération, à la mendicité*. La cour n'avoit pas même fourni les sommes que le général avoit empruntées sur ses billets. « S'il n'é-
« toit question que de mon seul intérêt, écrivoit-il
« au ministre (3 octobre), je n'en ferois nulle men-

« tion dans les conjonctures présentes. Mais comme il « s'agit du crédit qu'on peut avoir dans une province, « il est d'une extrême importance pour le service du « Roi de se le conserver pour les divers cas qui peu- « vent survenir, surtout dans un temps tel que ce- « lui-ci. »

Son attention à faire valoir les services des officiers, à demander pour eux les grâces qu'ils méritoient, à fournir aux besoins des soldats, et à les contenir dans la discipline en même temps qu'il leur donnoit des soins de père, avoit empêché jusqu'alors les désordres les plus dangereux. Mais les maux pouvoient devenir incurables, si la cour n'y apportoit de prompts remèdes. Il les sollicitoit en bon citoyen, plutôt qu'en général jaloux de sa gloire.

La sanglante bataille de Malplaquet, le 11 septembre, releva en Flandre l'honneur de la nation française, qui ne montra jamais plus de valeur. Si le maréchal de Villars n'avoit pas été blessé dans l'action, on remportoit une victoire signalée (1). Mais quoique la perte des ennemis, malgré la supériorité de leurs forces, fût énorme en comparaison de la nôtre, comme ils restèrent maîtres du champ de bataille, cette jour-

(1) « Il se battit comme s'il avoit eu une réputation à commencer, et « s'acquit une gloire dont assurément il n'avoit pas besoin. Point de « régiment à la tête duquel il ne donnât; il alloit à la charge avec la « férocité d'un lion, et donnoit ses ordres avec le sang-froid d'un phi- « losophe en robe de chambre. » (*Lettres de madame de Maintenon.*) Les soldats, qui, pour la plupart, n'avoient point mangé depuis vingt-quatre heures, jetoient leur pain pour aller se battre. Les vaincus eurent huit mille hommes hors de combat, et les vainqueurs en eurent trente mille : « Encore une victoire pareille, dit un officier hollandais, « et nous sommes perdus. »

née devint un nouveau malheur. Ils assiégèrent et prirent Mons. Ils avoient pris Tournay au commencement de la campagne : on se croyoit heureux qu'ils n'eussent pas gagné davantage. « J'ai souvent fait la « même réflexion que vous, écrivit madame de Maintenon au duc de Noailles : il faut être bien mal pour « sentir un tel soulagement. »

En Espagne, la retraite d'Amelot laissoit carrière aux préjugés et aux intrigues des seigneurs. Le système qu'il avoit suivi avec autant de vigueur que de génie, et qui avoit mis dans les affaires de l'ordre, de la diligence, de la solidité, ce système alloit probablement tomber en ruine : il étoit fort à craindre que les anciens vices du gouvernement ne lui succédassent. Philippe, assez courageux pour braver la mort, assez ferme pour soutenir jusqu'à l'extrémité une résolution héroïque, conservoit un fond de timidité et d'indolence pour les affaires. S'étant livré aux Espagnols, n'ayant plus de ministre français qui le dirigeât et l'excitât, il étoit exposé à de fâcheuses incertitudes, à des dégoûts habituels. Selon Blécourt (1), les peuples se plaignoient qu'il fît de la chasse son occupation, et négligeât tous les soins du gouvernement : tant il est facile de tomber dans l'inertie, quand on n'a pas en soi le ressort qui anime au travail !

Cependant Philippe songeoit aux moyens de se défendre avec ses propres forces. Rien ne lui parut plus nécessaire qu'un bon général. Dès le commencement de 1710, il pria instamment Louis XIV de lui envoyer le duc de Vendôme, qu'on cessoit d'employer, parce que le duc de Bourgogne étoit mécontent de lui. Il le

(1) M. de Blécourt au Roi, 15 novembre. (M.)

supplia aussi de mettre le duc de Noailles en état de faire une puissante diversion. Mais Louis, prêt à renouer des négociations de paix, lui demanda du temps pour se décider sur ces deux points. S'il avoit accordé le premier (et il le pouvoit sans inconvénient notable), Philippe n'auroit pas été réduit encore une fois aux dernières extrémités; mais Vendôme n'auroit pas eu la gloire de le rétablir sur le trône.

FIN DU TOME SOIXANTE-DOUZIÈME.

Paris, imprimerie de DECOURCHANT, rue d'Erfurth, n° 1.